

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

« C'EST À CAUSE DE LA FORêt QUE JE ME SUIS LANCÉE EN POLITIQUE » :
LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX LUTTES ÉCOLOGISTES AU QUÉBEC,
SOUS LE PRISME DE L'ÉCOFÉMINISME POLITIQUE

THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN LETTRES (CONCENTRATION EN COMMUNICATION
SOCIALE) (1536)

PAR
JESSICA RAKOTOARISOA

JANVIER 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

THÈSE EN COMMUNICATION SOCIALE (PH. D.)

Direction de recherche :

Mireille Lalancette, Ph. D.

directrice de recherche

Jury d'évaluation

Mireille Lalancette, Ph. D.

directrice de recherche et évaluatrice

Jason Luckerhoff, Ph. D.

évaluateur et président du jury

Stéphanie Yates, Ph. D.

évaluatrice externe

Marie-Ève Carignan, Ph. D.

évaluatrice externe

Thèse soutenue le 14 janvier 2025

It is a reminder to all of us who have had success that we cannot forget where we came from. It signifies that no matter how powerful we become in government or how many awards we receive, our power and strength and our ability to reach our goals depend on the people, those whose work remain unseen, who are the soil out of which we grow, the shoulders on which we stand.

– Wangari Maathai¹

¹ Wangari Muta Maathai (1940-2011), surnommée « la femme qui plantait des arbres », était une biologiste ainsi qu'une militante pour les droits humains et la protection de l'environnement. Elle a fondé le Green Belt Movement en 1977, une initiative visant à planter des arbres à travers le Kenya pour lutter contre la déforestation et la pauvreté. Le 8 octobre 2004, elle est devenue la première femme africaine à recevoir le prix Nobel de la paix pour « sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix », en reconnaissance de son engagement contre la déforestation au Kenya.

Table des matières

Liste des figures	viii
Remerciements	ix
Résumé	xii
Abstract	xiii
Introduction.....	1
L’écologie, un débat de société	2
Exclusion des femmes dans les débats : analyse des espaces de pouvoir	6
La sous-représentation des femmes dans les espaces institutionnalisés	6
La faible présence des femmes dans les milieux professionnels	9
La faible représentation des femmes mentionnée dans les écrits scientifiques	12
Discours écologiques : perspectives dominantes et voix exclues	14
Émergence des résistances féministes dans les luttes écologistes mondiales ...	20
Participation féministe dans les luttes écologistes : une analyse communicationnelle.....	26
Chapitre I : Les racines de l’écoféminisme politique au Québec : mise en contexte	30
 La perspective du genre	33
La perspective du « genre » en milieu politique	34
La perspective du « genre » dans le milieu militant	35

Les vagues du mouvement des femmes au Québec.....	39
Les premières luttes pour la reconnaissance sociale (1893 – 1945)	39
L'émergence des mobilisations féministes pour l'égalité (1945 – 1969)	41
La révolution écoféministe : entre participation politique et vulnérabilité (1970 – 1985)	43
La radicalisation du mouvement écologiste	44
La politisation des questions écologiques	46
La perception des impacts différenciés des catastrophes écologiques	49
Les théories de l'écoféminisme	55
L'écoféminisme comme théorie critique	56
L'écoféminisme politique, un mouvement social et politique pour la justice socio-environnementale	58
La justice sociale	59
La justice environnementale	60
Les objectifs de recherche	62
Chapitre II : Analyse de l'action collective et l'argumentation : contexte empirique	30
L'étude de l'action collective	66
La tradition européenne de l'action collective	67
Les nouveaux mouvements sociaux (NMS)	68
La tradition américaine de l'action collective	70

La théorie de la mobilisation des ressources	70
Réciprocité micro-macro pour l'étude de l'action collective	72
La perspective communicationnelle de l'action collective	74
L'étude de l'argumentation	75
Les trois composants de l'argumentation : le pathos, l'éthos et le logos	77
L'argumentation dans un contexte d'advocacy	79
Perspectives d'analyse de l'argumentation politique	80
Chapitre III : Méthodologie et données à l'étude	83
Démarche méthodologique	85
Choix de corpus	86
Le vécu des militantes engagées dans les luttes écologistes.....	87
Choix de données	88
Collecte de données d'entretiens	92
Analyse de données d'entretiens	94
La place du cadre théorique sur l'étude l'action collective	96
L'argumentation politique des groupes de femmes.....	97
Présentation des regroupements étudiés	98
Action cancer du sein (ACSQ)	98
La Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes	99
Mouvement Mères au Front	100
Réseau des femmes en environnement (RFEQ)	101

Collecte de données secondaires	102
Analyse des données textuelles	102
Chapitre IV : Le paysage militant de l'écoféminisme politique	110
Les facteurs d'engagement.....	117
Les déclencheurs psychosociaux	117
Les chocs moraux	118
L'attachement au territoire	125
La quête d'autonomie	128
L'autonomie politique	131
L'autonomie organisationnelle	132
La quête de justice socio-environnementale	135
La quête d'une justice urbaine et spatiale	138
L'accès au logement	138
La multiplication des espaces verts et de la mobilité durable	140
Les formes d'engagement.....	142
L'engagement en milieu politique	143
Engagement au-delà des cadres politiques : la carrière militante	144
L'engagement collectif	150
L'outillage	151
La formation de coalitions	153
L'identité collective écoféministe.....	162

Chapitre V : Le positionnement des discours écoféministes.....	166
L’appel à la responsabilité éthique	169
L’appel à la responsabilité intergénérationnelle	169
L’appel aux devoirs des décideur·euse·s	171
L’accentuation des conséquences	175
La critique du pouvoir.....	179
L’appel à l’engagement et à la mobilisation.....	181
Discussion et conclusion	186
Une place plus importante pour le « genre »	187
Quelle(s) identité(s) pour l’écoféminisme politique au Québec ?	187
Chapitre VI : Discussion.....	190
Le résumé des principaux résultats.....	191
Les principaux constats de la thèse	195
Le Pathos comme catalyseur de l’engagement féministe	195
Le rôle politique des émotions (pathos)	196
Écoféminisme politique : entre vocation, éthique et collaboration	198
Écoféminisme politique : vers une nouvelle politique du conflit	200
Écoféminisme politique : critique du technocentrisme	201
Les principales contributions de la thèse.....	202
Les contributions scientifiques	202
Les contributions sociales	203

Conclusion	205
Retour sur la perspective macro-micro de l'analyse de l'action collective ...	207
Perspective de recherche en communication politique	210
Perspective de recherche sur la représentation politique	211
Références.....	218

Liste des figures

Figure 1 : Dialogues pour le climat (2024). Discours écologique sous forme de formation	15
Figure 2 : Mères au front (2024). Discours écologique sous forme de publication Facebook : les injustices environnementales au Rouyn-Noranda.....	16
Figure 3 : Bosco et Levasseur (2023). Discours écologique sous forme de lettre ouverte publiée dans La Presse	17
Figure 4 : La méthode « I-DÉ-A-L-E » pour développer des arguments convaincants, tirée de Drolet et al. (2019: 106)	82
Figure 5 : Noeuds thématiques pour l'analyse du vécu (Nvivo 15)	95
Figure 6 : Nombre de textes argumentatifs collectés	102
Figure 7 : Grille d'analyse pour l'argumentation (Excel)	104
Figure 8 : Aperçu du codage sur NVivo	105
Figure 9 : Occurrences des mots dans les textes argumentatifs (Nvivo 15).....	106
Figure 10 : Les arguments inductifs et déductifs (Drolet et al. 2019).....	107
Figure 11 : Les arguments d'autorité et de logique (Drolet et al. 2019)	108
Figure 12 : Les arguments éthiques (Drolet et al. 2019).....	109
Figure 13 : La chaise des générations, une initiative des Mères au Front	124
Figure 14 : Extrait d'un appel à la responsabilité d'une mère au front, Journal de Montréal	170
Figure 15 : Extrait d'un appel à la responsabilité éthique, Action cancer du sein.....	172

Figure 16 : Extrait d'un appel à la responsabilité éthique, Mères au Front	172
Figure 17 : Extraits d'arguments éthiques basés sur le devoir moral de protection, Action cancer du sein.....	174
Figure 18 : Extraits d'arguments conséquentialistes, Action cancer du sein.....	178
Figure 19 : Extrait d'un argument de critique du pouvoir, Mères au Front	179
Figure 20 : Extrait d'un argument émotionnel d'une mère au front, La Presse.....	180
Figure 21 : Extrait du manifeste dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, CQMMF.....	182
Figure 22 : Extrait d'un appel à l'action, Réseau des femmes en environnement	183

Remerciements

Cette décision courageuse de quitter Madagascar pour entreprendre un doctorat a été l'un des défis les plus exigeants et déterminants de ma vie. Ce parcours est le fruit d'un cheminement universitaire et professionnel qui s'est orienté autour de ma passion pour la recherche féministe, le militantisme, l'*advocacy* en faveur du climat et de la justice sociale. Bien que la recherche soit une démarche intellectuelle souvent solitaire, j'ai rapidement réalisé que je ne pouvais accomplir ce voyage seule. Arriver au terme de cette aventure aurait été impossible sans les rencontres inspirantes et le soutien indéfectible de personnes exceptionnelles.

Un énorme merci à la professeure Mireille Lalancette, ma directrice. Dès notre premier échange sur le projet via Skype, j'ai su que je voulais travailler avec toi. Ta présence, tes conseils, ainsi que ton soutien inestimable à mon intégration ont rendu ces années de recherche sereines. Merci pour ton enthousiasme à me guider, pour les opportunités que tu as créées pour moi, sans oublier nos confidences, qui ont embelli cette expérience.

Aux membres du jury : les professeurs Jason Luckerhoff, Stéphanie Yates, Marie-Ève Carignan. Je vous exprime toute ma gratitude pour avoir accepté de relire cette thèse et pour votre précieuse collaboration à différentes étapes de ce parcours doctoral.

Aux professeur·e·s du programme de communication sociale qui m'ont enseignée, ainsi qu'aux professeur·e·s et étudiant·e·s du Groupe de recherche en communication

politique, dont les commentaires à différentes étapes ont enrichi mon travail.

Aux militant·e·s qui ont croisé ma route au cours de ces cinq dernières années et qui, de près ou de loin, ont contribué à l'avancement de mes réflexions. Je tiens également à souligner la précieuse générosité des féministes et écoféministes québécoises, avec qui j'ai eu le privilège de m'entretenir. Elles m'ont offert de leur temps pour partager leurs expériences riches et inspirantes. Sans vous, cette thèse n'aurait jamais pu voir le jour.

Aux belles âmes rencontrées en chemin, mes ami·e·s et collègues, avec qui j'ai partagé mes doutes, et qui m'ont inlassablement encouragée tout au long de ce parcours. Vous m'avez offert de précieuses perspectives sur mon projet.

À mon coéquipier de vie, mon meilleur ami, mon confident. Charles, tu m'as dit que je ne flanchais pas, même durant ces périodes difficiles que nous avons traversées. Mais sache que c'est ta présence qui m'a permis de tenir bon et d'avancer. Merci pour tes encouragements infinis et ta patience indéfectible.

À ma grand-mère, Bébé, qui veille sur moi d'un autre monde. Tu n'as jamais cessé de m'encourager et ton amour inconditionnel m'a toujours accompagnée, même lorsque les kilomètres semblaient trop longs. L'accomplissement de cette thèse te revient, je sais que, où que tu sois, tu es fière de moi. Je pense à toi, et je t'emporte avec moi dans chaque réussite.

Résumé

Cette thèse explore la participation politique des femmes dans les mouvements écologistes au Québec, à travers le prisme de l'écoféminisme politique. Son objectif principal est de contribuer à une meilleure compréhension de l'écoféminisme, comme mouvement social et politique. L'étude propose de documenter les trajectoires et pratiques écoféministes au Québec, en s'appuyant sur l'analyse du vécu d'un échantillon de militantes et l'orientation de leurs plaidoyers politiques pour influencer les décideur·euse·s. Pour l'analyse du vécu, une méthodologie qualitative a été adoptée, reposant sur une approche centrée sur l'écoute empathique et la flexibilité (Luckerhoff et al., 2023). Cette méthode favorise l'émergence de nouvelles compréhensions à partir des récits et des interactions avec les participantes. Ainsi, 13 entretiens individuels et 2 entretiens de groupes ont été réalisés auprès de militantes issues de secteurs variés, tels que les milieux associatifs, académiques, publics et privés. Les participantes ont eu la liberté d'aborder les thématiques de leur choix, en lien avec leurs engagements militants. Cette approche révèle que les motivations des femmes s'ancrent dans leurs expériences personnelles, qu'elles soient positives ou marquées par des injustices. Ces vécus nourrissent leur détermination à agir, souvent en réaction aux discours dominants. Souvent actives dans des groupes non mixtes, elles élaborent des solutions proches des communautés. Les militantes interrogées revendiquent une justice socio-environnementale, spatiale et distributive, en tissant des liens entre les problématiques écologiques et des enjeux sociaux comme le logement ou la mobilité. En outre, elles

naviguent entre des engagements individuels et collectifs dans des environnements non hiérarchiques, développant des subjectivités autonomes (Holyoak, 2015). Par ces formes d'action, elles réinventent la politique tout en valorisant la capacitation, un processus au cours duquel elles se forment et forment les autres, consolidant ainsi leur pouvoir d'agir.

Pour comprendre l'orientation des plaidoyers politiques des groupes de militantes, une analyse de contenu thématique a été menée sur les lettres ouvertes et mémoires publiés entre 2013 et 2023. Cette analyse s'appuie sur la méthode I-DÉ-A-L-E proposée par Drolet et al. (2019), qui regroupe cinq modes de raisonnements et des sous-arguments. Ce modèle a permis de construire une grille de mots clés, ensuite de structurer et de catégoriser les éléments textuels, révélant quatre thèmes principaux. Premièrement, l'argumentation inclut un appel à la responsabilité éthique qui introduit notamment la responsabilité intergénérationnelle ciblant particulièrement les institutions privées et publiques. Nous y observons une utilisation marquée du *pathos* (recours aux émotions) et de l'appel à un sentiment humanitaire pour visibiliser la détresse sociale face aux préoccupations écologiques. Ensuite, les groupes mettent en avant les conséquences des problèmes écologiques pour souligner l'urgence de leurs revendications. En démontrant ces pertes, l'organisme tente de capter l'attention de son auditoire en alignant l'argumentation sur les valeurs que le gouvernement défend, telles que l'image politique et les considérations économiques. Troisièmement, elles critiquent les structures de pouvoir et dénoncent l'inaction gouvernementale, tout en sollicitant une éthique de la sollicitude de la part des autorités. Enfin, elles valorisent la participation individuelle comme leviers de changement, insistant sur le rôle de chaque individu dans la résolution

des enjeux écologiques. L'écoféminisme, en tant que mouvement social et politique, se distingue par une éthique centrée sur le *care*. Les militantes dénoncent également la « scientisation » excessive des enjeux écologiques, qui tend à marginaliser les savoirs locaux (Bäckstrand, 2004). Pour y répondre, elles privilégient des actions collectives profondément enracinées dans leurs réalités.

Cette thèse apporte une contribution significative aux études sur l'écoféminisme au Québec en adoptant une perspective à la fois pragmatique et communicationnelle, qui met l'accent sur les pratiques militantes et la construction des argumentations politiques. Elle enrichit également la sociologie des mouvements sociaux en intégrant une perspective genrée, permettant de mieux comprendre les dynamiques propres aux engagements féminins dans le contexte écologique. Cependant, plusieurs questions demeurent en suspens. Par exemple, l'impact des pratiques militantes sur la mobilisation écologiste et les débats politiques. Une analyse des stratégies de cadrage des groupes pourrait fournir des éclairages précieux à ce sujet. Par ailleurs, la question de la représentation politique reste un défi majeur, en particulier en ce qui concerne l'inclusion des groupes sociaux minorisés et racisés dans le mouvement. Une réflexion critique sur l'homogénéité du mouvement féministe au Québec permettrait d'aborder les obstacles à une représentation plus substantielle de ces groupes (Pitkin, 1967).

Abstract

This thesis examines the political participation of women in ecological movement in Quebec through the lens of political ecofeminism. Its primary objective is to deepen our understanding of ecofeminism as both a social and political movement. The study aims to document ecofeminist trajectories and practices in Quebec by analyzing the experiences of women activists and their political arguments, notably through open letters and briefs written to influence policymakers.

To analyze the activists' lived experiences, a qualitative methodology was adopted, based on an approach centered on empathetic listening and flexibility (Luckerhoff et al., 2023). This method encourages the emergence of new understandings through participants' narratives and interactions. 16 individual interviews and 2 group interviews were conducted with activists from diverse sectors, including the associative, academic, public, and private spheres. Participants were free to discuss the themes of their choice, aligned with their activist commitments. This approach reveals that women's motivations are deeply rooted in their personal experiences, whether positive or marked by injustices. These lived experiences fuel their determination to act, often in opposition to dominant discourses. Frequently active in non-mixed groups, they develop solutions closely tied to community needs. The activists interviewed advocate for socio-environmental, spatial, and distributive justice by linking ecological issues to social concerns, such as housing and mobility. Moreover, they navigate between individual and collective commitments in non-hierarchical environments, developing autonomous subjectivities (Holyoak, 2015).

Through these forms of action, they reinvent politics while emphasizing empowerment, a process in which they build their capacities and help others do the same, thereby consolidating their ability to act. To understand the direction of political advocacy by activist groups, a thematic content analysis was conducted on open letters and briefs published between 2013 and 2023. This analysis uses the I-DÉ-A-L-E method proposed by Drolet et al. (2019), which organizes arguments into five families. This model was used to construct a keyword framework, which then guided the structuring and categorization of textual elements, revealing 4 main themes. First, the argumentation includes an appeal to ethical responsibility, highlighting intergenerational accountability and specifically targeting public and private institutions. A significant use of *pathos* (emotional appeal) is observed, invoking humanitarian sentiments to shed light on social distress in the face of ecological concerns. Second, the groups emphasize the consequences of ecological problems to underline the urgency of their demands. By demonstrating these losses, the organizations seek to capture their audience's attention, aligning their arguments with values defended by the government, such as political image and economic considerations. Third, they criticize power structures and denounce governmental inaction while calling for an ethics of care from authorities. Finally, they highlight individual participation as a driver of change, insisting on the role each person can play in addressing ecological and social challenges. In summary, these advocacy efforts reflect a desire to redefine the priorities of ecological policies by incorporating a gender perspective to highlight the differentiated impacts on women and to promote ideals of equality and socio-environmental justice. Political ecofeminism is characterized by an ethics of care,

particularly toward the most vulnerable populations. The activists also denounce the excessive "scientization" of ecological issues, which tends to marginalize local knowledge (Bäckstrand, 2004). In response, they favor collective actions deeply rooted in their realities.

This thesis makes a significant contribution to studies on ecofeminism in Quebec by adopting a pragmatic and communication-focused perspective, emphasizing activist practices and the construction of political argumentation. It also enriches the sociology of social movements by integrating a gendered analysis, enabling an understanding of the dynamics of women's engagement in the ecological context. However, several questions remain unanswered. For instance, what is the actual impact of activist practices on ecological mobilization and political debates? Analyzing the framing strategies used by these groups could provide valuable insights. Additionally, the issue of political representation remains a major challenge, particularly regarding the inclusion of racialized and marginalized social groups within the movement. A critical reflection on the homogeneity of the feminist movement in Quebec could help address the barriers to a more substantive representation of these groups (Pitkin, 1967).

Introduction

Cette thèse examine l'engagement politique des femmes au sein du mouvement écologiste au Québec, en mettant un accent particulier sur leurs pratiques militantes. Elle vise à mettre en lumière non seulement leurs expériences d'engagement, mais également les argumentations politiques qu'elles élaborent pour influencer les décideur·euse·s. L'intégration des femmes dans les luttes écologistes s'inscrit dans un cadre historique où les enjeux écologiques ont progressivement pris une place centrale dans les débats politiques mondiaux. Ce tournant s'est notamment amorcé en 1972, lorsque les dirigeants internationaux ont commencé à se réunir pour débattre et proposer des solutions aux crises écologiques. Le contexte global dans lequel cet engagement s'inscrit sera présenté ci-dessous.

L'écologie, un débat de société

Le mot «écologie» trouve son origine dans le grec ancien, où *oikos* signifie «demeure» et *logos*, «science». Il a été défini pour la première fois en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel comme une discipline analysant les interactions entre les organismes et leur milieu, en tenant compte de toutes les conditions environnementales (Blandin et al., 2021²). Autrement dit, elle est «la science globale des relations des

² Définition tirée du dictionnaire de l'*Encyclopædia Universalis*, Blandin, P.; Couvet, D.; Lamotte, M.; Sacchi, C., F. Écologie. *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 juillet 2021. URL: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ecologie/>

organismes avec leur monde extérieur environnant, dans lequel nous incluons au sens large toutes les conditions d'existences ». Ce concept a pris de l'importance à partir des années 1930, avec la montée des préoccupations globales concernant l'état de la planète. L'historien américain Worster (1992) appelle cette période *l'âge écologique*. Il associe cette ère à des événements marquants, tels que le premier test atomique, le 16 juillet 1945 au Nouveau-Mexique, ainsi que les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki au Japon. D'autres conflits, comme la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et la guerre du Vietnam (1954-1975), ont aussi joué un rôle (Matagne, 2003). Ces événements ont marqué le début des menaces écologiques mondiales, où les dégâts nucléaires et les conflits militaro-économiques sont devenus une source durable de préoccupation pour l'environnement et la santé publique (Matagne, 2003).

Les deux guerres mondiales signalent la première grande catastrophe écologique, exacerbée par l'augmentation des catastrophes naturelles et environnementales, notamment à cause des déchets nucléaires et des munitions en circulation (Le Huff Post/AFP, 2016³). Par ailleurs, dans son ouvrage intitulé *The Population Bomb* (1968), le Dr Paul R. Ehrlich, mit en lumière une problématique majeure : l'explosion démographique qui dépasse les capacités de productions alimentaires, entraînant une surconsommation, une surproduction et une exploitation intensive des ressources naturelles, au risque de leur épuisement. Cette pression est intensifiée par la dépendance de l'humanité aux énergies fossiles, principales responsables des émissions de gaz à effet

³ Le Huff Post / AFP, 2016. Des munitions de la Première Guerre mondiale polluent toujours les sols français. Le Huff Post / AFP, 05 octobre. En ligne : https://www.huffingtonpost.fr/2012/11/09/des-munitions-de-la-premiere-guerre-mondiale-polluent-toujours-les-sols-francais_n_2102163.html

de serre (Waridel, 2019). Ces deux crises ont suscité une prise de conscience mondiale, conduisant à l'adoption de 47 conventions internationales en faveur de la protection de l'environnement. Ces conventions ont été signées par plus de 100 pays⁴. L'écologie devient alors une catégorie d'action politique à l'échelle internationale, que nous désignerons ici sous le terme *écologisme*. La notion d'écologisme, un concept encore difficile à saisir d'après Flipo (2017), est née d'une prise de conscience croissante des impacts environnementaux de l'industrialisation et des activités humaines à partir des années 1960. Selon lui, il pourrait se définir en ce sens, comme une idéologie politique, ou une prise de conscience politique de la question de l'écologie (Flipo, 2017). Avant cette perspective plus récente, Gagnon (1991) décrivait l'écologisme comme une approche « qui s'inspire de l'écologie et qui permet de structurer un ensemble de revendications politiques » (p. 97). Aussi, l'écologisme peut être compris sous le concept *d'écologie politique*, un champ de connaissances en effervescence, populaire dans la recherche en sciences sociales. Par exemple, Günther Anders et Hannah Arendt (1978) avaient introduit une définition fondamentale en suggérant qu'il s'agit d'un courant « qui prend en compte les enjeux écologiques dans l'action politique » (p.1). Pour les auteur·trice·s, « l'écologie devient politique lorsque la défense d'une culture du quotidien converge avec la question de la survie de l'espèce humaine et la prise en compte des modalités concrètes de réalisation de la démocratie » (p. 1). En outre, dans leur ouvrage *Land Degradation and Society*, Piers Blaikie et Harold Brookfield (2015) soutiennent que les problèmes écologiques ne peuvent être pleinement compris sans tenir compte des facteurs présents à

⁴ 60 réalisations de l'ONU qui ont changé le monde à lire [ici](#)

différents niveaux d’analyse, qu’ils soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux (Blaikie et Brookfield, 2015). Ils soulignent que ces derniers ne peuvent qu’être résolus par des interventions purement techniques, car ils sont intrinsèquement liés à des dimensions sociales et politiques (Anders et Arendt, 1978). De plus, la perception de ces problèmes peut différer : ce qui représente une dégradation pour certaines personnes peut constituer une opportunité de profits pour d’autres (Poirier et Savard, 2015). L’écologisme s’est ainsi affirmé à travers la mise en place d’un système d’interventions par les agences onusiennes où des débats politiques internationaux sont organisés afin de concilier ces visions divergentes. Nous citons notamment les *Sommets de la Terre* et les conférences des Nations Unies sur les changements climatiques, rassemblant chaque année les dirigeants mondiaux pour discuter de l’avenir de la planète (Matagne, 2003).

Le tout premier Sommet de la Terre s’est tenu à Stockholm en 1972 sous le thème « Planète Terre » (Meakin, 1992). Le premier principe de la déclaration adoptée lors de ce sommet affirmait le droit de chacun à vivre dans un environnement sain, garant de dignité et de bien-être. Ce sommet a notamment abouti à la création du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), et a ouvert les premières discussions sur la gestion des ressources en eau et le recours aux énergies renouvelables (Jackson, 2021). Cependant, soulignons que, malgré ces progrès, ce n’est qu’en 1992 que la question du genre et de l’égalité dans la participation aux débats environnementaux a été officiellement intégrée (Nations Unies, 2004).

Exclusion des femmes dans les débats : analyse des espaces de pouvoir

Comme mentionné précédemment, la place des femmes dans les débats écologiques a longtemps été marginalisée. Cette exclusion s'explique aussi bien dans les espaces institutionnalisés que dans les milieux informels, ainsi que dans la littérature scientifique. Nous abordons ces trois aspects ci-dessous :

La sous-représentation des femmes dans les espaces institutionnalisés

Dans un premier temps, si l'on observe les espaces plus institutionnalisés, les débats sur l'écologie, les changements climatiques et l'environnement n'ont intégré la question du genre qu'à partir de 1992, soit 20 ans après le premier Sommet de la Terre à Stockholm. Depuis cette année-là, les Nations Unies ont formellement reconnu l'importance du leadership féminin et de sa contribution aux questions économiques, sociales et politiques connexes⁵. Durant cette même période, l'Agenda 21, qui trace la voie vers un développement durable à l'échelle mondiale, a également été adopté (Plamondon Edmond, 2012). Ce texte propose plusieurs recommandations concernant les changements climatiques, et mentionne pour la première fois l'importance du rôle des femmes. Parmi ces recommandations se trouvent des mesures pour promouvoir une participation accrue des femmes dans un développement durable et équitable (Nations Unies, 2004,

⁵ Nations Unies, 2012. Renouveler l'engagement politique. Dans l'Avenir que nous voulons, Rio de Janeiro, Brésil, 20-22 juin 2012, résultats de la conférence, chap. II, p.6, paragr. 31. En ligne : https://gpthome69.files.wordpress.com/2020/06/rio20_declaration-finale_onu_2012.pdf

chapitre 24, paragraphe 1-12⁶).

Les objectifs principaux incluent notamment :

« 1) l’application de stratégies prospectives d’action pour la participation des femmes à la gestion des écosystèmes nationaux et à la lutte contre la dégradation de l’environnement ; 2) l’accroissement du nombre de femmes occupant des postes de décision ainsi que le nombre de planificatrices, de conseillères techniques, de responsables de la gestion et d’agents de vulgarisation en matière d’environnement et de développement ; 3) l’élaboration et publication d’une stratégie relative aux changements nécessaires pour éliminer les obstacles d’ordre constitutionnel, juridique, administratif, culturel, social et économique, ainsi que les comportements qui s’opposent à la participation complète des femmes au développement durable et à la vie publique » (*Ibid*).

Au fil des années, ces engagements ont continué à évoluer et à se renforcer. Le Sommet de Johannesburg en 2002 a en effet réaffirmé ces objectifs, soulignant encore davantage l’importance de la participation des femmes dans les processus de développement durable (Nations Unies, 2002⁷). Dix ans plus tard, lors du 5^e Sommet de la Terre, également connu sous le nom de Rio+20, le texte intitulé « L’avenir que nous voulons » a été adopté. Ce texte réaffirme l’importance de l’égalité des chances et des droits des femmes et des filles. Il reconnaît que « l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes sont des éléments essentiels du développement durable et de notre avenir commun » (Nations Unies, 2012, chap. II, p. 6, paragr. 31⁸). Il appelle également à garantir aux femmes les mêmes droits, accès et opportunités de participation et de prise de décision dans les sphères

⁶ Nations Unies, 2004. « Renforcement du rôle des organisations non-gouvernementales : partenaires pour un développement durable », Agenda 21, Action 21 : Chapitre 27. En ligne : <https://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action27.htm>

⁷ Nations Unies, 2002. Éradication de la pauvreté. Dans Rapport du Sommet mondial pour le développement durable Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002, chap. II, p. 10, paragr. d. En ligne : <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/CONF.199/20>

⁸ *Ibid*

économiques, sociales et politiques que les hommes (Nations Unies, 2012). Cependant, la mise en œuvre de ces plans d'action reste sujette à débats, notamment en ce qui concerne la proportion de femmes et de membres de la société civile dans les délégations aux événements internationaux, ainsi que le poids réel accordé à leur voix dans les prises de décisions politiques sur les questions écologiques. Par exemple, lors des Conférences des Parties (COP) sur les changements climatiques, qui se tiennent annuellement depuis 1995, l'ONU s'est fixée en 2013, l'objectif que plus de la moitié des organes de décision aient une représentation féminine dépassant 38 % dans le but de promouvoir la parité dans les négociations (UNFCCC, 2018⁹). Une illustration concrète de cette disparité a été observée au sein de la délégation canadienne lors de la 24^e COP en 2018, où seuls 44 % des membres étaient des femmes, contre 56 % d'hommes (Carbon Brief, 2018¹⁰). Cette disparité dans la représentation illustre de manière pertinente l'analyse de Joan Landes (1988), mettant en avant que le genre demeure un élément clé d'exclusion. Selon cette chercheuse, la mutation structurelle de l'espace public s'est déroulée sans une analyse approfondie de l'interaction essentielle entre l'espace public, les femmes et le mouvement féministe (Landes, 1988). En d'autres termes, malgré les changements sociaux, les rôles et les perspectives des femmes n'ont pas été pleinement intégrés dans la restructuration

⁹ *The United Nations Framework Convention on Climate Change*, 2018. Encourager la parité hommes-femmes à la COP 24 - #ActOnTheGAP. *United Nations Climate Change*, 3 décembre. En ligne : <https://unfccc.int/fr/news/encourager-la-parite-hommes-femmes-a-la-cop-24-actonthegap>

¹⁰ Carbon Grief est un site web basé au Royaume-Uni qui couvre les dernières évolutions en matière de science du climat, de politique climatique et de politique énergétique. Il se distingue par la publication d'articles clairs et basés sur des données, visant à améliorer la compréhension du changement climatique, tant du point de vue scientifique que des réponses politiques. Le site propose une large gamme de contenus, incluant des explications, des interviews, des analyses, des vérifications des faits, ainsi que des newsletters très populaires. Chaque année, ils publient un rapport sur les délégations par pays participant aux Conférences de Parties. Pour consulter la démographie des délégations de 2018, [ici](#).

de ces sphères de pouvoir et de décision. Somme toute, il semblerait que le conflit persistant entre les sphères publique et privée, renforçant la division sexuée du travail, pénalise ainsi les femmes, comme souligné par l'autrice Simone de Beauvoir (1949) de nombreuses années plus tôt.

La faible présence des femmes dans les milieux professionnels

Tout d'abord, l'étude menée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) indique ainsi un manque de représentation des femmes dans les instances, surtout pour celles qui sont marginalisées, en raison de leur position sociale ou économique. En retour, cette sous-représentation restreint leur implication dans les prises de décisions, les plaçant systématiquement en situation de désavantage lors des perturbations économiques (Couturier et Posca, 2021). Cette exclusion les prive de la possibilité de proposer des solutions appropriées aux problèmes qui les concernent directement. Néanmoins, selon le baromètre de l'action climatique de 2023¹¹ réalisé par le Groupe de recherche sur la communication marketing climatique de l'Université Laval, une distinction notable est observée : 92 % des femmes estiment qu'elles participent à la lutte contre les changements climatiques, tandis que ce pourcentage est de 86 % chez les hommes. En outre, 90 % des femmes estiment que des mesures doivent être prises rapidement, tandis que 77 % des hommes partagent ce point de vue (Lehmann, 2022, *Le*

¹¹ Basé à l'Université Laval, le groupe réunit des chercheuses, des professionnelles et des professionnels de recherche de multiples disciplines en sciences humaines et sociales. L'objectif du groupe de recherche est de faire avancer les connaissances scientifiques dans le domaine de la communication marketing autour de l'action climatique. Pour consulter le rapport [ici](#).

Devoir). Cette disparité s'expliquerait par les rôles sociaux et les expériences différencierées face aux enjeux sociétaux. Les femmes, souvent en première ligne des responsabilités familiales et communautaires, développeraient une sensibilité particulière aux répercussions des crises sociales et environnementales selon Detraz (2014). Leur perception accrue de l'urgence reflète une prise de conscience profonde des impacts de l'inaction (Detraz, 2014). En second lieu, l'étude exploratoire menée par EnviroCompétences (2021) sur la transition verte, les changements climatiques et leurs impacts sur l'emploi révèle un déséquilibre persistant entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'environnement : en 2021, seuls 37 % des professionnels dans ce domaine étaient des femmes, comparativement à 47,5 % dans l'ensemble des secteurs (EnviroCompétences, 2021). Bien que le secteur environnemental soit particulièrement diversifié, la progression des femmes vers des postes décisionnels, techniques ou liés aux métiers physiques demeure lente. Cette marginalisation se manifeste par une division genrée du travail et une culture masculiniste persistante au sein des organisations environnementales mixtes, limitant la pleine représentation des femmes dans des rôles stratégiques et techniques (Lakshmidevi, et Geetha, 2023). Par exemple, les femmes font face à des stéréotypes genrés qui les décrivent comme « trop émotives » ou « pas assez autoritaires », entravant leur progression dans des rôles de direction selon Brescoll (2016). Ces stéréotypes émotionnels créeraient des obstacles structurels, car les femmes sont souvent perçues comme devant concilier des attentes contradictoires entre chaleur et autorité (Brescoll, 2016). Par ailleurs, les normes sociales et les biais implicites continuent de favoriser les hommes dans les positions de leadership, réduisant ainsi les opportunités

pour les femmes d'accéder à des postes décisionnels (Thelma et Ngulube, 2024). À cela s'ajoutent des environnements de travail souvent inadaptés et l'absence de mesures incitatives suffisantes pour attirer, soutenir et retenir les femmes dans ce domaine (EnviroCompétences, 2021).

De surcroît, nous pourrions avancer qu'il manquerait encore une sensibilisation suffisante au sein des organisations environnementales quant aux mesures nécessaires pour promouvoir un meilleur accès des femmes aux emplois de gestion, et aux postes décisionnels. Comme le suggère Sarah Rutherford (2001), la conciliation travail-vie privée serait alors centrale pour favoriser leur insertion dans différentes activités associatives et leur permettre d'accéder à des postes décisionnels.

La faible représentation des femmes mentionnée dans les écrits scientifiques

Lorsque l'on examine la littérature sur la sous-représentation des femmes, la question de leur rôle d'agents du changement dans la lutte écologique à tous les niveaux hiérarchiques n'est pas nouvelle (Terry, 2009), et demeure un enjeu important dans la recherche. Par exemple, les travaux de Susan Buckingham (2017) montrent, à travers des études de cas, que le militantisme écologique est marqué par des dynamiques de genre, tout comme les processus à l'origine des problèmes contre lesquels les militantes protestent. En effet, dans son article *Gender and Climate Change Politics*, l'autrice analyse comment le *Women's Manifesto on Climate Change*, rédigé par deux mouvements sociaux féministes¹² du Royaume-Uni, a servi de base à une réflexion critique sur la politique de genre dans le mouvement écologique au Royaume-Uni. Elle y explore plusieurs dimensions, telles que l'influence de ce manifeste sur l'élaboration des politiques environnementales, la domination masculine dans les processus de prise de décisions sur les changements climatiques, et la culture de la masculinité au sein des organisations environnementales non gouvernementales (ONG). En outre, Rakibe Kulcur (2012) a également fourni des éclaircissements sur cette question. Dans sa thèse sur l'injustice environnementale, elle démontre que les ONG, au Royaume-Uni et en Turquie, sont fréquemment dirigées par des hommes et accordent peu d'attention aux questions de justice sociale et d'égalité dans leurs approches stratégiques. Deux raisons peuvent expliquer ce rapport de pouvoir au sein de ces organisations : la structure et la culture

¹² Les deux mouvements sont *Women's Environmental Network (WEN)* et *National Federation of Women's Institutes (NFWI)*

organisationnelles. En ce qui concerne la structure organisationnelle, les études menées par Joan Acker (1990) sur la théorie du genre dans les organisations de travail, principalement dans les pays occidentaux tels que le Canada révèlent que les postes de pouvoir demeurent majoritairement occupés par des hommes, malgré une augmentation significative de la participation des femmes, à partir des années 1970. La chercheuse souligne que le rapport de genre, souvent étudié dans différents domaines de la vie en société (famille, politique, etc.), s'applique aussi à la structure organisationnelle. Selon Karen Ramsay et Martin Parker (1991), les organisations sont façonnées par des normes masculines qui favorisent encore l'accès des hommes aux postes de pouvoir, tandis que les femmes sont souvent reléguées à des rôles subalternes ou marginalisées au sein de ces mêmes structures. De plus, les normes organisationnelles persistent à renforcer ces dynamiques, et les tentatives visant à les modifier échouent souvent à réduire les inégalités ou à rendre les organisations véritablement plus inclusives (Goetz, 1992). Ce contexte pourrait s'expliquer en partie par la culture organisationnelle, qui semblerait jouer un rôle central dans la perpétuation de ces inégalités. En effet, en privilégiant implicitement des valeurs et des caractéristiques associées aux groupes dominants, elle limite l'accès aux opportunités pour les autres groupes sociaux, dont les femmes. Par conséquent, même lorsque des réformes sont mises en œuvre, celles-ci peinent à transformer en profondeur les structures de pouvoir en place. D'après Mats Alvesson (1987), la culture organisationnelle, englobant des concepts tels que l'inclusion, la diversité ou l'égalité, peut-être définie comme un ensemble de valeurs et de références partagées, développées au fil du temps, en réponse aux défis auxquels l'organisation fait face. Toutefois, il est

souligné par l'auteur que cette culture ne profite pas équitablement à tous les individus. Bien qu'elle soit présentée comme un consensus collectif, elle aurait tendance à renforcer les positions des membres qui détiennent le pouvoir, leur offrant ainsi la possibilité de maintenir le contrôle sur les ressources et les décisions stratégiques (Alvesson, 2002). Cette centralisation du pouvoir n'est pas sans conséquence. En effet, ces inégalités peuvent aussi impacter les choix d'activités, la conception des campagnes de mobilisation, l'élaboration des politiques environnementales, ainsi que les discours politiques (Acker, 1990), comme nous l'examinons ci-après.

Discours écologiques : perspectives dominantes et voix exclues

Comme expliqué plus haut, cette division genrée au sein des organisations environnementales s'étend également à la construction et à la pratique des discours écologiques mobilisés dans les campagnes. Tout d'abord, nous rappelons que la manière dont ces discours sont formulés et diffusés a considérablement évolué au cours des 25 dernières années. Les événements majeurs des décennies précédentes, tels que les catastrophes naturelles et nucléaires survenues à partir des années 1970, ont été déterminants dans la diffusion des discours écologiques. À ce sujet, Valérie Bonnet et Albane Geslin (2019) soulignent que « les crises environnementales jouent un rôle primordial dans le déplacement de l'écologie de la sphère scientifique et technique vers le champ du politique » (p. 11). De même, les grands sommets internationaux et conférences, évoqués plus haut, ont contribué à renforcer cet ancrage politique.

Depuis ce changement, une diversité d'enjeux, tels que le réchauffement climatique, la

santé publique, l'avenir de l'industrie fossile ou la transition énergétique, est apparue, ainsi qu'une pluralité de voix porteuses de ces discours. Parmi ces acteur·trice·s, figurent des institutions nationales et internationales, des syndicats, des partis politiques, des associations, des journalistes, des militant·e·s, ainsi que des artistes (Bonnet et Geslin, 2019). Le mouvement écologique a évolué pour s'adapter à diverses plateformes, allant des manifestes politiques aux messages sur les réseaux sociaux, en passant par des éditoriaux dans les journaux, des affiches de mobilisations, des conférences et des ateliers de formation.

Exemple 1 :

PROGRAMMATION DES DIALOGUES POUR LE CLIMAT - ÉDITION 4					
HORAIRES DES ÉVÉNEMENTS					
SEMAINE 1	lundi 11 novembre	mardi 12 novembre	mercredi 13 novembre	jeudi 14 novembre	vendredi 15 novembre
Thèmes de la CdP-29	Ouverture	Sommet des dirigeant·e·s	Sommet des dirigeant·e·s	Finance, investissement et commerce	Énergie, paix, secours et redressement
Débrefrage	12h-13h: Écoblanchiment: état de la législation (au Canada et à l'international)	12h-13h: Optimisation des actions d'atténuation face aux changements climatiques	8h30-9h30 (Est) / 16h30-17h30 Bakou: Séance de débrefrage	12h-13h: Les enjeux énergétiques du Québec	8h30-9h30 (Est) / 16h30-17h30 Bakou: Séance de débrefrage
Petit RDV climatique	17h30-19h: Nouveaux objectifs communs et quantifiés		15h-16h30: Coopération et conflits: la géopolitique des changements climatiques	En entreprise: comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique?	12h-13h: Justice, équité et droits humains dans un contexte de changements climatiques
Panel intersectoriel			15h-16h30: Finance climatique : la position du Canada, ses lacunes et sa contribution financière pour le Sud Global		15h-16h30: La gouvernance énergétique: redéfinition des puissances de demain

Dialogues pour le climat
1,013 followers
1w • Edited •

Dévoilement de la programmation de la 4e édition!

L'équipe des Dialogues pour le climat est fière de vous présenter sa programmation 2024, qui comprend 25 événements gratuits, en plus d'une formation pré-CdP le 1er novembre !

Préparez-vous pour des dizaines de rencontres intersectorielles virtuelles, du 11 au 25 novembre prochain !

Les #DialoguesClimat2024, c'est un espace inclusif et intergénérationnel pour plus d'ambition climatique, qui, durant les deux semaines de la #CdP29, vous propose une programmation pour mieux ...more

Show translation

52 3 comments · 19 reposts

Like Comment Repost Send

Figure 1 : Dialogues pour le climat (2024). Discours écologique sous forme de formation

Exemple 2 :



Figure 2 : Mères au front (2024). Discours écologique sous forme de publication Facebook : les injustices environnementales au Rouyn-Noranda

Exemple 3 :

The screenshot shows a news article from *La Presse*. At the top, there's a red logo for *LA PRESSE*, the date 'La Presse, mercredi 30 octobre 2024', the location 'Montréal 18°C', and a weather icon. Below the header is a navigation bar with categories like ACTUALITÉS, INTERNATIONAL, DIALOGUE, CONTEXTE, AFFAIRES, SPORTS, AUTO, ARTS, CINÉMA, SOCIÉTÉ, GOURMANDISE, CHRONIQUES, OPINIONS, COURRIER DES LECTEURS, and TÉMOIGNAGES. A green 'OPINIONS' button is highlighted. The main headline reads 'Bâtissons autrement et innovons collectivement !'. Below it is a black and white photograph of a flooded tunnel. A caption below the photo states: 'PHOTO CHARLES WILLIAM PELLETIER, ARCHIVES LA PRESSE Tunnel inondé à Montréal en juillet 2022'. The article text discusses the risks of climate change for buildings and public infrastructure in Quebec and Canada, mentioning rising costs and the burden on citizens. At the bottom, there are author bios for ÉRIC BOSCO and ANNIE LEVASSEUR.

Figure 3 : Bosco et Levasseur (2023). Discours écologique sous forme de lettre ouverte publiée dans *La Presse*

La question des discours écologiques divise les approches et les visions quant aux solutions à privilégier face aux défis climatiques. Plusieurs perspectives s'opposent, oscillant entre des visions globales, technologiques, et des approches locales

participatives. La littérature propose de distinguer ces discours en deux grandes catégories qui dominent aujourd’hui l'espace public : le discours technocentré et le discours écocentriste ou localiste. Suivant les travaux de Neil Adger et al., (2001), bien que les discours technocentré et écocentriste soient présents dans les débats, le discours technocentré l'emporte largement. Ce discours, principalement soutenu par des acteurs·trice·s globaux, influence largement la gestion des grandes questions écologiques, reléguant souvent les perspectives locales et écocentristes au second plan. Malgré leur pertinence au niveau communautaire, ces voix locales rencontrent des difficultés pour exercer une influence significative sur les décisions prises au sein des instances de pouvoir globales, qui privilégient les solutions technologiques et centralisées, selon ces chercheur·euse·s.

René Audet (2016) met en lumière le discours technocentré, largement soutenu par les scientifiques, les universitaires, l’État, les industriels et les organisations internationales, qui préconise des politiques publiques centrées sur l’investissement dans les technologies et les énergies propres. Celui-ci se focalise sur des thèmes tels que les infrastructures technologiques, l’économie bas carbone et la transition énergétique, avec des bénéfices socio-environnementaux souvent limités à la transformation des marchés de l’énergie et des technologies (Audet, 2016). D’autre part, le discours écocentriste et localiste, porté par des communautés locales, privilégie une approche plus participative en se concentrant notamment sur la transformation des villes par le changement progressif des valeurs et la prise de décisions collectives. Il aborde des enjeux comme la résilience et l’adaptation aux changements climatiques, avec des initiatives communautaires qui produisent des

bénéfices principalement au niveau local et territorial (Audet, 2016). Il est important de souligner que ces discours technocentrés axés sur la technologie ont peut-être contribué à étouffer les voix des femmes qui s'efforcent de mettre de l'avant d'autres enjeux sur la scène environnementale (Gournay, 2019).

Devant cette problématique, les regroupements de la société civile et les mouvements féministes s'engagent activement à remettre en question les discours prédominants (Bonnet et Geslin, 2019). Geraldine Terry (2009) déplore que, trop souvent, ces questions soient ignorées, révélant ainsi une sous-estimation des enjeux sociaux et une méconnaissance des effets différents des catastrophes écologiques sur les femmes. Elle critique notamment les politiques énergétiques, largement axées sur des solutions techniques et économiques, qui tendent à ignorer les besoins spécifiques des femmes. En l'absence d'une telle considération, ces approches risquent de perpétuer la marginalisation de ces dernières. Par exemple, un système de quotas individuels d'émissions de carbone pourrait désavantager les femmes, qui consomment souvent plus d'énergie pour des tâches domestiques essentielles, comme la cuisine ou le lavage, ce qui entraînerait un fardeau disproportionné. De plus, quand le genre est abordé dans ces discours, c'est souvent par le prisme de la vulnérabilité féminine, ce qui tend à figer les femmes dans un rôle de victimes face aux changements climatiques. La chercheuse remet en question cette vision réductrice, qui néglige souvent les capacités d'action et les stratégies adaptatives qu'elles peuvent mobiliser.

En effet, bien qu'elles soient exposées aux effets des changements climatiques, en

raison de leurs responsabilités domestiques, les présenter uniquement sous l'angle de la vulnérabilité masquerait leur résilience et leurs compétences d'adaptation (Terry, 2009). En plus de cette représentation réductrice, ces discours ne reconnaissent pas intégralement les femmes en tant qu'agentes capables de participer à l'élaboration de solutions (Terry, 2009). Or, elles détiennent des savoirs écologiques, sociaux et politiques locaux essentiels pour élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique qui sont à la fois efficaces, rentables et durables (Figueiredo et Perkins, 2011). En outre, Fatma Denton (2002) insiste sur la nécessité d'intégrer à la fois les enjeux écologiques et de développement, tout en prenant en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, notamment ceux des femmes.

La participation des femmes fait émerger de nouveaux discours mettant en avant les dimensions sociales de la lutte contre les dégradations écologiques, en abordant notamment des enjeux cruciaux tels que la santé et la justice sociale (Mayer et Lamoureux, 2016). Par ailleurs, ce mouvement s'impose progressivement dans les espaces de concertation politique, affirmant son rôle non seulement comme force de contestation, mais également comme un acteur clé dans la participation citoyenne et l'évolution des discours contemporains (Vaillancourt et Gendron, 2003). Ces nouvelles réflexions se traduisent par une diversité d'actions, que nous explorons plus en détail ci-après.

Émergence des résistances féministes dans les luttes écologistes mondiales

L'Agenda 21 (Nations Unies, 2005) reconnaît le rôle essentiel joué par les ONG, les membres de la société civile et les groupes de pression dans la promotion de la démocratie

participative. Ces entités contribuent à la mobilisation des actions, à l'élaboration de politiques plus inclusives et équitables, ainsi qu'au processus décisionnel à différents niveaux. Ces groupes subalternes, qui forment ce qu'on appelle les nouveaux mouvements sociaux (NMS), représentent aujourd'hui un espace où se développe un répertoire d'actions collectives décentralisées. Ils émergent en réponse à l'incapacité des revendications à pénétrer les espaces publics institutionnalisés, comme les ministères ou les parlements (Neveu, 2019). Les NMS écologistes, en particulier, ont créé une rupture avec la sphère publique traditionnelle, favorisant ainsi une participation politique plus large et ouvrant la voie à des débats pluriels sur les enjeux écologiques (Vaillancourt, 2004b). Les femmes, elles aussi, ont constitué des mouvements de résistance prenant une part active aux luttes écologistes connus sous le terme « écoféminisme ». En ce sens, à partir des années 1970, divers mouvements féminins ont vu le jour à travers le monde, s'organisant en fonction de contextes politiques, sociaux et environnementaux très divers. Parmi ces mouvements, il convient de citer quelques exemples internationaux :

En Inde, le mouvement Chipko, fondé sur les principes de non-violence, s'oppose à l'exploitation forestière en défendant la préservation des terres agricoles. Les femmes de ce mouvement s'opposent à l'abatage par les bûcherons en les enlaçant symboliquement (Gournay, 2019).

Au Kenya, le Mouvement de la Ceinture Verte, fondé par Wangari Maathai, incite les habitant·e·s à planter des arbres et éduque les jeunes filles aux questions environnementales et aux droits humains (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017).

En France, le réseau international *Women Engage for a Common Future* (WECF),

établi en 1994, s'engage dans la lutte contre les énergies fossiles et intervient dans des domaines tels que la santé, l'assainissement et l'alimentation (WEKF, 2024¹³).

Aux États-Unis, le mouvement pour la justice environnementale, qui a émergé dans les années 1990, milite contre la pollution affectant de manière disproportionnée les communautés minorisées et racisées (Larrère, 2017).

En Afrique du Sud, le mouvement de résistance communautaire *South Africa's Wild Coast*, initié par l'activiste et féministe Nonhle Mbuthuma (Yale E360, 2024¹⁴), s'est battu contre les projets d'exploration pétrolière de Shell le long de la *Wild Coast*. Ce combat, porté par des communautés mobilisées, a conduit à des victoires juridiques significatives, en argumentant notamment sur leurs impacts destructeurs pour l'environnement, ainsi que les risques pour les moyens de subsistance locaux (du Toit et al., 2024¹⁵).

En outre, les femmes des îles de l'Océan Indien, comme celles de Maurice, Madagascar, La Réunion, les Seychelles, et les Comores, jouent un rôle de premier plan dans la défense de l'environnement, en portant souvent un message soulignant leur contribution à la préservation de la nature. Dans ces régions, où elles sont souvent responsables de l'approvisionnement alimentaire et de la gestion des terres, elles initient diverses actions locales en faveur de l'environnement (Le Mauricien, 2022¹⁶). Par

¹³ WECF (2024). Programmes. En ligne : <https://www.wecf.org/programmes/>

¹⁴ YALE E360, (2024). How One South African Community Stopped Shell Oil in Its Tracks. 2 mai. En ligne : <https://e360.yale.edu/features/nonhle-mbuthuma-interview>

¹⁵ Du Toit et al., (2024). *South African communities vs Shell: high court victories show that cultural beliefs and practices count in climate cases.* The African mirror, 20 mai. En ligne : <https://theafricanmirror.africa/special-features/special-features-analysis/south-african-communities-vs-shell-high-court-victories-show-that-cultural-beliefs-and-practices-count-in-climate-cases/>

¹⁶ Le mauricien, (2022). Écoféminisme : quand la femme prend les choses en main. 8 novembre. En ligne : <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/ecoferminisme-quand-la-femme-prend-les-choses->

exemple, Toilha Saïd sensibilise aux Comores sur les effets destructeurs de l'extraction de sable et de la déforestation des mangroves ; tandis qu'à l'île Maurice, des figures comme Natacha Magraja se sont mobilisées pour protéger le lagon de Pointe d'Esny à la suite de la catastrophe écologique survenue en 2020, lorsque le pétrolier Wakashio a déversé plus de 1 000 tonnes de carburant dans l'océan (Khadka, 2020). À Madagascar, l'activiste Zo Randriamaro s'efforce de faire reconnaître l'écoféminisme comme un mouvement politique offrant des solutions à la crise environnementale, malgré des résistances culturelles patriarcales (Le Mauricien, 2022). À La Réunion, Jade Jourdan plaide pour la participation des hommes dans les discussions écoféministes, et promeut la solidarité régionale (Le Mauricien, 2022). Aux Seychelles, Josiane Larose rappelle les défis écologiques communs à toutes les îles, appelant à une action collective pour préserver l'océan, vital à leur survie (Le Mauricien, 2022).

L'engouement pour le mouvement écologiste est aussi présent au Canada et au Québec. Par exemple, les regroupements de femmes militantes cherchent à instaurer un espace public de débat diversifié, leur permettant de s'exprimer et de prendre des décisions en leur nom propre (Oprea, 2009). Un mouvement emblématique au Canada est celui nommé *Idle No More*¹⁷, fondé en 2012 par quatre femmes dans la province de la Saskatchewan. Ce mouvement de mobilisation citoyenne pacifiste a pris position en faveur de la protection de l'environnement, tout en soutenant les droits et l'autorité des Premières

[en-main/523284/](#)

¹⁷ Les quatre fondatrices du mouvement Idle No More: Jessica Gordon, Sylvia McAdam, Sheelah McLean et Nina Wilson (de Bruin, 2019)

Nations (de Bruin, 2019). L'une de ses premières actions a été de s'opposer à la loi C-45 du gouvernement de Stephen Harper, une loi qui visait à faciliter l'approbation de projets de pipelines sans évaluation environnementale rigoureuse (de Bruin, 2019).

En ce qui concerne le Québec, il convient de souligner que l'émergence du mouvement écologiste a eu lieu dans les années 1960 et 1970, en réponse à l'industrialisation et à l'urbanisation (Poirier et Savard, 2015). Ce mouvement, initialement marqué par des actions à l'échelle locale, telles que la contestation de projets d'aménagement urbain, dont la construction d'autoroutes à Montréal, a progressivement pris de l'ampleur grâce à la mobilisation des citoyen·ne·s et des syndicats (Vaillancourt, 1981). Au cours de la décennie 1980, l'émergence de problématiques environnementales majeures, telles que les déchets toxiques et les pluies acides, a donné lieu à la formation de nouveaux mouvements, comme les AmiEs de la Terre du Québec¹⁸ et l'Alliance Tournesol¹⁹ (Vaillancourt, 2002). D'abord, ces enjeux ont entraîné une radicalisation du mouvement écologiste, en pointant les grandes entreprises comme principales responsables de la pollution, explique Waridel (2019). La chercheuse a souligné la manière dont ces entreprises transfèrent les coûts sociaux tout en préservant leurs bénéfices. Ensuite, cette radicalisation a donné naissance à un courant dit « écoféministe », cherchant à rapprocher les luttes féministe et écologiste au Québec (Vaillancourt, 2002). Cette convergence des

¹⁸ Les AmiEs de la Terre sont nés aux États-Unis en 1969, avec pour mission initiale de s'opposer à la construction de centrales nucléaires. Au Québec, le mouvement a émergé en réponse à l'envisagement du nucléaire comme source d'énergie principale. Dès 1978, le groupe s'est distingué par une approche globale, mettant en lumière les liens entre les crises environnementales et sociales à l'origine des défis planétaires actuels. [Pour en savoir plus](#)

¹⁹ Alliance Tournesol est un regroupement des militants anti-nucléaires québécois francophones fondés vers les années 1978 (Pour en savoir plus, lire Vaillancourt, 1982).

luttes s'est manifestée de manière significative en 1990, à l'occasion du colloque intitulé « Écologie, femme et politique : la nouvelle pensée féministe écologiste », organisé par le mouvement des AmiEs de la Terre du Québec. Les femmes ont intégré cette nouvelle lutte à travers diverses initiatives, répondant fréquemment à des crises écologiques, à la fois locales et mondiales. Des organisations fondées par des femmes, comme le Réseau des femmes en environnement Québec (RFEQ), créé en 1998, ont notamment joué un rôle central dans l'intégration des préoccupations environnementales au sein des luttes féministes. Ce réseau, de même que des groupes comme Mères au front, sans oublier les organismes semblables à la Fédération des femmes du Québec (FFQ), l'organisme Action cancer du sein du Québec (ACSQ), ainsi que le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) ont cherché à sensibiliser les citoyen·ne·s et les décideur.euse·s. Ces regroupements soulignent l'importance des questions de justice en exposant notamment les conséquences disproportionnées des désastres écologiques sur les femmes.

Ce sont ces femmes et groupes féministes qui constituent le cœur de notre étude. En dépit des obstacles et de l'exclusion auxquels elles peuvent être confrontées, elles renforcent leur engagement en tant que contre-publics, et réinventent leur espace pour revendiquer leur reconnaissance politique (Fraser, 2011). Tel que nous le verrons au cours de la thèse, elles développent des répertoires d'actions diversifiés, qui leur permettent d'accéder à la vie publique et d'y prendre part activement (Fraser et Valenta, 2001).

Participation féministe dans les luttes écologistes : une analyse communicationnelle

Pour commencer, soulignons que, dans le milieu de la recherche en sciences sociales au Canada et au Québec, l'intérêt pour la mise en lien du genre et des questions écologiques ne cesse de croître. Plusieurs études viennent enrichir cette réflexion. Par exemple, Évelyne Tardy et André Bernard (1995), dans leur ouvrage intitulé *Militer au féminin*, examinent l'évolution du militantisme féministe au sein de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Elles et ils soulignent comment le militantisme féministe a influencé les mouvements politiques, et a engendré des changements sociaux au Québec. Le livre explore également le lien entre le féminisme et d'autres problématiques telles que la protection de l'environnement, en soulignant la force collective des groupes féministes dans la défense de leurs droits politiques. Une étude majeure menée par Annie Rochette en 2013 s'est penchée sur l'intégration de la dimension de genre dans les luttes écologistes, à travers une analyse des lois et obligations canadiennes. L'étude met en lumière la disparité de perception des risques climatiques entre les hommes et les femmes, soulignant ainsi l'importance d'inclure la variable « genre » dans les approches de sensibilisation, notamment en matière de prévention et d'adaptation aux catastrophes. L'autrice souligne que les femmes, souvent en première ligne des responsabilités familiales et communautaires, se trouvent particulièrement vulnérables face aux crises climatiques, ce qui leur confère une sensibilité accrue aux risques. De plus, leur implication dans les tâches domestiques et communautaires leur permet de développer une perception plus fine des impacts des crises environnementales, les rendant davantage disposées à soutenir des mesures. Par la suite, Amandine Gournay (2019) remet en question le discours dominant

sur les changements climatiques dans son essai *Écoféminisme et voix autochtones*. Elle illustre sa propension à marginaliser les voix, en particulier celles des femmes autochtones. En outre, Julie Raby (2022) a aussi apporté sa contribution aux réflexions sur l'écoféminisme, en menant des entretiens avec des militantes du mouvement des femmes au Québec, afin d'examiner leurs perceptions de l'urgence écologique et leurs relations avec l'écoféminisme. Enfin, l'ouvrage *Faire partie du monde* (2017), rédigé par un collectif écoféministe, introduit la réflexion sur la combinaison des enjeux écologiques et sociaux. Les autrices tracent une cartographie du courant écoféministe en abordant des thèmes tels que la décentralisation du pouvoir, la décolonisation, les droits des animaux, la crise de la reproduction, l'exploitation des ressources, le retour à la terre, pour ne citer que ceux-là (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017).

Même si plusieurs études ont analysé la participation des femmes dans le mouvement écologiste au Québec, en mettant l'accent sur des perspectives philosophique, théorique et politique, la dimension communicationnelle de cette participation reste, quant à elle, encore peu explorée. C'est la raison pour laquelle, dans cette thèse, nous nous intéressons à la convergence entre féminisme et écologisme à travers le prisme de la communication politique. Plus précisément, nous examinons comment les groupes de femmes engagées dans les luttes écologistes se mobilisent et se positionnent (autrement), en étudiant leurs vécus et leurs argumentations politiques. Il convient de souligner que la communication politique étudie les discours utilisés par les acteur·trice·s politiques pour convaincre, persuader ou influencer (Lalancette et al., 2019), tout en examinant les interactions dans

l'espace public entre gouvernements, groupes de pression, citoyen·ne·s et médias (Lalancette et al., 2020).

Dans cette perspective, notre thèse dresse un premier portrait des pratiques écoféministes au Québec en s'appuyant sur un échantillon de données que nous détaillerons plus loin. Nous documentons les luttes portées par certaines femmes, notamment celles issues des groupes féministes non-mixtes, en explorant à la fois leurs expériences vécues et l'orientation des plaidoyers politiques formulés à travers deux types de textes argumentatifs : les mémoires et les lettres d'opinion. Ces luttes, situées à l'intersection du féminisme et de l'écologisme, nous amènent à introduire le concept d'écoféminisme politique, un mouvement qui s'est développé dans le contexte québécois. Dans notre étude, nous abordons l'écoféminisme politique comme un mouvement social et politique porté majoritairement par des femmes, articulant des revendications à la fois sociales et écologiques, avec pour objectif d'influencer les débats publics. Sur le plan social, ce mouvement se distingue par ses réseaux d'interactions informels, l'organisation d'actions de mobilisation ou de protestation, et son ancrage dans les conflits sociaux, politiques ou culturels (Diani, 1992). Sur le plan politique, il s'adresse directement à l'État et aux institutions pour exiger des réponses à des préoccupations souvent ignorées par les acteurs politiques traditionnels (Rootes, 1997).

Cette thèse est divisée en trois parties et six chapitres :

Dans un premier temps, la première partie, plus théorique, permet de jeter les bases de

la recherche. Le premier chapitre (chapitre 1) dresse un état des lieux de l'écoféminisme au Québec, en s'attardant plus spécifiquement sur sa dimension politique, que nous désignerons sous le terme *écoféminisme politique*. Dans cette perspective, nous retracions l'histoire du mouvement des femmes au Québec, depuis son émergence jusqu'à son imbrication avec les luttes écologistes. Cette première étape permet de concevoir comment les femmes militent, et ont progressivement intégré les luttes écologistes, contribuant à transformer les espaces de participation politique, mais aussi le rapport entre le genre et la politique. Le chapitre 2 présente le cadre théorique de cette étude, qui repose sur l'analyse de l'action collective et de l'argumentation, en lien avec l'approche communicationnelle adoptée dans cette thèse. L'intégration de ces deux dimensions s'est avérée essentielle pour deux raisons principales : d'une part, elle permet d'inscrire notre recherche dans une continuité scientifique tout en positionnant clairement nos contributions au champ des connaissances ; d'autre part, elle constitue la base méthodologique ayant guidé l'analyse des stratégies argumentatives des militantes pour interroger les décideur·euse·s. Pour terminer, le chapitre final (chapitre 3) de cette première partie, aborde les implications méthodologiques d'une étude du vécu et de l'argumentation politique.

Ensuite, la seconde partie, axée sur les résultats de ce projet, se divise en deux chapitres. Le premier chapitre de cette partie (chapitre 4) dresse un premier portrait des militantes engagées dans les luttes écologistes au Québec. Il repose sur l'analyse du vécu (Guillemette et al., 2021) tiré de 18 entretiens réalisés avec des militantes. Le chapitre

souligne différentes trajectoires individuelles et collectives qui ont mené les femmes à s'impliquer politiquement, de différentes manières. Le second chapitre de cette partie (chapitre 5) porte sur l'orientation des plaidoyers politiques des groupes de femmes, à travers l'analyse des arguments dans les mémoires et les lettres d'opinion, dans un contexte d'*advocacy* (LeRoux et Goerdel, 2009). Ce dernier présente quatre thématiques clés structurant ces plaidoyers, permettant ainsi de mieux comprendre comment les groupes articulent leurs argumentations pour se positionner dans les débats écologiques et interpeller les décideur·euse·s.

Finalement, la troisième et dernière section vise à résumer les résultats de la thèse. La discussion présentée au chapitre 6 propose de revisiter les résultats clés en mettant en lumière les contributions de la recherche. Elle démontre que la variété des expériences et des enjeux soutenus témoigne non seulement de la complexité du mouvement politique écoféministe, mais aussi de son rôle déterminant dans l'enrichissement et la redéfinition des luttes féministes au Québec, ainsi que dans la transformation des pratiques politiques. Néanmoins, le mouvement converge vers un même objectif : traiter les problématiques écologiques tout en questionnant les systèmes de représentation et de domination qui marginalisent les voix des femmes dans les processus de décision.

La thèse se conclut par un rappel des principaux résultats et des contributions de celle-ci. Elle expose également les limites de la recherche et propose des pistes de recherche en communication politique, pour approfondir, notamment l'impact du mouvement politique

écoféministe dans les luttes écologistes, les enjeux de représentation au sein du mouvement des femmes au Québec, tant dans leurs activités de mobilisation que dans leurs plaidoyers politiques.

*I am not free while any woman is unfree,
even when her shackles are very different from my own*

— Audre Lorde²⁰

Chapitre I :
Les racines de l'écoféminisme politique au Québec : mise en contexte

²⁰ Audre Geraldine Lorde (1934 – 1992) est une femme de lettres américaine, écrivaine et poétesse, engagée contre le racisme, le sexismme et l'homophobie. S'appuyant sur son vécu en tant que femme noire et lesbienne, elle appelle à la reconnaissance des discriminations croisées, concept que l'on désigne aujourd'hui sous le terme d'intersectionnalité.

Comme nous l'avons vu, les femmes sont des actrices majeures dans les mouvements écologistes. Leur implication trouve ses racines dans les premières protestations féministes contre des projets à fort impact socio-environnemental, déclenchées par l'accident nucléaire du *Three Mile Island* en Pennsylvanie, États-Unis en 1979 (*The World Nuclear*, 2020²¹) ; ainsi que la catastrophe de Chernobyl à Lenine, en Ukraine, alors partie de l'Union soviétique (*Britannica*, 2021²²). Pour faire face à ces deux catastrophes ayant eu des impacts dévastateurs, la toute première conférence écoféministe intitulée « *Women and Life on Earth* » s'est tenue à l'Université du Massachusetts du 20 au 23 mars 1980 (Larrère, 2017). Cet évènement, qui a rassemblé plus de 600 femmes minorisées et racisées, portait sur la justice environnementale et était étroitement lié au mouvement pour les droits civiques (Larrère, 2017).

Au Québec, il convient de rappeler que c'est la radicalisation du mouvement écologiste dans les années 1980 qui a favorisé la participation du mouvement des femmes, dans les luttes écologistes (*Ibid*). La radicalisation, telle que décrite par Snow et Cross (2011) dans *Radicalism within the context of social movements* (2011), se réfère à un processus au cours duquel un mouvement social, ou certains de ses membres, adoptent des identités, idées ou tactiques de plus en plus éloignées des normes établies, souvent en réponse à une injustice perçue. Ce phénomène résulte de dynamiques multiples et interconnectées. D'un côté, des espaces protégés et des groupes d'affinité offrent aux militants un environnement

²¹ The World Nuclear, 2020. *Three Mile Island Accident*. URL : <https://world-nuclear.org/information-library/safety-and-security/safety-of-plants/three-mile-island-accident.aspx>

²² Britannica, T. 2021. Chernobyl disaster. Encyclopedia Britannica. Editors of Encyclopaedia. URL: <https://www.britannica.com/event/Chernobyl-disaster>

propice pour partager leurs expériences et concevoir des stratégies, renforçant ainsi leur engagement et leur identité radicale. De l'autre, des éléments externes tels que la répression, un sentiment de persécution ou l'absence de réponses institutionnelles aux revendications initiales incitent les mouvements à adopter des approches plus conflictuelles. Les auteurs soulignent qu'il n'existe pas de cheminement unique vers la radicalisation : elle peut s'exprimer à travers des idées appelant à des réformes structurelles profondes ou par des actions directes et perturbatrices (Snow et Cross, 2011).

Avant tout, la participation des femmes a suivi des étapes marquantes qui ont permis aux femmes de se faire une place sur la scène publique et politique, notamment à travers des luttes majeures, telles que l'obtention du droit de vote en 1940, et la bataille pour le droit à l'avortement. Ces moments fondateurs ont d'une part conduit à une transformation profonde du rapport entre le genre et la politique (Zancarini-Fournel, 2002) ; d'autre part, ils ont pavé la voie pour l'engagement des femmes dans des causes plus larges, telles que l'écologisme, qui a évolué pour devenir un courant propre à leurs combats : l'*écoféminisme*.

Pour tenter de voir plus clair sur les dynamiques du mouvement des femmes ayant conduit à une telle implication, nous proposons de retracer brièvement son histoire, organisée comme suit : nous débuterons par un survol de la littérature portant sur la perspective de « genre ». L'objectif est d'expliquer comment la question du genre s'est progressivement intégrée dans les débats publics, transformant ainsi le rôle des femmes dans les sphères politique et militante. Ensuite, nous présentons les trois premières vagues du mouvement des femmes au Québec en soulignant leurs principales manifestations. Le

but étant de montrer comment les enjeux écologiques se sont progressivement incorporés à leurs luttes. Enfin, nous approfondissons les courants de l'écoféminisme nés de la convergence des luttes féministes et écologistes en mettant l'accent sur sa dimension politique. Cette dernière section nous permet de clarifier au mieux les bases théoriques de *l'écoféminisme politique*, un courant que nous cherchons à illustrer à travers nos analyses.

La perspective du genre

Qu'est-ce que le genre ? Le concept s'est développé en contradiction à celui du « sexe », se référant principalement aux caractéristiques biologiques entre hommes et femmes. Le concept du genre s'appuie sur différents cadres théoriques et conceptuels, que nous présentons ici, en commençant par celui de Candace West et Don H. Zimmerman (2009). Dans leur article *Faire le genre*, le genre est présenté comme un construit social, culturel et psychologique façonné par des interactions sociales continues. Ces interactions, dictées par les normes et les attentes culturelles, contribuent à renforcer les structures de pouvoir, notamment entre hommes et femmes dans divers domaines. Le genre acquiert ainsi une dimension fondamentalement sociale et normative, devenant « un moyen de décoder le sens et de comprendre les rapports complexes entre diverses formes d'interactions humaines » (Scott et Varikas, 1988 : 144). Comme notre thèse s'intéresse à la participation politique des femmes impliquées dans les luttes écologistes, nous présentons ci-dessous, deux sphères où le genre est étudié : les sphères politique et militante.

La perspective du « genre » en milieu politique

Dans le domaine politique, la perspective du genre aide à comprendre les obstacles auxquels les femmes sont confrontées. Elvita Alvarez et Lorena Parini (2005) mettent en avant que le genre peut servir de variable analytique pour appréhender les inégalités de participation politique des hommes et des femmes. Par exemple, leur *Modèle de discrimination des rôles sociaux* démontre l'impact de la division du travail entre les femmes et les hommes sur l'engagement politique, en se basant sur ces interactions sociales normées. Cependant, au-delà de son rôle d'outil analytique, le genre est « appréhendé comme un processus social dont il s'agit d'analyser la construction et les évolutions dans un contexte historique et social donné » (Jenson et Lépinard, 2009 : 198) ; mais il s'exprime également au sein des structures de pouvoir, comme les institutions gouvernementales ou les ONG (*Ibid*). Autrement dit, ces structures encore dominées par les hommes jouent un rôle crucial dans le maintien ou la distribution du pouvoir. Elles créent et maintiennent des cadres qui déterminent l'accès aux ressources, la répartition des responsabilités, influençant ainsi le rôle des hommes et des femmes dans la sphère politique (Jenson et Lépinard, 2009). Ce contexte expliquerait, selon nous, le renforcement de la division genrée du travail, qui désavantage les femmes en matière de participation politique, et qui pourrait les pousser à créer leurs propres espaces de revendication. En ce sens, Bereni (2012) développe le concept de *l'espace de la cause des femmes*, une catégorie théorique qui permet d'analyser les mouvements féministes à travers une pluralité de sphères, y compris la sphère politique. L'autrice décrit ce concept

comme une configuration dynamique regroupant divers lieux où des mobilisations sont menées au nom des femmes, et ce, au sein de multiples sphères sociales telles que les partis politiques, les syndicats, les associations ou encore les institutions publiques. Cet espace, bien qu'idéologiquement et sectoriellement hétérogène, favorise la convergence d'initiatives en faveur des droits des femmes (Bereni, 2012). Elle souligne que ce succès repose sur la capacité des acteur·trice·s à mobiliser simultanément plusieurs sphères d'action — militantes, institutionnelles et médiatiques — tout en construisant une argumentation légitimante fondée sur des principes tels que la démocratie paritaire (Bereni, 2012). Enfin, la question du genre est également explorée au sein de ces nouveaux espaces de revendication, comme nous le présentons ci-dessous.

La perspective du « genre » dans le milieu militant

Dans le milieu militant, Olivier Fillieule (2009) observe que le militantisme n'est pas neutre non plus du point de vue du genre. Pour commencer, en effet, comme le démontrent Jane Jenson et Éléonore Lépinard (2009) dans leurs études sur les mouvements sociaux, ceux-ci eurent un rôle significatif dans la création et la promotion de différentes représentations du genre. Leurs analyses considèrent les luttes politiques non seulement comme des batailles pour influencer les décisions politiques, mais aussi comme des luttes pour imposer ou modifier les idées de genre dominantes et codifiées dans le discours politique (Jenson et Lépinard, 2009). En ce sens, nous pouvons considérer que les mouvements féministes, qu'ils soient indépendants ou liés à un parti politique, contribuent à façonner et à diffuser certaines conceptions du genre en fonction de leurs valeurs, comme

l'égalité, la liberté, la diversité ou l'inclusion.

Cependant, Jenson et Lépinard (2009) notent une double logique dans l'influence des mouvements sociaux sur les représentations. Si certains mouvements sociaux ont une influence plutôt active, celle d'autres mouvements sociaux s'articule à leur négligence ou non prise en compte des questions de genre dans leurs actions et discours. Dans ce contexte, nous soulignons que, même au sein de mouvements sociaux prônant des valeurs d'inclusion et d'égalité, des rapports de domination genrés persistent. En effet, la division genrée du travail y est souvent reproduite : les femmes sont reléguées à des tâches symboliques, tandis que les hommes occupent majoritairement les espaces décisionnels (Fillieule et Roux, 2009). Par ailleurs, si les femmes sont présentes, c'est parfois pour servir des objectifs politiques de l'organisation (Roux et al., 2005). Ce phénomène, appelé *instrumentalisation du genre*, se produit même dans les mouvements dits progressistes, limitant leur accès aux positions de pouvoir (Bargel et Dunezat, 2009). Patricia Roux et al. (2005) l'expliquent :

« On constate donc que les mouvements et collectifs militants peuvent se profiler comme [défenseurs des femmes] [de l'égalité], voire [du féminisme] sans pour autant transformer radicalement les rapports sociaux de sexe en leur sein. Il en résulte un terrible sentiment de colère : même dans les luttes sociales, non seulement le discours féministe, mais les femmes elles-mêmes sont instrumentalisées » (p. 11).

En revanche, si elles accèdent à des positions de pouvoir, elles sont perçues comme des *femmes d'exception*, et « si le pouvoir d'une militante est justifié par son caractère exceptionnel, alors l'absence de pouvoir des autres militantes se trouve du même coup également justifiée : elles ne sont pas exceptionnelles, elles » (Roux et al., 2005 : 7). Ce

phénomène, selon nous, renforce l'idée que le pouvoir demeure ainsi principalement masculin.

En outre, la littérature sur le militantisme a également abordé le genre comme « un rapport social comparable aux oppressions de classe et de race, justifiant la dignité politique d'une lutte autonome des femmes » (Jaunait et Chauvin, 2012 : 9). Cette approche, résultant des théories de l'*intersectionnalité*, éclaire les configurations multiples des rapports de pouvoir, au sein des mouvements progressistes. Dans la lignée de Avtar Brah et Ann Phoenix (2004) ; Patricia H. Collins (2022) et Kimberlé Crenshaw (1989), Sirma Bilge (2009) explique :

« L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle » (p.70).

Autrement dit, l'intersectionnalité envisage ces axes de la différenciation sociale comme des systèmes interdépendants. De plus, selon les chercheuses, elle dépasse la simple reconnaissance de ces multiples formes d'oppression, en affirmant que l'interaction entre celles-ci joue un rôle central dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Bilge, 2009). Ce renouvellement théorique éclaire à la fois la composition des groupes mobilisés et la construction des revendications dans les stratégies des mouvements sociaux (Jaunait et Chauvin, 2012 : 18). Nous retiendrons de cette réflexion, l'importance d'examiner notamment les différentes formes de subordination auxquelles sont confrontées les femmes racisées, les lesbiennes ou les femmes issues de la classe ouvrière, dont l'oppression ne se réduit pas uniquement à celle du patriarcat (Jaunait et Chauvin,

2012 : 8).

Cette perspective du genre est essentielle pour comprendre les inégalités du pouvoir, non seulement entre hommes et femmes, mais aussi au sein des mouvements progressistes, tels que les mouvements écologiste et féministe. Somme toute, dans la lignée des travaux de Catherine Lemarier-Saulnier et Mireille Lalancette (2012), nous soulignons que la perspective du genre milite pour une révision des approches et concepts traditionnels, prenant en compte le genre comme un facteur central dans l'orientation des dynamiques politique et militante. Cette perspective critique examine les rôles, les attentes, et les relations de pouvoir dans divers contextes sociaux, politiques et culturels, en montrant que le genre est à la fois un produit des interactions sociales et un mécanisme qui perpétue les inégalités de pouvoir (Lemarier-Saulnier et Lalancette, 2012). Bien que la participation des femmes n'ait pas encore suffi à bouleverser les hiérarchies de pouvoir (Achin et al., 2007), la prise de conscience du genre a permis de réfléchir à la place des femmes dans les différentes sphères (León et Doaré, 2017). Les travaux en sciences sociales interrogent ces dynamiques de pouvoir en abordant l'inclusion et l'exclusion ; l'hétérogénéité des sujets et la formation de nouveaux espaces de participation politique tels que le mouvement féministe au Québec (voir notamment, Zancarini-Fournel, 2002, à ce sujet). Ce mouvement, en pleine effervescence, œuvre pour établir des identités reconnues dans le paysage complexe du pouvoir politique. Nous approfondissons ce point dans la section suivante.

Les vagues du mouvement des femmes au Québec

L’histoire du mouvement des femmes au Québec depuis 1893 suit la logique des vagues du féminisme telles que nous les connaissons (Bellerive et Yelle, 2016). Il est essentiel d’introduire cette première section en proposant une vue d’ensemble de cette histoire, déjà bien documentée par plusieurs auteur·trice·s (voir entre autres : Baillargeon, 2014 ; Cohen, 2005 ; Dumont-Johnson, 2008 ; Lamoureux, 2002 ; Mayer et Lamoureux, 2016). Dans ce cas-ci, il s’agit d’appréhender les trajectoires qui ont incité les femmes à lutter continuellement et à diversifier leurs revendications.

Les premières luttes pour la reconnaissance sociale (1893 – 1945)

Tout comme l’Europe à cette époque, le premier mouvement des suffragettes au Canada a vu le jour à la naissance du Conseil national des femmes du Canada en 1893 (Cohen, 2012). Il faut attendre le 20^e siècle pour que prenne forme, au Québec, un véritable mouvement de lutte, notamment pour le droit de vote des femmes.

À partir des années 1900, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), première association de portée provinciale s’impose comme la principale force soutenant le suffrage des femmes jusqu’au début des années 1920 (Lavigne et al., 1975). Des personnalités telles qu’Idola Saint-Jean²³ et Thérèse Casgrain²⁴ sont devenues des figures

²³ Idola Saint-Jean²³ (1880 – 1945), fondatrice de l’Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec. Elle s’est positionnée dans la plaidoirie publique afin d’interpeller les syndicats internationaux pour qu’ils ajoutent le droit de vote aux revendications. Plus de détails [ici](#)

²⁴ Thérèse Casgrain²⁴ (1896 – 1981), militante et fondatrice du Comité provincial pour l’émancipation des femmes en 1921. Elle dirige pendant 14 ans, de 1928 à 1942, la Ligue des droits de la femme. Elle intègre le milieu politique et se positionne à travers une lutte diplomatique ponctuée de rencontres mais aussi d’alliances avec les politiciens pour aborder les revendications. Plus de détails [ici](#)

emblématiques dans cette lutte (Dumont-Johnson, 2008). Néanmoins, cette lutte se heurte à une vive opposition de la part des autorités religieuses et des élites politiques conservatrices, qui redoutent que l'extension du droit de vote aux femmes ne fragilise les piliers traditionnels de la société québécoise (Cohen, 2005). En effet, au tournant de cette période, seules les associations normalisées par le pouvoir paroissial, telles que les cercles de fermières, avaient une légitimité dans la société (Cohen, 2005). Malgré cette résistance, les femmes continuent leur combat en s'investissant politiquement (Cohen, 2012). Cette période voit l'entrée des femmes en politique avec la création, en 1926, du réseau libéral « Wilfrid Laurier », militant pour le droit de vote des femmes. En créant une alliance avec le Parti libéral sur les questions politiques, le réseau a rassemblé des femmes socialement actives, désireuses de s'impliquer politiquement au niveau régional et départemental (Cohen, 2012). Cette collaboration avec le Parti libéral au niveau fédéral et provincial présentait des avantages en matière d'inclusion des femmes dans l'accès au pouvoir. En partie, grâce aux relations stratégiques établies avec les hommes dirigeants du parti. En outre, elles ont eu l'opportunité de se positionner en tant que libérales dans diverses villes, leur permettant ainsi d'exprimer un éventail de revendications, ce qui a été bénéfique notamment pour leurs combats pour le suffrage féminin (Cohen, 2005). Leur persévérance aboutit à une victoire en 1940, lorsqu'elles accèdent enfin au droit de vote après 27 ans de luttes (Dumont-Johnson, 2008).

Cette première vague s'étendant de 1893 à 1940 marque les débuts d'une lutte résolue vers l'obtention d'une reconnaissance sociale des femmes. Les femmes ont su trouver des

moyens d'organiser leur militantisme, d'abord à travers des associations religieuses, puis en revendiquant des droits fondamentaux, comme le droit de vote. En dépit des résistances politiques et religieuses, l'acquisition du suffrage en 1940 au Québec a jeté les bases pour les luttes futures. Elle a ouvert la voie à de nouvelles revendications, et a permis aux femmes de se positionner dans la vie sociale et politique.

L'émergence des mobilisations féministes pour l'égalité (1945 – 1969)

Cette époque marquée par la Deuxième Guerre mondiale se distingue par de profondes mutations sociales et politiques qui bénéficient au mouvement. En effet, durant la guerre, les femmes ont joué un rôle crucial dans l'économie du Québec, en s'impliquant dans différentes industries, pendant que les hommes étaient mobilisés sur le front. Ce contexte a offert une opportunité à un grand nombre de femmes d'acquérir une nouvelle perception de leur rôle au sein de la société. Toutefois, après la Guerre, le gouvernement provincial a cherché à rétablir les valeurs conservatrices en incitant les femmes à reprendre leurs rôles traditionnels au sein du foyer. En dépit de cette régression, celles-ci ont canalisé leurs efforts pour l'amélioration de leurs conditions de vie en revendiquant plus d'égalité et de liberté. Le nombre de femmes actives au sein des associations n'a jamais été aussi élevé (Dumont-Johnson, 2008). Par exemple, à la Fédération des femmes libérales (FFL), les responsables ont pour ambition d'assurer la sensibilisation politique de leurs 20 000 membres (Dumont-Johnson, 2008). Cependant, c'est principalement l'intégration croissante des femmes dans la plupart des filières universitaires, telles que la médecine, l'art, l'enseignement, le journalisme pour ne citer que celles-ci, ainsi que leur réintégration

progressive sur le marché du travail, qui ont renforcé leur statut au sein de la société (Maltais, 2022). D'ailleurs, l'art et le journalisme sont devenus une forme de participation politique, permettant aux luttes de bénéficier d'une visibilité considérable²⁵ dans un Québec encore très influencé par les normes religieuses et conservatrices (Maltais, 2022). Parmi ces luttes, nous citons celles pour la justice sociale et le droit à l'avortement (Dumont-Johnson, 2008). De plus, le droit à l'avortement devient l'enjeu public central de cette période, déclenché par les besoins pressants des femmes cherchant à accéder à des services sécuritaires pour mettre fin à une grossesse non désirée (Lamoureux, 1983a). Pour amplifier la portée des revendications et faire pression sur le gouvernement, des alliances stratégiques ont commencé à se créer, tant avec d'autres groupes féministes que des organisations sociales et politiques (Lamoureux, 1983a). Ces alliances créées dans le cadre de la lutte pour le droit à l'avortement marquent un tournant significatif, car elles ont contribué à renforcer le mouvement féministe au Québec (Mayer et Lamoureux, 2016).

Cette deuxième vague du féminisme québécois se caractérise alors par une prise de conscience collective de toutes les femmes pour dénoncer les injustices liées à la santé du corps des femmes et soutenir des causes communes. En vérité, dans les premières décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, le féminisme a émergé en tant que

²⁵ L'entrée des femmes aux métiers du journalisme, selon Maltais (2022), a permis à celles-ci d'interpeller les décideur·euse·s, et de se positionner fermement à travers des débats ouverts, des manifestes pour ne nommer que ceux-là. Pour en savoir plus, lire l'article complet de Maltais sur [Judith Jasmin \(1916 – 1972\)](#).

mouvement militant, revendiquant l'égalité d'accès au marché du travail, à la syndicalisation, à l'éducation et à la participation politique (Pelletier, 2004). Dans cette optique, en 1965, pour marquer le 25^e anniversaire de l'obtention du droit de vote, le colloque intitulé *La femme du Québec. Hier et aujourd'hui* a été organisé, dans le but de renforcer cette solidarité entre toutes les femmes (Dumont-Johnson, 2008). D'une part, cette solidarité aurait mené à la création de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), un regroupement plus large et inclusif rassemblant plusieurs groupes et associations (Dumont-Johnson, 2008). D'autre part, celle-ci a posé les fondations pour des revendications écologistes qui ont émergé dans les années suivantes (Pelletier, 2004). Parmi ces revendications, l'opposition aux armes nucléaires, un enjeu incontournable qui a conduit à la participation du mouvement des femmes dans les luttes écologistes.

La révolution écoféministe : entre participation politique et vulnérabilité (1970 – 1985)

Comme nous l'avons vu, le mouvement des femmes a émergé comme une figure incontournable, non seulement dans la défense des droits des femmes, mais également dans la prise en charge de questions sociales plus larges, telles que la santé, la pauvreté, le logement et plus particulièrement l'écologie (Mayer et Lamoureux, 2016). En ce sens, le rapprochement grandissant entre le féminisme et l'écologisme s'est accentué durant cette période (Vaillancourt, 2004). Trois éléments pourraient justifier cette volonté de rapprochement, que nous développons ici : 1) la radicalisation du mouvement écologiste ; 2) la politisation des questions écologiques, ainsi que 3) la perception des impacts

différenciés des problématiques écologiques vécus par les femmes.

La radicalisation du mouvement écologiste

Dans cette section, nous résumons ici les travaux de Vaillancourt (1981, 1982, 2002, 2004a, 2004b, 2015), qui a longuement étudié l'évolution de l'écologisme au Québec. Nous présentons comment la radicalisation (*Ibid*) de cette lutte a favorisé son intersection avec le féminisme.

Le mouvement écologiste québécois peut être retracé à partir des années 1970, moment où des groupes ont émergé pour lutter contre la pollution, la gestion des ressources naturelles et les dangers du nucléaire. Initialement constitué de militant·e·s majoritairement jeunes et orienté·e·s vers des causes locales, comme la protection de l'eau ou des forêts, ce mouvement s'est progressivement radicalisé (Poirier et Savard, 2015). C'est en 1977 que le Front commun antinucléaire a marqué une étape clé en unifiant divers groupes contre les politiques pronucléaires du gouvernement (Vaillancourt, 2004b). Cette radicalisation a entraîné l'établissement d'alliances stratégiques avec d'autres mouvements, tels que le mouvement ouvrier et le mouvement des femmes, partageant des revendications similaires (Vaillancourt, 2015). Ces revendications portent sur la remise en cause du modèle de développement économique et la critique de la technocratie (Vaillancourt, 1982). Dans cette optique, les militant·e·s demandent fréquemment plus de transparence dans les processus décisionnels, se heurtant néanmoins aux structures centralisées des gouvernements et des grandes entreprises (Laforest, 2000). En outre, d'après Vaillancourt (1982), le mouvement écologiste est l'un des rares mouvements où

les femmes jouent un rôle de premier plan. Deux raisons peuvent expliquer cette alliance : dans un premier temps, elle est possible grâce à la capacité d'ouverture du mouvement écologiste à mobiliser différents secteurs de la société (Vaillancourt, 1981). De plus, l'alliance a contribué à faire émerger une nouvelle vision de l'environnement axée sur la justice sociale, la protection de la nature et une critique de l'industrialisation, en plus des revendications similaires citées plus haut (Poirier et Savard, 2015). En effet, les militant·e·s qui dénoncent la détérioration de l'environnement ne se concentrent plus uniquement sur celle-ci, mais voient plutôt les problèmes écologiques comme un reflet des injustices (Poirier et Savard, 2015). Dans un deuxième temps, les deux mouvements se sont alliés en raison des idéologies partagées. Dans son ouvrage, *Deux nouveaux mouvements sociaux québécois : le mouvement pour la paix et le mouvement vert* (2005), Vaillancourt (2004a) identifie deux approches dans lesquelles le mouvement des femmes pourrait s'inscrire : la première, d'ordre culturel, promeut des modes de vie alternatifs en harmonie avec l'environnement tels que l'agriculture biologique. La seconde, d'ordre sociopolitique, vise à exercer une influence directe sur les structures sociales et politiques, en appelant le gouvernement à défendre les droits humains et à s'engager pour la protection de l'environnement. Ce dernier aspect est particulièrement visible dans le cadre du combat contre le nucléaire, où le mouvement des femmes a fait pression sur le gouvernement fédéral pour empêcher le Canada et le Québec de devenir une puissance nucléaire. Dans ce contexte, *Voix des femmes*²⁶, la première association à tendance

²⁶ Pour en apprendre davantage sur l'association *Voix des Femmes*, nous vous proposons d'écouter cette épisode sur la plateforme Ohdio de Radio-Canada (2022) :

écoféministe au Québec, a vu le jour, s'inspirant du modèle canadien *Voice of Women* (Dumont-Johnson, 2008). De ce fait, l'alliance entre les mouvements aurait été bénéfique, car elle aurait également permis d'élargir le champ d'action des luttes écologistes allant du milieu communautaire au milieu politique (Vaillancourt, 1982), tout en encourageant une plus grande participation citoyenne.

La politicisation des questions écologiques

Selon l'ouvrage *The politicization of climate change: problem or solution?* de Pepermans et Maeseele (2016), la politicisation est définie comme le processus par lequel un enjeu, tel que le changement climatique, est introduit dans l'arène politique, devenant ainsi un sujet de débat public, de conflits d'intérêts et de prises de position idéologiques. Ce processus implique une mise en lumière des dimensions conflictuelles et démocratiques du problème, remettant en question les approches technocratiques ou consensuelles qui tentent de le dépolitiser (Pepermans et Maeseele, 2016). Pour les auteurs, la politicisation peut être perçue à la fois comme un frein au consensus social et comme une opportunité essentielle pour revitaliser le débat démocratique. Valérie Poirier et Stéphane Savard (2015) indiquent que les militant·e·s écologistes québécois·e·s ont contribué à la politicisation des enjeux écologiques qui ont suscité d'importantes mobilisations citoyennes au fil des années. En voici quelques exemples proposés par les chercheur·euse·s : d'abord, la planification de parcs éoliens en Gaspésie, au Bas-Saint-

Laurent et dans Charlevoix a suscité des préoccupations quant à la préservation des paysages locaux. Ensuite, le projet hydroélectrique de La Romaine lancé par Hydro-Québec, qui a également soulevé des débats sur la protection de l'écosystème de la rivière. De même, la réhabilitation de la centrale nucléaire Gentilly-2 a été controversée, en raison des préoccupations liées à la sécurité nucléaire et à la gestion des déchets radioactifs. Par ailleurs, dans la vallée du Saint-Laurent, l'exploration des gaz de schiste a été critiquée pour ses risques de contamination des nappes phréatiques. Enfin, sur l'île d'Anticosti, les projets de forage pétrolier ont inquiété quant aux effets possibles sur l'écosystème sensible de l'île et du golfe Saint-Laurent, en particulier en cas de déversement accidentel.

En contestant ces derniers et en proposant des alternatives, les militant·e·s ont permis d'inscrire les questions écologiques à l'agenda politique vers les années 1970. Dans cette lignée, notamment en raison des divergences quant à la manière d'aborder les problématiques, plusieurs de ces projets sont devenus controversés et ont suscité de vifs débats au sein de la société (Batellier et Sauvé, 2011). Ainsi, les enjeux environnementaux deviennent des objets de pouvoir au Québec opposant non seulement les gouvernements, les industries et le mouvement écologiste, mais également différents groupes sociaux cherchant à défendre leurs visions de la société et de l'avenir. Les débats engagent diverses questions auxquelles les autorités publiques ne pensent pas nécessairement tout de suite. Il s'agit par exemple de l'équité, la justice sociale et la démocratie participative (Poirier et Savard, 2015). Cette politisation a conduit à la création de mécanismes de consultation publique, tels que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 1978 - 1979. Cette dernière a contraint le gouvernement à ouvrir des espaces de dialogue avec

les citoyen·ne·s et les groupes sociaux, offrant ainsi à ces dernier·ère·s, un cadre officiel de représentation, de collaboration et plus particulièrement de consultation publique. Pour emprunter la définition de Laforest (2000) :

« La consultation publique est vue comme une expérience d'apprentissage exceptionnelle, qui permet aux groupes d'entreprendre une réflexion collective, de développer leur argumentaire et d'éduquer leurs membres. De plus, leur présence à la consultation accorde une reconnaissance symbolique à leur rôle de représentation. Cette forme de démocratie participative, plutôt que de créer la concurrence, a facilité la collaboration entre les groupes. Ceux-ci ont coordonné leurs activités par l'intermédiaire de réseaux civils, ce qui leur a permis de déborder de leur revendication particulière et de défendre des buts communs. Ils ont échangé des ressources, créé des liens et des solidarités, des éléments essentiels de la cohésion sociale et de la construction de l'espace public » (p. 30).

Enfin, cette politisation a contribué à l'essor de la conscience politique environnementale au Québec. Celle-ci ne s'est donc pas uniquement développée en réponse aux crises, mais plus particulièrement à travers les débats et les négociations entre les divers acteur·trice·s souvent porteur·euse·s de visions divergentes, comme indiqué par Poirier et Savard (*Ibid*) :

« Issue de valeurs culturelles et sociales qui ont façonné les inquiétudes collectives en matière d'environnement, la vision de la nature et des rapports société-environnement est ainsi peu susceptible d'être unanime au sein de la société et chez différents groupes sociaux. Par ses implications politiques, socio-économiques et par son impact sur la vie des gens, cette vision doit donc sans cesse être négociée, débattue et parfois même disputée entre les différents citoyen·ne·s et groupes d'intérêts, de même qu'entre ces derniers et les responsables politiques. Ainsi appréhendés, les enjeux environnementaux s'inscrivent dans un cadre plus large de relations de pouvoir et de prises de parole citoyenne » (p. 16-17).

Pour terminer, en ce qui concerne la participation citoyenne et des groupes sociaux, elle a commencé quand ces derniers ont poussé les regroupements et les acteurs·trice·s politiques à prendre position sur le rapport société-environnement. Leur rassemblement

autour de projets d'envergure a favorisé le développement de compétences clés, non seulement en matière de connaissances et de sensibilisation aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques (Batellier, 2016). Ce développement de compétences aurait permis aux groupes et aux citoyen·ne·s de justifier leur capacité à influencer les décisions et leur rôle en tant que parties prenantes. La notion de *partie prenante* renvoie « aux intérêts, aux caractéristiques, voire aux comportements, de « tout groupe ou individu qui peut affecter ou être affecté par la mise en œuvre des objectifs [de l'organisation] » (Yates, 2013 : 95). Parmi les groupes potentiellement affectés, on retrouve notamment les femmes et les communautés subissant les impacts différenciés des problématiques écologiques et environnementales. Ces impacts vus sous l'angle des inégalités écologiques sont le dernier point que nous abordons ici, pour expliquer le contexte de l'intégration des femmes aux luttes écologistes au Québec.

La perception des impacts différenciés des catastrophes écologiques

Plusieurs travaux qui se sont penchés sur le genre et les inégalités environnementales, ainsi que les impacts de la crise climatique actuelle, montrent que tous les individus sont impactés différemment (voir, entre autres : Lau et al., 2021 ; Andrijevic et al., 2020 ; Huyer et al., [2020] ; Laugier et al., 2015). Plus précisément, ils ont démontré que les femmes, les personnes racisées, celles à faibles revenus, ainsi que les communautés géographiquement éloignées subissent des conséquences disproportionnées (voir notamment, Cuomo, 2011 ; Hoff et Polack, 1993 à ce sujet), que nous verrons sous les termes des *inégalités environnementales* et *écologiques*. D'après Cyria Emelianoff

(2008) :

« Le terme d'inégalité environnementale exprime l'idée que les populations ou les groupes sociaux ne sont pas égaux face aux pollutions, aux nuisances et aux risques environnementaux, pas plus qu'ils n'ont un accès égal aux ressources et aménités environnementales » (p. 2).

La chercheuse rajoute que, souvent, ce sont les politiques publiques qui influencent ces inégalités, que ce soit par la gestion de l'eau, la création d'espaces verts ou les politiques sur la mobilité. En outre, elle rajoute que celle-ci est multiscalaire et se manifeste à différents niveaux, qu'il s'agisse de disparités locales ou de déséquilibres mondiaux.

Dans cette optique, l'inégalité environnementale se traduirait par une répartition inégale des impacts négatifs (les maux) et des ressources positives (les biens) liés à l'environnement, posant ainsi une question fondamentale de justice distributive (Emelianoff, 2008). Arnold F. McKee (1981) définit la justice distributive comme le principe d'une répartition équitable des bénéfices et des charges au sein d'une communauté. David Schlosberg (2007) élargit cette perspective en précisant qu'elle touche aux fondements mêmes de la société, influençant la distribution des droits, des ressources et des libertés, ainsi que la régulation de l'égalité ou de l'inégalité sociales et économiques. Pour Alexander Kaufman (2012), la justice distributive implique un partage équilibré des avantages et obligations issus de la coopération sociale entre des individus aux besoins et revendications divers. Dans cette lignée, nous soulignons qu'elle devrait ainsi s'appuyer sur des principes politiques, pour garantir une répartition équitable des biens et ressources, en tenant compte de la solidarité communautaire.

Quant à la notion d'inégalité écologique, elle reste un concept plus large qui se focalise sur les responsabilités de l'individu comme créateur de ces risques et de cette capacité de protection. Emelianoff (2008) définit alors l'inégalité écologique comme suit :

« L'inégalité écologique est une notion complexe puisqu'elle considère l'individu comme créateur d'inégalités intra et intergénérationnelles, aussi bien que comme victime d'inégalités. Or, lorsqu'on compare au sein de groupes sociaux les maux environnementaux externalisés par ces groupes, et les biens environnementaux prélevés (pondérés par les nuisances reçues), l'injustice environnementale est démultipliée. Ceux qui génèrent le plus d'impacts sur l'environnement sont parmi ceux qui en subissent le moins, de manière assez générale. Ceux qui ont une empreinte écologique réduite sont souvent les principales victimes de l'iniquité environnementale » (p. 2).

À partir de ces réflexions, et dans le cadre de notre thèse, nous utilisons le terme *inégalités écologiques*, car il englobe les inégalités environnementales. En ce sens, la question d'inégalité écologique abordée dans cette étude concernera à la fois la répartition inégale des avantages environnementaux et des impacts négatifs subis. Nous prendrons également en compte les responsabilités individuelles, collectives et politiques, notamment en ce qui concerne l'empreinte écologique et ses effets sur l'environnement.

1) Les inégalités écologiques

La littérature scientifique distingue principalement quatre catégories d'inégalités écologiques. Tout d'abord, il y a 1) les **inégalités spatiales**, qui concernent l'inéquitable répartition des services publics et des ressources sur différents territoires, en plus de la disparité dans les capacités des communautés à s'en prémunir ou d'y avoir accès (Dupuy, 2020). Ensuite, 2) l'**inégalité face aux risques**, où certaines populations sont plus exposées aux dangers climatiques et environnementaux, comme les déchets toxiques ou

les nuisances urbaines (Durand et Jaglin, 2012). En outre, 3) **l'inégalité liée à l'accès aux biens et ressources vitales**, qui concerne la répartition des biens publics essentiels, tels que l'accès à l'eau potable (Emelianoff, 2008). Enfin, 4) **l'inégalité face au pouvoir**, où certaines populations ont moins de capacité à influencer les décisions environnementales qui les affectent. Cette dernière inégalité reflète les rapports de domination entre les pays, les régions et au sein même des sociétés, selon les groupes sociaux, les genres ou les générations, expliquent Marianne Chaumel et Stéphane La Branche (2008). Ces chercheurs suggèrent ainsi que l'analyse de ces inégalités doit porter sur les populations elles-mêmes, en explorant les causes profondes des désordres naturels et environnementaux — à savoir les actions humaines. En ce sens, il existe un lien entre les questions écologiques et sociales (Drique et Lejeune, 2017). Autrement dit, les désordres climatiques et les problématiques sociales, telles que la pauvreté, l'accès aux services de santé, sont liés, car ces enjeux s'influencent mutuellement. Barry Levy et Jonathan Patz (2015) soulignent justement que les conditions socio-économiques amplifient la vulnérabilité de certains groupes sociaux, dont les femmes, face aux impacts.

2) La notion de vulnérabilité

La notion de *vulnérabilité* est particulièrement pertinente dans le contexte écologique et politique (voir les travaux récents de Gagnon-Bouchard, 2022). Sylvia Becerra (2012) définit la vulnérabilité comme la capacité à absorber les perturbations extérieures, même les plus imprévisibles. En revanche, dans sa dimension socio-économique, elle serait liée à la fragilité découlant des conditions socio-économiques des individus face à leur avenir,

dans un environnement incertain (Martin, 2019). Par ailleurs, celle-ci varie selon le degré d'exposition aux menaces externes, plus ou moins prévisibles et « qui mettent à l'épreuve un certain nombre de ressources détenues par des individus, des groupes et des communautés sur des territoires » (Martin, 2019 : 671). Dans cette optique, Emelianoff (2017) montre que : « l'exposition est une variable hybride mettant en jeu non seulement la proximité et la dangerosité des sources, mais aussi les capacités d'évitement et de défense des populations, donc leur niveau d'accès à l'information, leur perception du problème, leur capacité d'agir » (p. 73-74). Suivant l'approche de la chercheuse, la vulnérabilité dépend alors de ces facteurs, tout comme l'ampleur des dommages subis, qui diffère selon les contextes socio-économique et géographique de chaque groupe social.

Au Québec, la vulnérabilité accrue de certains groupes sociaux, dont les femmes, explique en partie les conséquences différencierées qu'ils subissent. Ce phénomène se manifeste particulièrement à travers les préoccupations en matière de santé, notamment la santé reproductive, que ces groupes tentent d'exposer dans l'espace public (Lamoureux, 1983a, 1993). Les travaux de Rochette et al. (2013) et du Comité québécois femmes et développement (CQFD, n. d.) présentent des exemples d'impacts variés sur les conditions de vie des femmes : tout d'abord, ils soulignent que les catastrophes naturelles, augmentent le risque de violence domestique, en raison de la hausse des tensions familiales en période de crise. Ensuite, les risques accrus pour la santé, en particulier pour les femmes enceintes, vivant dans des conditions précaires ou résidant dans des zones exposées à la pollution de l'air, aux vagues de chaleur et aux substances toxiques. La prise

de conscience de ces impacts, a permis aux femmes de reconnaître l'importance de leur rôle en tant que parties prenantes, les incitant à s'engager, à former des alliances pour rendre visibles les enjeux spécifiques qui les concernent (*Ibid*). Toutefois, malgré l'ouverture du mouvement écologiste et une présence accrue des femmes, leur participation dans les débats demeure encore marginale (*Ibid*). Alors, qui incarne réellement les causes qu'elles défendent dans leurs discours ? Sandra Laugier et al. (2015) nous rappellent « qu'on évoque un [nous] (notre planète, notre avenir futur), mais un [nous] qui transforme l'environnement n'est pas forcément le même que le [nous] qui en subit les conséquences » (p. 26). Cette distinction souligne de plus en plus l'importance d'un mouvement autre, porté par des groupes sociaux spécifiques, pour revendiquer des enjeux qui leur sont propres.

En conclusion, la période de 1970 à 1985 marque un tournant décisif dans l'apparition et le développement de l'écoféminisme au Québec. Ce courant, né du rapprochement de l'écologisme et du féminisme (*Ibid*), s'est formé sous l'influence de la radicalisation du mouvement écologiste, de la politisation des enjeux écologiques, et de la prise de conscience des effets différenciés que ces enjeux ont sur les femmes. Dans la section suivante, nous présentons en détail les divers courants de ce phénomène, avec une attention particulière sur sa dimension politique. *L'écoféminisme politique*, en effet, constitue le champ de connaissance que nous cherchons à illustrer et à approfondir à travers nos analyses.

Les théories de l'écoféminisme

Quelles sont les contributions de l'engagement des femmes dans les luttes écologistes ? Pour entamer cette réflexion, nous explorons dans cette section les concepts fondamentaux de l'écoféminisme, un domaine de recherche qui s'est développé depuis les années 1970 au sein des sciences sociales. Ce champ occupe une place centrale dans la théorisation des enjeux situés à l'intersection de l'écologisme et du féminisme. Né durant la deuxième vague féministe, il s'est parallèlement imposé dans le milieu académique et scientifique avec l'intégration progressive du féminisme dans ces deux sphères. En effet, le développement des études féministes depuis les années 1960 a permis l'émergence de nouveaux concepts d'analyse des conditions des femmes (Ruault et al., 2021). Par exemple, la notion d'oppression homogène et commune à toutes les femmes a commencé à être déconstruite. Ainsi, la « femme », en tant que groupe, a été recontextualisée à travers des facteurs socioculturels, de la race, de la classe sociale et de l'orientation sexuelle (Oprea, 2009). En ce sens, le mouvement féministe est devenu plus hétérogène, évoluant vers une reconnaissance des multiples identités et revendications (Oprea, 2009).

Par ailleurs, cette deuxième vague a mis un fort accent sur les luttes contre le patriarcat, perçu comme le principal système d'oppression structurant les rapports de genre (Maillé, 2011). Lucile Ruault et al., (2021) approfondissent cette pensée en montrant comment la modernité industrielle, imprégnée par ce même patriarcat, a accéléré l'exploitation de la nature. Cette réflexion, omniprésente dans les débats contemporains, a trouvé un écho renforcé avec l'émergence de l'écoféminisme, concept généralement attribué à la

militante et autrice française, Françoise d’Eaubonne. Dans son livre, *le féminisme ou la mort*, apparu en 1974, l’écoféminisme est conçu comme une articulation étroite entre deux luttes distinctes : l’écologisme et le féminisme (Goutal, 2017). Ceci a ouvert de nouvelles orientations, inspiré des recherches approfondies parmi plusieurs autrices écoféministes, principalement anglosaxonnes. Leurs travaux se sont structurés autour de deux courants majeurs, l’écoféminisme en tant que théorie critique, et l’écoféminisme en tant que mouvement politique.

L’écoféminisme comme théorie critique

Dans *The Death of Nature*, publié pour la première fois en 1980, ouvrage fondateur de la pensée écoféministe anglo-saxonne, Carolyn Merchant (2006) analyse les origines de l’exploitation conjointe des femmes et de la nature. Selon elle, la révolution scientifique a transformé la vision de la nature, autrefois perçue comme une entité maternelle et nourricière, en un mécanisme inerte et exploitable, légitimant ainsi son exploitation. Cette transformation s’étend aux femmes, également réduites à des objets soumis, légitimant leur contrôle (Merchant, 2006). En revanche, bien que cette théorie critique ait favorisé le développement d’un courant écoféministe, cette forme d’essentialisme qui légitime la dichotomie des genres (homme/femme ; nature/culture pour ne nommer que ces exemples) n’a pas fait l’unanimité parmi les féministes, particulièrement en France (Bard, 2023). Déjà en 1949, de Beauvoir critiquait cette association entre les femmes et la nature, considérant que cette identification symbolique contribue à les dévaloriser, et à les confiner dans des rôles de (re) production et de subordonnées (Larrère, 2015). Il serait

essentiel de se rappeler, dans la lignée de la pensée de Beauvoir, que la liberté des femmes ne pourrait être atteinte qu'en dépassant le rôle « naturalisé » qui leur est assigné et imposé par la société (Gandon, 2009).

Par ailleurs, au-delà de l'approche naturaliste de l'écoféminisme, une nouvelle dimension plus pluraliste, notamment sociale et politique, enrichit la réflexion sur le sujet. Ce nouveau courant se distingue en plaçant les questions de justice sociale au cœur des débats. Pour les écoféministes, telles que Karen Warren (1995) et Val Plumwood (2002) :

« L'ambition est de faire entendre une diversité de voix féminines, de prendre en compte les différences culturelles, mais aussi de ne pas s'en tenir à la seule oppression des femmes, car celle-ci est toujours reliée à d'autres formes d'oppression sociale. Or, dans cette diversité, les voix du Sud importent particulièrement » (Larrère, 2012, paragr. 14).

En ce sens, les travaux de Vandana Shiva et Maria Mies (2014) nous rappellent, encore une fois, que la domination des femmes et celle de la nature sont les produits d'un même système patriarcal et capitaliste. Elles précisent que le système économique mondial est structuré de manière à privilégier les profits, au détriment des femmes, en particulier celles vivant des contextes plus précaires, et qui continuent de subir la division genrée du travail.

Dans cet esprit, la pensée écoféministe appelle alors à comprendre que la logique du profit capitaliste repose non seulement sur l'exploitation des ressources naturelles comme de simples marchandises, tout comme il repose sur l'invisibilisation du travail des femmes. En outre, elle valorise les savoirs et pratiques des communautés rurales, souvent portées par des femmes, et qui suggèrent une gestion plus durable des ressources naturelles (Plumwood, 2002). Cette gestion durable ramène à l'idée du *care* développée par Warren (1995), qui se présente comme une alternative aux visions de conquête et de domination.

Selon l'autrice, le *care* repose sur une approche relationnelle qui valorise l'affection, la responsabilité, tant envers les autres êtres humains qu'envers la nature. Selon nous, cette approche renvoie à la notion de l'écologisme, qui, rappelons-le, reconnaît l'interdépendance entre toutes les composantes du monde naturel et appelle à une justice sociale comme indiqué par Anders et Arendt (1978) :

« [...] la marginalisation économique et écologique de certains groupes sociaux [tels que les femmes], sous l'effet des rapports de pouvoir, est l'un des principaux facteurs de dégradation (...) l'écologisme se bat pour la reconnaissance des minorités et l'égalité de leurs droits. Une de ses originalités réside dans la mise en place de priorités différentes, dans une volonté de remettre le·la citoyen·ne au centre du débat politique » (p. 4).

Cette vision nous amène au dernier courant de l'écoféminisme, qui revêt une importance particulière dans le cadre de notre étude.

L'écoféminisme politique, un mouvement social et politique pour la justice socio-environnementale

Selon Catherine Larrère (2017), l'écoféminisme politique représente une approche pragmatique intégrant cette fois-ci une dimension militante basée sur un mouvement principalement composé de femmes, de revendications multiples axées sur la défense des droits sociaux et écologiques. À travers cette approche, l'autrice propose que ce mouvement lutte pour intégrer des valeurs de reconnaissance, et établit les liens entre la justice sociale et environnementale dans leurs actions collectives.

La justice sociale

D'abord, Nancy Fraser (1998) propose que la justice sociale englobe deux dimensions : les inégalités socio-économiques (marginalisation, exclusion des débats publics, relations avec le marché) ; et les inégalités culturelles (non-reconnaissance des différences de genre, de race, d'orientation sexuelle et de diversité). Fraser (2004) rajoute alors que, pour atteindre cette justice, deux conditions sont nécessaires. Dans un premier temps, « l'objectivité de la participation, qui consiste à garantir une distribution équitable des ressources matérielles, afin de permettre une autonomie économique et la liberté d'expression » (p. 155). Dans un deuxième temps, « la condition subjective de la participation, qui suppose le respect égalitaire de chaque participant·e, en reconnaissant les différences » (p. 156).

À travers cette thèse, nous insistons sur un paradigme de la justice sociale en lien avec la disposition politique mentionnée ci-dessus, c'est-à-dire la reconnaissance politique des femmes, ainsi que leur accessibilité aux arènes de discussions et aux processus de décisions qui peuvent les concerter. Ainsi, l'écoféminisme, tel que conceptualisé par Noël Sturgeon (2009, 2016), en tant que mouvement, s'inscrit pleinement dans la disposition politique de la justice sociale. Ce mouvement milite pour faire reconnaître les différences de genre, de race et de sexualité quand il aborde les problématiques écologiques. De plus, Sturgeon (2009) souligne que les femmes sont souvent exclues des débats publics sur les politiques environnementales, tout en étant touchées de manière disproportionnée (MacGregor, 2020). Cette réflexion ouvre la voie à la notion de justice environnementale.

La justice environnementale

Pour reprendre la définition de David Blanchon et al. (2009), la justice environnementale peut être envisagée comme :

« [une juxtaposition] en effet d'une part les mouvements sociaux dénonçant les injustices [écologiques] qui mêlent aux revendications sur la défense du cadre de vie ou l'accès aux ressources, des revendications économiques ou culturelles, et d'autre part les politiques environnementales qui, en poursuivant l'objectif du développement durable, affichent l'équité, intra- et intergénérationnelle, comme une préoccupation fondamentale » (p. 36).

Par ailleurs, Iris M. Young (2020) distingue trois formes fondamentales d'oppression qui, selon elle, génèrent un sentiment universel d'injustice. La première est le déni de reconnaissance des particularités sociales et culturelles propres à certains groupes, notamment leur relation unique à l'environnement. La deuxième forme se traduit par une impuissance politique, empêchant ces groupes de faire valoir leurs voix et leurs préoccupations dans les sphères de décision. Enfin, la troisième forme repose sur l'accaparement des ressources ou des espaces de vie valorisés par des groupes dominants, privant ainsi d'autres communautés de leur accès légitime (Blanchon et al., 2009). Pour finir, nous retenons des deux concepts de la justice mis au jour par Blanchon et al. (2009) et Young (2020) que les justices sociale et environnementale sont étroitement liées, et l'une ne peut exister sans l'autre. Alors que la justice sociale cherche à corriger les inégalités socio-économiques et culturelles, la justice environnementale, quant à elle, s'attache à une répartition équitable des impacts écologiques et des ressources. Ensemble, ces deux notions œuvrent pour instaurer des mécanismes participatifs favorisant la représentation politique des femmes dans les débats, mais aussi une redistribution

équitable des biens et des ressources (Fraser, 2011). Pour finir, l'écoféminisme en tant que mouvement social et politique chercherait à comprendre « comment se lient les systèmes de domination, non seulement sur la nature et sur les femmes, mais également entre classes sociales, entre groupes ethniques, entre pays, etc., — et à lutter là où ils se rejoignent » (Goutal (2023 : 357). Nous pouvons citer l'exemple de l'opposition à l'*extractivisme*²⁷ en Amérique du Sud (Smart, 2020) ; les luttes des femmes autochtones pour la protection de leurs territoires²⁸ ; les mobilisations non violentes, telles que *Fridays for Future*²⁹, initiée par l'activiste Greta Thunberg ; ainsi que les projets d'éducation populaire au Québec, dont l'initiative lancée en 2019, appelée *L'environnement, c'est intersectionnel*³⁰, pour ne nommer que ceux-ci.

À la lumière de ce qui précède, nous envisageons alors l'écoféminisme comme un mouvement politique contestataire pluriel, qui englobe à la fois des théories philosophiques et critiques, ainsi que des activités militantes. Ce mouvement s'appuie sur une diversité de pratiques de résistance et de pratiques politiques, allant de l'éducation à la mobilisation collective. Cette pluralité justifie qu'il ne peut y avoir une définition homogène de celui-ci. En revanche, ce que nous retiendrons de la littérature, c'est que cette pluralité a fait apparaître des réponses alternatives aux crises écologiques. Ainsi, tel qu'indiqué par Jeanne B. Goutal (2023) :

²⁷ Riofrancos (2021) décrit l'*extractivisme* comme une relation socio-économique particulière qui dépasse la simple extraction des ressources naturelles, comme les minéraux ou les combustibles fossiles. L'*extractivisme* englobe une logique politique et économique où la nature est exploitée de manière intensive et souvent destructrice, sans reciprocité, pour maximiser les profits.

²⁸ Lien vers le site internet du mouvement *Idle No More* : <https://idlenomore.ca/>

²⁹ Lien vers le site internet du mouvement au Canada: <https://fridaysforfuture.ca/>

³⁰ Lien vers la page Instagram de la plateforme éducative : <https://www.instagram.com/environnement.intersectionnel/?hl=fr>

« Aux yeux des écoféministes, il ne suffit donc pas d'être écolo, sans être également féministe, anticapitaliste, antiraciste, anticolonialiste : séparer ces luttes, ce serait se satisfaire d'une demi-analyse, incohérente, manquant de profondeur et d'efficacité » (p. 357).

Cette mise en contexte souligne la complexité et l'évolution continue du concept d'écoféminisme, un courant qui suscite un intérêt croissant dans les sciences sociales, particulièrement en réponse aux crises écologiques actuelles. Plus spécifiquement, l'écoféminisme politique apparaît comme un champ qui, selon nous, mérite une attention renforcée, notamment face aux défis posés par les changements climatiques au Québec et les controverses autour des projets d'envergure. En effet, en examinant la transformation des luttes féministes exposée précédemment, nous constatons que le militantisme des femmes, de plus en plus présent et revendicatif, pourrait offrir des réponses plus inclusives et équitables, tout en insufflant un renouveau aux débats actuels sur les enjeux écologiques.

Les objectifs de recherche

Comme évoqué précédemment, cette thèse examine la participation des femmes dans les luttes écologistes, à travers le prisme de l'écoféminisme politique. Cette thèse se concentre plus spécifiquement sur les pratiques militantes à travers les expériences des femmes et leurs plaidoyers politiques mobilisés dans les mémoires et les lettres d'opinion. Nous examinons la manière dont les militantes s'engagent et se démarquent dans l'espace politico-militant, à partir de deux objets de recherche : leurs vécus personnels et leurs argumentations politiques, comme modes de prise de position et d'expression de leurs

revendications.

Nos questions de recherche sont

- Pourquoi et comment les femmes s'investissent-elles dans les luttes écologistes ?
- **Comment les argumentations politiques engagées par les militantes se construisent-elles pour interroger les décideur·euse·s ?**

Concrètement, l'objectif principal de notre thèse est d'améliorer la connaissance du phénomène de l'écoféminisme, plus précisément l'écoféminisme en tant que mouvement social et politique au Québec. Pour ce faire, nous étudions trois éléments :

- (1) Les facteurs clés qui motivent l'engagement des militantes : ce premier aspect permet de connaître les trajectoires qui animent leurs motivations profondes dans ces luttes.
- (2) Les formes d'actions qu'elles adoptent : ce deuxième aspect révèle les modes et les espaces d'interventions qu'elles choisissent pour faire avancer leurs revendications, en d'autres termes, la traduction de leur engagement en initiatives concrètes.
- (3) Les argumentations mobilisées dans deux outils communicationnels largement accessibles, les mémoires et les lettres d'opinions : ce dernier élément d'étude permet de décoder le positionnement des plaidoyers politiques, ainsi que les stratégies rhétoriques utilisées par les groupes de femmes, pour interroger les décideur·euse·s.

Par ailleurs, notre thèse vise également à avoir un impact social en documentant les luttes des femmes souvent marginalisées dans les espaces politique et militant. Comme mentionné précédemment, les discours dominants sur les enjeux écologiques tendent à représenter les femmes comme des victimes plutôt que des porteuses de solutions. En ce sens, notre étude offre un espace d'expression et de dialogue aux militantes, leur permettant de partager leur histoire, de mettre en lumière leur contribution à la transformation du monde, et de présenter la vision d'avenir qu'elles défendent activement.

Pour explorer nos trois éléments d'analyse, dans le chapitre suivant, nous allons détailler les contextes empiriques de l'action collective et de l'analyse de l'argumentation.

*The connections between and among women are the most feared,
the most problematic, and the most potentially transforming force on the planet*
— Adrienne Rich³¹

Chapitre II :
Analyse de l'action collective et l'argumentation : contexte empirique

³¹ Adrienne Rich (1929 – 2012) est une poétesse américaine, dont les travaux ont exploré des questions d'identité, de sexualité et de politique ; sa poésie, ambitieuse sur le plan formel, reflète sa recherche constante de justice sociale, son engagement dans le mouvement anti-guerre et son féminisme radical.

Les questions autour de la mobilisation ont longtemps été au cœur des travaux de nombreux·euse·s chercheur·euse·s en sciences sociales, qui ont développé des cadres conceptuels et théoriques pour y répondre, notamment autour des mouvements sociaux. Dans cette thèse, nous ferons appel aux théories de l'action collective et aux outils de la rhétorique. En rappel, selon Groleau (2023), les théories sont « des ensembles organisés de concepts et de modèles (et parfois d'autres éléments), qui permettent d'étudier un phénomène » (p. 108). Ces théories et outils revêtent une importance particulière pour saisir non seulement les dynamiques de la participation des femmes, mais aussi leurs stratégies rhétoriques visant à légitimer leurs revendications et à interpeller les décideur·euse·s.

Dans ce chapitre, nous introduisons les deux principales traditions de l'étude de l'action collective en terminant par la perspective que nous adoptons. Elle constitue le cadre central de l'analyse de notre premier objet de recherche, c'est-à-dire, l'analyse du vécu d'un échantillon de femmes impliquées dans les luttes écologistes. Nous y détaillerons les principaux concepts tels que les nouveaux mouvements sociaux (NMS), la mobilisation des ressources, ainsi que les structures des opportunités politiques. Par la suite, nous aborderons les approches de l'analyse de l'argumentation qui serviront à éclairer la méthode adoptée pour étudier les plaidoyers politiques mobilisés dans les mémoires et les lettres d'opinion.

L'étude de l'action collective

L'action collective, en tant que cadre central d'étude des mouvements sociaux, représente l'un des domaines de recherche les plus riches, notamment en sociologie et en sciences sociales selon Giugni (1996). D'après François Chazel et Alain Touraine (1993), les mouvements sociaux sont l'une des quatre formes de l'action collective, aux côtés des groupes d'intérêts, des pressions institutionnelles et des mouvements révolutionnaires (p. 23). Pour citer la définition de l'action collective proposée par Bert Klandermans (1997) :

« The concept of collective action therefore includes mass political actions such as participation in demonstrations, but also individual-level actions such as signing a petition and voting. Moreover, people may organize and develop a social movement organization (SMO) whose sole aim is to create social change through orchestrating collective actions and recruiting others to join them » (Van Zomeren et Iyer, 2009 p. 636).

Marco G. Giugni (1996) propose une synthèse détaillée sur deux principales traditions de l'action collective : la tradition européenne et la tradition américaine. Chacune de ces approches propose une vision distincte des mouvements sociaux. Pour bien saisir la perspective dans laquelle s'inscrit notre réflexion, il est essentiel de commencer par définir les distinctions qui définissent ces deux courants, suivant les travaux de Giugni (1996). Cette approche permet de mieux comprendre les structures affectant la création et le développement, ainsi que les interactions au sein des mouvements sociaux. Selon Giugni (1996), la distinction entre l'approche européenne et l'approche américaine de l'analyse de l'action collective pour comprendre les mouvements sociaux, reflète une dualité caractéristique des sciences sociales. D'un côté, elle se caractérise par deux perspectives

différentes. D'une part, **la perspective macrosociologique** étudie le phénomène à partir d'influences externes et de structures plus larges, comme l'État, l'économique, la culture. D'autre part, **la perspective microsociologique** se focalise sur les interactions entre individus. Elle utilise des études de cas précises pour comprendre comment se construit le phénomène analysé (Collins, 1981). D'un autre côté, cette distinction met aussi en lumière le conflit entre une approche théorique privilégiant les concepts et une approche empirique basée sur l'observation concrète des faits (Alvesson et Kärreman, 2011).

La tradition européenne de l'action collective

Tout d'abord, la tradition européenne de l'analyse de l'action collective se caractérise par une approche macrosociologique qui a été largement façonnée par les influences intellectuelles de l'idéalisme allemand, l'école de Francfort, ainsi que le marxisme (lire entre autres Giugni, 1996). Ce dernier indique l'importance des conflits de classe et des structures économiques en tant que moteurs des mouvements sociaux (Feher et Heller, 1984). Les théoricien·ne·s ont développé cette approche en la liant à une critique plus large des systèmes culturels et idéologiques dominants, dont le capitalisme. Selon cette vision, les mouvements sociaux résultent de contradictions inhérentes au capitalisme, où les classes subalternes s'opposent aux classes dominantes. Ces luttes de classe ont conduit à un éclaircissement du mouvement social, tel qu'avancé par Alain Touraine (1978), qui le décrit comme suit :

« Les mouvements sociaux ne sont ni des accidents ni des facteurs de changement ; ils sont l'action collective des acteurs de niveau le plus élevé, les acteurs de classe, qui luttent pour la direction sociale de l'historicité, c'est-à-dire des grandes orientations culturelles par lesquelles une société organise normativement ses rapports avec son

environnement » (p. 44).

En d'autres termes, les mouvements sociaux visent à redéfinir ces grands axes culturels et normatifs pour orienter la société dans une nouvelle direction, en remettant en cause les relations de domination (Chazel et Touraine, 1993). Dans ce contexte, comme l'indique Touraine (1978), les classes moins influentes ou subalternes développent une capacité d'agir collectivement, non seulement pour provoquer un changement de paradigme, mais aussi pour contester un ordre établi (Chabanet, 2020). Les grèves du mouvement ouvrier des années 1960 illustraient notamment les contestations de lois ou de conditions jugées inacceptables (Starck, 2005). Touraine (1978, 1981) indique que ce mouvement était au cœur de la société industrielle, et constituait le vecteur du conflit social majeur opposant la bourgeoisie au prolétariat. Si autrefois, principalement associé aux arrêts de travail dans le secteur industriel, celui-ci a évolué vers de nouvelles formes d'actions collectives, avec l'avènement de l'époque post-industrielle vers les années 1980. En effet, cette période a vu l'émergence d'un cadre théorique spécifique à cette tradition, appelé nouveaux mouvements sociaux (NMS) (Melucci, 1980 ; Touraine, 1978).

Les nouveaux mouvements sociaux (NMS)

Les nouveaux mouvements sociaux se caractérisent par de nouvelles formes de contestations, axées davantage sur des revendications sociales, telles que celles portées par des mouvements écologistes et pacifistes. Ces mouvements, tout comme le mouvement des femmes, ont un cadre d'action plus large, touchant à la fois les sphères privées et publiques. Ils se situent souvent à l'intersection entre la participation citoyenne

et la remise en cause des structures de pouvoir traditionnelles (Bereni et Revillard, 2012). Somme toute, ils luttent pour produire et reproduire une identité collective autour de causes morales au-delà des revendications plus traditionnelles, tel qu'expliqué plus haut (Pizzorno, 1990). Dans ces nouvelles lignes de conflits, les nouveaux mouvements sociaux se concentrent sur des enjeux identitaires et culturels, si nous prenons l'exemple des mouvements écologistes et féministes (Le Saout, 1999). D'après Alberto Melucci (1980), ils ne semblent pas vouloir prendre le contrôle des institutions politiques, mais plutôt défendre des espaces d'autonomie, et revendiquer la réappropriation des ressources sociales contrôlées par ces structures dominantes dans la société.

En définitive, la tradition européenne de l'analyse de l'action collective s'est donc consolidée autour de ces nouveaux mouvements sociaux (NMS), qui ont servi de fondement théorique aux études sur les dynamiques contemporaines des nouvelles formes de participation politique ou de militantisme. Étant donné que ces mouvements émergent au sein d'un contexte de transformations sociales en Europe, cette tradition vise d'abord à adopter une approche théorique pour comprendre la création et la formation des NMS, et les distinguer des mouvements sociaux traditionnels. Pour ce faire, elle se focalise sur les raisons sous-jacentes à leur apparition dépassant les luttes de classes classiques (voir entre autres les travaux de McAdam et Tarrow, 2018 ; Melucci, 1980 ; Offe, 2019 ; Touraine, 1978, 1992). Elle analyse les facteurs économiques et culturels de leurs évolutions, mais aussi l'identité dans la formation de ces derniers (Lentin, 1999 ; Waters, 2008).

La tradition américaine de l'action collective

En opposition à l'approche théorique européenne, celle-ci adopte une approche plus pragmatique pour comprendre les mouvements sociaux, qu'ils soient traditionnels ou contemporains. Elle ne cherche pas à historiciser l'évolution de ces mouvements à travers les transformations de la société, mais plutôt à analyser les mécanismes sous-jacents à leur fonctionnement. En ce sens, elle met l'accent sur les ressources, l'organisation et les motivations individuelles. En outre, elle se distingue notamment par la théorie de la mobilisation des ressources (Jenkins, 1983; Klandermans, 1984 ; Useem, 1998), qui soutient que les mouvements sociaux ne sont pas simplement des réactions à des frustrations, mais des actions rationnelles visant à atteindre des objectifs précis, en mobilisant des ressources matérielles, politiques et symboliques (Jenkins, 1983).

La théorie de la mobilisation des ressources

Celle-ci constitue l'une des approches les plus influentes dans l'analyse des mouvements sociaux, en particulier dans la tradition américaine. Elle s'écarte des explications théoriques qui décrivent les mouvements sociaux comme des réponses à des facteurs extérieurs, comme les injustices ou les crises telles qu'expliquées. Elle insiste sur une approche plus stratégique fondée sur des observations et des études de cas, pour expliquer la formation des mouvements sociaux (Giugni, 1996). Craig J. Jenkins (1983) le démontre en disant que les mouvements sociaux se forment lorsque les groupes

parviennent à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir leur cause, que ce soit sous forme de financement, d'organisation ou d'alliances politiques. Cette perspective suggère, selon nous, que, bien que les facteurs externes soient essentiels, des facteurs internes jouent également un rôle crucial dans la création et la pérennisation des mouvements sociaux. Elle met ainsi en évidence la capacité des mouvements à se maintenir dans le temps, à se mobiliser efficacement, mais aussi à se rendre visibles dans l'espace public. L'application de ce cadre théorique impliquerait alors une analyse approfondie des dynamiques internes des mouvements sociaux, notamment la motivation des membres, les réseaux d'alliances, la planification stratégique, la gestion des ressources, pour ne citer que celles-ci (Useem, 1998). Ces éléments seraient pertinents pour comprendre non seulement comment les mouvements se forment, mais aussi comment ils s'organisent et prospèrent.

Pour finir, nous dirons alors que la tradition américaine de l'étude de l'action collective se distingue par son approche structurée des mouvements sociaux, particulièrement à travers la théorie de la mobilisation des ressources. Celle-ci a considérablement enrichi la compréhension des mouvements sociaux contemporains, en soulignant que, loin d'être des réactions chaotiques, ces mouvements sont souvent le fruit d'une stratégie bien pensée, dans laquelle les acteur·trice·s jouent un rôle déterminant.

En conclusion, l'approche macrosociologique de l'étude de l'action collective issue des premières théories de la tradition européenne se concentre sur une analyse théorique des

mouvements sociaux, les perçvant principalement comme des réactions émotionnelles communes à un groupe, aux crises ou aux injustices dans une structure sociale globale, comme la société en elle-même (Le Saout, 1999) ; tandis que la tradition américaine, qui adopte une perspective microsociologique, fondée sur l'observation empirique, considère les mouvements sociaux comme des acteurs·trices stratégiques capables de mobiliser des ressources matérielles et immatérielles, pour atteindre des objectifs politiques et sociaux (Le Saout, 1999). Bien que ces deux visions se distinguent, elles peuvent être perçues comme complémentaires. Selon nous, chacune d'elles, dans leur conceptualisation des mouvements sociaux, poserait au cœur de leurs analyses, la question des interactions individuelles. De plus, la réciprocité entre les deux traditions apparaît d'autant plus pertinente pour choisir la perspective, lorsqu'il s'agit d'étudier la participation politique des femmes impliquées dans les luttes écologistes.

Réciprocité micro-macro pour l'étude de l'action collective

D'entrée de jeu, Randall Collins (1981), dans son ouvrage *On the Microfoundations of Macrosociology*, explore comment les phénomènes macrosociologiques, tels que les mouvements sociaux, émergent des interactions quotidiennes microscopiques entre individus. Ces derniers créent ce que Edward Lawler et al. (1993) appellent des *microstructures*, en formant des groupes, en établissant des relations interpersonnelles basées sur des échanges émotionnels ou matériels. Par exemple, dans les mouvements sociaux, ces interactions répétées entre individus pourraient maximiser leur position dans les groupes où ces derniers développent la confiance mutuelle et l'enthousiasme. Ces

derniers finissent par s'organiser plus largement autour d'une cause commune (Lawler et al., 1993). Collins (1981) appelle ce phénomène des *interaction ritual chains*, où l'accumulation d'émotions partagées et de symboles culturels génère des coalitions qui, à leur tour, modifient ou influencent la structure politique ou économique globale en place.

Inversement, ces structures politiques globales encadrent et orientent les possibilités d'action collective pour les individus et les groupes sociaux. En effet, les normes et les hiérarchies de pouvoir imposent encore des cadres et des contraintes pouvant limiter la marge de manœuvre de ces groupes (Lawler et al. 1993). Par exemple, les groupes de femmes, cherchant à s'engager dans des actions politiques formelles, ou à participer au sein d'organisations mixtes, telles que le mouvement écologiste global, se retrouvent souvent freinés par les règles organisationnelles et les systèmes de pouvoir en place. Ces cadres déterminent où, comment, et avec qui ces groupes peuvent interagir, influençant ainsi leur potentiel de transformation sociale et leur capacité d'agir (Lawler et al. 1993).

Cependant, ce contexte ne constitue pas un frein à la participation politique de ces groupes. Tarrow (1996) introduit le concept de *structures d'opportunités politiques dynamiques*, qui évoque la capacité des mouvements sociaux à s'adapter aux changements du contexte politique, social ou économique en créant leurs propres opportunités. L'auteur met l'accent sur la capacité des groupes à s'adapter et à influencer leur environnement politique, en exploitant les situations de crises émergentes, ou en renforçant leur propre visibilité, à travers des actions collectives audacieuses.

En somme, la réciprocité macro-micro, telle qu'expliquée, s'avère névralgique pour

comprendre la participation politique des femmes dans les luttes écologistes. Elle permet de saisir comment les interactions structurent leur mouvement et, en même temps, favorisent la production d'actions mobilisatrices, tout en éclairant comment elles naviguent dans un environnement contraignant, pour créer des opportunités et renforcer leur influence politique.

La perspective communicationnelle de l'action collective

Les travaux de Andrew J. Flanagin et al., (2006) et Eric A. Smith (2010) offrent des perspectives complémentaires sur l'action collective, en tant que phénomène fondamentalement communicationnel. Ils soulignent l'importance de la communication, dans la structuration des mouvements sociaux et la mobilisation des individus et des groupes, en facilitant la coordination, la coopération et les relations entre militant·e·s et groupes. Dans un premier temps, Flanagin et al., (2006) notent que les interactions interpersonnelles constituent non seulement des espaces de coordination, mais aussi des lieux d'échanges émotionnels et d'affirmations des valeurs partagées. Ensuite, Smith (2010) ajoute que la communication établit des normes de coopération, telles que les méthodes d'organisation des manifestations, ou la gestion des ressources, qui sont cruciales pour renforcer l'engagement. Enfin, elle sert de pont entre les microstructures et les macrostructures. Par exemple, dans les groupes de femmes, l'usage des symboles, tels que les slogans et les récits médiatiques permettent de connecter des actions locales à des enjeux plus vastes. Somme toute, la pratique communicationnelle occupe une place essentielle dans l'action collective. Elle ne se cantonne pas à la simple coordination des

actions, mais revêt une importance fondamentale dans la mobilisation et l'influence des structures politiques sur les enjeux spécifiques des groupes concernés. Par conséquent, cette perspective communicationnelle contribue à la compréhension des mécanismes d'engagement, notamment la formation de coalitions, la mobilisation des émotions, le développement d'une identité collective, entre autres (Van Stekelenburg et Klandermans, 2013).

Dans la section suivante, nous aborderons l'étude de l'argumentation, qui constitue le second et dernier cadre théorique essentiel de cette thèse.

L'étude de l'argumentation

Les théories de l'argumentation contemporaines se sont développées à la fin du XX^e siècle, évoluant au fil du temps à travers des perspectives, des objets d'étude, des méthodes et des objectifs variés (Amossy, 2009). En nous basant sur les travaux de Ruth Amossy, 2006, 2008 ; Ruth Amossy et Roselyne Koren, 2010a, 2010 b ; Patrick Charaudeau, 2008 ; Marie-Josée Drolet et al., 2019 ; Lucie Olbrechts-Tyteca et Chaim Perelman, 1956, nous optons pour une approche pragmatique de l'étude de l'argumentation. Ainsi, nous commencerons avec les trois critères fondamentaux de l'argumentation, avant de présenter la perspective adoptée dans cette thèse.

D'entrée de jeu, l'argumentation relève de la rhétorique, l'ancien art oratoire qui « réside dans les moyens d'expression et de persuasion utilisés par un individu en vue de

convaincre » (Drolet et al., 2019 : 30). Selon Jean-Jacques Robrieux (2021) :

« une rhétorique qui n'aurait pas pour finalité de persuader, c'est-à-dire au sens pascalien de convaincre (aspect rationnel) et de plaire (aspect irrationnel ou affectif), et dans un sens plus large, de communiquer des idées ou de produire des émotions, équivaudrait à une médecine qui n'aurait pas pour objet des émotions » (p. 7).

Lucie Olbrechts-Tyteca et Chaim Perelman (1956) posent les bases de la « nouvelle rhétorique » en intégrant l'argumentation à l'art oratoire, lequel consiste à « utiliser des moyens d'expression et de persuasion pour convaincre » (Drolet et al., 2019 : 30). Ce faisant, argumenter :

« consiste à opter pour la prise de parole plutôt que pour la violence, à formuler des raisons qui appuient son point de vue, à communiquer en vue de provoquer un changement chez l'auditoire, à considérer les six conditions de l'argumentation (qui, où, quand, quoi, pourquoi et comment), à connaître son auditoire et à s'y adapter, à trouver des points d'appui à son argumentaire chez l'auditoire, à considérer la *doxa* de son auditoire, à miser sur la relation à construire avec l'auditoire, à considérer le caractère plus ou moins actif de l'auditoire, à penser à son image et à sa crédibilité et, enfin, à considérer le *logos*, le *pathos* et l'*ethos* » (Drolet et al., 2019 : 99).

Autrement dit, argumenter équivaut à mobiliser un discours rationnel et affectif qui puisse à la fois convaincre et émouvoir, s'inscrivant ainsi dans une démarche qui vise à « communiquer des idées ou à produire des émotions » (Robrieux, 2021 : 7). Si historiquement liées, la rhétorique et l'argumentation sont souvent perçues comme distinctes (Meyer, 2009). La rhétorique souvent réduite à la manière de dire les choses (Olbrechts-Tyteca et Perelman, 1956), en revanche, l'argumentation, quant à elle, est une pratique visant à structurer un raisonnement logique pour justifier des idées et atteindre l'adhésion de l'auditoire (Schmetz, 1997). Toutefois, les deux disciplines se complètent : leur fusion enrichit la construction de discours ou plaidoyers, comme l'illustre la

perspective intégrée de la nouvelle rhétorique (Amossy, 2024). Dans notre étude, nous considérons que la rhétorique et l'argumentation forment un cadre uniifié d'analyse pour interroger les décideur·euse·s. Ainsi, dans la lignée de Drolet et al. (2019), argumenter, c'est opter pour la parole en évitant la violence, formulant des raisons et visant un changement de perception. Selon les chercheuses, une telle démarche repose sur l'adaptation au public, le recours aux *logos*, au *pathos* et à l'*ethos*, et sur la prise en compte des dimensions contextuelles de l'énonciation, comme le moment, le lieu et l'image de l'orateur.

Nous aimerais revenir sur ces trois composantes fondamentales dans la prochaine section de cette thèse.

Les trois composants de l'argumentation : *le pathos*, *l'éthos* et *le logos*

Premièrement, le *pathos* repose sur l'élaboration d'arguments visant à éveiller des émotions chez l'auditoire. Il cherche à placer l'auditoire dans un état d'esprit favorable en jouant sur des émotions comme la colère et la pitié, ce qui affecte la manière dont ils jugent le sujet (Braet, 1992). Si l'argumentation fondée sur les valeurs et les émotions est cruciale pour établir un lien avec l'auditoire, celle-ci doit respecter deux critères fondamentaux : la réceptivité et la sensibilité (Drolet et al., 2019).

Deuxièmement, l'*éthos* concerne la construction d'une éthique dans l'argumentation. Il s'agit de l'image que l'orateur projette afin d'inspirer crédibilité (Amossy, 2006). Cela aborde la manière dont l'image que nous façonnons de nous-mêmes, dans nos interactions avec les autres, joue des rôles sociaux cruciaux, influençant la confiance de l'audience

(Amossy et Koren, 2010a). De ce fait, une argumentation efficace repose également sur la manière dont l'audience perçoit la moralité, l'autorité et l'expertise de l'orateur (Braet, 1992), définissant les critères principaux de l'*éthos* : la légitimité, la pertinence et l'intégrité (Drolet et al., 2019).

Troisièmement, le *logos*, représente la dimension logique de l'argumentation, soit un raisonnement basé sur des preuves. Il s'appuie sur des faits rationnels, des théories, ainsi que des sources d'autorité pour soutenir un point de vue. Le *logos* a pris une importance croissante, notamment à partir des années 1960 avec l'ouvrage de Chaïm Perelman (1958) sur *le traité de l'argumentation, nouvelle rhétorique*. L'argumentation ne consiste donc pas uniquement en une transmission à sens unique (de l'orateur à l'auditoire), mais plutôt en un processus de persuasion réciproque, où l'orateur et l'auditoire interagissent (Drolet et al., 2019). Dans les mots d'Amossy (2024) :

« Il faut faire une place à part à une conception de la rhétorique qui insiste sur les vertus communicationnelles au sens large du bien dire, et se donne comme une technique d'apprentissage permettant de maîtriser l'art de la parole, y compris, mais de façon non exclusive, celui de la persuasion. Elle promeut une pratique fondée sur la compréhension et la production des discours, et sur la capacité à les intégrer efficacement dans une interaction ou une action sociale » (p.3)

C'est dans ce sillage que se situe notre cadre théorique, pour appréhender le positionnement des plaidoyers politiques des groupes de femmes impliquées dans les luttes écologistes. Nous utiliserons ces composantes de la rhétorique pour analyser des groupes qui mobilisent des arguments politiques dans une situation d'*advocacy*. Nous rappelons que celui-ci constitue le deuxième résultat de notre thèse.

L'argumentation dans un contexte d'*advocacy*

Nous soutenons nos réflexions en les inscrivant dans la continuité des recherches de Drolet et al. (2019), Lalancette et al. (2020) et Lalancette (2024), qui se penchent sur l'analyse de l'argumentation dans des contextes de communication, plus précisément dans le domaine politique. Commençons par clarifier la notion d'*advocacy*. Celle-ci se réfère à une pratique communicationnelle qui consiste à développer une argumentation « afin de plaider pour une cause ou d'appuyer la mise en place d'une politique (Lalancette et al., 2020 : 46) ». Plus précisément, l'*advocacy* est une « activité de défense et de promotion des droits, intérêts et besoins et/ou (...) des actions visant à modifier les pratiques organisationnelles ou sociétales (*advocacy* systémique) » (Drolet et al., 2019 : 232). L'argumentation politique située au cœur des débats publics, produite par des groupes sociaux en situation d'*advocacy*, devient un outil de persuasion pour interroger le public et les institutions sur des enjeux de société (Amossy et Koren, 2010b). Ancrée dans la nouvelle rhétorique de Olbrechts-Tyteca et Perelman (1956), celle-ci « se situe davantage dans une approche bidirectionnelle de la communication, et envisage l'argumentation comme le fruit d'un échange communicationnel entre des groupes » (Rouillard, 2021 : 83). En outre, dans les plaidoyers politiques, l'argumentation ne se limite pas à la démonstration de vérités absolues, mais cherche à convaincre à partir du vraisemblable, selon Charaudeau (2008). Ainsi, les débats deviennent des espaces d'influence, où, dans notre cas, les groupes de femmes pratiquant l'*advocacy* peuvent adapter leurs discours aux croyances et aux valeurs de leur auditoire.

En revanche, ils peuvent également apparaître comme un espace interdisciplinaire où se confrontent des discours politiques, des relations de pouvoir entre classes sociales et/ou des divergences de point de vue. De ce fait, nous élargirons la fonction de persuasion de l'argumentation, en intégrant la notion de polémique. En effet, toute pratique discursive est souvent marquée par des tensions, en raison de la diversité des idées, valeurs et croyances qui s'interpénètrent (Charaudeau, 2008). La notion de polémique, qui rentre dans le courant de l'argumentation appelée *pragma-dialectique* (Amossy, 2009), positionne celle-ci comme un processus dialogique destiné à résoudre les conflits. Dans ce contexte, elle peut servir à forger un consensus sur les grandes orientations politiques, en utilisant des stratégies rhétoriques soigneusement adaptées aux attentes du public (Elster, 2005). De ce fait, argumenter consiste avant tout à reconnaître et accueillir l'autre, en respectant sa différence (Drolet et al., 2019), et à privilégier le dialogue pour résoudre un problème. Autrement dit, l'argumentation peut favoriser la construction d'une relation ou d'une coopération entre les parties, en adoptant un langage qui encourage l'acceptation, l'écoute et la compréhension mutuelle, tout en leur permettant de préserver leur identité et leurs opinions individuelles (Marková, 2007).

Perspectives d'analyse de l'argumentation politique

Si l'argumentation, en tant qu'ensemble d'opérations discursives, vise à modifier les représentations sociales et à persuader tout en respectant l'autre, il est tout aussi essentiel de prendre en compte le contexte dans lequel elle se construit, ainsi que l'environnement dans lequel les arguments seront déployés. À cet égard, Amossy (2008) souligne que :

« Construire son argumentation suppose également de tenir compte de la situation concrète d'énonciation : qui parle à qui, dans quelle relation de pouvoir, quel est le statut de chaque participant, quelles sont les circonstances précises de l'échange, ainsi que le moment et le lieu où il se déroule ? De plus, la parole s'inscrit nécessairement dans un cadre discursif spécifique (*topos*) qui occupe une place distincte dans un espace social donné, avec ses objectifs, méthodes et contraintes » (paragr. 15)

Dans cette perspective, Charaudeau (2008) propose trois étapes clés pour structurer l'acte argumentatif de manière à maximiser son impact. Premièrement, problématiser, pour amener l'interlocuteur à réfléchir sur le sujet présenté en l'invitant à examiner sa propre position. Cela implique de définir un cadre thématique et de poser un questionnement qui incite à remettre en cause des affirmations, telles que : « Qu'est-ce qui justifie cette affirmation ? », « Quelle en est la cause ? », ou « Quelle conséquence peut-on en tirer ? » (Charaudeau, 2008, paragr. 23). Ensuite, se positionner pour exprimer son point de vue vis-à-vis du sujet, en le soutenant par des arguments. Il peut s'agir de défendre une position claire ou de maintenir une neutralité stratégique selon les enjeux du débat. Enfin, prouver pour justifier son point de vue en apportant des éléments convaincants qui renforcent la validité de son argumentation. Cela vise à démontrer la solidité de son positionnement en lien avec le sujet abordé. Par ailleurs, l'auteur avance que les types de savoir et les modes de raisonnement jouent également un rôle crucial dans la solidité d'une argumentation politique. Les types de savoirs renvoient à des représentations perçues comme des vérités individuelles, basées sur des croyances, des expériences ou des connaissances spécifiques à chaque personne (Charaudeau, 2008). L'objectif est de formuler des arguments qui résonnent avec ces différentes formes de savoir, permettant à l'auditoire de s'y identifier. Dans cette thèse, nous nous focalisons sur l'argumentation en adoptant des modes de

raisonnement reposant sur une typologie d'arguments et de sous-arguments. Ces modes de raisonnement offrent une structure permettant de classifier des éléments textuels afin de mieux les analyser, les organiser et les exploiter de manière efficace. Plusieurs méthodes existent pour atteindre différents objectifs (lire : Breton, 2015 ; Métayer, 2017 ; Simonet et Simonet, 2004). Pour cette étude, nous mobilisons le modèle de construction d'arguments, regroupés sous l'acronyme « I-DÉ-A-L-E », développé par Drolet et al. (2019), pour les professionnels de la santé ou toute autre personne qui cherche à convaincre. Celui-ci propose une classification simplifiée des modes de raisonnement en cinq catégories, et que nous jugeons particulièrement pertinente pour analyser les arguments politiques des groupes de femmes, dans un contexte d'*advocacy*. Comme définies par les autrices, ces cinq catégories permettent d'englober de manière efficace les différentes caractéristiques qu'un argument peut présenter. De plus, elles fournissent un cadre adapté pour analyser et classer divers types d'arguments présents dans les divers supports utilisés dans cette étude, tels que les mémoires et les lettres ouvertes. Ci-dessous un tableau synthèse des types d'arguments. Nous présentons le tableau détaillé dans le chapitre suivant.

Méthode « I-DÉ-A-L-E » pour développer des arguments convaincants

TYPE D'ARGUMENTS	CARACTÉRISTIQUES
I pour Induction	Arguments basés sur des faits probants
DÉ pour DÉduction	Arguments tirés de théories pertinentes
A pour Autorité	Arguments appuyés sur des autorités appropriées
L pour Logique	Arguments qui respectent les principes et les règles de la logique
E pour Éthique	Arguments fondés ou déduits de valeurs légitimes et signifiantes

Figure 4 : La méthode « I-DÉ-A-L-E » pour développer des arguments convaincants, tirée de Drolet et al. (2019: 106)

*Feminism is the work that you do
and the people you do it for who matters more than anything else.*
— Mikki Kendall³²

Chapitre III : Méthodologie et données à l'étude

³² Mikki Kendall est une autrice, activiste et critique culturel. Son travail se concentre souvent sur l'actualité, la représentation médiatique, la politique de l'alimentation et l'histoire du mouvement féministe. Son livre le plus célèbre s'intitule *Hood feminism* (2020).

Ce chapitre aborde les questions méthodologiques liées à notre démarche d'analyse du vécu et de l'argumentation politique des femmes impliquées dans les luttes écologistes. Encore une fois, l'émergence des nouveaux mouvements sociaux (NMS) a provoqué une rupture dans la sphère publique, ouvrant la voie à une participation politique accrue, et à l'apparition de débats pluriels sur les enjeux écologiques au Québec (Vaillancourt et Gendron, 2003). Encore une fois, les femmes et les groupes de femmes ont constitué une résistance diversifiée, que nous qualifierons ici d'*écoféminisme politique*, un concept qui réinvente la manière de faire de la politique. Elles introduisent de nouveaux enjeux dans les débats, mettent en place des pratiques militantes à la fois sociales et discursives visant à interroger les décideur·euse·s (Ferah, 2019, *La Presse*).

Les expériences des militantes et leurs argumentations politiques, représentent donc deux objets de recherche déterminants. Elle permet de saisir à la fois leur contribution aux luttes écologistes, la structure de leur implication, ainsi que leur positionnement dans ces débats visant à façonner l'avenir de notre planète.

Ce chapitre s'ouvre sur notre approche de recherche, laquelle justifie la méthodologie adoptée. Par la suite, nous examinerons l'approche méthodologique utilisée pour chaque thème d'analyse. En dernier lieu, nous décrirons les méthodes de collecte et d'analyse de données pour chacune des études.

Démarche méthodologique

Notre démarche de recherche est fondée sur une approche inductive visant à donner du sens aux données brutes, afin de faire émerger des thèmes dominants ou significatifs (Ricoeur, 1967). Il convient de rappeler que l'objectif principal de cette étude est d'approfondir la compréhension de l'écoféminisme en tant que mouvement social et politique, que nous nommerons écoféminisme politique, en analysant les expériences vécues d'un échantillon de militantes, ainsi que les argumentations politiques formulées par certains groupes de femmes à travers leurs mémoires et lettres ouvertes. Cette approche, axée sur le vécu et la rhétorique, découle de notre intérêt intellectuel et de notre observation initiale de la sous-représentation des combats des femmes dans la sphère publique, en dépit de leur implication active et de leur aptitude à proposer des solutions. Il était donc impératif d'initier cette réflexion en abordant deux questions d'ordre général : pourquoi et comment militent-elles ? et de quelle manière leurs argumentations politiques se construisent-elles pour interpeller les décideur·euse·s ?

Les défis posés par ces questions nécessitent une méthodologie qualitative interprétativiste pour étudier ce phénomène dans une perspective communicationnelle. La méthodologie interprétativiste, appliquée à l'analyse de données qualitatives, se concentre sur la compréhension des significations subjectives et des expériences humaines dans leur contexte social (Denis et al., 2019). Contrairement aux approches positivistes, qui visent à établir des vérités universelles, l'interprétativisme met l'accent sur l'exploration des perceptions, des croyances et des interactions individuelles pour saisir la complexité des phénomènes sociaux (Denis et al., 2019). Cette approche repose sur des techniques

inductives, telles que la catégorisation ou la création de thèmes, permettant d'émerger des significations à partir des données brutes. De plus, elle reconnaît le rôle actif de la chercheuse, qui, en tant qu'interprète, influence inévitablement le processus d'analyse et le sens attribué aux données (Denis et al., 2019). En outre, l'interprétativisme cherche à dépasser la simple quantification pour décrire et décoder les significations contextuelles des phénomènes sociaux, en s'appuyant sur une compréhension approfondie des perspectives des participant·e·s (Collis et Hussey, 2014). Cette démarche est particulièrement adaptée pour analyser des données riches, comme les récits de vie, les entretiens ou les textes, où la subjectivité joue un rôle clé. En somme, l'interprétativisme en analyse qualitative offre une approche flexible et contextuelle, capable d'explorer la richesse et la diversité des expériences humaines, tout en produisant des résultats applicables à des contextes spécifiques (Burdine et al., 2020). Par ailleurs, cette approche doit accorder une importance particulière aux contextes individuels des militantes, tout en permettant à la chercheuse la souplesse et l'autonomie requises pour collecter et examiner les informations appropriées (Guillemette et Luckerhoff, 2023). Au sens de cette perspective, nous avons adopté une posture empathique et ouverte afin de saisir le plus d'aspects possible pour comprendre nos objets de recherche, comme le suggère le principe central de cette approche (Germain et al. 2023).

Choix de corpus

Notre corpus s'est constitué à partir d'un échantillon de groupes de femmes au Québec. Ces groupes ont été repérés grâce à notre participation à diverses conférences sur le genre,

les changements climatiques, et l'écoféminisme, ainsi qu'à travers la presse en ligne (*Le Devoir, La Presse, Journal de Montréal*, etc.), en particulier pour ceux bénéficiant d'une plus grande attention médiatique. Nos analyses reposent sur ce corpus, d'une part pour l'examen du vécu des militantes. Il s'agit des résultats d'entretiens et d'échanges de groupe menés avec les participantes. Par ailleurs, en ce qui concerne l'étude de l'argumentation politique mise au point par ces groupes dans les mémoires et les lettres ouvertes ; face à l'intensification des controverses liées aux projets ayant un impact socio-environnemental majeur au Québec au cours des dix dernières années (Batellier, 2016), la collecte de données s'est concentrée sur cette période. Même si certains groupes de femmes n'étaient pas encore constitués il y a une décennie, nous avons consulté les sites internet de ces groupes ainsi que la presse en ligne, afin de rassembler l'ensemble des mémoires et lettres ouvertes qu'ils ont publiés durant cette période. Plus tard, de nombreux allers-retours entre les données recueillies ont donné lieu à la création de catégories d'analyse, avant que celles-ci soient systématisées (Allard-Poesi, 2003 ; Derèze, 2009). Dans les prochaines sections, nous présenterons la méthodologie adaptée pour chaque thème à l'étude : l'analyse du vécu et de l'étude de l'argumentation politique.

Le vécu des militantes engagées dans les luttes écologistes

Cette recherche, qui constitue le premier volet de la thèse, étudie les expériences d'engagement de certaines militantes, qui sont le premier objet de notre étude. Nous avons adopté la démarche de recherche qualitative ancrée dans une approche phénoménologique, permettant d'explorer en profondeur leurs vécus. La recherche basée

sur la phénoménologie, cherche à comprendre un phénomène en saisissant son essence à travers les perspectives des individus (Ntebutse et Croyere, 2016). Ce mouvement, introduit en philosophie par Edmund Husserl (1964), préconise l'analyse des phénomènes tels qu'ils se manifestent à la conscience, en leur permettant de se révéler dans leur propre langage, tout en écartant autant que possible les postulats scientifiques et les préjugés personnels. (Ricoeur, 1967 ; Robert, 1972).

Comme la phénoménologie aboutit à une compréhension approfondie plutôt qu'à une démonstration formelle (Smith et Osborn, 2015), celle-ci se repose entièrement sur l'exploration des expériences vécues et relatées par les individus. Comme évoqué plus haut, nous avons adopté une approche basée sur l'écoute attentive et l'interprétation, en suspendant nos propres préjugés afin de nous concentrer sur les significations que les participant·e·s donnent à leurs expériences (Guillemette et al., 2021). Autrement, il s'agit d'adopter l'empathie comme outil central dans la collecte de données. Cette empathie se définit comme une « attitude qui se vit, dans l'effort d'acquérir une connaissance du vocabulaire spécifique à la personne participante, de sa culture, de la signification qu'elle donne aux mots qu'elle emploie » (Germain et al. : 186).

Choix de données

Nous avons choisi de focaliser notre attention sur les organismes non mixtes, composés exclusivement de femmes, au Québec. Ces groupes traitent des problématiques féministes en lien avec les enjeux écologiques, tout en abordant des questions de changements climatiques, de santé et de justice sociale, entre autres domaines. Encore une fois, nous

avons repéré ces groupes grâce à notre participation à diverses conférences sur le genre, les changements climatiques et l'écoféminisme, ainsi qu'à travers la presse en ligne comme évoquée plus haut, en particulier pour ceux ayant bénéficié d'une couverture médiatique accrue. Nous avons inclus dans notre définition de « femmes » toutes les personnes qui s'identifient au mouvement social écoféministe et/ou aux groupes de femmes engagées dans les combats écologistes au Canada, en mettant l'accent sur celles du Québec. Cela inclut toutes les personnes s'identifiant comme femmes, au sein du mouvement social ou des groupes de femmes, ainsi que les femmes marginalisées et racisées, les personnes en situation de handicap, et les individus LGBTQ2+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, bispirituelles, et autres identités de genre et orientations sexuelles).

Nous avons opté pour la non-mixité, d'abord pour avoir accès aux perspectives uniques de groupes sociaux marginalisés,³³ notamment celles des femmes, en leur donnant une voix. Guillemette et al. (2009) suggèrent que l'étude du vécu des groupes marginalisés pourrait souvent être confrontée à l'hétéronomie. Autrement dit, ces groupes n'auraient pas toujours le contrôle sur leurs propres décisions ni sur la manière dont leur expérience est interprétée. Il est possible que leur vécu soit fréquemment défini et interprété par des acteur·trice·s externes, plutôt que par les individus eux-mêmes. Pour cette raison, nous avons ciblé les groupes non mixtes, composés entièrement de femmes. L'objectif étant de

³³ En rappel, les groupes marginalisés constituent « généralement des individus issus de situations d'inégalités sociales, ethniques, religieuses, culturelles, linguistiques, économiques ou politiques, en raison de leur appartenance volontaire ou involontaire à des communautés, ou constituant des réseaux et qui sont perçus comme subalternes ou, dans certains cas, de manière négative par les groupes dominants » (Raynauld et al., 2020, paragr. 2).

reconnaître leur subjectivité, en contraste avec des approches plus objectivantes qui pourraient réduire ces groupes à des statistiques ou des généralisations (Guillemette et al., 2021). De surcroît, en nous focalisant sur ces derniers, nous avons pu approfondir les faits, mais aussi les significations, émotions, et interprétations que les personnes associent directement à leurs expériences.

Afin de recueillir nos données, nous avons d'abord demandé un certificat éthique³⁴ de la recherche impliquant des participants humains de l'UQTR, tout au long de cette étude. Par conséquent, nous avons respecté la Politique sur l'éthique. Avant de solliciter leur consentement, nous nous sommes assurée qu'elles disposent de toutes les informations requises concernant l'étude (Caccamo et Bernard Barbeau, 2023). Les participantes ont été informées qu'elles pouvaient poser des questions sur la procédure, et se retirer de l'étude à tout moment si elles le souhaitaient. Des mesures de confidentialité ont également été mises en place pour protéger les données mais aussi les participantes. En ce sens, leur identité a été anonymisée à l'aide de codes connus uniquement de la chercheuse principale.

Concernant le profil des participantes, celles-ci sont âgées de 24 à 69 ans, la majorité étant blanches et cisgenres. Les participantes âgées de 24 à 50 ans occupent principalement des postes professionnels au sein d'organismes féminins non mixtes. En revanche, celles âgées de 50 ans et plus s'impliquent davantage en tant que bénévoles dans ces mêmes organismes, en particulier les participantes de 65 ans et plus. Enfin, celles qui

³⁴ Numéro de certificat éthique : CER-22-284-07.11

sont encore en emploi exercent des professions variées, notamment dans les domaines du journalisme, de l'ingénierie et de l'enseignement.

Pour la collecte de données, nous avons réalisé 13 entretiens individuels et 2 entretiens de groupe, tous menés par visioconférence. Ce choix s'est imposé en raison du contexte de la pandémie, qui a rendu impossibles les rencontres en présentiel. De plus, les participantes se sont montrées à l'aise avec ce format, facilitant ainsi la conduite des entretiens. Les deux entretiens de groupe ont été organisés à l'initiative de deux organismes afin de créer un contexte interactif propice aux échanges. Ces discussions ont offert un espace où les participantes se sont senties encouragées à partager leurs points de vue dans un cadre non hiérarchique, tout en permettant de recueillir simultanément les contributions de plusieurs participantes, optimisant ainsi le temps et les ressources disponibles (Gundumogula, 2020). De plus, cette dynamique interactive a encouragé des discussions approfondies, les participantes réagissant aux propos des autres, ce qui a permis de produire des données plus riches et nuancées (Gundumogula, 2020).

La première étape a consisté à diffuser un appel à participation au sein de six réseaux identifiés à partir de conférences ou d'articles médiatiques: le Réseau des femmes en environnement du Québec (RFEQ) ; le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) ; la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le mouvement Mères au Front ; la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) ainsi que l'organisme Action cancer du sein. La deuxième étape consiste à contacter directement par courriel les groupes qui ont répondu à l'appel, afin de présenter le projet et d'encourager une

participation volontaire des militantes.

Enfin, la sollicitation des entretiens a été grandement facilitée par la collaboration des coordinatrices des groupes mentionnés, qui ont relayé notre annonce.

Collecte de données d'entretiens

L'entretien semi-structuré est une méthode couramment utilisée pour recueillir des informations, surtout lorsque le but est de laisser les personnes impliquées raconter leur histoire à leur manière, et décrire leurs expériences en utilisant leurs propres termes (Germain et al., 2023). Il nécessite une planification méticuleuse d'une série de questions ouvertes, tout en menant l'entretien de manière non directive afin de favoriser l'expression la plus subjective possible (Brocki et Wearden, 2006). Par ailleurs, l'utilisation des entretiens s'inscrit dans une démarche éthique en créant un espace favorable aux échanges directs avec les participant·e·s sur leurs expériences personnelles (Baribeau et Royer, 2012).

Lors de la première phase de collecte, au cours de laquelle nous avons d'abord rencontré 5 militantes, nous avons enchaîné avec les 10 questions figurant dans notre guide d'entretien semi-dirigé. Cette phase initiale a permis de réaliser une première analyse des entrevues à travers une écoute flottante des enregistrements. Cette approche a favorisé une compréhension globale et rapide du contenu des données, tout en suscitant de nouvelles questions et pistes de réflexion (Luckerhoff et al., 2023). Lors de notre retour sur le terrain, nous avons approfondi les discussions en rebondissant sur les réponses des participantes et en posant des questions supplémentaires, ce qui a enrichi l'étude et ouvert

des réflexions plus poussées. Au fil des analyses, nous avons régulièrement réajusté nos entretiens jusqu'à simplifier notre approche à une seule question de départ, pour laisser place à l'ouverture et à l'émergence de nouvelles perspectives possibles : **pourquoi militez-vous** ? Les participantes ont bénéficié d'une grande liberté quant aux thématiques abordées ou à tout autre sujet qu'elles souhaitaient évoquer en lien avec la problématique. Cette approche nous a permis de découvrir des aspects de leur réalité, y compris certains que nous n'avions pas initialement envisagés (Redman-MacLaren et Mills, 2015).

Au fur et à mesure que nous revenons sur terrain, nous sommes entrée progressivement vers une posture qui s'inspire de la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE), développée par Barney Glaser et Anselm Strauss en 1967 (Heath et Cowley, 2004). Tant dans la collecte que dans l'analyse, ce processus repose sur des méthodes d'enquête rigoureuses, incitant la chercheuse à mettre de côté temporairement son cadre théorique (Guillemette et Luckerhoff, 2023), pour se focaliser pleinement sur les données, et ainsi élaborer une théorie à partir de celles-ci (Walker et Myrick, 2006). Dans le cadre de la MTE, où l'expérience des participantes se doit d'occuper une place centrale, nous avons accordé une attention particulière aux récits recueillis (Luckerhoff et Guillemette, 2012). De plus, notre approche ouverte et dynamique nous a permis d'intégrer diverses méthodes méthodologiques avec une grande flexibilité. Cette adaptabilité a imprégné l'ensemble de notre démarche, nous permettant d'ajuster nos processus tout au long de l'étude afin de mieux appréhender le phénomène étudié (Luckerhoff et al., 2023).

Analyse de données d'entretiens

L'analyse qualitative de nos entretiens suit le processus structuré qui repose sur plusieurs étapes clés pour extraire des significations et interpréter les données ; c'est à dire le codage initial à la catégorisation, en passant par la description des thématiques, pour aboutir à une théorisation finale (Baribeau, 2009). Selon Lilian Negura (2006), ce processus se déroule de la manière suivante :

« (...) dégager les éléments sémantiques fondamentaux en les regroupant à l'intérieur des catégories. Les thèmes sont des unités sémantiques de base, c'est-à-dire qu'ils sont indifférents aux jugements ou aux composants affectifs. Autrement dit, peu importe qu'une unité de sens donnée porte un jugement, possède une connotation affective ou ne constitue qu'une information, elle sera codifiée et catégorisée dans un thème. Seulement après cette opération, nous allons déterminer la composante affective, si elle existe, et évaluer sa direction et son intensité » (p. 4).

Pour l'analyse des données d'entretiens, nous avons donc commencé par écouter et transcrire les enregistrements, pendant laquelle nous avons identifié les faits saillants, en explorant les émotions et les perceptions (Weston et al., 2001). Ensuite, plusieurs lectures plus approfondies sont réalisées, pour pouvoir commencer à associer des catégories thématiques aux extraits des données recueillies. Dans ce processus, il a été indispensable de revenir de manière itérative sur les catégories pour les regrouper, les reclasser, afin de faire émerger trois thèmes centraux susceptibles de mieux comprendre les vécus des militantes. Comme suggéré par Guillemette et Luckerhoff (2023), nous parlons ici de « dynamique d'alternance, d'interaction et de réciprocité entre l'analyse et les données » (p. 304). Par ailleurs, Allard-Poesi (2003) indique que cette étape est fondamentale pour structurer l'analyse, en établissant des relations claires entre les données et les catégories, souvent en adoptant une approche récurrente. Ensuite, nous avons engagé une

conversation continue avec les données pour faire ressortir des réponses, à partir de divers extraits d'entrevues. Afin de renforcer nos analyses, nous avons recontacté certaines participantes, cette fois par courriel, pour obtenir des précisions sur certains points soulevés lors des entretiens. Certaines d'entre elles ont également partagé des documents et des liens complémentaires, qui ont contribué à enrichir et approfondir le développement de nos thèmes. Colette Baribeau (2009) rajoute que ce processus heuristique favorise l'élaboration progressive de théories, directement enracinées dans les données elles-mêmes. Enfin, nous avons choisi d'utiliser le logiciel *NVivo* en raison de sa compatibilité avec notre approche méthodologique ouverte et interactive. Celui-ci permet de traiter une grande diversité de données, telles que des entretiens, des enquêtes, des images, des enregistrements audio et vidéo, ainsi que des articles de journaux et des contenus web. Les résultats de cette étude sont démontrés dans le chapitre suivant. Dans notre étude, la transcription des entretiens a été suivie d'une lecture exploratoire, qui a permis d'identifier des idées récurrentes et de définir des nœuds thématiques correspondant aux principales catégories et sous-thèmes de l'analyse. Par la suite, les données ont été codées, soit manuellement, en sélectionnant des segments de texte et en les associant aux nœuds thématiques correspondants, illustrés dans la figure ci-dessous :

Nom	Fichiers	Références	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par	Couleur
Activités	31	122	dimanche 16 juillet 2023 à 13:04	JR	29 janv. 2024 à 14:...	JR	teal
Coalition	19	51	jeudi 13 juillet 2023 à 19:26	JR	8 juin 2024 à 20:51	JR	purple
Discours à prioriser au...	13	28	mardi 18 juillet 2023 à 19:03	JR	28 janv. 2024 à 17:...	JR	black
Identité à l'écoféminis...	21	60	dimanche 16 juillet 2023 à 13:31	JR	8 juin 2024 à 20:50	JR	brown
Intérêts	51	181	jeudi 13 juillet 2023 à 15:07	JR	29 janv. 2024 à 14:...	JR	blue
Profil	27	129	jeudi 13 juillet 2023 à 19:35	JR	29 janv. 2024 à 14:...	JR	green
Répertoire d'actions	40	148	mardi 18 juillet 2023 à 15:12	JR	29 janv. 2024 à 14:...	JR	red
Structure et organisati...	16	54	jeudi 13 juillet 2023 à 15:23	JR	29 janv. 2024 à 14:...	JR	yellow

Figure 5 : Nœuds thématiques pour l'analyse du vécu (Nvivo 15)

La place du cadre théorique sur l'étude l'action collective

Dans cette thèse, le cadre théorique sur l'étude de l'action collective a occupé une place essentielle dans les premières étapes de la recherche. Il a servi de fondement à nos réflexions initiales, permettant de situer notre étude dans un contexte théorique. Cela m'a conduit à identifier les écrits clés sur l'engagement, la sociologie des mouvements sociaux, tout en définissant les éléments à analyser, tels que les dynamiques d'engagement, les influences externes favorisant l'engagement ainsi que les structures favorisant ou contraignant l'action collective. Les perspectives macrosociologiques et microsociologiques présentées précédemment ont guidé l'identification de ces aspects pertinents à examiner, tout en orientant la préparation des entretiens pour analyser le vécu des participantes. Cependant, au fil de la démarche empirique, ce cadre théorique a progressivement laissé place à une approche plus ouverte, favorisant l'écoute des interactions et des expériences des participantes lors de la collecte des données. De cette manière, nous avons développé nos propres catégories d'analyse sans nous appuyer directement sur celles déjà existantes dans notre cadre théorique. Tel qu'expliqué, cette flexibilité a permis d'explorer des dimensions inattendues et émergentes, tout en revenant ponctuellement au cadre théorique pour corroborer ou approfondir certains concepts et thématiques soulevés par les données (*Ibid*). Somme toute, le cadre théorique sur l'étude de l'action collective a évolué d'une base structurante à un outil de référence ponctuel, qui a permis d'assurer une cohérence entre les concepts théoriques et les réalités empiriques observées (*Ibid*).

L'argumentation politique des groupes de femmes

L'objectif de cette deuxième étude est de concevoir l'orientation des plaidoyers politiques des groupes de femmes sur les questions écologiques. Pour y parvenir, nous avons examiné des textes argumentatifs, dont des mémoires et des lettres ouvertes publiées dans la presse en ligne. L'étude des mémoires et des lettres ouvertes revêt une importance cruciale dans notre contexte, en raison de leur double fonction, en tant qu'instruments de communication politique et d'exercices de rhétorique (Lalancette et al., 2020). Ces textes permettent aux parties prenantes invitées de s'exprimer sur les enjeux actuels, et de présenter leur vision et leur analyse de la situation. Lalancette et al. (2020) soulignent le rôle des mémoires, en particulier :

« en tant qu'espace de dialogue où les idées sont échangées, débattues et examinées en profondeur. Ils mobilisent divers principes rhétoriques et stratégies argumentatives pour persuader leur auditoire, qu'il soit composé de décideur·euse·s gouvernementaux ou du grand public, de la validité des positions défendues » (p. 48).

Quant aux lettres ouvertes, elles occupent une place importante dans la communication médiatique, en tant que forme de discours épistolaire qui relie la communication de masse à des échanges plus personnalisés (Chesnokova, 2015). Leur accessibilité au grand public permet de réduire l'écart entre la communication individuelle et collective, créant ainsi un espace où les militantes peuvent adresser des messages publics tout en préservant une touche personnelle (Chesnokova, 2015). Fréquemment utilisées par les groupes pour attirer l'attention sur des enjeux spécifiques, ces lettres servent à influencer l'opinion publique, et à exercer une pression sur les décideur·euse·s politiques (Compton et

Compton, 2015). Parmi les 6 réseaux identifiés dans cette étude, quatre groupes ont été retenus pour l'analyse de l'argumentation. Ce choix s'explique principalement par la disponibilité des données, qui faisait défaut pour certains autres groupes. Ces données incluaient des mémoires et des lettres ouvertes, et notre collecte a révélé que ces quatre groupes disposaient de publications accessibles et pertinentes, ce qui nous a permis de concentrer notre analyse sur ces derniers.

Présentation des regroupements étudiés

Action cancer du sein (ACSQ)

« Nos corps, notre environnement »

Action cancer du sein du Québec (ACSQ) est une organisation dédiée à la lutte pour la santé des femmes, avec un accent particulier sur la prévention primaire du cancer du sein. L'organisme vise à réduire l'incidence de cette maladie en ciblant les causes environnementales, notamment l'exposition aux substances chimiques synthétiques présentes dans la vie quotidienne, lesquelles sont associées à un risque accru de cancer du sein, surtout pour les femmes et les communautés les plus exposées géographiquement. L'ACSQ s'engage activement dans des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les effets des substances toxiques. L'organisation plaide également, par le biais de mémoires, pour une réglementation stricte des produits chimiques dangereux et encourage l'adoption de mesures préventives basées sur le principe de précaution. En outre, elle soutient le droit à un environnement sain, récemment reconnu par la loi fédérale canadienne. En plus de ses actions environnementales, l'ACSQ s'engage également dans

la lutte contre les inégalités sociales en matière de santé, en s'attaquant au racisme environnemental et aux conséquences disproportionnées de la pollution sur les populations autochtones, les communautés minorisées et racisées, ainsi que sur les personnes les plus vulnérables, qui ont un accès limité aux biens sociaux. Un exemple concret de leur engagement est leur participation à l'adoption de la Loi S-5, visant à renforcer la protection de l'environnement et à promouvoir un Canada plus sain. Cette loi marque une mise à jour significative de la législation environnementale canadienne après plus de deux décennies. Elle inclut la priorité d'interdire les substances les plus dangereuses et la prise en compte des effets cumulatifs des substances toxiques, en particulier sur les populations vulnérables (Radio-Canada, 2023).

La Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes

« Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche »

La Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) est une organisation qui milite pour l'égalité. Elle vise notamment à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes, et entre les peuples, tout en œuvrant à éliminer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Sa vision est de renforcer et d'élargir les liens de solidarité avec les groupes nationaux d'Amérique et d'autres pays au sein du mouvement de la Marche mondiale des femmes (CQMMF, 2024). La CQMMF est activement impliquée dans la lutte pour l'égalité des genres à travers des campagnes de sensibilisation internationales, des marches et la publication de manifestes. L'organisation s'oppose aux projets endommageant l'environnement et

soutient les communautés autochtones des Amériques dans la protection de leurs territoires et combat les politiques d'austérité. En 2015, leur action *Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires* visait spécifiquement à contrer les projets pétro-économiques nuisibles et à promouvoir un développement respectueux de l'environnement. En tant qu'organisme de solidarité internationale, la CQMMF utilise des webinaires pour mettre en lumière et approfondir la compréhension des défis rencontrés par les communautés minorisées et racisées à travers le monde. Ces événements en ligne jouent un rôle déterminant dans le renforcement des liens de solidarité à l'échelle mondiale.

Mouvement Mères au Front

«Avec l'amour pour combustible, nous passons à l'action pour protéger l'avenir de nos enfants de la crise climatique»

Mères au Front est un regroupement qui rassemble 5000 mères, grands-mères et citoyennes réparties dans une trentaine de groupes à travers le Québec. Il se mobilise pour lutter contre la crise climatique et protéger l'avenir des générations futures. Sa vision consiste à exercer une pression cohérente et à construire une résilience communautaire, en s'appuyant sur la force collective et l'amour comme moteurs du changement (Mères au Front, 2024). Fondé par l'écosociologue Laure Waridel et la cinéaste Anaïs Barbeau-Lavalette, le mouvement utilise un slogan percutant *Fuck les chocolats et les fleurs, on veut du courage politique* (Leduc, 2021, la Voix de l'Est). Le but étant d'interpeller les gouvernements et les médias, les exhortant à prendre des mesures significatives contre les changements climatiques. En plus des manifestations et des *sit-ins*, le groupe mène des initiatives concrètes, telles que des rencontres avec des élus, la rédaction des mémoires

ainsi que la publication de lettres ouvertes dans les médias pour présenter des propositions de relance verte.

Réseau des femmes en environnement (RFEQ)

« Des initiatives de femmes pour le bien collectif »

Fondé en 2000, le Réseau des Femmes en Environnement (RFEQ) a pour mission de renforcer l'impact et l'engagement des femmes dans la protection de l'environnement, tout en développant leur capacité à agir. Il soutient les initiatives féministes visant à améliorer l'environnement et la santé globale, en mettant l'accent sur des actions centrées sur le bien-être général de la population. Sa vision est de favoriser une communauté active et engagée dans des pratiques écologiques durables. Le réseau se positionne comme une plateforme de dialogue et de solidarité féminine qui propose des projets initiés par des femmes pour la communauté. Il organise des campagnes de sensibilisation axées sur l'environnement et la santé, en mettant particulièrement l'accent sur les liens entre les problèmes environnementaux et la santé des femmes. Leurs campagnes soulignent les impacts spécifiques des contaminants et les défis socio-économiques uniques auxquels les femmes sont confrontées face aux changements climatiques. L'implication majeure du Réseau réside dans l'équipement des femmes avec les outils nécessaires, la promotion de la collaboration dans le domaine de la recherche, et le renforcement de leur présence dans les postes décisionnels environnementaux à travers des formations, du mentorat et du réseautage.

Collecte de données secondaires

Les textes argumentatifs ont été rassemblés auprès des 4 principaux groupes présentés ci-haut. Ci-dessous un aperçu du nombre de textes collectés par type d'instrument et par groupe :

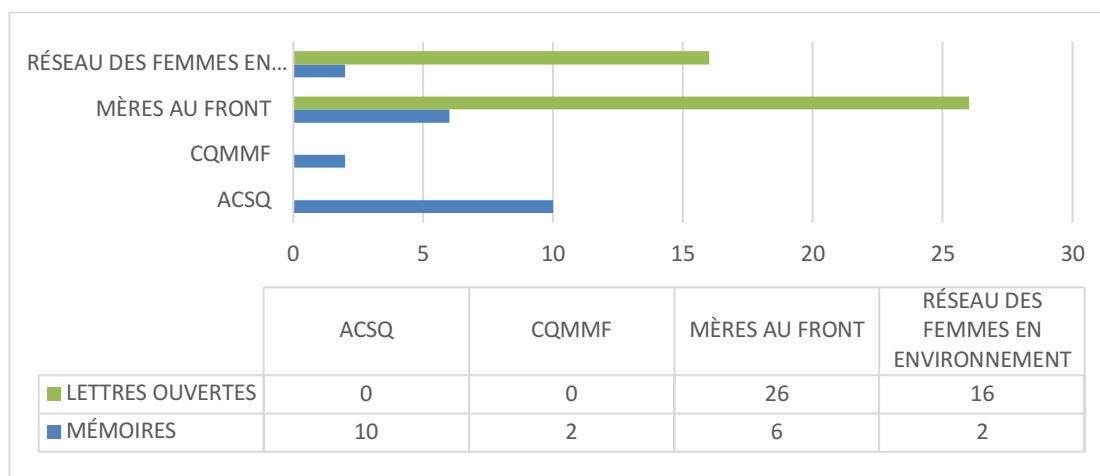


Figure 6 : Nombre de textes argumentatifs collectés

Analyse des données textuelles

L'analyse des textes argumentatifs s'inscrit dans une démarche qualitative d'analyse de contenu thématique. Selon Gilles Gauthier (1995), l'analyse de contenu est une technique objective et systématique qui consiste à inférer des significations à partir de textes, en les classifiant selon des catégories thématiques spécifiques. Cette méthode permet de révéler les idées sous-jacentes à un débat ou un discours, en organisant les données en fonction de critères établis à l'avance. En d'autres termes, il s'agit de rechercher des régularités et d'en dégager des thèmes redondants (Wanlin, 2007). Dans le

cadre de cette approche, Paul Sabourin (2009) indique qu'il est primordial de « considérer les textes comme des objets qui peuvent être saisis et analysés essentiellement comme s'ils avaient les mêmes caractéristiques que les objets matériels » (p. 5).

L'utilisation de catégories théoriques reconnues permet de situer notre travail dans une continuité scientifique, tout en assurant une rigueur méthodologique.

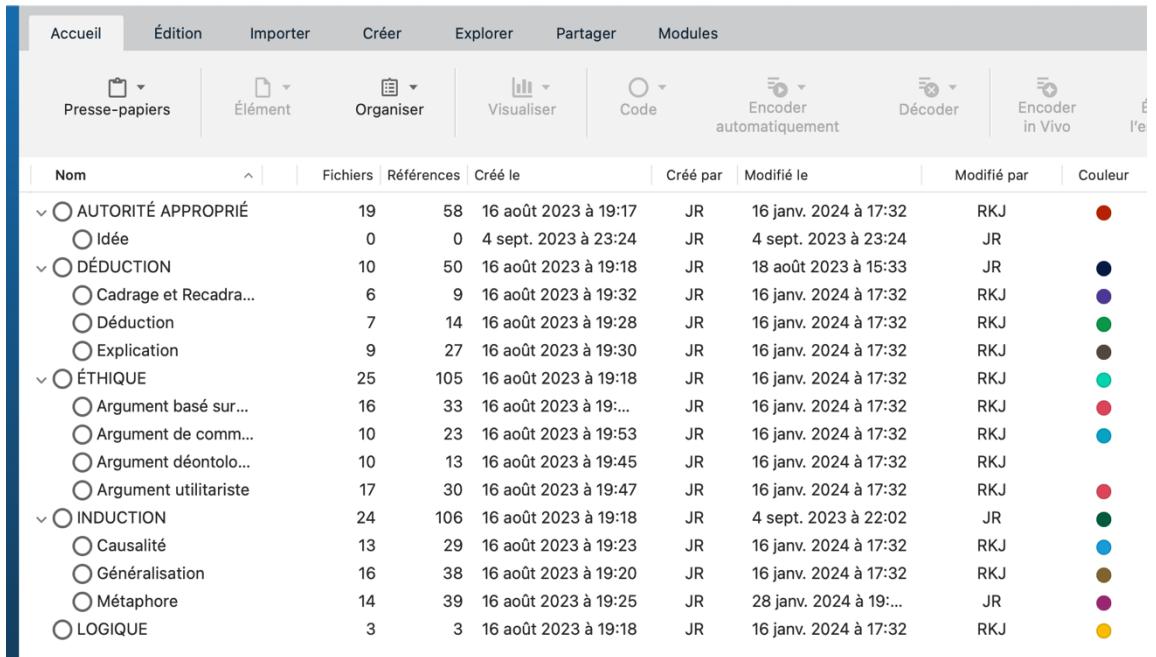
Dans cette optique, nous reprenons la typologie développée dans le cadre du livre *L'ABC de l'argumentation* (Drolet et al., 2019), comme évoqué précédemment. Ce modèle, nommé « méthode I-DÉ-A-L-E », regroupe 5 modes de raisonnements qui constituent nos catégories prédéfinies (Lalancette, 2024). Le choix de ce modèle s'explique, d'une part, par les pratiques détaillées dans l'ouvrage, qui nous ont permis de nous familiariser progressivement avec ses principes et son utilisation. Le caractère pragmatique du livre a grandement facilité notre travail, notamment dans la conception de notre grille d'analyse, la réalisation de l'analyse elle-même, puis l'interprétation des résultats. De plus, cet ouvrage se distingue par son approche pratique et accessible, avec des concepts clairs et des explications structurées, ce qui a été particulièrement utile pour préparer notre grille d'analyse et définir nos mots-clés. En nous appuyant sur les 5 modes de raisonnements et des sous-arguments proposés par le modèle, nous avons élaboré une grille d'analyse et identifié des mots-clés, ce qui nous a permis de catégoriser et d'interpréter avec rigueur les éléments textuels des deux types de textes argumentatifs :

	Sous-catégorie	Mots-clés							
Éthique	Déontologique	droits, devoirs, obligations, respect, principes, lois, équité, morale, règles, justice							
Éthique	Utilitariste	conséquences, résultats, bénéfices, impacts, coûts, avantages, inconvénients, efficacité							
Éthique	Basé sur une vertu	qualités, intégrité, honnêteté, valeurs, pratiques vertueuses, exemplarité, respectabilité							
Éthique	De communauté	croyances, valeurs partagées, solidarité, coopération, collectif, culture, traditions							
Déduction	Cadrage et recadrage	perspective, angle, perception, point de vue, éléments visibles, dimensions, justice descriptive							
Déduction	Explication	définitions, clarté, précision, logique, modèle, théorie, pertinence, compréhension, exemples							
Autorité	Appel à l'autorité	expert, témoignage, compétence, légitimité, crédibilité, expérience, validation, fiabilité, sources reconnues							
Logique	Affirmation de l'antécédent	principes, preuves, causalité, logique formelle, hypothèses, raisonnement déductif							
Logique	Négation du conséquent	contradiction, non-A, cohérence, identité, exclusion du tiers, règles de raisonnement							
Induction	Généralisation	représentatif, suffisant, ample, extrapolation, échantillons, validité, pertinence							
Induction	Causalité ou corrélation	association, lien, cause, effet, corrélation, adéquation, justification							
Induction	Analogie ou métaphore	comparable, similaire, parallèles, exemple, illustration, image, pertinence symbolique							

Figure 7 : Grille d'analyse pour l'argumentation (Excel)

Les mots-clés diversifiés ont servi de fondation pour catégoriser les éléments textuels.

Par ailleurs, nous avons utilisé le logiciel *NVivo* pour automatiser une partie du processus de codification. Cependant, une partie du codage a également été effectuée manuellement afin de peaufiner les résultats, en identifiant les passages pertinents et en les classant selon les catégories définies. L'identification des types d'arguments a consisté à analyser chaque segment de texte pour déterminer la nature de l'argument mobilisé selon la méthode I-DÉ-A-L-E :



The screenshot shows the NVivo software interface. The top menu bar includes Accueil, Édition, Importer, Crée, Explorer, Partager, Modules, Presse-papiers, Élément, Organiser, Visualiser, Code, Encoder automatiquement, Décoder, Encoder in Vivo, and É. The main window displays a table of codes and their details:

Nom	Fichiers	Références	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par	Couleur
◀ ○ AUTORITÉ APPROPRIÉ	19	58	16 août 2023 à 19:17	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Idée	0	0	4 sept. 2023 à 23:24	JR	4 sept. 2023 à 23:24	JR	
◀ ○ DÉDUCTION	10	50	16 août 2023 à 19:18	JR	18 août 2023 à 15:33	JR	●
○ Cadrage et Recadra...	6	9	16 août 2023 à 19:32	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Déduction	7	14	16 août 2023 à 19:28	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Explication	9	27	16 août 2023 à 19:30	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
◀ ○ ÉTHIQUE	25	105	16 août 2023 à 19:18	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Argument basé sur...	16	33	16 août 2023 à 19:...	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Argument de comm...	10	23	16 août 2023 à 19:53	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Argument déontolo...	10	13	16 août 2023 à 19:45	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Argument utilitariste	17	30	16 août 2023 à 19:47	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
◀ ○ INDUCTION	24	106	16 août 2023 à 19:18	JR	4 sept. 2023 à 22:02	JR	●
○ Causalité	13	29	16 août 2023 à 19:23	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Généralisation	16	38	16 août 2023 à 19:20	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●
○ Métaphore	14	39	16 août 2023 à 19:25	JR	28 janv. 2024 à 19:...	JR	●
○ LOGIQUE	3	3	16 août 2023 à 19:18	JR	16 janv. 2024 à 17:32	RKJ	●

Figure 8 : Aperçu du codage sur NVivo

Enfin, nous avons identifié des motifs récurrents, tels que le recours fréquent à des arguments éthiques et à une rhétorique émotionnelle, qui sont apparus au terme de notre analyse. Ces motifs ont été détectés notamment grâce à une requête sur les occurrences de certains mots clés dans les textes argumentatifs, effectuée après le processus de codification. Parmi les termes les plus significatifs, nous retrouvons : *colère, emotions, capacité, humain* et *exposition*. Cette étape a été cruciale pour définir nos 4 thèmes qui orientent les plaidoyers politiques des groupes. En analysant ces mots récurrents et en les confrontant aux différents concepts issus de l'ouvrage, nous avons pu identifier quatre thématiques principales qui illustrent l'orientation des plaidoyers politiques.

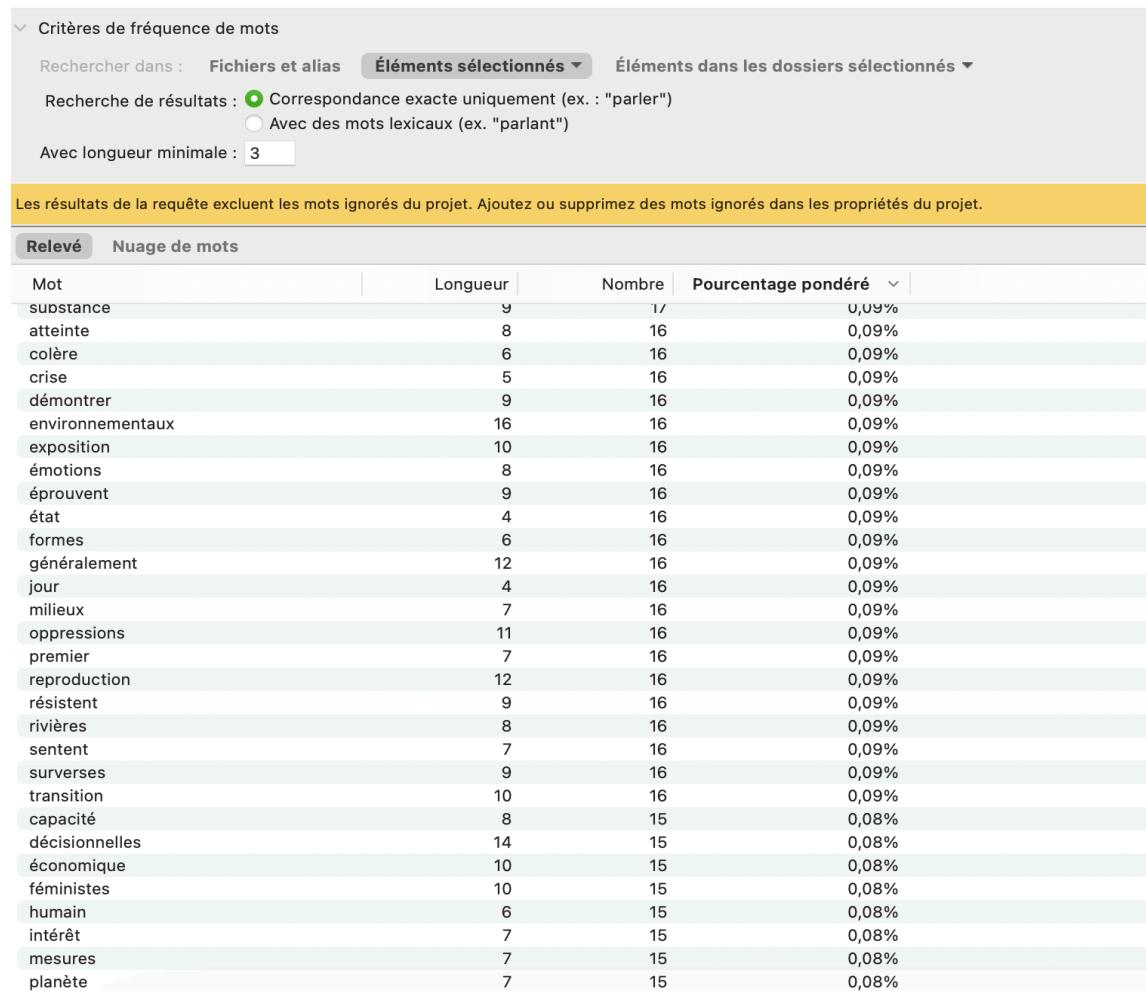


Figure 9 : Occurrences des mots dans les textes argumentatifs (Nvivo 15)

Pour terminer, les figures ci-dessous illustrent les différentes catégories proposées par la méthode I-DÉ-A-L-E (Drolet et al., 2019) :

CATÉGORIE	ARGUMENT	QUESTIONS
I pour Induction	Généralisation	<p>Les cas utilisés sont-ils représentatifs du phénomène ?</p> <p>Les cas utilisés sont-ils suffisamment nombreux pour rendre justice au phénomène discuté ?</p>
	Causalité ou corrélation	<p>Les cas utilisés expliquent-ils le phénomène de manière adéquate ?</p> <p>Les associations entre les phénomènes sont-elles fondées ?</p> <p>Les liens causaux entre les phénomènes sont-ils adéquats ?</p> <p>Les associations corrélationnelles entre les phénomènes sont-elles judicieuses ?</p>
	Analogie ou métaphore	<p>Les cas utilisés s'appliquent-ils à tous les phénomènes semblables ou comparables ?</p> <p>Permettent-ils d'illustrer le phénomène dont il est question dans l'argumentaire ?</p> <p>Les liens établis entre les deux phénomènes mis en parallèle sont-ils opportuns ?</p> <p>L'image évoquée est-elle représentative de la situation discutée ?</p>
DÉ pour DÉduction	Déduction	<p>Est-ce que la théorie, le modèle, la règle ou le principe est pertinent dans le contexte de l'argumentation ?</p> <p>Est-ce que la théorie, le modèle, la règle ou le principe permet de soutenir le propos ?</p>
	Explication	<p>Est-ce que les explications offertes sont judicieuses pour la situation étudiée ?</p> <p>La définition est-elle pertinente, logique, complète et exhaustive ?</p> <p>La définition comprend-elle tous les attributs essentiels et secondaires du concept défini ?</p> <p>La définition est-elle univoque ?</p> <p>La définition recourt-elle à des synonymes (plutôt qu'à des mots de la même famille) ?</p> <p>Les exemples ou contre-exemples mobilisés aident-ils à illustrer le concept au cœur de l'argumentaire ?</p>

Figure 10 : Les arguments inductifs et déductifs (Drolet et al. 2019)

DÉ pour DÉduction (suite)	Cadrage et recadrage	<p>Le cadrage ou recadrage réalisé s'applique-t-il à la situation ?</p> <p>Le cadrage ou recadrage rend-il justice au phénomène décrit ?</p> <p>Le cadrage ou recadrage permet-il de voir ou percevoir des éléments de la situation autrement peu visibles ?</p> <p>Le cadrage ou recadrage permet-il de mettre en perspective les dimensions de la situation abordée ?</p>
A pour Autorité	Appel à l'autorité	<p>Les autorités mobilisées sont-elles expérimentées, compétentes ou en mesure de témoigner de la situation ?</p> <p>Les autorités mobilisées (études, experts ou témoins par exemple) sont-elles reconnues comme crédibles ou compétentes par l'auditoire ?</p> <p>Les sources citées ou mobilisées sont-elles crédibles ?</p> <p>Les sources citées ou mobilisées sont-elles fiables ?</p> <p>Les sources citées ou mobilisées sont-elles dignes de confiance ?</p>
L pour Logique	Affirmation de l'antécédent Négation du conséquent	<p>Est-ce que les arguments proposés respectent les principes et les règles de la logique informelle ?</p> <p>Est-ce que les concepts sont définis de manière univoque tout au long de l'argumentaire (principe d'identité) ?</p> <p>Est-ce que les affirmations à propos des phénomènes sont exemptes de contractions (principe de non-contradiction) ?</p> <p>Est-ce que les affirmations à propos des phénomènes sont cohérentes (principe du tiers exclu) ?</p> <p>Les raisonnements déductifs hypothétiques respectent-ils les règles de la logique ?</p> <p>Existe-t-il une cohérence entre l'affirmation proposée et la conséquence illustrée ?</p> <p>Lors d'un raisonnement déductif hypothétique est-ce que la règle « Si A, alors C. Or A, donc C » est respectée ?</p> <p>Lors d'un raisonnement déductif hypothétique est-ce que la règle « Si A, alors C. Or non-C, donc non-A » est respectée ?</p>

Figure 11 : Les arguments d'autorité et de logique (Drolet et al. 2019)

E pour Éthique	Déontologique	Les arguments proposés respectent-ils les droits et les devoirs éthiques qui incombent au genre humain, comme les droits humains et les devoirs qu'ils impliquent ?
	Utilitariste	Les arguments proposés engendrent-ils des conséquences positives pour les principaux acteurs de la situation ou les conséquences négatives de certaines actions sont-elles évitées ou diminuées ?
	Basé sur une vertu	Les arguments actualisent-ils des qualités personnelles ou organisationnelles désirables d'un point de vue éthique, soutiennent-ils des pratiques humaines ou organisationnelles vertueuses ?
	De communauté	Les arguments font-ils appel à des valeurs ou des croyances partagées et valorisées par l'auditoire (communauté) ?

Figure 12 : Les arguments éthiques (Drolet et al. 2019)

*Change happens by listening and then starting a dialogue
with the people who are doing something
you don't believe is right.*
— Jane Goodall³⁵

Chapitre IV : **Le paysage militant de l'écoféminisme politique**

³⁵ Jane Goodall est une figure emblématique des recherches sur les relations entre humains et animaux et s'engage depuis son plus jeune âge pour la préservation de la faune africaine. Éthologue spécialisée dans l'étude des chimpanzés, icône de la défense des animaux et fervente militante pour l'environnement, le Dr. Jane Goodall jouit d'une reconnaissance internationale pour son travail.

Ce premier résultat s'inscrit à la suite des divers travaux de recherche sur le mouvement féministe au Québec. Nous parlons notamment des nouvelles formes d'actions collectives via les technologies (Pilote et Hübner, 2019) — les transformations des modes de pensée (Mayer et Lamoureux, 2016) — l'intersection des luttes écologistes avec d'autres luttes pour les droits civiques (Dufour et Masson, 2019) — l'évolution de la participation des femmes (Quéniart et Jacques, 2002, 2011 ; Tremblay, 2006).

La recherche sur le mouvement féministe est aussi développée sous le prisme des travaux sur le genre, sexe et race (Bourque et Maillé, 2015 ; Hamrouni et Maillé, 2015 ; Maillé, 2002, 2015) — la représentation des femmes en politique (Maillé, 1992, 1997, 2011, 2015 b) — les motivations et expériences de mobilisation (Tardy et Bernard, 1995 ; Tremblay, 1993 ; 1999). Les auteur·trice·s cité·e·s ci-devant sont lié·e·s par une volonté commune de comprendre et de légitimer la présence et l'impact de l'engagement féministe dans le milieu politique et militant.

Dans la lignée de ces dernier·e·s, mais en mettant l'accent sur la dimension écoféministe de leurs pratiques, laquelle est peu étudiée, nous explorons, à notre tour, les vécus des femmes qui luttent pour la planète dans un espace politiquement dominé par les hommes, afin de mieux saisir leurs expériences, leurs défis, et les stratégies qu'elles emploient pour augmenter leur présence politique, et renforcer leur influence dans les luttes écologistes.

Actuellement, les quotas constituent l'outil le plus utilisé pour mesurer et augmenter la présence des femmes en milieu politique (Krook, 2009). Ces mesures, adoptées par de nombreux pays à travers le monde, visent à corriger les déséquilibres de genre historiques et structurels qui ont longtemps limité l'accès des femmes aux positions de pouvoir (Bush, 2011). Cependant, au-delà des quotas, d'autres analyses justifient cette présence. Par exemple, les travaux de Évelyne Tardy et André Bernard (1995) ainsi que Manon Tremblay (2006) qui ont révélé les activités, les actions et les ressentis des femmes comme aspect important à considérer. Cynthia Enloe (2014) dans son ouvrage *Bananas, Beaches, and Bases*, qui souligne que la visibilité des femmes dépend de notre volonté de reconnaître leur présence de manière significative.

Toujours dans cette optique, à l'instar de Diane Lamoureux et Stéphanie Mayer (2019), nous pensons que les vécus des féministes impliquées dans diverses luttes méritent d'être pris en considération, et ce, plus particulièrement au Québec. Nous estimons aussi que la mobilisation des femmes, quelle que soit leur histoire, découle de multiples sources de motivations et de parcours divers (Tardy et Bernard, 1995). Pour contribuer à ces réflexions, ce premier chapitre analytique offre ainsi une analyse des expériences vécues

par les militantes face à l'urgence écologique. Ce portrait qualitatif vise précisément à :

- 1) Documenter la présence et l'impact des femmes dans le milieu politico-militant, offrant ainsi une compréhension approfondie de leur rôle et de leurs contributions dans les luttes écologistes.
- 2) Offrir un examen de l'engagement des militantes dans les groupes exclusivement composés de femmes, afin de mettre en lumière les défis qu'elles rencontrent et d'identifier des actions pour les surmonter.
- 3) Donner voix aux femmes, au regard de l'urgence climatique, d'une part, afin de connaître leur ressenti vis-à-vis celle-ci et, plus précisément, les intérêts visés par les femmes au cœur de notre étude par leurs actions individuelles et collectives.

Nos analyses ont révélé des éléments contextuels essentiels qui influencent et façonnent l'engagement des militantes, éclairant ainsi les défis et opportunités de leur implication, ainsi que leurs motivations profondes. En outre, en nous appuyant sur les entretiens réalisés, nous avons pu dresser un portrait montrant que différentes trajectoires personnelles et collectives conduisent à diverses formes d'implication politique. Pour explorer ces dynamiques, nous examinerons successivement :

- 1) Les facteurs d'engagement ;
- 2) Les formes d'engagement ;
- 3) L'identité collective écoféministe ;

Avant de commencer, il est important de préciser de quelles femmes et de quels

groupes nous parlons ici. Notre étude révèle que les groupes de femmes au Québec sont majoritairement composés de personnes blanches, cisgenres, francophones, relativement instruites et résidant dans les grandes villes. En outre, les femmes les plus politisées et actives en politique sont généralement celles qui sont le mieux intégrées dans la société, car elles disposent de plus de temps pour s'engager politiquement de manière systématique :

Ce sont des femmes qui ont une vie, elles sont toutes assez confortables. Plusieurs d'entre elles ne travaillent qu'à temps partiel, parce que le revenu du couple et du conjoint est suffisamment élevé pour leur permettre de s'occuper principalement de la vie familiale, des enfants, etc., et d'avoir quelques activités, ce qui peut être le profil (Diane, 2022).

D'après les répondantes, les communautés minorisées et racisées sont subséquemment sous-représentées dans l'espace public. Mathilde (2022) partage notamment les difficultés rencontrées dans la constitution d'un comité d'experts diversifié dans le projet d'étude sur la participation des groupes de femmes dans les processus de consultation publique en environnement. Son témoignage souligne la faible représentation des femmes racisées, des femmes autochtones et des jeunes dans les salles de réseau, en mettant en avant le profil démographique des militantes, souvent des femmes blanches de plus de 45 ans nées au Québec :

Non, il n'y a pas une grande diversité. Pourtant, quand j'ai monté le comité d'experts, j'ai eu la peine d'aller chercher des femmes, parce qu'on est peu représenté, les femmes sont très peu représentées, la diversité est très peu représentée aux salles de réseau, ce sont beaucoup des femmes blanches, quand même plus vieilles aussi. De plus en plus, on a des jeunes, mais c'étaient des personnes plus, je dirais, 45 ans et plus majoritairement, des femmes qui sont blanches, qui sont nées ici au Québec (Mathilde, 2022).

Pour la répondante, il y a du recrutement et de la structuration à faire au sein des mouvements pour que non seulement les communautés minorisées et racisées soient représentées, mais, surtout qu'elles se sentent accueillies et à leur place :

Donc, il y a vraiment un travail à faire pour aller chercher ces femmes-là, se faire connaître, qu'elles y trouvent leur compte aussi. Parce que c'est une autre vision aussi, là on est toujours dans la défense de groupes majoritaires, de luttes ou d'enjeux de la majorité des femmes, là il faut changer notre façon de voir, puis d'appuyer des luttes qui ne concernent pas nécessairement les femmes blanches hétérosexuelles (Mathilde, 2022).

La question est donc de savoir si le milieu féministe et écologiste québécois est actuellement propice à l'accueil et à l'intégration de la diversité en termes de classes sociales, d'identité, de genre et de race. Bien qu'il soit difficile de fournir une réponse définitive, les défis liés à la diversité ne sont pas ignorés. Les militantes reconnaissent cette limite et expriment leur volonté d'inclure davantage de personnes aux expériences variées pour enrichir le mouvement, comme le souligne Julie (2022) :

Ça reste un mouvement très blanc. 99 % des femmes sont des blanches. Étant femme blanche moi-même, je n'ai pas nécessairement tout ce qu'il faut, mais j'ai certainement une volonté qu'on rejoigne plus de monde. J'essaie de contacter des personnes avec une expérience vécue qui pourront nous aider (Julie, 2022).

De son côté, Justine (2022) souligne la nécessité de maintenir un engagement continu envers la diversité, même au sein d'organisations majoritairement blanches. Elle insiste sur l'importance de ne jamais considérer le travail d'intégration de voix diverses comme acquis, mais comme un effort constant :

Moi, comme femme blanche dans un organisme très blanc quand même, je ne tiendrais

jamais pour acquis que c'est acquis une fois pour toutes. Au contraire, c'est quelque chose à travailler (Justine, 2023).

En résumé, la typologie des militantes dans les groupes de femmes reflète une prédominance de femmes blanches, cisgenres, francophones et relativement instruites. Les témoignages recueillis, qui mettent en lumière la faible diversité au sein des comités d'experts et des réseaux, confirment l'existence de défis persistants quant à l'inclusion des femmes provenant de milieux socio-économiques diversifiés.

Maintenant que nous avons introduit cette partie par une présentation générale des femmes qui font partie des groupes étudiés, tournons-nous vers les facteurs qui les incitent à résister et à s'engager.

*Je me dis que ma présence, puis le fait que je prenne la parole,
puis que ça m'arrive de mitiger des tensions.
C'est une forme de militantisme*
— Morgan³⁶

Les facteurs d'engagement

Nous avons trouvé pertinent de nous pencher sur ces facteurs qui favorisent l'engagement des femmes. Tel que nous pourrons le constater dans cette partie du chapitre, ces facteurs sont profondément ancrés dans leurs expériences personnelles et leurs interactions avec le monde qui les entoure. Leurs parcours individuels, souvent façonnés par des événements personnels marquants, jouent un rôle essentiel dans le développement de leur volonté à militer. Nos analyses éclairent quatre thèmes principaux favorisant cet engagement : 1) les déclencheurs psychosociaux ; 2) la quête d'autonomie ; 3) la quête de justice socio-environnementale ; 4) la quête de justice urbaine et spatiale. Dans les sections suivantes, nous explorons chacun de ces thèmes à travers des tableaux et des extraits des entrevues, en mettant aussi de l'avant les sous-facteurs qui émergent des différents thèmes.

Les déclencheurs psychosociaux

Pour Klandermans (2004) et van Stekelenburg ainsi que Klandermans (2013), les facteurs psychosociaux englobent les aspects de l'expérience personnelle, tels que des

³⁶ Morgan est une des militantes que nous avons eu la chance de rencontrer dans le cadre de nos entrevues, en 2023.

événements de vie marquants qui façonnent les attitudes, les comportements et les décisions individuelles. Dans le contexte écologique, nos analyses ont permis d'identifier deux déclencheurs psychosociaux de l'engagement des femmes : 1) les chocs moraux et 2) l'attachement au lieu.

Les chocs moraux

Selon Stockdale (2022), le choc moral se définit comme une réaction émotionnelle profonde, telle que la frustration, la colère, ou l'empathie, suscitée par des expériences marquantes qui confrontent les individus à des réalités perturbantes, comme l'exposition à des polluants. Ces événements les poussent à reconsidérer leurs valeurs et à développer une prise de conscience accrue de l'urgence d'agir. Deux catégories d'événements à l'origine des chocs moraux émergent de nos analyses : 1) l'exposition aux désastres écologiques et 2) les situations d'injustice.

1) L'exposition aux désastres écologiques :

Être témoin direct de la dévastation des habitats naturels ou des conséquences directes des changements climatiques suscite souvent des réactions émotionnelles intenses chez les femmes, renforçant leur volonté de s'engager. Dans le cas de Hélène (2023), une Québécoise d'origine chilienne, ses expériences de graves sécheresses et de coupures d'électricité au Chili ont intensifié son engagement envers l'environnement et renforcé sa conviction de la responsabilité humaine dans la gestion durable des ressources naturelles.

Cet évènement causant un choc moral a éveillé chez elle une sensibilité accrue à

l'importance de préserver l'écosystème et d'adopter des pratiques responsables, telles que la replantation des arbres, pour protéger les forêts :

Et l'inquiétude, la préoccupation pour la forêt. Donc oui, d'utiliser les arbres, mais de replanter après et de maintenir cette force importante. Mais aussi parce qu'au Chili, j'avais vécu des grandes sécheresses à tel point que les barrages ne se remplissaient pas, puis il y en avait eu des coupures d'électricité programmées. Les après-midis, mettons, de 1 h à 3 h, ben pas d'électricité. En sorte qu'on ne perde pas notre nourriture au congélateur, mais il fallait quand même faire attention aux dépenses d'énergie. Donc, là, ça m'a fait prendre conscience beaucoup de l'environnement (Hélène, 2023).

Bien que l'expérience décrite par Helena soit ancrée dans le contexte chilien, le choc moral qu'elle a ressenti trouve écho chez d'autres femmes interrogées. Vero (2022) explique comment des événements climatiques extrêmes, comme les inondations à Montréal, ont sensibilisé la municipalité aux enjeux climatiques et à la nécessité de s'adapter :

À Montréal, il y a plusieurs années, il y a eu des inondations, il y a des maisons dans ma municipalité qui étaient vraiment sur l'eau et maintenant, la municipalité a commencé à parler de changement climatique, et s'adapter au changement climatique et à d'autres enjeux, comme la santé, la sécurité publique. Je trouve qu'il faut que notre sécurité et notre bien-être soient touchés pour qu'on se sente sensibilisés. Quand ça touche les gens, quand ça frappe l'imaginaire (Vero, 2022).

Quant à Diane (2022), elle raconte comment une expérience avec l'allergie de sa petite-fille l'a conduite à s'interroger sur la qualité de l'environnement et à découvrir la contamination de son potager par des pesticides. Cette révélation a éveillé en elle une conscience écologique, et une détermination à s'engager activement et solidairement en faveur du bien-être non seulement de ses proches, mais aussi de sa communauté :

Ça a débuté par suite d'une interrogation par rapport à une allergie que ma petite fille faisait. Alors que moi j'étais très soucieuse de la qualité de mon environnement pendant ma grossesse, mon accouchement et tout. Pour réaliser que la maison où j'habitais, il y a eu un verger et mon potager était à côté et il était contaminé à ce moment-là par les pesticides. Ça a réveillé pour moi une conscience de faire une éducation à

l'environnement et une préoccupation aussi pour améliorer la qualité de vie, non seulement des résidents, mais aussi des producteurs qui ne se protégeaient pas. Donc c'est là que j'ai commencé à militer en environnement (Diane, 2022).

Cette prise de conscience individuelle, comme celle de Diane, illustre comment des expériences personnelles peuvent agir comme déclencheurs d'un engagement plus large. Ces récits mettent également en lumière un aspect central des luttes écologistes : leur intersection avec des injustices sociales.

2) Les situations d'injustice

Dans le contexte étudié, les situations d'injustice sont plus spécifiquement en matière de santé. Si de nombreuses études (voir, entre autres : Cicolella, 2010 ; Coutts et al., 2014 ; King, 2015 ; Legendre, 2003 ; Scarwell et al., 2013 ; Spano et al., 2020) ont démontré l'interconnexion entre les problématiques de santé et celles de l'environnement, nos analyses révèlent par la suite que ces problématiques sont étroitement liées aux disparités et aux discriminations sociales. Ces dernières découlent souvent des déterminants sociaux de la santé, lesquels montrent que les problèmes de santé sont distribués de manière socialement stratifiée et inégale au sein des populations. Cette distribution est influencée par de multiples facteurs, souvent liés aux décisions politiques et aux contextes économiques au Canada et au Québec (Raphael et al., 2020). Parmi ces facteurs³⁷, nous citons l'emploi et les conditions de travail, l'insécurité alimentaire, l'accès aux services de

³⁷ Ces facteurs résultent des analyses menées sur les déterminants sociaux de la santé, par le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé est situé à l'Université St. Francis Xavier à Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

santé, le genre, le revenu et sa répartition, ainsi que l'exclusion sociale, entre autres (Raphael et al., 2020). Cette réalité est une préoccupation centrale pour l'organisme Action cancer du sein (ACSQ) qui rend visibles ces facteurs, tout en développant une analyse approfondie de la manière dont la gravité des impacts liés à l'exposition aux substances toxiques, varie en fonction de la race. Par exemple, une militante (2023) exprime sa frustration face aux disparités raciales dans les taux de mortalité et les formes agressives de cancer du sein :

—I get choked up; I get so upset talking about it — c'est tellement une injustice d'avoir des formes plus agressives [cancer du sein], des taux de mortalité plus élevés, tellement d'injustice, et puis des chercheurs racisés pour la grande majorité qui posent des questions par rapport aux expositions toxiques en lien avec ces tendances qu'on voit (Justine, 2023).

La prise de conscience de l'ampleur d'une telle situation peut provoquer un choc moral et, pour certaines, elle suscite des sentiments d'empathie, surtout lorsqu'un·e proche est affecté·e. C'est le cas de Annie (2023), qui explique comment son engagement a été déclenché par l'indignation face au cancer du sein de son amie, ce qui l'a conduit à établir un parallèle entre l'exploitation du corps des femmes et celle de la nature, par les industries polluantes :

Comment je suis arrivée ici, ma porte d'entrée, ça a été vraiment l'indignation. Parce que j'ai une amie qui avait le cancer du sein, et puis ça m'a... En fait, je faisais vraiment le parallèle que je faisais, on m'a demandé pourquoi est-ce que je venais. J'ai dit que, dans ma tête, la prise en otage du corps des femmes est similaire à celui de la prise en otage de la nature par le capitalisme, par les industries polluantes et tout ça (Annie, 2023).

D'un autre côté, ce choc moral se manifeste par la dénonciation de la violence faite au

corps des femmes. Par exemple, Justine (2023) critique la persistance du pouvoir patriarcal dans la gestion de la santé des femmes :

Vraiment une prise en charge des femmes de leur santé et d'essayer de dire, ce ne sont pas juste les experts médicaux qui vont décider pour nous, on veut comprendre notre corps, on veut plus d'informations, on veut vraiment un refus des rapports extrêmement — j'allais dire autoritaires, ce n'est pas si mal, mais quand même. Et puis, parfois, les femmes sont encore confrontées à ce pouvoir, souvent patriarcal, profondément racialisé et ça se voit encore dans tout le mouvement contre la violence gynécologique et obstétricale (Justine, 2023).

La question de la santé et de l'environnement est aussi ancrée dans les vécus des femmes qui sont souvent en première ligne lorsqu'il s'agit de protéger et défendre la qualité de vie et le bien-être de leurs familles. Les militantes s'engagent pour exposer les multiples risques auxquels elles, leur entourage et les générations futures sont confrontés, en luttant pour des politiques plus protectrices. Examinons l'alliance des Mères au Front au Québec, qui se bat principalement pour garantir un avenir pérenne aux enfants. Nos analyses ont révélé que le terme « enfant » a été mentionné à 82 reprises au cours des entrevues, mettant en évidence l'importance centrale de cette thématique pour les répondantes. La déclaration de Léa (2022) illustre parfaitement l'ampleur de leur engagement, qui va au-delà des préoccupations personnelles, pour se concentrer sur une mission plus large, dédiée à la protection des générations futures :

Mais c'est pour nos enfants. C'est toujours pour nos enfants. C'est pour nos enfants, mes trois enfants, mais c'est pour tous les enfants aussi. Ce n'est pas juste tous les enfants au Québec, mais tous les enfants sur la planète. C'est pour l'avenir (Léa, 2022).

De son côté, Louise (2022) met en avant l'importance de l'amour et de la responsabilité envers les enfants qui grandissent aujourd'hui sur une planète de plus en plus marquée par

les incendies, les canicules et les inondations. Selon elle, ces défis ne peuvent laisser personne indifférent, et tout individu informé par les médias ou la science se sentira concerné :

C'est vraiment complémentaire. Puis vraiment, l'aspect humain, l'aspect amour pour nos enfants qui habitent une planète qui est en train de basculer dans des incendies, des canicules, des inondations. Ça fait que ça, n'importe quel être humain qui regarde un peu les médias, qui écoute aussi la science, ne peut pas rester impassible (Louise, 2022).

Le regroupement choisit alors de mettre en place des pratiques innovantes et joyeuses qui se façonnent autour du cœur même de leur militantisme, les générations futures. Il utilise des symboles puissants pour sensibiliser les décideur·euse·s politiques à l'importance de considérer les besoins de ces derniers. L'un de ces symboles est la chaise décorée par des enfants de plusieurs écoles partenaires. Ce concept innovant consiste à impliquer les enfants dans la création artistique, en décorant une chaise, qui est ensuite présentée aux conseillers municipaux et au maire ou à la mairesse durant les conseils de ville (Mères au Front, 2023). La chaise représente symboliquement les générations futures, rappelant aux décideur·euse·s qu'ils et elles doivent prendre en compte leurs besoins lorsqu'ils prennent des décisions. Sarah (2023) explique le concept :

Donc, c'est une chaise qui est décorée par des enfants dans une école et puis on la présente dans les villes aux conseillers et le maire ou la mairesse. La chaise symbolise les enfants et les générations futures. Ainsi, lorsque les conseillers prennent des décisions en tenant compte de ces derniers, ils doivent garder à l'esprit qu'ils ont des besoins (Sarah, 2023).

Ce lien moral repose sur l'idée fondamentale de responsabilité intergénérationnelle, qui appelle à prendre en compte les besoins et les droits des générations futures dans les

décisions actuelles. En plaçant les enfants au centre de leur militantisme, nous observons que le regroupement établit un lien affectif et symbolique entre l'avenir des jeunes générations et l'urgence d'agir pour préserver leur bien-être et leur environnement.

La figure ci-dessous représente un exemple de la chaise des générations.



Figure 13 : La chaise des générations, une initiative des Mères au Front

En résumé, les événements de vie, perturbateurs, souvent hors du contrôle des militantes, ont un impact profond sur leurs attitudes et comportements. Leurs expériences transforment leur perception du monde et redéfinissent leur rôle au sein de celui-ci (Della Porta, 2014). Ces expériences les amènent à se sentir investies d'une responsabilité morale envers la préservation de la nature, perçevant l'équilibre naturel comme

fondamental pour la survie et le bien-être de toutes les formes de vie, y compris les êtres humains.

Si les chocs moraux causés par ces événements constituent un moteur essentiel du militantisme, l'attachement au territoire, quant à lui, joue également un rôle capital en renforçant leur lien avec les espaces qu'elles défendent. Pour elles, préserver ces espaces va bien au-delà de la survie écologique ; c'est aussi protéger un héritage collectif tout en résistant à des projets politiques perçus comme menaçants pour leurs communautés et leurs modes de vie.

L'attachement au territoire

Gerard Kyle et al. (2004) décrivent l'attachement au territoire ou au lieu, comme un lien affectif entre les individus et certains espaces naturels, intégrant des aspects émotionnels, fonctionnels et symboliques. Ce phénomène se divise principalement en deux sous-dimensions : l'identification au lieu, qui reflète le sentiment d'appartenance à un endroit, et la dépendance au lieu, qui correspond à la satisfaction des besoins personnels et récréatifs fournie par cet espace spécifique. Dans notre contexte, la menace de destruction de ces lieux déclenche un choc moral qui pousse les femmes à agir. La situation de la forêt Fairview³⁸ en est un exemple frappant. Elle a inspiré la création du

³⁸ La forêt Fairview est un espace boisé d'environ 50 acres situé à Pointe-Claire, sur l'île de Montréal, au Québec, Canada. Cette forêt mature abrite au moins trois milieux humides, plus de 240 espèces de flore et de faune y ont été recensées, dont 35 sont menacées. Parmi celles-ci figurent des espèces emblématiques telles que le papillon monarque, trois oiseaux migrateurs, dont la paruline du Canada et la grive des bois,

mouvement local *Sauvons la forêt Fairview*, auquel plusieurs de nos répondantes prennent une part active. Cette forêt constitue le seul espace inaltéré de la région de Pointe-Claire à Montréal. Le mouvement *Sauvons la forêt Fairview* contribue bien plus aux communautés locales que simplement à la préservation de la beauté de la faune et de la flore en milieu urbain. Il œuvre pour la conservation de la qualité de l'air pour les habitants vivant à proximité de l'autoroute 40, la réduction des bruits de la circulation, la stabilisation des températures fraîches en période de canicule, ainsi que la prévention des inondations et la sauvegarde du refuge naturel des résidents (*Sauvons la forêt Fairview, 2023*). Certaines répondantes se sont impliquées dans ce mouvement d'opposition en réponse à une autorisation ministérielle accordée à l'entreprise Cadillac Fairview. Le ministère de l'Environnement a en effet permis de combler deux milieux humides pour agrandir un centre commercial et développer une zone résidentielle (*Blais, 2023, La Presse canadienne*). Audrey (2023) illustre comment son engagement politique a été déclenché par la menace de destruction de cette forêt qu'elle affectionne particulièrement. Son récit montre l'importance de ces liens personnels dans la motivation à agir et la capacité à mobiliser une communauté entière pour une cause commune :

En fait [mon intérêt pour] la forêt [est né] parce que ça fait longtemps, que cette forêt-là existe. Et à chaque fois que je passais par côté, je me disais « Ah, tiens, combien de temps elle va rester cette belle forêt-là ? » Tu sais, « Qu'est-ce qui va arriver à cette pauvre forêt-là ? » Et là, la journée où j'ai entendu qu'il allait finalement avoir quelque chose pour la couper, pour la couper à blanc, j'ai fait « Oh no way ! » À cause de mon désir de sauver la forêt locale, je me suis intégrée dans les politiques municipales. Je participe régulièrement aux rencontres de conseils de ville, et alors je partage ma vision. Et pour moi, l'idée, c'est d'arrêter de vivre dans le passé et de se préparer pour ce qui s'en vient (Audrey, 2023).

ainsi que trois espèces de chauves-souris, toutes classées en voie d'extinction au Canada, selon Isabelle Anne-Buisson, présidente de TerraHumana (*Blais, 2023, La Presse Canadienne*).

Sarah (2023), une autre résidente de Pointe-Claire, partage également son engagement pour la préservation de la forêt en participant activement aux rencontres municipales dans l'espoir de faire avancer les choses :

Bien moi, je vais aux rencontres de conseils pour faire des messages, poser des questions aux conseillers pour leur mettre de la pression, par exemple pour protéger la forêt Fairview et puis deuxièmement pour assurer ce qu'ils font, les actions, qu'ils priorisent des actions pour le changement climatique. Donc, protection des forêts, ajout des espaces naturels, c'est ça, toutes les choses qu'on a besoin de faire (Sarah, 2023).

Ce que nous pouvons tirer de ces récits c'est que l'attachement au territoire est central dans le militantisme. Conformément aux travaux de Gerard Kyle et al. (2004) ; Lynne C. Manzo et Douglas D. Perkins (2006), ainsi que Leila Scannell et Robert Gifford (2010), nos analyses témoignent que les individus ayant un fort attachement à un lieu, tel qu'expliqué, sont plus enclins à agir pour le protéger, car ils peuvent percevoir ces menaces comme des pertes personnelles. En effet, les répondantes ont développé un lien émotionnel à cette forêt, conduisant à des comportements de protection de celle-ci (Scannell et Gifford, 2010). Nous observons également que cet attachement influence non seulement la perception des militantes face aux conditions environnementales et la hiérarchisation des priorités, mais qu'il suscite également un profond sentiment de responsabilité. Elles se sentent personnellement engagées et investies dans la protection et la préservation de ces espaces. Cet attachement ne repose pas uniquement sur des préoccupations esthétiques ou émotionnelles, mais également sur des considérations pratiques et éthiques. Comme le suggèrent les recherches de Marie Nicole Taha Nkoum

(2018), le lien entre les femmes et la forêt est à la fois étroit et complexe, surtout en milieu urbain. La forêt n'est pas seulement un lieu de spiritualité pour les habitants·e·s ; elle représente un lieu sacré dont la préservation est fondamentale pour la qualité de vie de la communauté. En milieu rural, l'enjeu diffère, car les femmes dont la survie dépend directement de la forêt montrent un engagement particulier envers sa protection et sa régénération (Ondiba et Matsui, 2020).

En définitive, le premier facteur d'engagement montre comment les femmes sont sensibilisées aux enjeux écologiques et sociaux grâce à leurs expériences personnelles. Qu'elles aient observé les effets disproportionnés de la pollution sur les communautés marginalisées ou qu'elles aient été directement touchées par les impacts du changement climatique sur leur environnement, ces vécus personnels renforcent leur volonté de s'engager activement. Passons maintenant au deuxième aspect fondamental de l'engagement des militantes : la quête d'autonomie, qui se manifeste à la fois sur les plans individuel et collectif.

La quête d'autonomie

Le deuxième facteur motivant à militer que nous avons identifié dans nos analyses est la quête d'autonomie. L'autonomie serait essentielle pour permettre aux militantes de s'impliquer aux décisions politiques, ensuite de développer leur leadership, et enfin de créer des espaces sécuritaires pour orienter les débats vers des solutions qui prennent en compte leurs besoins spécifiques et ceux de leurs communautés (Rodary, 2007). Cette

recherche d'un espace propre pousse les femmes à créer ou à rejoindre des groupes non mixtes, plutôt que de s'intégrer dans des organisations environnementales déjà établies et reconnues institutionnellement. Quelles seraient les raisons ?

Dans un premier temps, l'engagement dans des groupes non mixtes permet aux militantes de gagner en confiance et de développer leurs capacités d'agir. Par exemple, Morgan (2023) explique comment son engagement a renforcé son estime de soi et l'a aidée à se réaliser en tant que jeune femme :

Cela m'a également aidée sur le plan personnel, en améliorant mon estime de moi, puisque j'étais assez réservée. J'étais en train de construire un peu mon identité. Puis, on m'a rapidement fait confiance, on m'a rapidement identifiée comme un des piliers du groupe. Puis j'ai animé des réunions aussi, alors que ce n'est pas quelque chose que j'avais été appelée à faire avant. Puis on m'a vraiment, tu sais, on m'a poussée, puis on m'a dit « oui, on aime ça quand c'est toi qui le fais », ça m'a beaucoup aidée à me faire comprendre ma valeur comme jeune femme, je trouve (Morgan, 2023).

Dans un deuxième temps, les militantes interrogées se sentent entourées, ce qui les aide à combattre le sentiment de solitude et d'impuissance face à l'urgence climatique :

Alors, même si on sait que ce ne sont pas des actions qui ont un impact radical, mais ça nous maintient dans un élan, en tout cas, ça me maintient dans un élan d'être en action, en marche et reliée avec des gens, reliée avec d'autres femmes et ça enlève le sentiment de solitude. Ça fait du bien, on a l'impression d'avoir l'écoute (Monique, 2022).

Dans un troisième temps, certaines répondantes développent leurs compétences, notamment en matière d'organisation, ce qui renforce encore plus leur motivation à s'engager. Julianna (2023) souligne comment son engagement dans un groupe non mixte a été formateur et déterminant pour son parcours professionnel :

J'ai tout appris à zéro, et maintenant, grâce à l'écologie qui m'a profondément marquée,

c'est cette activité qui définit ma carrière. Puis j'ai zéro étude là-dedans, mais comme on dirait que j'ai tellement appris sur le terrain par défaut (Julianna, 2023).

En outre, nos analyses montrent que le mouvement écologiste global présente encore des défis d'inclusion et que des rapports de pouvoir sont présents. De plus, les groupes écologistes peuvent parfois montrer une réticence à aborder les questions liées à ces injustices. Selon Annie (2023), ils se sentent généralement plus à l'aise pour parler de sujets liés aux produits et solutions écologiques, mais peuvent être mal à l'aise lorsqu'il s'agit d'aborder des défis spécifiques auxquels font face les communautés marginalisées :

Puis, pour te dire aussi que, moi, ce que j'ai aussi remarqué par rapport à ça c'est que les groupes environnementaux ou écologistes sont encore très inconfortables lorsqu'il y a des conversations sur les enjeux vécus par les communautés racialisées qui émergent. Ils sont plus à l'aise de parler de produits réutilisables, ça, c'est un fait (Annie, 2023).

En ce sens, les divergences d'intérêt au sein des mouvements écologiste et féministe quant à la pertinence de débattre de ces injustices demeurent. Cette situation pousse ainsi les militantes à fonder leurs propres mouvements, souvent non mixtes, pour se créer un espace sécuritaire et autonome où elles peuvent échanger, négocier et élaborer des stratégies sur des enjeux spécifiques qui les concernent directement. En outre, les groupes non mixtes jouent également un rôle crucial dans leur transformation tant professionnelle que personnelle. Elles y trouvent une indépendance qui leur permet de discerner les valeurs qu'elles peuvent apporter au milieu politico-militant, sachant que leur expertise n'est pas nécessairement liée à l'environnement, à la politique ou à l'écologie. Comme Laurie (2023) l'illustre, elle préfère le milieu non mixte parce qu'elle se sent plus valorisée. Il

permet entre autres de faire valoir leurs besoins, mais aussi leurs qualités et leurs capacités :

Il y avait une administratrice à nous qui demandait pourquoi on n'incluait pas les hommes dans le réseau. Elle voulait que des hommes puissent être membre du conseil d'administration et puissent être actifs. Oui, on a des hommes qui travaillent avec nous sur une base régulière, mais on était plusieurs à dire qu'on ne voulait pas avoir des hommes sur le CA, car c'est un lieu ouvert, d'échanges où les femmes pouvaient dire ce qu'elles veulent. Un lieu sécuritaire pour les femmes. Les orientations, le discours des femmes sont différents, les actions à privilégier sont différentes, c'est important qu'elles aient un lieu où elles puissent exprimer ça (Laurie, 2023).

Enfin, elles y retrouvent un soutien mutuel et une solidarité qui renforcent leur motivation. Tels que décrits par Jessica (2023), ces milieux offrent un cadre propice à l'écoute et à l'expression des femmes :

Fait qu'on a quand même réussi à créer cette place où est-ce qu'elles se sentent interpellées, intéressées, puis où est-ce qu'elles sentent qu'elles ont leur place, qu'elles ont une écoute, une place pour parler. Ça fait que ça se passe beaucoup lors de nos rencontres de concertation avec les membres, mais ça se passe aussi dans des comités de travail (Jessica, 2023).

À ce propos, nous distinguons alors deux types de revendications d'autonomie : 1) l'autonomie politique et 2) l'autonomie organisationnelle.

L'autonomie politique

Les femmes impliquées dans les groupes féminins ont souvent découvert leur légitimité à débattre d'enjeux sociétaux. Cette légitimité leur permet de s'exprimer et de prendre part activement aux discussions et aux décisions. Monique (2022) illustre l'importance de cette autonomie en expliquant comment son engagement dans le mouvement Mères au Front

lui a permis de se sentir en confiance pour jouer son rôle de citoyenne, pour revendiquer ses droits et ceux de la communauté, et ce, sans crainte de domination masculine :

Mettons, au pacte pour la transition que j'avais signé, dans lequel je m'engageais à poser des gestes pour l'environnement, j'ai entendu, j'ai vu que, dans le fond, je peux être légitime pour revendiquer et parler (...) Ça nous donne de la légitimité pour dire, ben oui, je suis juste une mère, mais je suis une mère inquiète. J'ai donné des enfants à ma société, j'ai maintenant des petits-enfants, et « dans quel monde allez-vous les laisser vivre ou allez-vous les empêcher de vivre ? » je ne suis pas une banque, je ne suis pas une grosse compagnie pétrolière, mais je suis une électrice, je suis une citoyenne de ton pays ou de ta province et tu as des comptes à me rendre parce que je t'ai élue (Monique, 2022).

Cette prise de confiance individuelle, à l'image de celle de Monique, s'inscrit dans une dynamique collective où les groupes féminins s'organisent de manière autonome pour concevoir et mettre en œuvre des projets qui répondent directement à leurs préoccupations spécifiques.

L'autonomie organisationnelle

Nous constatons que les groupes offrent un espace pour déployer des pratiques et des projets alternatifs, souvent en réponse à des enjeux qui leur sont spécifiques et importants. Cette composition permet de créer ou de faire partie de structures qui reflètent leurs valeurs et leurs priorités. Considérons le cas du Réseau des femmes en environnement (RFEQ). Eliane (2022) souligne que la mission de celui-ci repose sur l'importance de la représentation des femmes et leur rôle actif dans l'initiation et la réalisation de projets collectifs :

L'idée du réseau c'est de développer des projets qui s'adressent normalement à tout le monde, mais qui sont initiés par des femmes, ce sont des idées de femmes. Toutes les activités du réseau découlent de projets de femmes. C'est important qu'elles soient

présentes et qu'elles soient bien représentées. On ne veut pas la place des personnes, mais on veut notre place (Eliane, 2022).

Dans ce cadre, les femmes se différencient dans les actions pour contrecarrer les discours dominants (*Ibid*) et représenter les causes qui les touchent en proposant des solutions plus ciblées. Par exemple, les fondatrices du Réseau des femmes en environnement Québec (RFEQ) ont ressenti le besoin de s'entraider face à l'absence de recherches différencierées selon le sexe et le genre concernant la contamination de l'environnement et la santé humaine. Elles ont ainsi choisi de collaborer avec d'autres groupes pour combler cette lacune, mettant en avant des études spécifiques sur l'impact des contaminants sur la santé des femmes :

Parce qu'initialement, les fondatrices du Réseau ont ressenti le besoin de s'entraider en constatant que les recherches sur la contamination de l'environnement et la santé humaine s'attardaient peu à la différenciation des impacts liés au sexe et au genre. Elles ont choisi de travailler ensemble et de partager des ressources et des références. D'entrée de jeu, le Réseau a ainsi contribué à mettre de l'avant des études démontrant l'impact des contaminants, notamment sur la santé des femmes (Laurie, 2023).

Nous observons également que l'autonomie encourage une approche discursive innovante, offrant de nouvelles manières de produire des actions et des discours pour élargir la réflexion écologiste au-delà des aspects purement scientifiques. Louise (2022) illustre la nécessité d'ajouter une perspective morale et éthique lorsque sont discutés les enjeux environnementaux. Elle estime que cela enrichit le discours scientifique et écologique en y intégrant une vision plus globale. Pour elle, cette approche tient compte de l'ensemble de l'écosystème auquel nous appartenons :

Ça amène de la réflexion aussi poétique, artistique, humaine, par rapport aux dossiers

environnementaux. Et qu'on ne peut pas juste dire que c'est scientifique, parce qu'il y a un aspect moral et éthique qu'il faut vraiment apporter. Moi, je pense qu'on est vraiment le cœur dans tout l'environnement plus scientifique et environnementaliste des groupes. C'est vraiment l'aspect, nous, qu'on apporte de la suite du monde (Louise, 2022).

En somme, cette recherche d'indépendance encourage les militantes à s'organiser au sein de groupes non mixtes, où elles peuvent développer leur *leadership* et orienter les débats vers des solutions qui répondent à leurs besoins spécifiques ainsi qu'à ceux de leurs communautés. Cette démarche vise à garantir leur représentation et à s'assurer que leurs voix soient entendues. Notre constat se rapporte aux recherches de Tardy et Bernard (1995), qui ont défini l'autonomie comme une forme de maîtrise de soi, ou comme une capacité intérieure. Ce concept implique « la capacité de sortir de sa condition de dominée, de rejeter la dévalorisation et de s'aimer soi-même, afin de pouvoir agir et prendre des décisions » (p. 152). En d'autres mots, il s'agit de se réapproprier son pouvoir pour participer pleinement à la vie sociale.

Par ailleurs, cette aspiration à l'autonomie ne s'arrête pas à la sphère personnelle ou organisationnelle. Elle s'étend également à une quête plus large : celle d'une justice socio-environnementale. Ce facteur pousse les militantes à reconstruire, par exemple, les impacts des changements climatiques sur diverses populations, et à réfléchir sur la dimension « genre » dans les débats politiques. Nous aborderons cette question dans la prochaine section de ce chapitre.

La quête de justice socio-environnementale

La quête de justice socio-environnementale est le troisième facteur qui ressort de nos analyses. En empruntant les travaux de Robert D. Bullard et Glenn S. Johnson (2000) et de David Schlosberg (2007), nous rappelons que la justice socio-environnementale est un concept complexe qui fusionne les principes de justice sociale et de justice environnementale, en mettant l'accent sur l'équité dans la distribution des avantages et des risques environnementaux au sein des diverses communautés. C'est une justice qui reconnaît que les inégalités écologiques sont souvent enracinées dans des inégalités sociales plus larges, telles que le racisme, le sexism et les disparités économiques (Bullard et Johnson, 2000). Schlosberg (2007) propose une approche intégrative de la justice socio-environnementale, articulée autour de trois axes principaux : la justice distributive (répartition équitable des biens et maux environnementaux), la justice procédurale (participation équitable aux processus décisionnels) et la justice de reconnaissance (respect et reconnaissance des identités et des besoins des différentes communautés). Ainsi, la lutte pour la reconnaissance des genres est perçue comme indissociable de la lutte pour la protection de l'environnement (Tindall et al., 2003). Ce faisant, nos analyses révèlent que les femmes engagées dans les luttes écologistes perçoivent clairement ce lien. Au Québec, bien que de nombreuses études aient montré que les groupes environnementaux accordent peu d'importance aux questions de genre (Rochette, 2013), la dynamique au sein des groupes de femmes est différente. C'est précisément l'absence ou la sous-représentation de ces débats qui motive leur engagement. Selon nos entretiens, nous remarquons qu'elles militent pour aborder des perspectives

encore marginalisées dans le mouvement écologiste, telles que les impacts différenciés des changements climatiques, notamment sur les femmes. Les militantes visibilisent ainsi la question des impacts différenciés sur les femmes et proposent des recommandations pour mieux saisir la question dans les politiques locales. Qu'elles aient été témoin de l'impact disproportionné de la pollution ou qu'elles aient constaté les effets sur leur environnement, ces expériences personnelles renforcent leur détermination, dans la lignée des observations de Tracy E. Perkins (2012). Par exemple, Laurie (2023) souligne l'importance de mener des études différencierées selon le sexe et le genre. Selon elle, ces recherches permettent de révéler comment les femmes sont spécifiquement affectées par les facteurs environnementaux, en tenant compte des aspects biologiques et hormonaux uniques qui influencent leur vulnérabilité :

Il faut vraiment mettre de l'avant les études différencierées selon le sexe et le genre pour arriver à savoir comment on est impacté. Différemment, oui. Oui, parce qu'avec le cycle menstruel, la procréation, nos hormones ne sont pas toujours pareilles, puis elles ne réagissent pas toujours de la même manière, puis il y a des fenêtres d'exposition (Laurie, 2023).

Pour mieux interpeller à cet enjeu, surtout au sein des groupes moins sensibilisés, nos analyses identifient deux possibilités d'action. Premièrement, en rejoignant d'autres groupes écologistes mixtes et en trouvant des alliés qui partagent les mêmes préoccupations pour communiquer, sensibiliser et interpeller. Francine (2023) décrit comment elle a dû insister pour que les enjeux de genre soient pris en compte dans les discussions sur la transition énergétique au sein des groupes écologistes desquels elle fait partie :

Tu sais, ça amène parfois à mettre sur la table cet enjeu-là qui était l'enjeu de genre,

donc ce qui m'a amenée à faire partie de la table sur la transition juste, front commun pour la transition énergétique avec des gens qui avaient des préoccupations similaires, des gens de syndicats, par exemple. Donc, amener cette dimension-là dans le portrait alors que ce n'était pas nécessairement présent tout le temps (Francine, 2023).

Deuxièmement, en mettant en œuvre un plaidoyer politique pour compléter les réponses institutionnelles aux questions écologiques et influencer les politiques. Pour ce faire, elles doivent souvent traduire des connaissances scientifiques complexes en arguments politiques accessibles. Annie (2023) explique comment l'Action cancer du sein du Québec (ACSQ) se consacre à la vulgarisation pour créer des arguments convaincants :

Dans le mémoire le plus récent qu'on a fait, qui s'appelle « Genre, sexe et race et les substances toxiques ». On n'est pas des scientifiques, nous, dans l'équipe, et ce n'est pas un document scientifique non plus, c'est un document politique. Donc, ce qu'on fait, c'est qu'on vulgarise des publications scientifiques pour faire un argument politique (Annie, 2023).

En résumé, nous dirons que les femmes reconnaissent que les crises écologiques amplifient les inégalités, particulièrement pour les femmes et les communautés marginalisées. Par exemple, les crises écologiques, combinées à des événements comme la pandémie de COVID-19, aggravent les inégalités dans l'accès aux soins de base. Les femmes, majoritairement actrices dans les systèmes de soins, subissent une surcharge de travail et des inégalités salariales tout en occupant des postes précaires. Ces inégalités reflètent des disparités structurelles qui exposent davantage les femmes aux impacts sociaux et économiques des crises (Haldane et Morgan, 2020). Pour cette raison, elles s'engagent pour que ces perspectives soient prises en compte dans les débats politiques et sociaux et pour que les femmes fassent partie des solutions proposées. Par ailleurs, ces inégalités déjà exacerbées par ces crises se manifestent dans d'autres défis urbains

actuels : 1) la mobilité ; 2) le logement. Lié à cela, le quatrième facteur d'engagement identifié dans nos analyses est donc la quête d'une justice à la fois urbaine et spatiale, que nous présentons ci-dessous. Cette quête vise à reconfigurer ces défis pour mieux répondre aux besoins des populations, mais également pour améliorer leur accès aux services.

La quête d'une justice urbaine et spatiale

Selon Susan S. Fainstein (2014) et Edward W. Soja (2013), la justice urbaine et spatiale repose sur une répartition équitable des ressources, des services et des opportunités dans les environnements urbains. Elle inclut également la participation équitable des communautés aux processus décisionnels qui influencent leur cadre de vie (Soja, 2013). En ce sens, les villes ne se contentent pas d'offrir un décor neutre aux activités humaines ; elles sont au contraire des entités dynamiques qui contribuent activement à façonner et à perpétuer les disparités sociales (Fainstein, 2013). Suivant cette perspective, les femmes militent pour exposer les inégalités spatiales dans l'accès aux services essentiels. Leur engagement repose sur une approche intégrative qui souligne l'interdépendance des problématiques écologiques avec deux défis majeurs auxquels elles s'attaquent : 1) l'accès au logement ainsi que 2) les espaces verts et la mobilité durable.

L'accès au logement

D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

(2023)³⁹, le logement joue un rôle crucial dans la résilience face aux changements climatiques, en particulier pour les populations qui sont souvent les plus exposées aux aléas climatiques tels que les inondations, les vagues de chaleur et les tempêtes. Ainsi, la ségrégation résidentielle et le manque de logements adéquats sont étroitement liés aux enjeux écologiques, car la qualité, l'emplacement et la durabilité des habitations influencent directement la capacité des communautés à résister aux catastrophes (Bullard, 2018). Mathilde (2022), une des militantes interviewées, illustre l'interconnexion entre ces crises et ces défis liés au logement, soulignant qu'il est important d'aborder ces deux problématiques en même temps :

Quand on défend les logements, on défend aussi si les crises climatiques, car ça a des impacts sur les logements, ça crée des crises du logement. Ça fait que, c'est de travailler vraiment ces liens-là, qui est important (Mathilde, 2022).

De son côté, en entrevue, Julianna (2023) renforce la complexité des enjeux liés au logement, où les dimensions socio-économiques, ethniques et environnementales s'entrecroisent. Elle insiste sur l'importance de rendre visibles ces liens :

Parce que ce n'est vraiment pas tout le monde qui voit les liens dans tout, mais, tu sais, d'essayer de montrer que, comme, ah ben, si on fait quoi sur la crise du logement, ben c'est un enjeu aussi sur le racisme, c'est un enjeu environnemental (Julianna, 2023).

Cette perspective de Julianne (2023) rejoint les préoccupations exprimées par les répondantes, notamment sur l'importance des espaces verts et de la mobilité durable

³⁹ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ou GIEC, est un organisme intergouvernemental qui a pour mission d'examiner et évaluer les données scientifiques, techniques et socio-économiques les plus récentes publiées dans le monde et utile à la compréhension des changements climatiques (Giec, 2024).

comme leviers pour améliorer la qualité de vie des communautés.

La multiplication des espaces verts et de la mobilité durable

Les espaces verts et la mobilité durable contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyen·ne·s. Le concept de *Just Green Enough*, introduit par Wolch et al. (2014), décrit une approche de planification urbaine qui vise à améliorer l'accès aux espaces verts et aux infrastructures mobiles sans provoquer d'exclusion des communautés. Dans cette lignée, il est crucial pour les répondantes d'interpeller les décideur·euse·s sur ces enjeux. La militante rencontrée nommée Sarah (2023) montre cette dynamique en décrivant son engagement actif lors des rencontres de conseils municipaux, où elle s'efforce d'influencer les politiques locales. Elle met en avant l'importance d'une planification urbaine plus réfléchie, qui intègre la protection des espaces verts et le développement de solutions de mobilité durable, adaptées aux besoins et réalités des communautés locales.

Bien moi, je vais aux rencontres de conseils de ville pour faire des messages, poser des questions aux conseillers pour leur mettre de la pression. Donc, protection des forêts, ajout des espaces naturels, c'est ça, toutes les choses qu'on a besoin de faire, mettre en place, par exemple du transport en commun, plus de pistes cyclables, c'est ça, parce que tu sais, moi je suis dans l'ouest de l'île, ici tout le monde a des autos. Ça ne marche pas, là ! (Sarah, 2023).

En conclusion, comme nous l'avons vu au cours des dernières pages, l'engagement des femmes dans les luttes écologistes est un engagement multidimensionnel, nourri par des expériences personnelles variées et ayant une forte dimension éthique. Les militantes interrogent d'abord la nature des responsabilités morales des gouvernements envers les générations futures, la santé publique et l'écosystème en général. Elles cherchent à

comprendre comment ces responsabilités peuvent être durablement réparties. Elles établissent aussi le lien entre l'écologie, le contexte culturel et socio-économique des communautés et les problématiques sociales, tels que l'accès au logement et la mobilité. Ainsi, l'engagement des femmes est important, selon les écoféministes interrogées, pour établir un lien entre les communautés et les politiques. Elles veillent à ce que les préoccupations sociales soient intégrées dans les politiques environnementales, garantissant que les mesures adoptées ne bénéficient pas à une partie de la population au détriment d'une autre.

Au-delà de cet appel à l'éthique et aux expériences personnelles, nous constatons que les émotions constituent un facteur d'engagement non négligeable chez les femmes interrogées. Comme souligné par Hans Jonas (1990), dans son essai sur le *Principe Responsabilité*, les émotions même négatives, comme la peur, la colère, le sentiment de découragement peuvent en effet servir de catalyseurs. Selon l'auteur, liée à la responsabilité, l'émotion n'est pas celle qui dissuade d'agir, mais celle qui invite à agir. C'est ce que nous pouvons aussi constater dans les propos des répondantes. En ce sens, Eliane (2022) exprime ce qu'elle ressent en soulignant l'importance de l'action quotidienne pour contrer le découragement face aux défis environnementaux :

Je suis assez découragée, je l'avoue, mais heureusement, concrètement, je fais des choses quotidiennement. Quand je reçois de mauvaises nouvelles, je me mets à la tâche rapidement et on ne peut juste pas arrêter le militantisme, car c'est ça qui nous tient et qui nous permet de ne pas tomber dans la déprime (Eliane, 2022).

De même, Julianna (2023) partage comment elle réussit à canaliser sa colère pour

alimenter son engagement :

— fait que t’sais, ça t’amène comme vraiment plus de colère, mais aussi plus de façon de canaliser ta colère. Je trouvais comme une façon de juste ne pas être stressée pis découragée, mais c’est comme — ah ben, je vais transformer ça en action (Julianna, 2023).

En résumé, ces extraits montrent que les émotions ne sont pas seulement des réponses passives aux crises, mais des forces actives qui mobilisent et soutiennent les femmes dans leur lutte pour la justice socio-environnementale. Les émotions peuvent alors se métamorphoser en convictions morales, générant une puissante volonté militante pour provoquer le changement. Pour comprendre comment cette volonté se traduit concrètement, il est essentiel d'examiner également les différentes formes d'engagement adoptées par les militantes. Nous présentons, dans la section ci-après, les différentes formes d'engagement qui ressortent de nos analyses.

Les formes d'engagement

Les formes d'engagement ont significativement changé au fil des années, évoluant d'un modèle structuré et hiérarchisé vers des approches plus diversifiées et pragmatiques (Martinot-Lagarde, 2008). Nous proposons ici trois catégories qui ressortent de nos analyses : 1) l'engagement individuel en milieu politique visant à transformer le modèle de développement de son propre territoire ; 2) l'engagement qui s'opère hors des structures politiques, caractérisé par la recherche d'efficacité immédiate ; et enfin, 3) l'engagement collectif et solidaire.

L'engagement en milieu politique

Cette première forme d'engagement est caractérisée par l'investissement plein des femmes dans la sphère politique pour renforcer leur engagement dans les luttes écologistes. Leur présence et leur volonté d'intégrer un parti ou d'interpeller directement les élu·e·s répondent à un besoin crucial de repenser entièrement le modèle de développement dans leurs territoires. Lors des entrevues, Louise (2022) raconte comment son parcours l'a menée du militantisme local à une candidature politique :

En arrivant dans la région, j'ai beaucoup milité dans des groupes environnementaux pour faire des tables de concertation avec les gens du milieu pour dépolluer le Saguenay. J'ai terminé il y a 3 ans, depuis ce temps-là, je suis à la retraite, j'ai été candidate du Parti vert du Canada, j'ai continué en 2018 pour une partielle et en 2019 pour les élections générales. Le Parti vert dans la région ici, ce n'est pas vraiment beaucoup visible, mais c'est un ami militant de longue date, que j'avais connu qui m'avait dit «Louise, si tu veux faire quelque chose en environnement, va en politique». Ça m'a donné le goût de me lancer en politique au niveau fédéral. J'ai eu comme un électrochoc pour dire qu'il faut y aller vraiment pour viser les décideur·euse·s (Louise, 2022).

Quant à Audrey (2023), son approche illustre une autre manière de concevoir l'engagement individuel en milieu politique. Bri s'intègre, de son côté, dans la politique municipale pour défendre des causes environnementales locales :

Je suis devenue comme un genre de figure publique et c'était vraiment bizarre. Je participe régulièrement aux rencontres de conseils de ville, et alors je partage ma vision. Et pour moi, l'idée, c'est d'arrêter de vivre dans le passé et de se préparer pour ce qui s'en vient (Audrey, 2023).

Ces deux témoignages montrent comment les femmes peuvent canaliser leur engagement local en actions politiques concrètes pour interpeller les décideur·euse·s sur les enjeux touchant leurs communautés. Leur participation aux politiques municipales leur permet

de gagner en visibilité et de réinventer les approches locales, afin de mieux préparer leurs communautés aux défis à venir. Parallèlement, une autre forme de militantisme émerge : celle des femmes qui choisissent de s'engager en dehors des structures politiques traditionnelles. Elles poursuivent un engagement politique en accord avec leurs valeurs et préoccupations, sans se limiter aux cadres institutionnels établis.

Engagement au-delà des cadres politiques : la carrière militante

Nos analyses révèlent que l'engagement qui s'exerce en dehors des cadres politiques traditionnels peut se transformer en une véritable carrière professionnelle pour les militantes. Ce concept, que la tradition interactionniste que l'école de Chicago désigne comme la *carrière militante* (Fillieule, 2009 : 86), se manifeste de diverses manières. D'abord, nous observons que leurs parcours personnels et professionnels leur ont permis non seulement d'adopter des comportements durables, mais aussi d'endosser des rôles spécifiques et variés selon les opportunités qui se présentent. Ainsi, leur engagement varie en fonction de plusieurs facteurs, tels que le type d'emploi, le poste occupé, le contexte de socialisation, leur expérience avec les problématiques environnementales et les changements climatiques, ainsi que les étapes de leur vie, comme la fin des études, l'entrée dans la vie active, un accident, un changement de carrière, une maladie ou la retraite (Fillieule, 2001). Dans notre cas, les militantes intègrent leurs valeurs environnementales de diverses manières dans leur carrière professionnelle. En premier lieu, elles cherchent à aligner leurs actions professionnelles avec leurs convictions personnelles, créant ainsi une

continuité entre leurs valeurs et leur travail quotidien. Eliane (2022) raconte comment elle a aligné sa carrière en marketing et communication avec ses valeurs environnementales :

Et au moment de lancer mon entreprise, j'avais des problèmes de conscience et je me dis je vais travailler en fonction de mes valeurs personnelles, mon conjoint était en environnement aussi et je me suis dit j'ai besoin d'adapter ma pratique, d'une façon à ce que ce soit favorable à l'environnement et c'est là que j'ai fait de la recherche internet et puis j'ai découvert le réseau (Eliane, 2022).

En outre, Diane (2022) a su intégrer ses valeurs et son expertise environnementale dans ses rôles professionnels, notamment en tant que journaliste, où elle a pu déconstruire des discours et sensibiliser ses collègues aux enjeux environnementaux.

Je peux vous le dire d'expérience, si je reviens à mon histoire, moi, en 1997, j'ai pris une formation internationale en environnement et économie, ça m'a emmenée à côtoyer des réalités internationales et canadiennes, ça m'a emmenée à couvrir des grandes conférences internationales sur l'environnement. Ensuite j'ai été pendant plusieurs années journaliste spécialisée en environnement. Moi j'ai décidé en 2015 de refaire du journalisme, on me refilait tous les dossiers en environnement et en agriculture et moi j'éduquais mes collègues parce que.... Par mon expérience de militante et de journaliste, ça me permettait de décortiquer, de déconstruire le discours et de démontrer à mes collègues que telle ou telle ce n'était pas une avancée (Diane, 2022).

Certaines militantes parviennent également à intégrer leur militantisme dans leur environnement de travail, même lorsqu'il s'agit d'industries traditionnellement moins associées aux pratiques écoresponsables. C'est le cas de Sarah (2023), qui utilise ses compétences et sa position hiérarchique dans l'organisation pour sensibiliser ses collègues aux enjeux environnementaux à travers des initiatives éducatives innovantes :

Moi, je suis ingénierie de formation et puis j'ai travaillé, je dirais que je ne suis pas militante typique parce que d'un, je suis ingénier, deuxièrement, je travaille en industrie, je travaille maintenant pour une compagnie qui fabrique des produits cosmétiques, pharmaceutiques pour les soins de la peau et je suis chef de projet chez eux. Moi, je travaille dans une usine de 400 employés. Je fais une formation sur le

changement climatique, ce que j'appelle un quiz changement climatique. C'est 15 minutes, il y a des questions, puis les gens doivent répondre si c'est vrai ou faux. Puis, en même temps, il y a comme on fait un petit échange. Puisque moi, à mon temps personnel, j'ai 15 minutes pour parler aux gens d'usine. Mais le retour, ben tu vois hier, j'étais 6 h 30 le matin à l'usine, 2 h 30, j'ai fait une autre présentation, puis hier soir à 10 h 30. Donc, puis, demain matin, à 6 h 30, je suis encore à l'usine pour faire une formation. Moi, j'ai fait des présentations sur aussi le zéro déchet dans l'usine. Et puis, c'est ça, on a passé par le zéro déchet, après, on est allé vers la lutte contre le changement climatique (Sarah, 2023).

Enfin, si certaines répondantes intègrent leur engagement dans leur milieu de travail afin de partager des valeurs, d'autres apportent leur expertise professionnelle aux groupes dans lesquels elles s'impliquent. Par exemple, Francine (2023) combine ses compétences en gestion et en aménagement du territoire avec une expérience de longue date dans le domaine environnemental pour contribuer activement au Réseau des femmes en environnement :

Alors moi c'est ça, j'ai un profil dans le secteur énergétique, dans l'environnement, développement durable, durabilité. J'ai fait le tour du Québec, j'étais allée à peu près dans toutes les régions du Québec et très loin au nord aussi pour travailler sur des projets dans les milieux nordiques. Même si j'ai quitté ce travail, mes amis me disent « pour toi, c'est un engagement à vie ». Alors, moi j'ai trois enfants, je suis grand-mère, j'ai deux petites filles, donc j'ai fait un grand bout de chemin, puis je me suis retrouvée vraiment, là, à travailler en environnement, à travers tout ça, des démarches assez importantes à l'intérieur d'une boîte comme Hydro-Québec. Et puis, le réseau des femmes en environnement, moi c'est par hasard que j'ai vu ça et j'ai vu une invitation pour une assemblée générale annuelle, un peu par hasard. Puis, peut-être deux ans, après un couple d'années, j'ai pris la présidence du conseil d'administration, puis je l'ai assumée comme une douzaine d'années. J'ai dit, ben moi, je peux contribuer avec mon expérience de gestionnaire, de chargée de projet, de chargée d'équipe, de toutes sortes, au projet sur événements écoresponsables (Francine, 2023).

En définitive, ces récits illustrent les diverses façons de faire de la politique en dehors des cadres traditionnels, particulièrement lorsqu'il est difficile de s'y intégrer. Les militantes peuvent notamment concevoir des projets qui réinventent le fonctionnement de

la société, tout en restant profondément engagées politiquement (Rodary, 2007). L'objectif n'est pas de quitter la sphère politique, mais de se repositionner en dehors des espaces institutionnalisés pour réinventer les bases de la vie collective. Dans cette optique, elles encouragent des pratiques et approches qui répondent plus adéquatement aux besoins des individus et de leurs communautés (Rodary, 2007). Cela leur offre une opportunité considérable de contribuer à la création de nouvelles structures et normes qui soutiennent non seulement les enjeux écologiques qu'elles défendent, mais aussi leur autonomie.

En deuxième lieu, certaines répondantes parviennent à transformer leur passion en une carrière engagée. Ce cheminement reflète la manière dont elles intègrent leur engagement personnel dans une profession alignée sur leurs valeurs. Leur travail devient ainsi un prolongement naturel de leurs convictions militantes. Laurie (2023) a transformé son intérêt croissant pour l'environnement en une carrière professionnelle en intégrant ses valeurs écologiques dans ses emplois. Elle a commencé par travailler dans des projets culturels et a ensuite étudié l'environnement, ce qui l'a amenée à occuper des postes qui s'alignent avec ses convictions :

Je ne sais pas le point de départ de quand j'ai commencé à m'intéresser à l'environnement, et que c'est devenu la chose la plus importante dans ma vie, mais c'est certainement graduel, des prises de conscience à droite à gauche. J'ai commencé à travailler en animation culturelle à l'université en communication, faire des projets culturels. Puis à me dire qu'il me fallait plus, ça ne pouvait pas être juste dans ma vie personnelle que j'agissais en environnement. Il fallait que je puisse contribuer plus. Puis donc, je suis allée étudier en environnement, j'ai eu mon diplôme en 2000, j'ai fait un stage, puis j'ai commencé à travailler à la Fondation des parlementaires québécois. Puis, quand j'ai vu passer l'offre d'emploi du Réseau des femmes en environnement, qui était pour organiser un colloque international sur les liens entre la santé des femmes et l'environnement, la façon dont le descriptif était écrit, on dirait que c'était pour moi (Laurie, 2023).

En outre, le récit de Mylène (2023) illustre comment un intérêt latent pour les questions écologiques peut évoluer vers un engagement professionnel. Elle raconte qu'elle n'avait jamais vraiment fait le saut dans un groupe militant, jusqu'à ce qu'elle décide d'assister à une rencontre organisée par un groupe local dans un centre communautaire près de chez ses parents. Ce premier pas, motivé par une simple curiosité, l'a amenée à rencontrer d'autres jeunes partageant les mêmes préoccupations. Elle a commencé par assister à des réunions communautaires, puis a progressivement pris des rôles plus actifs, jusqu'à obtenir un emploi rémunéré dans le domaine :

J'avais toujours un intérêt pour les questions environnementales, mais je n'avais jamais vraiment fait le saut dans un groupe où je ne m'étais pas affichée plus que ça à la cause. Puis j'étais chez mes parents à ce moment-là, j'ai vu qu'il y avait un groupe qui faisait une rencontre dans un centre communautaire pas loin de chez moi. Puis je me suis dit « OK, je vais aller à cette réunion-là, voir ce qu'il y a, comment ça se passe, juste plus comme observatrice. J'ai rencontré deux autres jeunes comme moi. Après être allée une fois, je suis allée les autres semaines. Puis j'ai vraiment contribué avec le temps à l'essor de ce mouvement-là. Et j'ai commencé à appliquer auprès d'un OBNL de jeune en 2021. On m'a offert des formations pour me sensibiliser à certains enjeux, puis là c'est mon premier emploi sur le marché du travail, fait que la dynamique est toujours dans la mobilisation. Mon éducation a toujours été bénévole. À partir de là, j'ai été payée pour travailler en environnement, ce qui est une belle chance. Puis, je l'ai toujours cette chance-là, puis j'en suis bien contente (Mylène, 2023).

De plus, la volonté de se tourner vers une carrière militante peut naître à travers les rencontres faites durant les études où elles commencent à bâtir une force pour l'engagement. Nous parlons notamment de leur passage à l'acte, des formes variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité de celui-ci et de leur intégration de différents collectifs le long du cycle de vie (Fillieule, 2001, 2003). Mylène (2023) montre comment son parcours et son implication dans les mouvements étudiants de 2012, ainsi

que les rencontres qu'elle a faites, ont façonné son engagement militant et l'ont orientée vers une carrière alignée avec ses valeurs de militante.

Je viens d'un parcours qui est plus dans les luttes sociales. J'ai fait mon bac en travail social, je fais partie de la cohorte 2012 qui était vraiment mobilisée dans les mouvements étudiants. Ça a permis de clarifier ces cours que j'avais sur l'organisation collective que je ne comprenais pas trop à ce moment-là. 2012 ça a été comme une grande école sur l'implication sociale, sur l'impact qu'on a quand on se met ensemble, puis ça m'a menée à choisir un stage à la fin de mon parcours, ben, comme pour la suite de mon parcours, dans un organisme de défense collective des droits des femmes à l'aide sociale. Puis, je m'étais impliquée dans l'organisation régionale, ça n'avait pas suffisamment répondu à mes attentes, si on veut. Je pense que je cherchais quelque chose de plus militant (Mylène, 2023).

Les trajectoires personnelles et professionnelles jouent, ici encore, un rôle crucial dans la formation de l'identité et de l'engagement. Ces parcours définissent non seulement les espaces, les groupes et les actions qu'elles choisissent, mais aussi les ressources qu'elles souhaitent mobiliser pour lutter. Cet engagement peut se manifester de diverses manières, en fonction des contextes et des opportunités, et il peut évoluer tout au long de la vie. Les écoféministes interrogées choisissent leur engagement en fonction de leurs intérêts, en mettant fortement l'accent sur la transparence et l'épanouissement personnel. Dans cette perspective, leur engagement pourrait constituer une activité sociopolitique qui contribuerait « également au renouvellement des formes de sociabilité et des ressources de l'action collective » (Maheu et Toulouse, 1993 : 22). Elles sortent de leur zone de confort, se forment et retrouvent d'autres femmes partageant les mêmes valeurs et intérêts. Ensemble, elles coconstruisent une identité et des actions répondant à des besoins spécifiques, et enfin se soutiennent dans le développement de leur voix et leur influence. C'est ce dont nous discuterons ci-dessous : l'engagement collectif.

*Si militer est une pratique de responsabilité au sens de devoir de citoyen,
elle l'est aussi au sens de possibilité de se donner,
ainsi qu'aux autres, un avenir meilleur
(Quéniart et Jacques, 2002 : 48)*

L’engagement collectif

L’engagement collectif des femmes militantes écoféministes, tel qu’analysé dans cette étude, se distingue et se renforce par plusieurs caractéristiques clés : la solidarité, le soutien mutuel, l’éducation et la confiance en soi. Cet engagement dépasse les actions isolées et s’épanouit au sein de dynamiques de groupe où chaque membre contribue et bénéficie de soutien, de connaissances et d’inspiration, renforçant ainsi son individualité. Dans les mots de Gilbert Renaud (2008), l’engagement « épouse plutôt la forme de groupes où les affinités électives, la [chaleur] suscitée par le groupe viennent consolider la résistance et la relation, assurant du même coup aux individus la production de leur individualité » (p. 149). La militante nommée Vio (2023) raconte comment son arrivée au Canada et sa recherche de travail dans le domaine de l’administration l’ont conduite à rejoindre une organisation dont les valeurs et la mission ont résonné avec elle, transformant son emploi en un engagement passionné :

Je me suis juste rejointe, à vrai dire, parce que je cherchais du travail. J’étais la nouvelle arrivante ici au Canada, donc je cherchais du travail dans le domaine d’administration. Et j’ai commencé à travailler avec les amis. Pourquoi je suis restée ? Parce que j’ai appris de la mission, j’ai commencé à partager les valeurs de l’organisme, du travail. Et ça, déjà en travaillant ici, ma motivation a évolué, a développé. Voilà pourquoi je suis restée ici, parce que je partage toutes les valeurs (Vio, 2023).

Dans la lignée de ces propos, nos analyses ont permis de faire ressortir deux formes distinctes d’engagement collectif : 1) l’outillage et 2) la formation de coalitions.

L'outillage

L'outillage en milieu militant représente une forme d'engagement particulièrement unique, se distinguant d'autres formes abordées précédemment. Cette approche concerne tant celles qui cherchent à se former que celles qui offrent des formations. Contrairement à celles qui se focalisent sur l'intégration dans les structures politiques ou sur des actions individuelles et solidaires ciblant les décideur·euse·s et les communautés, celle-ci se démarque par son *focus* sur le renforcement du collectif et la capacitation des militantes. En effet, nous observons que les groupes de femmes investissent dans l'éducation populaire et la formation pour aider leurs membres à mieux naviguer dans les dynamiques de pouvoir et à se positionner comme des leaders crédibles et respectées. En étant outillées, elles peuvent également transmettre leur savoir et inspirer d'autres femmes, créant ainsi un effet multiplicateur qui renforce l'ensemble du mouvement. Les répondantes interviewées ont indiqué l'importance d'outiller les femmes en raison des enjeux cruciaux liés à la confiance et à l'estime de soi. À ce propos, Mathilde (2022) souligne une préoccupation courante parmi les femmes engagées, notamment l'impression de ne pas être suffisamment préparées ou informées pour défendre leurs positions :

Il y a l'impression de ne pas être assez suffisamment outillées, l'impression de ne pas avoir toutes les connaissances. On se demande : comment va-t-on faire pour défendre notre point ? (Mathilde, 2022)

Malgré cette préoccupation, il existe une volonté de développer l'estime de soi et la confiance pour que les militantes se sentent plus légitimes à s'exprimer dans les milieux décisionnels. Cette aspiration a également contribué à la popularité de cette pratique d'*empowerment* parmi les groupes de femmes, devenant ainsi un moteur de motivation pour leurs membres. Par exemple, Laurie (2023) illustre l'importance de la formation, notamment dans le contexte de la politique municipale. Elle explique comment les femmes de son groupe écoféministe cherchent à être bien informées et outillées pour défendre efficacement leurs dossiers :

On s'est rendu compte que les femmes s'intéressent à la politique municipale, entre autres pour des raisons environnementales, donc on a développé des fiches d'information pour elles parce qu'on s'en rend compte que les femmes pour défendre des dossiers, ce qu'elles nous disent c'est qu'elles veulent vraiment avoir l'information en main. Elles veulent être outillées pour mener des dossiers et donc on a développé des fiches pour les femmes qui se présentaient aux élections ou qui étaient déjà en poste et qui avaient besoin de plus d'informations (Laurie, 2023).

Elle rajoute que le Réseau des femmes en environnement (RFEQ) met en place diverses initiatives, telles que des formations, du mentorat, et du réseautage professionnel, pour aider leurs membres et les femmes en général à surmonter les obstacles et à rendre leur travail visible :

Le Réseau favorise la mise en relation des femmes œuvrant en environnement, pour rendre visibles leur travail et les défis particuliers auxquels elles font face (...). La communauté créée par le Réseau favorise le dialogue autour de sujets qui rejoignent les femmes et les soudent entre elles : elle permet d'aborder des sujets qui sont plus difficilement traités dans les débats et de laisser aux femmes de s'exprimer ouvertement sur les enjeux qui leur tiennent à cœur (Laurie, 2023).

Un dernier constat est que l'outillage peut aider à lutter contre la perception qui associe la

féminité à une fragilité. Ce sentiment de ne pas être à la hauteur peut être interprété comme un manque de compétences sociales, d'après Armelle Weil (2017). Mathilde (2022) met justement en lumière ce défi de socialisation auquel elles font face lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur des projets controversés :

Il y a actuellement un projet qui ne fait pas l'unanimité dans la population. J'ai été invitée à aller discuter avec des femmes qui sont contre le projet de développement. Je leur disais — oui, mais vous avez le droit de dire que vous n'êtes pas d'accord, mais, même pour elles, elles disaient « oui, mais là au conseil, comment fait-on poser notre question ? — Je sentais que, même pour elles, d'aller prendre cette prise de parole là pour aller dire je ne suis pas d'accord, c'était comme, elles ne sentaient pas qu'elles avaient la légitimité de le faire (...) il y a des tables qui ne veulent pas se positionner, c'est surtout la peur, par exemple, de se faire juger ou c'est justement de ne pas avoir les compétences ou les capacités de défendre des idées (Mathilde, 2022).

En résumé, cette forme d'engagement est distinctive des groupes de femmes en raison des défis particuliers auxquels les militantes font face dans l'espace public. Parmi ces défis, on note le manque de reconnaissance politique et le sentiment d'impuissance lors des débats publics. Cette pratique offre ainsi à chaque participante l'opportunité de s'exprimer et de se connecter avec d'autres femmes, renforçant ainsi leur confiance en elles et leur sentiment d'importance. De plus, l'outillage fortifie leur individualité, leur permettant de défendre leurs enjeux avec assurance dans les milieux sociaux et politiques où les dynamiques de pouvoir et les inégalités persistent.

La formation de coalitions

La dernière forme d'engagement présentée ici est la formation de coalitions. Nos analyses révèlent trois avantages qu'apportent les coalitions pour amplifier efficacement

diverses voix ainsi que les retombées recherchées auprès des décideur·euse·s : 1) le renforcement de l'impact collectif; 2) le militantisme par conscience ; 3) l'éducation populaire

1) Renforcement de l'impact collectif

Nous observons que les alliances stratégiques entre plusieurs groupes permettent aux militantes de combiner leurs ressources et leurs efforts pour créer un mouvement plus puissant et faire émerger une voix collective. En collaborant, les différentes organisations peuvent se partager des informations, des stratégies et des ressources, augmentant ainsi leur capacité à influencer les politiques, tel qu'expliqué dans ce récit :

Nous, on travaille toujours en collaboration avec des groupes ou des individus. Je ne connais aucun projet qu'on fait seul, c'est toujours en collaboration, avec des groupes mixtes certainement, oui. En revanche, c'est plus intéressant aussi de travailler avec les groupes de femmes. On arrive à plusieurs vraiment se regrouper, et à pousser ensemble pour ces occasions (Laurie, 2023).

Cette dynamique d'alliance stratégique s'inscrit dans une logique d'engagement solidaire. Elle rejoint le concept de militantisme par conscience (Agrikoliansky, 2001), qui décrit l'implication de personnes dans des luttes revendicatives, même lorsqu'elles ne sont pas directement touchées par les causes qu'elles défendent.

2) Le militantisme par conscience

Le concept de *militantisme par conscience* (Agrikoliansky, 2001) désigne ceux et celles qui s'engagent dans des luttes revendicatives, même s'ils ne sont pas directement affectés par les causes qu'ils défendent. Cette approche de l'engagement collectif concerne plus particulièrement les coalitions de solidarité internationale, qui permettent

aux féministes occidentales de s'engager activement et de lutter aux côtés des femmes d'autres pays vivant dans des contextes distincts. Elles aident à surmonter les disparités et à unir les efforts pour des causes communes, renforçant ainsi la solidarité et l'efficacité des actions collectives. Par exemple, Mylène (2023) explique, dans son entrevue, que les analyses approfondies des femmes militantes d'Amérique du Sud et des femmes autochtones enrichissent les perspectives des luttes à mener au Québec. En intégrant une coalition de solidarité, les groupes contribuent au renforcement de la reconnaissance politique des voix féministes marginalisées :

Ce que j'allais dire, c'est que les militantes du Sud ont vraiment une analyse très développée. Comme il y a beaucoup de femmes autochtones qui sont impliquées dans le mouvement, ça influence vraiment le regard qui est posé sur les luttes à avoir, puis c'est super enrichissant. C'est un peu ça aussi que je développe avec mon implication, puis il y a vraiment une vision qui... ça paraît facile l'interconnexion entre les ministres de l'Environnement et tout ça, parce que les femmes ont vraiment une vision justement d'être interconnectées ensemble (Mylène, 2023).

De plus, les coalitions de solidarité internationale ne se contentent pas de donner une voix à toutes les femmes, elles contribuent à révéler des compréhensions inédites des conditions d'oppression des femmes vivant des contextes socio-économiques ailleurs dans le monde, comme le fait remarquer Chantal Maillé (2017a). Elles permettent notamment d'établir des liens avec les réalités sociales au niveau national pour mieux les intégrer aux perspectives locales tel qu'expliqué par Mylène (2023) :

Notre spécificité, si on veut, c'est au niveau de la solidarité internationale avec les femmes, et puis d'ailleurs. Fait que c'est de faire les liens entre les systèmes d'oppression qui maintiennent des femmes en situation de pauvreté, on retrouve les mêmes systèmes ailleurs, c'est juste qu'ils ne se traduisent pas de la même manière, surtout que... ben ils ne se traduisent pas de la même manière, mais on a des luttes communes, c'est un peu ça l'analyse qui est en affaires (Mylène, 2023).

Enfin, les coalitions de solidarité internationale permettent aussi de porter un regard critique sur les initiatives habituelles. Au Québec, par exemple, les militantes s'inspirent de plus en plus des pratiques et des visions des communautés autochtones, notamment en ce qui concerne la relation entre les femmes et les territoires, offrant ainsi des perspectives enrichissantes, tel qu'expliqué dans ce récit :

Mais ce qui est très inspirant pour nous, ici comme ailleurs, c'est de suivre les actions autochtones, car la relation qu'ils ont aux territoires et leur vision où les femmes sont gardiennes du territoire et elles sont à la fois des connaissances techniques, et des actions de survie quotidiennes et ça, je trouve que ça peut être une vision qui peut enrichir notre motivation, notre vision. Par exemple, toute la lutte des femmes écologistes en Amérique du Sud pour maintenir leur territoire, qui est aussi leur lieu de gagne-pain, leur lieu de vie, et qui est important pour la santé des enfants (Lisbeth, 2022).

En résumé, les coalitions de solidarité contribuent à surmonter les différences, unir les efforts, accroître le poids politique et enrichir les perspectives des luttes. En s'alliant à d'autres groupes pour des projets à grande échelle, comme la Marche mondiale des femmes (MMF), elles attirent davantage de soutien public et médiatique, amplifiant ainsi l'impact des initiatives, en particulier pour les groupes moins visibilisés.

3) Éducation populaire

Enfin, un dernier avantage essentiel des coalitions identifié dans cette thèse est l'éducation populaire. Les groupes de femmes engagés dans des coalitions locales et internationales, s'efforcent de lier l'éducation à l'action. Il ne s'agit pas seulement d'organiser des manifestations à grande échelle, mais aussi de sensibiliser le public et les

membres d'autres groupes extérieurs aux coalitions. Selon Freire (1970), l'éducation populaire est une approche pédagogique qui encourage l'émancipation individuelle et collective en dehors des structures formelles de l'éducation traditionnelle. Elle se fonde sur des méthodes participatives valorisant l'apprentissage par l'expérience, le partage des connaissances afin d'aider les individus et les groupes à prendre en main leur propre réalité. Elle cherche à permettre aux populations marginalisées ou opprimées d'identifier et de résoudre leurs propres problèmes grâce à des approches participatives et dialogiques (Freire, 1970). Telle que décrite dans le récit suivant, cette approche joue un rôle crucial permettant à la fois la formation d'une solidarité durable et l'apprentissage collectif où chaque personne apporte ses connaissances uniques pour s'entraider au discernement réel des enjeux abordés :

Mais quand on fait un outil d'éducation populaire, comme au sens que je l'entends qui est vraiment pur, si on veut, bien là, il y a cette idée-là de, on apprend entre nous parce que tout le monde ensemble, on a plein d'informations sur plein de choses, des choses que moi je n'aurais pas sues, fait que c'est comme ça aussi qu'on avance plus loin. Puis aussi le passage du « je » au « nous », mais de la réalité aussi de la formation et l'action. Une fois qu'on a ces informations-là, comment on peut créer des alliances, comment on peut créer des changements (...) On pourrait mettre dans le même bassin d'éducation populaire tout outil de vulgarisation qui pourrait faire de la chose au public. J'essaie de faire des fiches aussi pour vulgariser. Parfois, c'est beau de se dire qu'on est solidaire de ce qui se passe actuellement ailleurs, mais, si on ne comprend pas ce qui se passe ailleurs c'est un peu vide (Hélène, 2023).

Dans ce même esprit, l'éducation populaire vise également à rendre les savoirs accessibles et à renforcer la capacité d'agir des individus. Mères au Front incarne cette approche en collaborant avec des groupes établis et bien reconnus :

Mères au Front travaille en partenariat avec divers groupes comme David Suzuki pour bénéficier des outils techniques, des formations spécialisées et des ateliers de

discussion sur l'écoanxiété, par exemple. Ces groupes proposent également des programmes variés. Par exemple, Équiterre a récemment invité les membres à participer à un webinaire expliquant l'importance et le fonctionnement de la loi sur l'urbanisme, avec la participation de plusieurs experts pour souligner la nécessité d'améliorer cette législation (Monique, 2022).

Pour terminer, un dernier élément clé de l'éducation populaire est la valorisation de l'expertise personnelle et collective des femmes, qui partagent leurs témoignages et expériences. Selon Christian Maurel (2023), les récits, le partage du vécu, les conférences sont une méthode accessible qui pousse les participant·e·s à s'engager, car il·elle·s peuvent s'y retrouver et s'y identifier. Dans le cas des femmes confrontées à des problèmes de santé, Annie (2023) explique que l'Action cancer du sein du Québec (ACSQ) se distingue par son intégration des connaissances et des expériences des femmes avec lesquelles elle interagit. Cette démarche permet d'éduquer de manière collaborative en identifiant des solutions et des alternatives directement adaptées aux vécus des femmes :

Mais moi, je dirais que ce que j'ai constaté, c'est que les groupes sont contents d'avoir une organisation qui se distancie vraiment de cette approche individualisante de la santé. Oui, il y a les femmes qu'on va rencontrer qui trouvent que notre approche est très respectueuse de leur propre expertise, de leur savoir, elles-mêmes qui savent exactement comment définir la santé, quelles solutions, quelles alternatives peuvent être apportées. Donc on essaye, en tout cas dans l'éducation populaire, de les mener là (Annie, 2023).

En bref, notre étude des différentes formes d'engagement révèle une transformation dans les pratiques militantes. Elles s'éloignent des structures rigides et hiérarchiques pour adopter des approches plus variées, flexibles et pragmatiques. Les femmes, souvent à l'avant-garde de ces changements, adoptent des formes d'engagement plus fluides et

flexibles, mieux adaptées à leur milieu de vie tant personnel que professionnel, démontrant ainsi une transition vers des actions plus autonomes et directes.

Tel que nous l'avons expliqué, trois principales formes d'engagement se dégagent dans cette étude : l'engagement individuel en milieu politique, l'engagement au-delà des structures politiques traditionnelles et l'engagement collectif et solidaire. Dans un premier temps, l'engagement en milieu politique permet aux militantes de renforcer leur présence et d'influencer les décisions locales en intégrant des partis ou en interpellant directement les élu·e·s. En second lieu, l'engagement au-delà des cadres politiques se transforme souvent en une carrière militante, alignant les valeurs personnelles et professionnelles des militantes. Enfin, l'engagement collectif se distingue par son caractère solidaire, éducatif et mutuellement renforçant. En outre, les militantes investissent dans l'éducation populaire et les formations pour s'outiller et développer leur confiance en elles, permettant ainsi de s'affirmer dans les débats publics. Ce type d'engagement favorise aussi la formation de coalitions stratégiques qui amplifient leur impact et renforcent leur capacité collective à mobiliser.

En conclusion de ce chapitre, il apparaît que les militantes ont redéfini la notion d'engagement. Les diverses formes que celui-ci peut prendre au fil du temps, ainsi que la diversité des parcours et des transformations de vie, illustrent la dimension subjective du militantisme, qui n'est ni linéaire ni dictée par une norme spécifique. En rappel à ce que Fillieule (2001) indique, « la trajectoire de chacune évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel » (p. 198).

Dans leur quête d'autonomie, les militantes veulent prendre en charge elles-mêmes leurs luttes (Lamoureaux, 1981 : 136). Enfin, nous rappelons que les formes d'engagement ont évolué d'un modèle structuré et hiérarchisé vers des approches plus fluides adaptées à leurs milieux de vie personnels et professionnels, avec une forte dimension éducative (*Ibid*). Ces engagements rejoignent les deux modèles proposés par Pierre Martinot-Lagarde (2008) : l'engagement libéral, qui valorise les choix individuels et la transparence démocratique, et l'engagement pragmatique, ancré dans des actions locales et immédiates pour répondre à des besoins spécifiques. La capacitation est centrale à ces engagements, reflétant comment les femmes se forment et forment les autres dans les divers espaces où elles opèrent. Ce partage continu suggère que l'engagement des femmes peut être considéré comme une pratique de la responsabilité (Quéniart et Jacques, 2002), offrant à elles-mêmes et aux autres la possibilité non seulement de se développer, mais aussi d'acquérir le pouvoir d'agir individuellement et en coalition. Pour Jean-Louis Genard (2015), « le processus de développement du pouvoir d'agir permet le passage d'un état d'impuissance à agir sur ce qui est important pour soi (ou pour le groupe) à un état de pouvoir d'agir » (p. 50). Il propose trois composantes simultanées qui permettent que ce pouvoir se développe chez l'individu :

« 1) L'estime de soi ou la reconnaissance de ses propres capacités ; 2) La conscience critique ou la compréhension que les problèmes vécus par les individus, les groupes ou les organisations ont aussi des causes structurelles et qu'on peut agir sur celles-ci. 3) Les compétences, c'est-à-dire les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, que ces personnes devront posséder pour participer, mais aussi pour être en mesure de décider, d'agir et de contribuer au changement » (p. 50).

Ce processus de « choisir-décider-agir pour le changement » (p. 50) apparaît comme un

pilier central de leur engagement. Cependant, bien que cet engagement soit ancré dans les luttes écologistes, reflète-t-il véritablement une identité écoféministe ? Cette question est explorée dans la dernière section de ce chapitre.

Non, moi, je pense que je ne m'identifie pas strictement comme ça [comme écoféministe]. Honnêtement, je dis tout le temps — je suis une personne ordinaire.

*C'est comme ça que je me vois et puis, comme ça, je dis aux gens,
— regarde, moi, je suis une personne ordinaire,
puis voici les changements que moi j'ai faits*
— Audrey⁴⁰.

L'identité collective écoféministe

Être ou ne pas être écoféministe ? Telle est la question que se posent nos interviewées. Soulignons que, même si nous les considérons comme écoféministes, elles ne se réclament pas elles-mêmes de cette désignation. Lors des entrevues, nous avons discuté avec les répondantes de leur positionnement par rapport à l'écoféminisme. Notre premier constat révèle que l'écoféminisme ne fait pas l'unanimité parmi les militantes. En effet, celles-ci ont souvent des intérêts variés et entrecroisés, qui ne peuvent être pleinement appréhendés en les limitant à une seule catégorie ou identité. Cette diversité d'engagements souligne la complexité de leurs parcours et la richesse de leurs perspectives, dépassant le cadre d'une simple étiquette écoféministe, comme le remarque notamment Ricardo Peñafiel (2012). Ainsi, elles ne se sentent pas nécessairement à l'aise avec le terme, puisqu'il implique de se classer soi-même dans une catégorie qui inclut certaines caractéristiques, mais qui exclut aussi d'autres. Dans cette optique, nous identifions deux figures possibles : — soit les militantes optent pour des termes comme *féminaliste* ou *féminaliste intersectionnelle* afin de mieux capturer la complexité des enjeux qu'elles défendent. Elles élaborent leurs propres désignations, plus représentatives de

⁴⁰ Audrey est une militante que nous avons rencontré durant nos entrevues en 2023.

leurs vécus et valeurs, comme nous l'avons observé précédemment.

Ces désignations alternatives permettent aux femmes de mieux naviguer entre leurs différentes préoccupations et engagements, tout en évitant les connotations stéréotypées et simplistes, dans la lignée des travaux de Branca-Rosoff (2019). Cela est particulièrement pertinent compte tenu des multiples représentations de l'écoféminisme depuis son émergence sous l'initiative de Françoise d'Eaubonne en 1974. — Soit elles refusent de s'identifier tout court à une catégorie stricte ou à un groupe. Dans les deux cas, elles préfèrent une approche plus personnelle et individualiste.

Si nous avons vu plus haut un engouement des militantes à collaborer, à rejoindre des groupes non mixtes, parfois, l'engagement prend une direction plus personnelle quand l'expérience collective devient une contrainte à cause d'un changement vécu. De surcroît, dans son ouvrage *Miroirs et masques*, Strauss (2017) souligne que ce changement vécu pourrait se manifester de deux façons : soit par des transformations institutionnalisées telles que le changement de statut professionnel ou d'état civil, soit par des accidents biographiques comme un deuil ou une crise (Fillieule, 2001). Ces expériences de vie font émerger chez ces dames de nouvelles postures et habitudes militantes, les poussant à persévérer dans leur engagement solitaire et unique, sans jamais faiblir. Dans ce cas, appartenir à une structure sociale plus large peut créer un conflit interne si certaines conditions ne sont pas remplies. Par exemple, si la culture du groupe entrave le processus d'émancipation individuelle ou si les valeurs intégratrices de cette collectivité ne sont pas

entièrement respectées (Touraine, 1992). Ainsi, le désir d'individualité émerge de deux sources distinctes. Tout d'abord, il s'agit d'une réaction contre la tendance dominante dans la société où « la rationalité instrumentale triomphe au point de produire un individu soumis, hétéronome et sans identité autre que celle prescrite par les appareils de gestion technocratique » (Renaud, 2008 : 141) ; d'un autre côté, c'est un moyen de se trouver une place ailleurs et de se réinscrire dans un « nous » renouvelé, capable de combattre les crises identitaires et d'assurer à l'individu l'identité dont il a besoin (Touraine, 1992). En définitive, la diversité des positionnements reflète encore une fois la richesse des trajectoires de vie et des expériences personnelles qui influencent les choix militants.

En résumé, notre étude s'inscrit dans les recherches précédentes révélant l'autonomie subjective revendiquée par les militantes. Certaines d'entre elles rejettent l'appartenance à des structures jugées contraignantes ou non alignées avec leurs valeurs, privilégiant des identités fluides et des formes d'engagement alternatives. Comme l'explique Kelly (2015), ces militantes adoptent des identités multiples, oscillant entre une expression publique et affirmée de leur militantisme et des engagements plus personnels et discrets, illustrant ainsi la diversité des approches féministes contemporaines. Holyoak (2015) ajoute qu'elles naviguent fréquemment entre des engagements individuels et collectifs dans des environnements non hiérarchiques, développant des subjectivités autonomes tout en participant activement à des actions collectives.

Cette pluralité d'approches leur permet de préserver leur autonomie tout en s'impliquant dans des actions collectives. Elles se réservent ainsi la liberté de naviguer entre leurs

multiples engagements et groupes sans se limiter à une seule identité, soulignant la nécessité d'une approche nuancée et respectueuse des différentes formes de militantisme au sein du paysage écoféministe. Cette pluralité de voies renvoie à une quête constante de cohérence entre leurs valeurs personnelles et leurs actions, tout en cherchant des espaces où elles peuvent pleinement exprimer leurs identités multiples et en constante évolution (Kabeer, 2011). Enfin, nos données mettent également en lumière l'importance d'une dimension psychosociale pour pérenniser l'engagement, au-delà de la simple analyse des structures organisationnelles. Les récits des militantes révèlent non seulement les dynamiques qui les poussent à s'engager, mais aussi les émotions qui accompagnent leur lutte face aux défis écologiques actuels. Découragement, colère, solitude, anxiété et charge mentale figurent parmi les ressentis qui se manifestent témoignant des enjeux émotionnels qui se superposent à leurs combats.

Maintenant que nous avons exploré la diversité et la profondeur du phénomène de l'engagement des femmes, il est essentiel de comprendre comment il se traduit dans leurs plaidoyers politiques. Le chapitre suivant se penche sur cette question, en examinant la manière dont leurs aspirations ainsi que les enjeux qu'elles défendent s'articulent dans les arguments qu'elles développent pour interpeller les décideur·euse·s.

*To be political, to live in a “polis”,
meant that everything was decided through words
and persuasion and not through force and violence.*
— Hannah Arendt⁴¹

Chapitre V : **Le positionnement des discours écoféministes**

⁴¹ Hannah Arendt (1906 – 1975) de son vrai nom Johanna, est une politologue allemande qui s'est imposée comme l'une des grandes philosophes du 20^e siècle, en décryptant les mécanismes de l'autoritarisme, du fascisme et de la domination des humains par d'autres humains. Elle a publié plusieurs articles dont les origines du totalitarisme (1951) et la crise de la culture (1961).

Encore une fois, l'objectif principal de notre étude est d'approfondir notre compréhension du phénomène de l'écoféminisme au Québec, en tant que mouvement politique. Après avoir exploré sa dimension sociologique examinant les aspects sociaux et psychologiques qui favorisent l'engagement des femmes, nous nous focalisons maintenant sur sa dimension rhétorique et argumentative. L'objectif de ce chapitre est de tracer un contour des plaidoyers politiques écoféministes au Québec. Pour y parvenir, nous avons examiné des textes argumentatifs, dont des mémoires et des lettres d'opinion, publiés par 4 groupes de femmes, dans la presse en ligne. Tel que détaillé dans le chapitre 3 abordant la méthodologie, l'étude des mémoires et des lettres ouvertes s'avère particulièrement pertinente dans notre contexte, car ils servent à la fois d'outils de relations publiques politiques et d'exercices rhétoriques (Lalancette et al., 2020). Ces textes permettent aux groupes de participer à la vie politique autrement, par l'expression des enjeux contemporains, la présentation de leur vision et de leur évaluation des situations. Nous rappelons que les mémoires, en particulier « constituent un espace de dialogue où les idées sont échangées, débattues et examinées en profondeur ». Plus encore, [i]

ls mobilisent divers principes rhétoriques et stratégies argumentatives pour persuader leur auditoire, qu'il soit composé de décideur·euse·s gouvernementaux ou du grand public, de la validité des positions défendues » (Lalancette et al. 2020, p. 48). Quant aux lettres ouvertes, elles occupent une place importante dans la communication médiatique, en tant que forme de discours épistolaire qui relie la communication de masse à des échanges plus personnalisés (*Ibid*). Leur accessibilité au grand public permet de réduire l'écart entre la communication individuelle et collective, créant ainsi un espace où les autrices peuvent adresser des messages publics tout en préservant une touche personnelle (*Ibid*). Fréquemment utilisées par les groupes pour attirer l'attention sur des enjeux spécifiques, ces lettres servent à influencer l'opinion publique et à exercer une pression sur les décideur·euse·s politiques (Compton et Compton, 2015). Ainsi, cette capacité des groupes à structurer et à communiquer des arguments à partir de ces deux outils justifie pleinement leur considération dans nos analyses. Ces dernières révèlent que les positionnements des groupes s'appuient sur des valeurs spécifiques, utilisent divers arguments et mettent en avant des raisonnements variés pour justifier leurs propositions (Lalancette et al., 2020). En ce sens, la démarche méthodologique que nous avons exposée précédemment a permis de faire émerger quatre thématiques clés structurant leurs plaidoyers politiques tout en intégrant une perspective de genre : 1) l'appel à la responsabilité éthique ; 2) la mise en lumière des conséquences ; 3) la critique des structures de pouvoir ; et 4) l'incitation à un engagement actif.

L'appel à la responsabilité éthique

Le positionnement des groupes de femmes dans leurs plaidoyers politiques inclut un appel à la responsabilité éthique ciblant particulièrement les institutions privées et publiques. La responsabilité éthique est un élément fondamental des plaidoyers politiques des groupes de femmes étudiés. Bien que la notion de responsabilité soit souvent examinée sous l'angle de l'engagement social, et notamment du point de vue de la participation des citoyen·ne·s ainsi que des collectivités à la vie sociale (Charbonneau et Estèbe, 2001), dans notre cas, il s'agit plus précisément de mettre en lumière les réponses de nature éthique aux besoins des personnes, en particulier, celles les plus vulnérables, que le gouvernement s'était engagé à soutenir au fil du temps. Parmi ces besoins, nous pouvons citer la liberté, la santé, le droit à un logement sécuritaire pour ne citer que ceux-ci (Drolet et al., 2019). Ce thème s'articule autour de deux axes principaux : 1) la responsabilité intergénérationnelle et 2) l'appel aux devoirs des décideur·euse·s

L'appel à la responsabilité intergénérationnelle

L'appel à la responsabilité est une stratégie étroitement liée à la notion de justice intergénérationnelle. Suivant les travaux sur les théories de la justice (notamment ceux de Gosseries, 2008 ; Gosseries et Meyer, 2009 et Rawls, 1999), la justice intergénérationnelle traite des obligations entre les générations présentes, passées et futures que Jonas (1990) nomme *responsabilité prospective*. Celle-ci impose aux générations actuelles le devoir de préserver les ressources, les institutions et les patrimoines culturels pour que les générations futures puissent également en bénéficier (Gosseries et Meyer, 2009 ; Taylor,

2013).

Les groupes étudiés apportent une réflexion tournée vers l'avenir soulignant la responsabilité de préserver l'environnement pour les générations futures, en mettant en évidence le fait que les actions d'aujourd'hui auront des répercussions directes sur les enfants et petits-enfants. Plus encore, les groupes rencontrés accentuent l'urgence de leurs appels à l'action pour l'adoption de politiques publiques qui pensent à un monde où les femmes et les générations futures peuvent vivre sans les fardeaux de la pauvreté, de la discrimination et des dégradations environnementales⁴² (CQMMF, 2020). Pour ce faire, et à titre d'exemple, le regroupement des Mères au front utilise des récits personnels de parents préoccupés, lançant des appels émotionnels très forts pour émouvoir et appeler à l'action. En voici un extrait :

HÉLÈNE BOLDUC, MONTRÉAL

Mercredi, 20 avril 2022 05:00

MISE À JOUR Mercredi, 20 avril 2022 05:00

J'ai 85 ans et je suis inquiète. Pas pour moi, car j'arrive bientôt au bout de ma vie, mais pour mes 13 petits-enfants, mes 7 arrières petits choux et tous les enfants de la planète. C'est pour eux que je veux témoigner de l'urgence d'une nouvelle solidarité. C'est pour eux que j'irai manifester le 8 mai à Québec pour du «Pain et des forêts» parce que leur avenir dépend de justice sociale et d'un environnement sain.

Figure 14 : Extrait d'un appel à la responsabilité d'une mère au front, Journal de Montréal

L'extrait ci-devant présente plusieurs raisonnements pour encourager l'action collective

⁴² Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes, 2020. Résistons pour vivre, marchons pour transformer. Dans Revendications 2020 publié sur le site internet du CQMMF.

en faveur des générations futures. Tout d'abord, l'autrice âgée de 85 ans s'appuie sur son expérience et sa position morale pour exprimer son inquiétude non pas pour elle-même, mais pour ses petits-enfants et les enfants du monde, soulignant une responsabilité intergénérationnelle. Ensuite, son langage émotionnel et l'évocation de ses « petits-choux » visent à susciter l'empathie et la mobilisation du lecteur·trice. Enfin, en déclarant son intention de manifester, elle appelle implicitement les autres à se joindre à elle.

L'appel aux devoirs des décideur·euse·s

Les groupes appellent au devoir moral des gouvernements dans un raisonnement mettant en valeur des arguments déontologiques (Drolet et al., 2019). Ces types d'arguments conviennent lorsque le but est de défendre un principe inaliénable ou une obligation morale stricte comme l'application d'une loi fondamentale ou la défense du droit à un environnement sain. Prenons le cas de l'organisme Action cancer du sein, qui tente de démontrer en quoi la réduction de l'exposition aux substances toxiques est non seulement une question de santé publique, mais aussi une question de justice sociale et de droits humains et qu'il est important de l'examiner dans les politiques. Le mémoire écrit en collaboration avec d'autres groupes de femmes⁴³, intitulé « *Genre, race, sexe et substances toxiques : Le projet de loi S-5 et la nécessité d'une réglementation plus stricte des produits chimiques au Canada* » (ACSQ, 2022), en est un exemple :

⁴³ Les groupes qui ont participé à la rédaction du mémoire : le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS) ; Relais-femmes ; Femmes noires et cancer du sein; Mères au Front; Réseau des tables régionales de groupes de femmes au Québec (RTRGFQ); Réseau femmes et environnement Québec (RFEQ); Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF); Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT); COPEH-Canada

II. Responsabilités du gouvernement

Tout comme les entreprises doivent être responsables des substances qu'elles utilisent dans leurs produits et leurs processus de production, le gouvernement se doit de rendre compte des mesures qu'il est tenu de prendre pour protéger la santé des citoyen.nes et de l'environnement. Actuellement, l'absence d'exigences en matière de délais et de mises à jour signifie que les évaluations et leur mise en œuvre peuvent traîner pendant de nombreuses années, ce qui signifie que, pendant ce temps, le public et l'environnement continuent d'être exposés à ces substances toxiques.

Figure 15 : Extrait d'un appel à la responsabilité éthique, Action cancer du sein

Les Mères au front dans leur lettre ouverte adressée au gouvernement intitulé « *Lettre des Mères au front à Justin Trudeau* » (Mères au Front, 2020) rappelle au gouvernement leur devoir moral à l'égard de la santé et de la sécurité des enfants, en mettant en lumière l'impact différencié des changements climatiques sur ces derniers. Ci-dessous un extrait :

Le premier devoir d'un gouvernement est de protéger la santé et la sécurité de sa population contre une menace dont il connaît la gravité.
C'est le cas des changements climatiques. Vous savez que ce sont nos enfants qui seront les plus durement touchés. Nos jeunes sont d'ailleurs très conscients de leur destin si le gouvernement ne leur pave pas la route vers un avenir plus vert et plus juste. Ils se mobilisent, manifestent, crient au secours sans se faire entendre. Ils portent un lourd fardeau qui, pourtant, ne leur appartient pas. Écoutons nos jeunes, afin de rétablir leur espoir, afin qu'ils sachent que leurs efforts ont valu la peine et que nous sommes là, pour les tenir dans nos bras, les soutenir et embrasser notre précieuse planète qui leur permettra de vivre bien.

Figure 16 : Extrait d'un appel à la responsabilité éthique, Mères au Front

À partir de ces récits, nous observons une utilisation marquée du *pathos* (recours aux émotions) et de l'appel à un sentiment humanitaire pour visibiliser la détresse sociale face aux préoccupations écologiques. Le texte cherche à susciter une réponse émotionnelle en évoquant le « lourd fardeau » que portent les jeunes, une image qui renforce la responsabilité morale du gouvernement. Il s'agit ici d'un *pathos* négatif axé sur

l'inquiétude et l'indignation morale. Celui-ci vise à invoquer une sensibilité et un sens de justice, comme le propose Robin L. Nabi (2003). La chercheuse montre comment l'émotion, en particulier des sentiments comme l'inquiétude ou la colère, peut influencer les attitudes et les comportements en matière de politique, notamment en renforçant la sensibilité aux injustices perçues. De plus, Jean-Marc Ferry (2003) avance que, pour qu'un argument moral soit efficace dans la pratique, le concept de justice doit être soutenu par des récits concrets de personnes qui subissent l'injustice. C'est ce à quoi se consacrent les groupes étudiés. Autrement dit, il ne suffit pas de déclarer qu'une cause est moralement juste ; il est également essentiel de partager des histoires réelles illustrant l'importance de cette cause et l'impact des injustices sur la vie des individus. Suivant cette perspective, revenons encore une fois sur un mémoire produit par Action cancer du sein intitulé *Assez, c'est assez : Nous empoisonnons la Terre et nous-mêmes avec les substances toxiques*. En voici des extraits :

Assez, c'est assez. L'exposition aux substances toxiques nous rend malades. Elle engendre une foule d'affections incapacitantes, pour nous et pour l'ensemble des animaux dans nos écosystèmes, en plus de polluer l'air et l'eau et de contribuer à la perte de biodiversité. Le temps est venu pour le gouvernement d'agir – avec grande détermination. Nous, les signataires, comptons sur vous.

Des chercheurs et des agences de santé publique recommandent aussi d'épousseter les meubles et de passer l'aspirateur régulièrement (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5561392/>), surtout dans les maisons où vivent des bébés et de jeunes enfants. En effet, leur risque de surexposition est plus élevé du fait de leur petite taille et parce qu'ils jouent souvent au sol – où s'accumule la poussière – en portant mains et jouets à leur bouche. L'exposition foetale aux substances toxiques, et en particulier aux perturbateurs hormonaux, préoccupe spécialement les chercheurs et chercheuses en raison de leur incidence majeure sur le développement humain. La question de l'exposition foetale et des moyens de réduire l'exposition des enfants illustre la dimension genrée du fardeau des produits chimiques toxiques. Sachant les torts considérables qu'ils peuvent causer au développement foetal et à la grossesse elle-même, les personnes enceintes portent ainsi l'énorme poids des tentatives pour les éviter.

Figure 17 : Extraits d'arguments éthiques basés sur le devoir moral de protection, Action cancer du sein

Dans ce cas-ci, l'argumentation éthique remplit plusieurs fonctions essentielles. Tout d'abord, elle renforce la légitimité du plaidoyer en mettant en avant la nécessité de protéger les personnes les plus vulnérables, telles que les femmes, les enfants et les communautés racisées. En s'appuyant sur des valeurs morales universellement reconnues, le mémoire transcende le simple débat technique ou scientifique pour poser des questions de justice sociale que peu de personnes peuvent contester. L'organisme illustre ces injustices avec des preuves tangibles pour souligner leur impact sur la vie quotidienne des individus. Ensuite, l'argument éthique vise à élargir l'adhésion à la cause en incitant les citoyen·ne·s à s'indigner, non seulement parce qu'ils et elles sont directement concerné·e·s, mais aussi par solidarité envers les gens les plus touchés. Enfin, bien que l'extrait n'attaque pas directement le gouvernement, il soulève implicitement la question

de son inaction. L'appel à des mesures préventives individuelles, telles que passer l'aspirateur et épousseter, met en lumière le manque d'action publique. Selon nous, en précisant que ces recommandations proviennent de chercheur·euse·s et d'agences de santé publique, l'extrait sous-entend que ces précautions personnelles, bien qu'importantes, ne peuvent se substituer à une politique publique rigoureuse et à une régulation stricte des produits chimiques.

L'accentuation des conséquences

Les groupes mettent en avant les conséquences des problèmes abordés pour souligner l'urgence de leurs revendications. En décrivant les impacts négatifs des désastres écologiques, notamment les changements climatiques, ils adoptent un raisonnement conséquentialiste qui conduit à formuler des recommandations concrètes pour les décideur·euse·s. Par exemple, l'Action cancer du sein (ACSQ) a œuvré pendant près de 10 ans pour la réforme de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (gouvernement du Québec, 2022). Dans le cadre de cet examen, l'organisme a publié une dizaine de mémoires plaidant pour une réglementation canadienne qui respecte le droit de chacun à un environnement sain. Leurs arguments sont étayés par des preuves scientifiques et des citations d'experts reconnus dans plusieurs domaines. Nous retrouvons par exemple les organismes locaux, tels que l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME),⁴⁴ qui représente des professionnels de la santé préoccupés par

⁴⁴ Pour en savoir plus sur l'ACME : <https://www.mcconnellfoundation.ca/fr/base-donnees-financement/association-canadienne-des-medecins-pour-l-environnement-acme/>

l'impact de la pollution environnementale sur la santé humaine, en particulier les substances toxiques et la qualité de l'air ; la Fondation David Suzuki⁴⁵ connue pour son engagement dans la protection de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et la promotion d'un environnement sain. Enfin, *Environmental Defence*⁴⁶, une organisation canadienne qui lutte contre la pollution toxique en plaident pour des politiques environnementales fortes au Canada.

Cependant, l'Action cancer du sein cite également des organismes experts internationaux, dont l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour sa résolution de 2022 reconnaissant le droit de toute personne à un environnement sain ; l'*Environmental Protection Agency (EPA)*⁴⁷ aux États-Unis, mentionnée comme une référence en matière de justice environnementale et qui défend la participation de tous dans les décisions environnementales, indépendamment de la race, de la couleur de la peau, de l'origine ou du revenu. Enfin l'*Agence européenne des produits chimiques (ECHA)*⁴⁸, citée pour son approche transparente qui impose aux entreprises de justifier la confidentialité des informations sur les substances chimiques. Action cancer du sein (ACSQ) utilise ces citations d'experts internationaux dans ses plaidoyers pour plusieurs raisons stratégiques, qui, selon nous, sont étroitement liées à la légitimité scientifique et à l'impact global des enjeux de santé environnementale.

⁴⁵ Pour en savoir plus sur la Fondation Suzuki : <https://fr.davidsuzuki.org/>

⁴⁶ Pour en savoir plus sur *Environmental Defence* : <https://environmentaldefence.ca/>

⁴⁷ Pour en savoir plus sur l'*Environmental Protection Agency* : <https://www.epa.gov/>

⁴⁸ Pour en savoir plus sur l'ECHA : https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/search-all-eu-institutions-and-bodies/european-chemicals-agency-echa_fr

Dans ce contexte, l'usage des références de renommée mondiale peut servir à appuyer le plaidoyer, créant ainsi un argumentaire solide et ancré dans les normes internationales en matière de santé publique. Par ailleurs, l'organisme accentue leur argumentation en mettant en avant les effets différenciés de l'exposition aux substances chimiques sur les femmes et les populations vulnérables, plus exposées en raison de leur situation socioéconomique et géographique (ACSQ, 2016). Ainsi, il s'appuie sur plusieurs études scientifiques, dont celle d'*Endocrine Society*⁴⁹, qui démontrent les disparités raciales et ethniques dans l'exposition aux produits chimiques dangereux et leurs effets sur la santé reproductive des femmes, définies comme une forme de racisme environnemental. Autrement, dans le rapport de la Commission canadienne pour l'UNESCO, sur le racisme environnemental au Canada (Waldron, 2020), ce terme désigne un ensemble de politiques, de pratiques et de directives environnementales qui ont des conséquences négatives disproportionnées, intentionnelles ou non, sur certaines personnes, groupes ou communautés en raison de leur race ou de leur couleur (Bullard, 2002). Il se traduit, entre autres, par la proximité inégale des communautés autochtones et racialisées à des sources de pollution industrielle, leur marginalisation dans les processus décisionnels environnementaux, et des politiques favorisant la concentration de substances toxiques dans ces régions, ce qui amplifie les risques pour leur santé et leur bien-être (Bullard, 2002). En citant ces travaux, l'organisme adopte une argumentation utilitariste fondée sur des preuves (Drolet et al., 2019 : 142), pour souligner les conséquences potentielles de

⁴⁹ Tamarra M. James-Todd, Yu-Han Chiu, and Ami R. Zota. (2016). Racial/ethnic disparities in environmental endocrine disrupting chemicals and women's reproductive health outcomes: epidemiological examples across the life course. DOI: <https://doi.org/10.1007%2Fs40471-016-0073-9>

l'absence d'application de cette loi sur la vie des communautés. Les extraits ci-dessous illustrent ces points

Résumé

Le présent mémoire met en évidence les conséquences qu'une mise en application inadéquate de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) pourrait avoir sur les populations vulnérables du Canada. Une application inadéquate de la LCPE et l'adoption de mesures une reddition de comptes insuffisante de la LCPE peut avoir une incidence disproportionnée sur les communautés racialisées et à faible revenu situées à proximité des installations industrielles, en plus de créer des conditions de travail dangereuses pour les travailleurs.

Les coûts d'une application insuffisante de la loi

La mauvaise qualité de l'air est l'un des indicateurs de nos échecs en matière d'application de la loi et elle cause environ 7 700 décès prématurés par an. Elle entraîne également des coûts estimés à 39 milliards de dollars (Institut international du développement durable [IIDD], 2017). L'air de mauvaise qualité est concentré dans les milieux urbains qui sont occupés de façon majoritaire par des personnes autochtones, racialisées et à faible revenu (Ging et coll., 2020).

Figure 18 : Extraits d'arguments conséquentialistes, Action cancer du sein

Ces extraits montrent également la capacité de l'organisme à identifier les pertes et les coûts engendrés par l'absence de réformes à la Loi pour le gouvernement lui-même. En démontrant ces pertes, l'organisme peut capter l'attention de son auditoire en alignant l'argumentation sur les valeurs que le gouvernement défend, telles que l'image politique et les considérations économiques. Cette tactique permet de toucher directement les décideur·euse·s en mettant en avant les conséquences tangibles et immédiates de l'inaction, à leur égard.

La critique du pouvoir

La critique du pouvoir est omniprésente dans le plaidoyer politique des groupes. Nos analyses révèlent que la remise en question des structures de pouvoir sert souvent à dénoncer l'inaction gouvernementale. À titre d'exemple, les Mères au front ont écrit une lettre ouverte à *La Presse*, intitulée : « *La crédibilité du gouvernement Trudeau sur le climat est en jeu* » (Barbeau-Lavalette, 2023). Elles y expriment leur inquiétude quant à l'éventuelle approbation par le gouvernement du projet de forage pétrolier Bay du Nord. Dans un appel de détresse, le regroupement partage ses doutes sur la pertinence de cette décision et interpelle directement les responsables susceptibles d'influencer le verdict final. En voici un aperçu :

Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre des Finances et Vice-Première Ministre, Chrystia Freeland, et Monsieur le Ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault, pour vos enfants, pour tous les enfants du monde, pour le vivant dont nous sommes, nous vous implorons de rejeter le projet de Bay du Nord et de déposer un projet de transition écologique juste.

Figure 19 : Extrait d'un argument de critique du pouvoir, Mères au Front

En incluant le « vivant » dans l'appel, l'organisme met en avant l'interdépendance entre l'humanité et la nature, insistant sur la nécessité de protéger l'environnement de manière équitable. Le ton de supplication et l'urgence exprimée dans l'extrait visent à pousser les ministres à agir immédiatement. En outre, un appel de détresse lié à l'éthique joue aussi un rôle central dans l'interpellation du pouvoir en place. En effet, les contradictions de valeurs ou de motivations morales sont souvent à l'origine de la déception exprimée par

les groupes à l'égard du gouvernement. Drolet et al. (2019 : 80) soulignent la difficulté de convaincre des personnes ayant des positions très différentes des nôtres, ce qui rend les débats éthiques essentiellement émotionnels, comme le montre l'extrait suivant. Il s'agit d'une lettre ouverte d'une Mère au front vivant à 700 m d'une fonderie, de la ville de Rouyn-Noranda (Ricard Turcotte, 2023) :

Le mépris du gouvernement envers ma communauté est insoutenable.

Ce n'est pas aux habitants de Rouyn-Noranda de faire le sacrifice de leur santé, mais bien à Glencore de faire le sacrifice de ses profits.

Nous n'avons jamais consenti à respirer cet air qui nous empoisonne. Je serai donc debout, parmi les miens, à défendre ce territoire pour qu'il puisse à nouveau accueillir la vie de façon sécuritaire, car plus que tout j'ai envie que le vent soit doux sur mes joues.

Figure 20 : Extrait d'un argument émotionnel d'une mère au front, *La Presse*

Dans l'extrait ci-dessus, l'autrice exprime publiquement sa souffrance. Lorsque la souffrance sociale est exprimée publiquement, elle peut attirer l'attention d'alliés potentiels qui pourraient venir en aide aux personnes concernées. Ce processus peut également encourager les dirigeant·e·s économiques et politiques à adopter une éthique de la sollicitude (Ferry, 2003), les obligeant ainsi à être attentifs aux besoins des victimes et à agir en conséquence. Cependant, une argumentation mal construite peut compromettre l'objectif principal du plaidoyer. Les risques associés incluent : 1) la marginalisation et l'isolement politique, où les groupes peuvent être étiquetés comme « radicaux », diminuant ainsi leur influence et leur soutien (Bevington et Dixon, 2005) ; 2) l'érosion de la crédibilité si les accusations ne sont pas rigoureusement documentées (Hornsey et al., 2006) ; 3) la perte de soutien institutionnel (Wilson et Serisier, 2010) ou la rupture des

relations avec des alliés potentiels au sein des institutions gouvernementales ou des organisations internationales ; 4) l'épuisement (Brown et Pickerill, 2009) dû à la lutte constante contre des puissances institutionnelles et économiques, surtout en l'absence de résultats immédiats. En ce sens, nous soutenons qu'il serait essentiel de trouver un équilibre dans la stratégie critique afin de minimiser ces risques. Pour éviter de perdre de vue les objectifs et d'entrer dans des débats polarisés, il est alors encouragé de produire des rapports et des témoignages (Cornwall, 2004) illustrant les abus de pouvoir, puis de formuler des critiques rationnelles et constructives qui débouchent sur des recommandations bien documentées et réalisables. En effet, en se fondant sur l'argument du témoignage (*Argument from Witness Testimony*), d'une part, les groupes humanisent les enjeux dans le but de mobiliser un soutien accru. D'autre part, ils se positionnent en tant que témoins, ce qui renforce leur crédibilité et encourage l'auditoire à leur accorder sa confiance, comme le suggère Sarah Bourse (2020).

L'appel à l'engagement et à la mobilisation

Nous constatons que les incitations à l'engagement via les mémoires et lettres ouvertes des groupes étudiés révèlent l'importance de l'action collective. Leur plaidoyer souligne non seulement l'importance politique des femmes, mais rappelle aussi que chacun·e a une part à jouer face aux problématiques écologiques. Prenons le cas de la Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes (CQMMF) qui a publié un manifeste mettant en lumière les luttes des femmes contre les systèmes patriarcal, capitaliste, raciste et colonialiste qui persistent les inégalités sociales et environnementales à travers le monde

(CQMMF, 2020). Par son thème « *Aujourd’hui, avec les militantes du monde entier, nous résistons pour vivre et nous marchons pour transformer* » (CQMMF, 2022), l’organisme utilise un discours rassembleur qui appelle à la solidarité et à la résistance générale face aux injustices communes, mais surtout à la compassion du public pour les réalités des femmes à travers le monde. Voici un extrait du manifeste :

Nous, militantes venant des 17 régions du Québec et des 11 nations autochtones, Abenakise, Anishnabe, Atikamekw, Eeyou, Wendate, Innu, Inuite, Wolastoqiyik, Mi'gmaq, Mohawk et Naskapi, femmes d'ici et femmes d'ailleurs, femmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain, nous en sommes convaincues : ensemble, NOUS pouvons changer le monde pour le rendre meilleur.

Aujourd’hui, nous poursuivons notre révolution.
Le monde que nous construisons est juste, égalitaire, libre, pacifique et solidaire.
Nous sommes au cœur de ce grand mouvement. Nous avons des solutions.

Nous sommes et nous serons le sable dans l’engrenage des systèmes d’oppression dont le patriarcat, le capitalisme, le racisme, le colonialisme, le capitalisme, l’âgisme, l’hétérosexisme ...

Nous résistons pour vivre. Nous marchons pour transformer.
Notre escale d’aujourd’hui prépare notre route de demain.
Debout, toujours debout, ensemble résistons!



Figure 21 : Extrait du manifeste dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, CQMMF

Le manifeste illustre la grandeur du mouvement en soulignant la diversité des militantes, déclarant : « Nous, militantes venant des 17 régions du Québec et 11 nations autochtones (...) Ensemble, NOUS pouvons changer le monde pour le rendre meilleur — Debout, toujours debout, ensemble résistons ». Cette déclaration vise à motiver les autres à rejoindre le mouvement et à encourager celles qui en font déjà partie à poursuivre la lutte. Le texte cherche également à persuader de la pertinence et de la nécessité de la mobilisation populaire dans la rue, affirmant que c'est là que réside la véritable force du groupe (Bernard Barbeau, 2015). En revanche, l'appel à l'engagement devient particulièrement impactant lorsque les groupes soutiennent leurs arguments par des

actions qui stimulent la créativité et encouragent la participation active du public. Cet appel se transforme ainsi en un véritable répertoire d'action collective (suivant Tilly, 1984). Par exemple, le Réseau des Femmes en Environnement (RFEQ) a lancé un projet intitulé « Diminuer les rejets toxiques dans l'eau : j'agis aujourd'hui », visant à sensibiliser le public à la gestion des déchets toxiques domestiques (RFEQ, 2020). Le réseau a mis en œuvre des activités de sensibilisation, de formation et de mise en pratique pour le public, illustrant comment des initiatives mobilisatrices et éducatives peuvent renforcer l'engagement collectif :

4 défis

Diminuer les rejets toxiques dans l'eau

J'AGIS AUJOURD'HUI!

Le projet **Diminuer les rejets toxiques dans l'eau: J'agis aujourd'hui**, une initiative du Réseau des femmes en environnement, vise à sensibiliser et éduquer les citoyens à adopter des comportements responsables visant à réduire la quantité de rejets toxiques d'usage domestique dans leurs évier, toilettes et égout résidentiel. Nous souhaitons susciter l'engagement moral des citoyens afin qu'ils adoptent un changement de comportement et réduisent leur rejet de produits ménagers, de cosmétiques et de médicaments contenant des substances néfastes pour notre santé et la biodiversité.

Téléchargez les défis et les infographies

Nous vous avons concocté une série de 4 défis éducatifs ainsi que des infographies vous permettant d'en savoir plus sur le sujet afin d'agir quotidiennement. Cliquez sur les images pour les télécharger.

Figure 22 : Extrait d'un appel à l'action, Réseau des femmes en environnement

Dans un argument incitatif, le RFEQ utilise un paragraphe clair et concis pour décrire ses activités : « Nous vous avons concocté une série de 4 défis éducatifs ainsi que des infographies permettant d'en savoir plus (...). ». En guidant les lecteur·trice·s de cette manière, il vise à faciliter leur intégration et leur participation active à la sauvegarde de l'environnement. En guise de synthèse, bien que ces deux modes de mise en œuvre de

l'appel à l'action différent, ils renforcent tous deux l'idée du pouvoir du peuple. Ils suggèrent que, par le mouvement, la prise de conscience individuelle et l'action collective, il serait possible de changer véritablement les choses. Un texte explicite et concis, à l'image des extraits mentionnés, pourrait donc potentiellement avoir un fort pouvoir persuasif, sans qu'il soit nécessaire de recourir à de longs discours. Geneviève Bernard Barbeau (2015) l'illustre dans ses travaux sur les discours de l'action collective :

En somme, nul besoin que les [slogans] revêtent la forme traditionnelle d'une demande, d'un ordre ou d'une injonction pour appeler à l'action. Dans le contexte de mobilisation sociale, le groupe manifestant aspire à des changements, et cette volonté s'exprime autant par des actes directifs que par des actes assertifs et expressifs » (paragr. 23)

En définitive, ce chapitre montre comment les militantes structurent leurs débats écologiques pour influencer les plaidoyers politiques. Les analyses des textes argumentatifs, dont les mémoires et les lettres ouvertes, publiés par les groupes, suggèrent que ces textes pourraient jouer un rôle significatif en tant qu'outils de persuasion et de mobilisation. Ils dépassent ainsi leur fonction de simples moyens de communication, pour devenir des éléments clés des nouveaux répertoires d'action collective (Tilly, 1984). D'après Charles Tilly (1984 : 97), ce type de répertoire se caractérise par une indépendance dans les moyens d'action, souvent différenciés de ceux des autorités, et par la structuration d'intérêts partagés au sein de collectifs associatifs ou quasi associatifs, comme la Marche mondiale des femmes (MMF). Ce nouveau répertoire privilégie une confrontation directe avec les décideur·euse·s. Il comprend également l'organisation d'assemblées visant à élaborer des programmes qui sont ensuite communiqués publiquement via des slogans, des symboles de solidarité, et des marques d'appartenance

collective, ce qui renforce la visibilité et la cohésion du mouvement.

Par ailleurs, en s'appuyant sur des valeurs spécifiques, des arguments diversifiés, et des stratégies rhétoriques variées, ces groupes pourraient articuler leurs revendications de manière convaincante et structurée. Les quatre thématiques qui caractérisent le positionnement des plaidoyers politiques sont l'appel à la responsabilité, l'accentuation des conséquences, la critique des structures de pouvoir et l'appel à l'engagement actif. Ces thématiques semblent indiquer d'abord une approche critique, celle du pouvoir, tel que nous l'avons illustré. Toutefois, il reste essentiel de considérer les risques d'exclusion ou d'épuisement associés à une critique trop virulente (Brown et Pickerill, 2009). Ensuite, le positionnement indique également une dimension *care*. Selon Berenice Fisher et Joan C. Tronto (Fisher et al., 1990), le *care* est « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (p. 40).

Dans le contexte des préoccupations écologiques actuelles, l'éthique du *care* implique de reconnaître l'interdépendance et la vulnérabilité de tous les êtres vivants sur Terre, ainsi que l'importance de l'attention portée aux autres (Paperman, 2010). Cette prise en compte de l'interdépendance et de la vulnérabilité exige également d'intégrer les voix diverses dans la définition de la vie morale et politique (Gilligan, 1993). C'est en grande partie ce que les groupes de femmes tentent de ressortir dans leurs plaidoyers politiques : penser le *care* à différents niveaux pour repenser la justice, revaloriser les relations sociales et

redistribuer les responsabilités politiques (Tronto, 2012). De plus, tout en rejetant les interprétations sentimentalistes ou essentialistes du *care* [prendre soin], qui le limiteraient à un travail et une moralité traditionnellement attribués aux femmes (Brugère, 2017), les plaidoyers insistent sur une approche politique plus solidaire en revalorisant cette moralité définie par le souci fondamental du bien-être de l'autre (Gilligan, 1993) : la prise de conscience de ce qui importe, à la fois de ce dont nous nous soucions, et de ce dont nous dépendons (Laugier, 2015) ; la sensibilité et de l'attention particulière envers les groupes les plus vulnérables — par exemple, le rappel au devoir que les pays riches ont envers les pays moins favorisés en matière d'environnement.

Discussion et conclusion

L'analyse du vécu des militantes et de l'argumentation utilisée dans les mémoires et les lettres d'opinion permet de documenter à partir d'un échantillon de données, les pratiques militantes des femmes impliquées dans les luttes écologistes. Bien que chaque groupe aborde les enjeux de manière distincte, qu'il s'agisse de santé publique, de gestion des déchets ou de justice intergénérationnelle, leurs plaidoyers politiques convergent vers un objectif commun : la lutte pour la reconnaissance politique afin d'obtenir le pouvoir de définir les objectifs et les résultats des politiques. Cela offre une première compréhension de l'écoféminisme en tant que mouvement social et politique et sa capacité à contester le discours politique dominant sur les problématiques écologiques.

Une place plus importante pour le « genre »

Dans cette lutte pour la reconnaissance politique, le genre occupe une place centrale dans les plaidoyers des groupes. Ce projet contribue à réitérer l'importance du genre dans la recherche et l'usage de celui-ci comme une variable d'analyse des décisions politiques. Effectivement, lorsque le mot « femme » est utilisé dans les discours, il ne sert pas de catégorie sociale opprimée, mais plutôt d'outil pour mettre en évidence les inégalités, les décisions politiques exclusives et les conséquences divergentes des catastrophes climatiques sur les communautés marginalisées ou absentes des discussions écologiques. Le genre apporte une dimension critique qui rend visible ou visibilise des aspects et des effets des politiques, notamment sur les femmes, jusque-là ignorés ou moins apparents (Jenson et Lépinard, 2009). Nous constatons également que les groupes apportent leur propre représentation du « genre » dans les débats. Une représentation fondée sur leurs expériences et leurs vécus. Cela les conduit à recadrer les politiques et les solutions en s'appuyant sur des valeurs et principes éthiques qu'ils affectionnent, tels que l'égalité, la diversité, ainsi que la justice socio-environnementale. En offrant un regard éthique face aux crises écologiques, leurs plaidoyers contribuent ainsi à enrichir et à dynamiser le mouvement écologiste.

Quelle(s) identité(s) pour l'écoféminisme politique au Québec ?

À la lumière de tout ce que nous avons présenté, il serait simpliste de considérer l'écoféminisme politique comme un mouvement politique doté d'une identité homogène ; au contraire, cette identité se révèle riche, complexe et plurielle. D'une part, elle s'intègre

dans une lutte plus vaste qui dépasse les simples questions écologiques, tel que nous l'avons observé. D'autre part, les diverses expériences reflètent une diversité et une richesse. De plus, les identités et les intérêts ne sont pas toujours figés ou prédéterminés ; ils peuvent évoluer et se redéfinir à travers les discours, les actions collectives et les interactions au fil du temps (Peñafiel, 2012). Bien que nos analyses montrent une volonté des groupes de femmes d'inclure toutes les femmes et que le mouvement cherche à représenter un « Nous » collectif, la diversité d'expériences et de luttes sociales intégrées aux questions écologiques empêche de formuler une représentation universelle du mouvement. Comme indiqué par Micheline De Sève (2011), « cette nouvelle culture politique, plurielle et ouverte, à laquelle le mouvement des femmes contribue par la souplesse de son organisation, par la diversité culturelle de ses membres et la visibilité de ses débats, n'est encore qu'une promesse fragile » (p. 38). En effet, nos analyses d'entrevues révèlent que, malgré une volonté d'ouverture, certains groupes sociaux, notamment les femmes racisées, demeurent sous-représentés, ce qui souligne le défi persistant d'inclusion au sein du mouvement des femmes au Québec. De surcroît, bien que la diversité des identités plurielles soit en constante transformation, les récits d'actions examinés dans cette étude montrent un sentiment commun de déception et de trahison face à l'inaction gouvernementale. En ce sens, notre vision de l'écoféminisme pourrait s'expliquer par la convergence de diverses luttes sociales sous une même bannière : l'influence sur les politiques publiques, guidée par les principes éthiques de justice socio-environnementale. Le mouvement ambitionne de traiter les problématiques écologiques tout en remettant en question les systèmes de représentation et de domination qui

marginalisent les voix des femmes dans les processus de décision. Enfin, à travers ses multiples revendications et la nature des plaidoyers politiques observés, l'écoféminisme politique tente de redéfinir les termes du débat politique en introduisant l'éthique du *care*, comme nouvelle approche pour appréhender les problématiques, tout en réaffirmant l'importance de la participation politique des femmes.

Et l'idée aussi, c'est de se rappeler qu'on ne va pas gagner toutes les batailles. C'est un escalier qui est sans fin, il y a des marches, des gens à convaincre, des lieux à conquérir (...) Un homme seul ne peut pas être la caution de son environnement. Alors, il faut qu'il y ait plus de gens qui vont en politique, plus de femmes, plus de jeunes, plus de gens de la diversité aussi qui parlent avec une autre voix, un autre regard, qui défendent d'autres points de vue.

— Monique⁵⁰

Chapitre VI : Discussion

⁵⁰ Monique est une militante que nous avons eue en entrevue en 2023.

Les résultats présentés dans les chapitres précédents renseignent sur les pratiques militantes des femmes impliquées dans les luttes écologistes au Québec. Nous cherchions précisément, dans le cadre de cette thèse, à mieux comprendre l'écoféminisme en tant que mouvement social politique au Québec, que nous nommons « écoféminisme politique ». Pour ce faire, nous rappelons que nous avons établi un portrait du phénomène à travers le vécu de quelques femmes et des argumentations de 4 groupes féminins et non-mixtes. Cette étude argumentaire reposait sur les mémoires et les lettres d'opinion produits par ces groupes. Comme nous l'avons expliqué, la diversité des expériences et des luttes sociales intégrées aux enjeux écologiques souligne la complexité du mouvement. Dans ce chapitre, nous revenons d'abord sur les principaux résultats des analyses, ensuite nous présentons les contributions de cette thèse au champ des études sur l'action collective, les études féministes et de la communication politique.

Le résumé des principaux résultats

Pour commencer, rappelons que la première partie de notre étude explore deux choses : les facteurs d'engagement et les formes d'engagement qui se manifestent dans le mouvement. À la lumière de nos analyses, l'engagement des femmes dans le mouvement écologiste est motivé par plusieurs facteurs : 1) le vécu de chocs moraux liés à des injustices perçues ; 2) un profond attachement au territoire ; 3) une quête d'autonomie ; et enfin, 4) une aspiration à la justice sous toutes ses formes. Tel que nous l'avons expliqué,

leurs engagements reflètent une intersection complexe entre expériences personnelles, convictions éthiques, interactions sociales et, plus particulièrement, émotions (Montoni Rios, 2021). En effet, nos récits révèlent que, bien au-delà d'une simple prise de conscience, leur engagement est fréquemment catalysé par des événements marquants qui suscitent une réaction émotionnelle forte comme la peur, les incitant ainsi à s'investir plus profondément. Bien que les épisodes qui influencent chaque dynamique émotionnelle varient d'une personne à l'autre, ils partagent une capacité commune à transformer ces émotions en une motivation puissante pour l'action.

En outre, plusieurs travaux ont démontré le processus par lequel les émotions individuelles se transforment en émotions collectives, favorisant ainsi la formation d'une cause politisée ainsi que la mobilisation collective (Perriard et Van De Velde, 2021). Dans nos analyses sur les formes d'engagement des militantes, nous rappelons que nous avons observé une tendance marquée vers les groupes non mixtes, qui favorisent la création d'espaces sécurisés où elles peuvent d'une part développer leur autonomie politique et organisationnelle ; d'autre part, ces espaces permettent aux militantes de vivre une expérience collective enrichissante et plus alignée avec leurs aspirations personnelles. Nous avons constaté que les ressentis vis-à-vis de la culture interne, les valeurs véhiculées et le leadership ont joué un rôle clé dans le choix de ces espaces dans lesquels elles souhaitent s'engager ou non. Ainsi, notre étude rejoint les travaux de Daniel Cefaï (2010) et Traïni (2017) sur l'intégration des dimensions affectives et de la notion de *culture publique* dans la compréhension des processus politiques et de l'action collective. Selon Cefaï (2010), les approches culturelles dans l'étude des mouvements sociaux ont souvent

été réduites à des outils stratégiques ou à des ressources cognitives, employés par les leaders pour mobiliser des soutiens ou influencer l’opinion. L’auteur propose une autre perspective en introduisant la notion de *culture publique*, qui ne se limite plus à un simple répertoire stratégique. Au contraire, elle est envisagée « comme un ensemble de valeurs et de ressentis partagés qui permet aux individus de comprendre leur engagement collectif, de lui donner du sens et de structurer leurs expériences avec les autres » (Céfaï, 2010 : 261). Dans ce contexte, le mouvement social et politique dépasse la dimension contestataire typique des nouveaux mouvements sociaux pour être envisagé, suivant l’approche de Céfaï (2010), comme « un milieu de sociabilité, où émergent des occasions de rencontre et qui façonnent des formes de coexistence » (p. 252). Ce milieu pourrait constituer un environnement pratico-sensible susceptible de façonner des habitudes de coopération et de conflit, et de fournir des repères pour des expériences cognitives et normatives (Céfaï, 2010). Sur le plan cognitif, Jacquelin van Stekelenburg et Bert Klandermans (2013) expliquent que la perception des inégalités ou des injustices, par exemple, les incite à évaluer leur situation à l’aune de normes de justice ou d’équité. En effet, comme démontré à travers nos analyses, ces jugements cognitifs, combinés à un sentiment d’impuissance personnelle ou collective face aux autorités, deviennent d’importants moteurs de mobilisation protestataire.

La seconde et dernière partie de notre étude se concentre sur l’argumentation présentée par les groupes dans leurs mémoires et lettres d’opinion, afin d’en identifier les positionnements dans les débats écologiques. Les arguments des groupes exposent la

manifestation d'émotions. Par exemple, la détresse, la déception, et la frustration exprimées dans certains de leurs arguments sont autant d'invitations à partager la souffrance ressentie par ces derniers. Mais est-ce que ces ressentis produisent une émotion chez l'auditoire, le prédisposant à partager le point de vue des groupes ? La réponse à cette question n'est pas facile à trouver. Selon Charaudeau (2008), tout dépend en effet du contexte dans lequel ces ressentis sont exprimés, de l'environnement et de la situation qui les entourent, ainsi que de qui les prononce et de qui les reçoit. D'abord, la mise en lumière de la souffrance des femmes et des communautés différemment affectées par les dégâts écologiques dans les mémoires et lettres d'opinion constitue une expression d'indignation face à l'inaction des décideur·euse·s. Cela témoigne d'une révolte contre le non-respect des normes de justice et se présente comme une réponse logique à leur situation de vulnérabilité. Ce que les groupes cherchent à susciter chez les lecteur·trice·s, également appelé *effets pathémiques* (Charaudeau, 2000), vise avant tout à éveiller l'empathie du public et à susciter un sentiment de honte chez les décideur·euse·s. Toutefois, la distance joue un rôle crucial dans la manière dont ces derniers peuvent être influencés. Comme le souligne Luc Boltanski (1993), bien que les arguments présentés à travers un écran puissent provoquer une réaction morale et éveiller cette empathie, la souffrance perçue à distance tend à diminuer le sentiment de responsabilité des lecteur·trice·s et leur capacité à agir. Cette souffrance à distance est vécue de manière particulière par les groupes minorisés, dont les femmes. D'une part, elle est souvent minimisée dans les discours publics. Autrement dit, leur détresse reste fréquemment invisible ou sous-estimée en raison de la distance morale que la société maintient à leur égard (Boltanski, 1993).

D'autre part, ces populations subissent une double peine face aux désastres environnementaux : une exposition plus importante aux risques et une souffrance psychologique amplifiée par leur précarité (Manning et Clayton, 2018). Pour sensibiliser l'auditoire à ces enjeux, il serait essentiel de repenser les plaidoyers politiques en intégrant ces effets pathémiques, qui permettent de rendre la problématique plus accessible et engageante. Ceux-ci aident à surmonter la distance émotionnelle et à inciter l'auditoire à prendre position (Charaudeau, 2000).

Les principaux constats de la thèse

Le *Pathos* comme catalyseur de l'engagement féministe

Les sciences sociales modernes ont longtemps manqué des outils nécessaires pour intégrer l'étude des émotions dans l'analyse des pratiques humaines et cela a perduré jusqu'aux années 1990 (Perriard et Van De Velde, 2021). Avant cette période, les émotions, perçues comme des perturbations du corps et de l'esprit, étaient souvent reléguées aux sciences naturelles, à la biologie, entravant ainsi l'exploration à ses dynamiques sociales dans les sciences sociales. À partir des années 1990, de nombreuses recherches en sciences sociales ont commencé à intégrer l'étude des émotions en éducation, en santé, mais aussi en politique, avec l'émergence des mouvements sociaux (Perriard et Van De Velde, 2021). De plus, avec l'émergence des protestations dans le monde, l'étude des émotions dans le cadre de la politique s'est intensifiée au cours des dernières décennies en reconnaissant une réalité indéniable (Goodwin et Jasper, 2006) : les émotions sont omniprésentes dans l'action politique, qu'elles servent à encourager

l'adhésion à un mouvement social ou à mobiliser les individus ensemble pour soutenir des causes politiques (Goodwin et al., 2001 ; Traïni, 2017). Cette dimension psychosociale de l'engagement, bien qu'ayant déjà été explorée dans la littérature (voir entre autres Bandura, 2001) ; Klandermans, 2004) ; Van Zomeren et al., 2008) s'est clairement manifestée dans nos analyses. Dans cette perspective, notre recherche apporte une contribution supplémentaire en enrichissant les connaissances existantes dans ce domaine.

Le rôle politique des émotions (*pathos*)

Notre recherche apporte également une contribution significative à la compréhension du mouvement des femmes engagées dans les luttes écologistes en éclairant le rôle politique des émotions (*pathos*).

Tout d'abord, notre recherche approfondit la réflexion sur les facteurs et les dynamiques d'engagement militant, en soulignant le rôle central des dimensions affectives et émotionnelles dans cette réflexion. Suivant les travaux de van Stekelenburg et Klandermans (2013), notre étude examine, comment des émotions, telles que l'indignation face aux destructions environnementales ou l'espoir d'un avenir durable incitent les femmes à s'engager activement. Nous avons pu observer dans nos analyses que celles-ci, même négatives, renforcent le sentiment d'urgence et le besoin d'agir, surtout lorsque les militantes estiment pouvoir réellement provoquer un changement, un phénomène connu sous le nom de *sentiment d'efficacité* (van Stekelenburg et Klandermans, 2013). Loin d'être secondaires, les dimensions affectives leur permettent

de surmonter les obstacles psychologiques, les aidant à maintenir leur action malgré des conditions parfois difficiles.

Dans un deuxième temps, notre recherche fait écho à l'étude de Mélissa Blais (2021) intitulée *Ce que la peur fait à l'engagement féministe*, qui souligne l'approche « actionniste » des émotions même négatives en tant que moteur de l'action collective. À travers nos résultats, nous montrons comment des émotions telles que la peur face aux catastrophes climatiques ou la colère envers les injustices renforcent la cohésion des groupes. Au lieu d'engendrer l'immobilisme, nous observons que celles-ci deviennent un moteur puissant de l'engagement. Cette approche s'inscrit dans une perspective théorique plus large qui considère les émotions négatives comme des déclencheurs d'action, plutôt que des freins.

Enfin, en documentant l'usage du discours émotionnel au cœur des plaidoyers politiques des groupes, nous approfondissons la compréhension de son rôle central dans l'influence des politiques publiques. Des émotions telles que la compassion ou l'indignation, sont habilement exploitées pour susciter des réactions, sensibiliser aux enjeux écologiques et encourager des réformes politiques. À travers les récits personnels des militantes, qui incluent des arguments émotionnels, les enjeux prennent une dimension plus concrète pour l'auditoire, facilitant ainsi une prise de conscience. En outre, cette argumentation émotionnelle, particulièrement présente dans les discours écoféministes, met en avant la vulnérabilité des femmes face aux crises écologiques tout en soulignant

leur capacité d'action.

Écoféminisme politique : entre vocation, éthique et collaboration

La mise en lumière de la dimension genrée de l'engagement militant est largement attribuable à l'histoire du mouvement des femmes des années 1970, 1980 et 1990 (Lamoureux, 1983b ; Lamoureux et Mayer, 2020 ; Maillé, 2011 ; Mayer et Lamoureux, 2016 ; Tremblay, 1993). Nous avons revisité le parcours militant à travers une perspective de genre, afin de mettre en lumière la place et le rôle des femmes, souvent invisibilisés dans les débats politiques sur des enjeux qui les concernent directement. En s'inspirant des travaux sur le militantisme (Dufour et Masson, 2019 ; Fillieule, 2003 ; Fillieule et al., 2010 ; Fillieule et Péchu, 1993 ; Fillieule et Pudal, 2010 ; Touraine, 1992), notre étude contribue à dépasser les explications purement structurelles de l'engagement militant. En explorant les motivations personnelles, l'apprentissage expérientiel et les dimensions affectives de l'engagement. Comme nous l'avons vu, l'engagement des femmes dans les combats écologistes au Québec découle d'une démarche réfléchie et consciente. Cette démarche est influencée par des parcours personnels et politiques qui alimentent leur engagement militant. Elles perçoivent l'urgence de l'action dans chaque décision qu'elles influencent, que ce soit dans les milieux professionnels, associatifs ou municipaux, où l'impact immédiat de leurs efforts se fait particulièrement sentir. Par ailleurs, nous avons également expliqué que de nombreuses militantes ont évolué d'un engagement individuel à une participation plus active au sein de partis politiques ou de groupes de femmes engagés (Agrikoliansky, 2001). Ces trajectoires, façonnées par des ruptures dans la vie

quotidienne, des réorientations professionnelles ou familiales et des événements mondiaux, poussent les militantes à rechercher sans cesse de nouveaux espaces d'engagement où leur voix pourra se faire entendre individuellement et collectivement (Hornsey et al., 2006). Dans notre contexte, les militantes québécoises, souvent marginalisées dans les récits dominants des luttes écologistes, apportent pourtant une contribution unique au débat politique. Leur présence se fait sentir, notamment dans les médias, où elles enrichissent la discussion sous un angle différent : par exemple, dans le *Devoir* (Lapierre, 2021, *le Devoir*), Catherine Albertini, une chercheuse écoféministe, critique la domination du capitalisme patriarcal et appelle à une révolution écoféministe qui inclut les femmes dans la refonte de notre rapport à l'environnement et à l'économie. Le 8 mars 2023, une tribune intitulée « Les féministes à l'avant-garde du combat pour l'environnement » a été publiée dans le journal montréalais *Le Journal de Montréal*. Elle mettait en évidence la lutte des militantes féministes contre les changements climatiques, en dénonçant les disparités accrues par les initiatives écologiques qui ont tendance à négliger l'impact spécifique sur les femmes, notamment celles appartenant à des groupes défavorisés. Mais les militantes se manifestent aussi dans les grands débats environnementaux, comme celui de la dernière Conférence des Parties sur la biodiversité⁵¹ (COP15) qui s'est tenue à Montréal en 2022. La COP15 a mis en lumière les défis de la biodiversité, rappelant l'urgence pour le Canada et le Québec d'intensifier leurs efforts pour une transition écologique juste. Les militantes ont revendiqué la participation

⁵¹ Conférence de l'ONU sur la biodiversité : COP15 à Montréal. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/faune-flore-especes/biodiversite/cop15.html>

significative des femmes, notamment autochtones, dans la gouvernance environnementale, mais aussi la reconnaissance de l'égalité des droits des femmes et des filles et de leur accès aux ressources (Khan et Zhang, 2022, dans *la Presse*). Ces sommets climatiques, souvent perçus comme élitistes et déconnectés des réalités concrètes, peuvent accentuer la sous-représentation des femmes dans les discussions globales. C'est également le cas dans le milieu écologiste au Québec, comme le mentionne Mélissa Mollen Dupuis, militante innue (2020, dans *la Gazette des Femmes*) : « les perspectives écoféministes peinent à s'imposer dans les sphères de pouvoir, où les postes décisionnels restent majoritairement occupés par des hommes ». En réponse, tel que nous l'avons vu, elles se concentrent davantage sur des actions directes et concrètes aux côtés des communautés qu'elles soutiennent et défendent, comme l'éducation populaire et l'outillage des membres. Pour influencer les décisions politiques, certaines ont choisi d'établir un contact direct avec les élu·e·s. C'est notamment le cas de Catherine Potvin, professeure titulaire au Département de biologie de l'Université McGill depuis plus de 25 ans. Spécialiste en écologie tropicale et en atténuation des changements climatiques, elle a passé de nombreuses années au Panama, où elle a servi comme conseillère scientifique et négociatrice pour le gouvernement lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques entre 2005 et 2009 (*La Gazette des Femmes*, 2020).

Écoféminisme politique : vers une nouvelle politique du conflit

Notre étude a également permis d'explorer l'écoféminisme au Québec, en tant que mouvement social politique, qui réinvente les pratiques de participation politique et de

mobilisation collective. Si l'on considère ce mouvement à travers le prisme de la *politique du conflit* de Tilly et al. (2015), qui place les revendications au cœur de l'action politique, nous mettons en lumière un modèle qui dépasse la simple protestation pour devenir un moyen structuré de revendication de droits. Selon les chercheurs, la politique du conflit repose sur des « interactions où des acteurs·trice·s formulent des revendications affectant les intérêts d'autres acteurs·trice·s, conduisant à une coordination des efforts autour d'intérêts ou de programmes partagés » (p. 26). Dans cette perspective, l'interaction se fait entre trois éléments : 1) le conflit, qui survient lorsqu'une demande est formulée de manière à compromettre les intérêts d'une autre partie (p. 27) ; 2) l'action collective, qui coordonne les efforts visant à défendre des intérêts ou des objectifs communs (p. 27) ; et enfin 3) la politique où l'État se trouve impliqué, soit en tant que destinataire de la revendication, soit comme son instigateur, soit comme tierce partie (Tilly et al., 2015 : 28). Nous avons vu que les écoféministes, dans leurs revendications pour la justice socio-environnementale, mobilisent ces éléments pour faire entendre leurs exigences.

Écoféminisme politique : critique du technocentrisme

Comme mentionné dans l'introduction, le discours technocentré sur l'écologie domine largement l'espace public. Pour rappel, le discours technocentré, principalement porté par l'État, les industriels et les organismes internationaux, favorise des politiques publiques centrées sur l'investissement dans les technologies et les énergies propres (*Ibid*). Ce discours met en avant des enjeux tels que le développement des infrastructures technologiques, l'économie bas carbone et la transition énergétique, en limitant souvent

les bénéfices socio-environnementaux à la transformation des marchés de l'énergie et des technologies (*Ibid*). L'écoféminisme politique critique ce modèle technocentré dominant. Comme l'explique Karin Bäckstrand (2004), les discours écoféministes dénoncent la « scientisation » excessive de la gouvernance écologique, qui tend à marginaliser les savoirs locaux et à imposer des solutions uniformisées, déconnectées des contextes spécifiques (p. 700). D'après la chercheuse, cette « scientisation » reposeraient sur l'idée que les enjeux écologiques seraient mieux résolus par des expert·e·s techniques plutôt que par des processus démocratiques, créant ainsi une tension entre les systèmes d'État et les citoyen·ne·s (p. 697). En outre, ce modèle technocratique, ancré dans un discours de modernisation écologique, privilégierait les solutions techniques aux dépens des approches sociales pour répondre aux menaces environnementales (p. 697). En réaction, nous avons pu observer que les militantes développent des actions collectives locales qui favorisent la participation et le savoir local. De ce fait, l'approche du *care* qu'elles adoptent recentre les débats écologiques et les politiques environnementales dans une perspective, à la fois sociale et démocratique. Celle-ci propose des solutions adaptées aux besoins spécifiques des populations, en contraste avec les logiques technocratiques uniformisantes.

Les principales contributions de la thèse

Cette thèse met en évidence plusieurs contributions à la fois sociale et scientifique,

Les contributions scientifiques

- **Intégration d'une perspective féministe dans l'étude de l'action collective :**

Cette recherche apporte une contribution significative en mobilisant une

perspective féministe pour analyser les dynamiques d'engagement dans les mouvements sociaux, mettant en lumière les spécificités de l'implication des femmes dans un environnement non-mixte.

- **Exploration du champ de l'écoféminisme sous l'angle communicationnel :**
L'étude enrichit le domaine des connaissances sur l'écoféminisme en adoptant une perspective communicationnelle et politique, permettant d'examiner le positionnement des plaidoyers politiques écoféministes et plus particulièrement la manière dont les stratégies argumentatives sont élaborées pour interpeller les décideur·euse·s.
- **Approche pragmatique dans l'étude de l'écoféminisme au Québec :** En s'appuyant sur l'analyse des expériences vécues des militantes et des argumentations politiques, cette recherche adopte une approche pragmatique qui met l'accent sur les pratiques de terrain pour améliorer la connaissance du champ de l'écoféminisme au Québec.

Les contributions sociales

- Notre thèse contribue à rendre visibles les contributions des femmes dans les combats écologistes. En documentant leurs luttes, nous offrons une reconnaissance symbolique à leur rôle.

- Notre thèse offre une base empirique pour concevoir des initiatives éducatives, politiques ou communautaires qui intègrent les perspectives écoféministes dans les débats sur l'écologie

Cependant, notre étude révèle également certaines limites méthodologiques et pratiques, qui sont présentées dans la dernière partie, qui est la conclusion de la thèse.

*Nous sommes conscients de l'importance de notre voix
quand nous sommes réduits au silence*
— Malala Yousafzai⁵²

Conclusion

⁵² Malala Yousafzai est une militante pakistanaise des droits des femmes, devenue un symbole international de la lutte pour l'éducation des filles. En décembre 2014, elle a marqué l'histoire en devenant le plus jeune récipiendaire du Prix Nobel de la paix. En 2017, António Guterres, alors Secrétaire général des Nations Unies, l'a désignée comme Messagère de la paix.

Cette thèse avait pour objectif de documenter la place des femmes impliquées dans les luttes écologistes au Québec, plus spécifiquement à travers leurs vécus militants et leur stratégie de plaidoyers. Il s’agissait de mieux comprendre leur implication, sous le prisme de l’écoféminisme, en tant que mouvement politique.

Dans cette thèse, nous cherchions ainsi à répondre à deux principales questions :

- 1) Pourquoi et comment les femmes militent-elles en faveur de la planète ?
- 2) Comment les débats écologiques engagés par les militantes se construisent ? Quels causes, idéologies et positionnements face aux structures de pouvoir les militantes défendent-elles à travers leurs revendications ?

Deux cadres théoriques ont servi de base à notre étude : l’analyse de l’action collective sous deux traditions (Giugni, 1996) et l’analyse de l’argumentation selon la méthode I-DÉ-A-L-E développée par Drolet et al., (2019).

Pour cette recherche, une méthodologie exploratoire a été adoptée afin d’étudier le mouvement écoféministe dans une perspective communicationnelle, en intégrant les vécus personnels des militantes et les stratégies rhétoriques à un niveau politique plus large. L’approche repose sur une collecte et une analyse inductive des données, permettant une compréhension itérative des enjeux à partir de récits et d’interactions réels, sans s’appuyer exclusivement sur les cadres théoriques préexistants. En phase initiale, des

entretiens semi-dirigés ont permis d'approfondir la compréhension des motivations et trajectoires des militantes, tandis que l'approche méthodologique inspirée de la Théorisation enracinée (MTE) a progressivement pris forme, afin de privilégier la découverte et la richesse dans l'expérience des participantes, ainsi que la flexibilité dans l'interaction avec les données. Nos résultats sont ressortis en trois volets : 1) les facteurs d'engagement ; 2) les formes d'engagement et 3) l'identité collective écoféministe.

Pour la dimension argumentative, nous avons examiné des textes argumentatifs publics, dont des mémoires et des lettres ouvertes, essentiels en tant qu'instruments de plaidoyer et de communication politique. L'analyse de contenu thématique de ces textes, appuyée par la grille d'analyse « I-DÉ-A-L-E » (Drolet et al., 2019), a permis de structurer et d'interpréter les arguments en identifiant des catégories d'analyse. Nos analyses ont fait émerger quatre grands thèmes qui illustrent l'orientation des plaidoyers politiques des écoféministes : 1) l'appel à la responsabilité ; 2) la critique du pouvoir ; 3) l'accentuation des conséquences ; 4) l'appel à la mobilisation collective.

Retour sur la perspective macro-micro de l'analyse de l'action collective

Dans cette thèse, nous avons cherché à combiner deux approches théoriques pour analyser l'engagement militant des femmes dans les luttes écologistes : les perspectives macrosociologique et microsociologique de l'action collective. Nous présentons d'abord l'approche macrosociologique, qui se concentre sur l'analyse des structures et dynamiques sociales à large échelle, incluant les institutions, les systèmes de pouvoir et les grandes tendances. Cette approche étudie l'influence des contextes sociaux, politiques et

économiques sur les motivations des militantes à s'engager (*Ibid*). En parallèle, l'approche microsociologique met l'accent sur les interactions et expériences à petite échelle, qu'elles soient individuelles ou en petits groupes. Elle examine les pratiques, motivations et trajectoires personnelles des militantes, en cherchant à saisir le sens que les individus attribuent à leurs actions et les dynamiques relationnelles au sein du mouvement (*Ibid*). Notre étude a su montrer un effort structuré pour intégrer à la fois les deux perspectives.

En effet, dans le chapitre 4, nous avons exploré les expériences personnelles et les parcours des militantes en ancrant nos analyses dans leurs vécus et leurs interactions directes avec leur environnement. Cette approche nous a permis de cerner les facteurs individuels ainsi que les déclencheurs sociaux qui les incitent à s'impliquer dans les luttes écologistes. Nous en tirons ainsi une compréhension de l'engagement militant au niveau personnel et microsociologique. En outre, dans le chapitre 5, nos analyses s'élargissent à l'échelle politique et institutionnelle, où nous avons étudié les stratégies de plaidoyer adoptées par les groupes. Cette perspective révèle comment, en tant que collectif, les militantes interagissent avec les structures de pouvoir et s'efforcent d'influencer les décisions politiques. Enfin, à travers l'examen des mémoires et des lettres ouvertes, nous avons révélé comment les femmes tentent de donner forme aux discussions écologiques et politiques sur une scène plus vaste.

Bien que l'approche complémentaire adoptée dans notre étude ait permis de dessiner une vision globale du mouvement politique écoféministe, certaines limites persistent, principalement méthodologiques plutôt que structurelles. Ces limites sont liées aux difficultés de relier de manière concrète les deux niveaux d'analyse : les vécus des

militantes, leurs trajectoires personnelles, et l'influence de ces éléments sur l'élaboration des plaidoyers politiques. En raison de la nature exploratoire de notre méthodologie, ce lien direct a été insuffisamment établi dans cette thèse. Pour surmonter cette lacune, il serait pertinent d'employer des approches méthodologiques qui permettent de mieux comprendre de manière plus détaillée l'influence des parcours individuels, de l'expérience et des narrations personnelles sur les actions politique et collective, ainsi que sur la construction des plaidoyers politiques. Nous envisageons cette question comme une voie d'évolution pour des recherches futures. En effet, établir un lien direct permettrait d'évaluer plus précisément l'efficacité des stratégies militantes, en explorant dans quelle mesure les récits individuels et les trajectoires personnelles contribuent à la formulation des plaidoyers politiques et, ultimement, à des transformations sociales concrètes. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité des travaux d'Emmanuelle Richez et al. (2020) sur le mouvement autochtone *Idle No More* (INM), qui offrent des enseignements utiles. Les auteurs montrent que, bien que le mouvement ait réussi à renforcer la visibilité des questions autochtones dans les sphères politiques et médiatiques, son impact sur les politiques publiques concrètes demeure limité. Cette faible influence s'explique en grande partie par des contraintes institutionnelles et un cadre politique peu favorable aux revendications du mouvement (Richez et al, 2020). De manière similaire, notre thèse suggère qu'en dépit de leur présence dans l'espace public, le mouvement politique écoféministe reste entravé par la domination persistante des discours technocentristes dans les sphères médiatiques et politiques. Ces observations soulignent ainsi les défis auxquels se heurtent les mouvements sociaux dans leur quête d'une influence politique malgré leur

capacité à mobiliser l'opinion publique. Transposer cette réflexion au mouvement politique écoféministe pourrait inspirer des recherches futures en communication politique, que nous présentons ci-dessous.

Perspective de recherche en communication politique

L'étude du mouvement politique écoféministe pourrait servir de cas exemplaire pour analyser et tester des stratégies discursives novatrices visant à accroître l'impact d'un mouvement social. Ainsi, une étude approfondie des récits et des mécanismes de dialogue employés par ce mouvement, en particulier via les médias socionumériques, nous permettrait de mieux comprendre comment ces plateformes renforcent les voix écoféministes et façonnent des campagnes narratives capables de rallier un large éventail de personnes (Boulianne et al., 2020 ; Boulianne, 2015). De surcroît, le caractère interactif de ces outils de communication offrirait une perspective précieuse pour analyser l'impact du mouvement, en étudiant la dynamique d'engagement mutuel qui se développe entre le mouvement et son audience (Bortree et Seltzer, 2009).

Par ailleurs, l'analyse des stratégies de cadrage du mouvement représente un axe de recherche pertinent pour approfondir la compréhension de l'impact de celui-ci. Cette approche explore comment les mouvements sociaux élaborent et mobilisent des cadres interprétatifs pour fédérer des soutiens, structurer leurs revendications et encourager l'action collective (Benford et al., 2012). En d'autres termes, il s'agit d'évaluer l'influence globale de la mobilisation, au-delà d'un plaidoyer ciblé, pour saisir la portée systémique de leur discours et de leurs actions.

De plus, l'étude du cadrage médiatique offre une autre perspective pour explorer l'impact du mouvement. Cet axe de recherche permettrait de mieux comprendre le rôle des médias dans la construction des perceptions publiques et la légitimation des revendications portées par les militantes. Lemarier-Saulnier (2016) définit le cadrage comme un processus central dans la médiatisation des enjeux politiques. Il désigne « le processus par lequel certains aspects d'une réalité perçue sont sélectionnés et mis en évidence dans un texte de communication, afin de promouvoir une définition spécifique d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale ou une recommandation de traitement » (p. 68). Autrement, le cadrage médiatique permettrait de comprendre comment les médias représentent le mouvement politique écoféministe, marginalisent leur discours, et orientent les perceptions publiques. En effet, la chercheuse souligne que le cadrage n'est pas seulement une construction de contenu (les cadres), mais un processus dynamique qui influence les significations produites par les médias et interprétées par les publics. Une étude des représentations médiatiques, tant dans les médias traditionnels que numériques, pourrait révéler les biais récurrents qui influencent la marginalisation des plaidoyers politiques des femmes, la visibilité et la légitimité du mouvement. L'étude de la représentation pourrait ouvrir la voie à d'autres champs d'analyse, notamment celui de la représentation politique des femmes, qui reste un défi majeur, en particulier dans les dynamiques contemporaines des débats sur l'écologie.

Perspective de recherche sur la représentation politique

Qui les écoféministes représentent-elles au Québec, et de quelle manière incarnent-

elles les groupes qu'elles cherchent à inclure ? Cette question s'est posée au fil de notre étude, alors que nous examinions le profil des participantes à ce projet et leur volonté manifeste d'inclure et de représenter divers groupes sociaux, notamment les communautés minorisées et racisées. Pour cerner les défis d'inclusion et de représentativité, il est essentiel de comprendre la notion de représentation politique, laquelle permet d'analyser comment la population ou certains groupes y sont présents — que ce soit directement ou par l'intermédiaire de porte-parole (Rouillard, 2021). Le concept de représentation est employé en sociologie et en sciences politiques pour analyser les systèmes démocratiques, les comportements électoraux et les évolutions des régimes démocratiques (Hayat et Sintomer, 2013). Dans *The Concept of Representation* (1967), Hanna F. Pitkin établit une base essentielle pour la compréhension anglo-américaine de la représentation politique. Ses travaux ont influencé de nombreuses études sur la qualité de la représentation de groupes spécifiques au sein des institutions, qu'il s'agisse de leur présence directe ou de l'action menée par des représentant·e·s en leur nom (Rouillard, 2021). L'autrice identifie quatre types de représentation politique, chacun offrant une perspective différente sur la manière dont la représentation d'un groupe ou d'une communauté peut être conceptualisée et évaluée. Dans notre contexte, nous observons une représentation symbolique de la part des militantes. La représentation symbolique, dans le contexte du mouvement politique écoféministe, suggère que les militantes engagées incarnent les intérêts et aspirations de l'ensemble des femmes (Pitkin, 1967). Leur présence au sein des espaces de mobilisation, que ce soit dans des organisations militantes, lors de manifestations, ou dans des consultations publiques, est vue comme une façon de faire avancer les droits et besoins de

toutes les femmes dans leur diversité. La chercheuse souligne que ce type de représentation joue aussi un rôle social, car, en étant visibles et actives, ces militantes contribuent à sensibiliser et à inspirer d'autres femmes à s'engager (Pitkin, 1967). Cependant, la représentation symbolique, bien qu'elle permette à des groupes sous-représentés de se voir représentés par une figure visible dans l'espace public, comporte plusieurs limites. D'abord, elle repose souvent sur des perceptions plus que sur des actions concrètes, ce qui peut créer un sentiment de légitimité sans pour autant engendrer des changements structurels et organisationnels effectifs (Stokke et Selboe, 2009). Ensuite, elle peut engendrer des dynamiques d'exclusion en donnant l'impression qu'une seule figure représente l'ensemble de tous les groupes sans prendre en compte les diversités (Lombardo et Meier, 2019). Par ailleurs, les symboles peuvent parfois renforcer des stéréotypes ou des perceptions erronées, particulièrement si la représentante devient elle-même un symbole figé, perdant ainsi de vue la diversité des expériences au sein des groupes qu'elle est censée représenter (Verge, 2022).

Ce contexte de sous-représentation s'est manifesté dans notre approche méthodologique. En effet, il a été difficile de rejoindre et de collecter des données auprès des groupes sociaux minorisés et racisés en raison de plusieurs facteurs. Selon nous, il est possible que ces derniers manquent de visibilité dans les sphères politiques et médiatiques, ce qui pourrait compliquer l'accès à leurs contributions (*Ibid*). De plus, ces groupes pourraient ne pas avoir une présence aussi forte en ligne ou dans les médias traditionnels, limitant ainsi la disponibilité de leurs ouvrages (Schuster, 2013). Enfin, il est envisageable

qu'ils hésitent à rendre publiques leurs contributions, par crainte d'instrumentalisation ou de ne pas voir leur travail suffisamment reconnu (*Ibid*).

Compte tenu de ces limites, nous affirmons l'importance de réfléchir, pour de futurs développements de ce projet, à l'homogénéité relative des voix dominantes au sein des groupes de femmes. La prédominance de perspectives majoritairement blanches et cisgenres met en évidence la nécessité d'élargir l'inclusion pour intégrer de manière plus significative les expériences et les voix de femmes issues de divers horizons ethniques et socio-économiques (Tardy et Bernard, 1995). En écho aux travaux antérieurs sur la conceptualisation des femmes comme groupe d'intérêt [voir entre autres Tremblay (1993) ; Diamond et Hartsock (1981) ; Maillé, (2017b)], notre étude démontre aussi la complexité dans la formation d'un groupe de femmes homogène. Si nous avons vu que toutes les femmes pouvaient partager certaines préoccupations écologiques communes, leurs approches pour y répondre et les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées peuvent différer de manière significative. Notre argument repose sur la réalité des intersections sociales et des identités diverses qui façonnent les expériences des femmes avec l'environnement. Les femmes, notamment issues de groupes minorisés et racisés, sont souvent confrontées à des formes spécifiques de discrimination et d'oppression environnementale, notamment en raison des impacts différenciés des changements climatiques (Bullard, 2002). S'appuyant sur l'approche féministe intersectionnelle aux théories de la race et des classes sociales (lire : Crenshaw, 2013 ; Fraser et Ploux, 2005 ; Yuval-Davis, 2017), notre étude souligne que le militantisme des femmes « intègre une

variété de récits, d'analyses et de pratiques qui témoignent de l'hétérogénéité des conditions de vie des femmes » (Maillé, 2014 : 165). Bien que les plaidoyers politiques, tels que présentés, adoptent une rhétorique intersectionnelle, il subsiste au-delà de cette approche des voix multiples qui définissent leurs propres combats et méritent d'être écoutées. De ce fait, quelles alliances stratégiques pourraient être établies entre le mouvement politique écoféministe et d'autres mouvements, pour renforcer la résilience face aux crises climatiques ? Comment les groupes de femmes ayant participé à ce projet pourraient-ils ajuster leurs pratiques pour mieux intégrer des voix différentes ? Ces questions ouvrent des perspectives de recherche prometteuses, particulièrement en ce qui concerne les défis liés à l'inclusion et la représentation au sein du mouvement des femmes au Québec. Elles invitent à réfléchir sur le cheminement nécessaire pour parvenir à une représentation véritablement substantielle des groupes sociaux évoqués précédemment. Une telle représentation substantielle repose sur des actions concrètes et des réalisations tangibles qui répondent aux besoins et intérêts spécifiques de ces groupes, et qui favorisent leur intégration (Pitkin, 1967). Comme l'indiquent Samuel Hayat et Yves Sintomer (2013) « c'est alors la participation des représentés, et non l'activité des représentants, qui fait la représentation » (p. 11). Autrement dit, c'est une représentation qui met l'accent sur l'importance de donner, notamment aux femmes, une place active dans les processus décisionnels, plutôt que de s'en remettre uniquement à ceux et celles qui parlent en leur nom.

Pour terminer, ces réflexions sur la représentation des femmes s'inscrivent dans un

contexte global où les enjeux de genre continuent de rencontrer des obstacles majeurs, même au sein d'arènes internationales explicitement consacrées à la lutte contre les crises climatiques. En 2024, alors que notre projet de recherche touchait à sa fin, nous avons suivi de près les récents débats internationaux sur le changement climatique. Bien que des progrès aient été réalisés ces dernières années, notamment en matière d'intégration des questions de genre, des événements récents, tels que la COP29, révèlent un recul alarmant. Parmi les 78 chefs d'État présents à la COP29, seulement 8 étaient des femmes⁵³. De plus, la participation féminine dans les délégations nationales semble stagner depuis des années autour de 20 %, ce qui indiquerait un déséquilibre systémique persistant. Cette marginalisation des voix féministes dans les processus décisionnels, où les priorités des grandes puissances et des multinationales dominant, relèverait les revendications des populations les plus vulnérables au second plan. Ce constat mettrait une fois de plus en évidence l'absence de volonté politique nécessaire pour intégrer les enjeux de genre au cœur des solutions climatiques. En conséquence, les inégalités se creusent face à une crise qui appellerait pourtant des réponses adaptées aux réalités humaines.

Dans la continuité des militantes que nous avons rencontrées, nous affirmons que l'engagement politique des femmes dans les luttes écologistes dépasserait largement la simple représentation symbolique ou l'ajout marginal de la perspective de genre dans ces débats. Cet engagement se voudrait de porter une vision d'avenir audacieuse, où

⁵³ Pour en savoir plus sur le manifeste complet du mouvement *She Changes Climate* : <https://www.shechangesclimate.org/cop29-statement-a-call-to-end-the-farce>

l'humanité prévaut sur l'avidité, et où chaque voix trouve sa place. Nous soutenons ces luttes aujourd'hui et les soutiendrons demain, dans tous les espaces où elles se déployeront, car il ne peut y avoir de justice climatique sans justice sociale. Selon nous, l'action climatique, si elle exclut certaines voix, resterait incomplète, amputée de sa pleine portée transformative. En ce sens, la véritable solution passerait ainsi par une table des décisions où toutes et tous, sans exception, sont entendus et représentés.

Références

- Achin, C., Bargel, L., Dulong, D., et Fassin, E. (2007). *Sexes, genre et politique*. Economica Paris.
- Acker, J. (1990). *Hierarchies, jobs, bodies: A theory of gendered organizations*. Gender and society, 4(2), 139-158.
- Adger, W. N., Benjaminsen, T. A., Brown, K., et Svarstad, H. (2001). *Advancing a political ecology of global environmental discourses*. Development and Change, 32(4), 681-715. <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00222>
- Agrikoliansky, É. (2001). *Carrières militantes et vocation à la morale : Les militants de la LDH dans les années 1980*. Revue française de science politique, 51 (1-2), 27-46. <https://doi.org/10.3917/rfsp.511.0027>
- Allard-Poesi, F. (2003). *Coder les données* (p. 245-290).
- Alvarez, E., et Parini, L. (2005). *Engagement politique et genre : La part du sexe : nouvelles questions féministes*, Vol. 24 (3), 106-121. <https://doi.org/10.3917/nqf.243.0106>
- Alvesson, M. (1987). *Organizations, culture, and ideology*. International Studies of Management and Organization, 17(3), 4-18.
- Alvesson, M. (2002). *Understanding organizational culture*. SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781446280072>
- Alvesson, M., et Kärreman, D. (2011). *Qualitative research and theory development: mystery as method*. SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781446287859>

- Amossy, R. (2006). *Argumentation, situation de discours et théorie des champs : L'exemple de Les hommes de bonne volonté* (1919) de Madeleine Clemenceau Jacquemaire. Contextes. Revue de sociologie de la littérature, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/contextes.43>
- Amossy, R. (2008). *Argumentation et analyse du discours : Perspectives théoriques et découpages disciplinaires*. Argumentation et Analyse du Discours, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/aad.200>
- Amossy, R. (2009). *Argumentation in discourse: A socio-discursive approach to arguments*. Informal logic, 29(3), 252-267.
- Amossy, R. (2024). *Introduction : La rhétorique en dehors des sentiers battus*. Argumentation et Analyse du Discours, 32, Article 32. <https://doi.org/10.4000/aad.8413>
- Amossy, R., et Koren, R. (2010a). *Argumentation et analyse du discours*. L'analyse du discours entre critique et argumentation.
- Amossy, R., et Koren, R. (2010b). *Argumentation et discours politique*. Mots, 94, 13-21. <https://doi.org/10.4000/mots.19843>
- Anders, G., et Arendt, H. (1978). *Écologie politique*.
- Andrijevic, M., Cuaresma, J., Lissner, T., Thomas, A., & Schleussner, C. (2020). *Overcoming gender inequality for climate resilient development*. Nature Communications, 11. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-19856-w>
- Audet, R. (2016). *Discours autour de la transition écologique*. La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie, 11-30.
- Bäckstrand, K. (2004). *Scientisation vs. Civic Expertise in Environmental Governance: Eco-feminist, Eco-modern and Post-modern Responses*. Environmental Politics, 13(4),

- 695-714. <https://doi.org/10.1080/0964401042000274322>
- Baillargeon, D. (2014). *A Brief history of women in Quebec*. Wilfrid Laurier Univ. Press.
- Bandura, A. (2001). *Social cognitive theory: An agentic perspective*. Annual review of psychology, 52(1), 1-26
- Bard, C. (2023). *Le féminisme n'a rien à voir avec l'écologie*. Idées reçues, 2, 217-227. <https://shs.cairn.info/feminismes-150-ans-d-idees-recues--9791031805849-page-217>
- Bargel, L., et Dunezat, X. (2009). *Genre et militantisme*. Dictionnaire des mouvements sociaux, 248-255.
- Baribeau, C. (2009). *Analyse des données des entretiens de groupe*. Recherches qualitatives, 28 (1), 133. <https://doi.org/10.7202/1085324ar>
- Baribeau, C., et Royer, C. (2012). *L'entretien individuel en recherche qualitative : Usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation*. Revue des sciences de l'éducation, 38 (1), 23-45. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Batellier, P. (2016). *Acceptabilité sociale des grands projets à fort impact socio-environnemental au Québec : Définitions et postulats*. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 16 (1).
- Batellier, P., et Sauvé, L. (2011). *La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec : Les leçons à tirer*. Gestion, 36 (2), 49-58.
- Becerra, S. (2012). *Vulnérabilité, risques et environnement : L'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain*. VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement, 12 (1).

- Bellerive, K., et Yelle, F. (2016). *Contributions des féminismes aux études en communication médiatique*. AUBIN, France ; RUEFF, Julien. Perspectives critiques en Communication. Quebec: Presses d'Université du Québec, 279-319.
- Benford, R. D., Snow, D. A., et Plouchard, N. M. (2012). *Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan*. Politix, n° 99(3), 217. <https://doi.org/10.3917/pox.099.0217>
- Bereni, L. (2012). *Penser la transversalité des mobilisations féministes : L'espace de la cause des femmes* (p. 27). Presses universitaires de Rennes. <https://shs.hal.science/halshs-01349832>
- Bereni, L., et Revillard, A. (2012). *Un mouvement social paradigmique ? : Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux*. Sociétés contemporaines, n° 85 (1), 17-41. <https://doi.org/10.3917/soco.085.0017>
- Bernard Barbeau, G. (2015). *De l'appel à mobilisation à ses mécanismes sociodiscursifs : Le cas des slogans écrits du Printemps érable*. Argumentation et analyse du discours, 14. <https://doi.org/10.4000/aad.1969>
- Bevington, D., et Dixon, C. (2005). *Movement-relevant Theory: Rethinking Social Movement Scholarship and Activism*. Social Movement Studies, 4(3), 185-208. <https://doi.org/10.1080/14742830500329838>
- Bilge, S. (2009). *Théorisations féministes de l'intersectionnalité*. Diogène, 225 (1), 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Blaikie, P., et Brookfield, H. (2015). *Land degradation and society*. Routledge.
- Blais, M. (2021). *Ce que la peur fait à l'engagement féministe*. Lien social et politique, 86, 94-112. <https://doi.org/10.7202/1079494ar>

- Blais, S. (2023). *Forêt Fairview à Pointe-Claire : 35 espèces en péril dans la mire d'un promoteur.* La Presse. L'actualité, 25 octobre. En ligne : <https://lactualite.com/actualites/foret-fairview-a-pointe-claire-35-especes-en-peril-dans-la-mire-dun-promoteur/>
- Blanchon, D., Moreau, S., et Veyret, Y. (2009). *Comprendre et construire la justice environnementale.* Annales de géographie, 665 666 (1), 35-60. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0035>
- Boltanski, L. (1993). *La souffrance à distance : Morale humanitaire, médias et politique.*
- Bonnet, V., et Geslin, A. (2019). *Les mots de l'écologie, 25 ans après. Circulation des discours et des notions.* Mots. Les langages du politique, 119, 9-14.
- Bortree, D. S., et Seltzer, T. (2009). *Dialogic strategies and outcomes: An analysis of environmental advocacy groups' Facebook profiles.* Public Relations Review, 35(3), 317-319. <https://doi.org/10.1016/j.pubrev.2009.05.002>
- Boulianne, S. (2015). *Social media use and participation: A meta-analysis of current research.* Information, Communication & Society, 18(5), 524-538. DOI : <https://doi.org/10.1080/1369118X.2015.1008542>
- Boulianne, S., Lalancette, M., et Ilkiw, D. (2020). « *School strike 4 climate* » : social media and the international youth protest on climate change. Media and Communication, 8(2), 208-218. <https://doi.org/10.17645/mac.v8i2.2768>
- Bourque, D., et Maillé, C. (2015). *Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne.* Recherches féministes, 28 (2), 1. <https://doi.org/10.7202/1034172ar>
- Bourse, S. (2020). *Stratégies argumentatives dans les discours politiques américains sur la législation des substances psychoactives : Quel emploi du pathos à l'ère de la post-*

- vérité ? *Anglophonia. French Journal of English Linguistics*, 30, Article 30. <https://doi.org/10.4000/anglophonia.3863>
- Braet, A. C. (1992). *Ethos, pathos and logos in Aristotle's Rhetoric: A re-examination. Argumentation*, 6 (3), 307-320. <https://doi.org/10.1007/BF00154696>
- Brah, A., et Phoenix, A. (2004). *Ain't I A Woman? Revisiting Intersectionality*. *Journal of International Women's Studies*, 5(3), 75-86. <https://vc.bridgew.edu/jiws/vol5/iss3/8>
- Branca-Rosoff, S. (2019). *Entre positionnements victimaires et attitudes identitaires : Hétéro- et auto-désignations des Afrodescendants*. *Argumentation et analyse du discours*, 23. <https://doi.org/10.4000/aad.3624>
- Breton, P. (2015). *Convaincre sans manipuler : apprendre à argumenter*. La Découverte.
- Brocki, J. M., et Wearden, A. J. (2006). *A critical evaluation of the use of interpretative phenomenological analysis (IPA) in health psychology*. *Psychology et Health*, 21 (1), 87-108. <https://doi.org/10.1080/14768320500230185>
- Brown, G., et Pickerill, J. (2009). *Space for emotion in the spaces of activism*. *Emotion, Space and Society*, 2(1), 24-35. <https://doi.org/10.1016/j.emospa.2009.03.004>
- Brugère, F. (2017). *L'éthique du « care »* : Vol. 3e éd. Presses universitaires de France ; Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-ethique-du-care--9782130789222.htm>
- Buckingham, S. (2017). *Gender and climate change politics*. Dans *Routledge handbook of gender and environment* (p. 384-397). Routledge.
- Bullard, R. D. (2002). *Confronting Environmental Racism in the 21st Century*. Global Dialogue: The Dialogue of Civilization, vol. 4 (2002), p. 34-48.
- Bullard, R. D. (2018). *Dumping in Dixie: Race, class, and environmental quality*. Routledge.

- Bullard, R. D., et Johnson, G. S. (2000). *Environmentalism and public policy: Environmental justice: Grassroots activism and its impact on public policy decision making*. Journal of social issues, 56(3), 555-578.
- Burdine, J. T., Thorne, S., et Sandhu, G. (2020). *Interpretive description: A flexible qualitative methodology for medical education research*. Medical Education, 55, 341-348. <https://doi.org/10.1111/medu.14380>
- Bush, S. S. (2011). *International politics and the spread of quotas for women in legislatures*. International Organization, 65(1), 103-137.
- Caccamo, E., et Bernard Barbeau, G. (2023). *Qu'est-ce qu'un corpus d'analyse ? Les corpus en sciences humaines et sociales et en arts et lettres*. Dans Lalancette M., et Luckerhoff, J. (2023). *Initiation au travail intellectuel et à la recherche : Pratique réflexive de recherche scientifique*. Presse de l'Université du Québec. 2023, 536 pages, D5891, ISBN 978-2-7605-5891-5.
- Casselot, M.-A., et Lefebvre-Faucher, V. (2017). *Faire partie du monde : Réflexions écoféministes*. Remue-ménage.
- Cefaï, D. (2010). *Comment se mobilise-t-on ? : L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective*. Sociologie et sociétés, 41 (2), 245-269. <https://doi.org/10.7202/039267ar>
- Chabanet, D. (2020). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Dans Dictionnaire des mouvements sociaux (p. 403-410). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0403>
- Charaudeau, P. (2000). *Une problématisation discursive de l'émotion*. Les émotions dans les interactions, 125-155.
- Charaudeau, P. (2008). *L'argumentation dans une problématique d'influence*. Argumentation et Analyse du Discours, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/aad.193>

- Charbonneau, J., et Estèbe, P. (2001). *Entre l'engagement et l'obligation : L'appel à la responsabilité à l'ordre du jour.* Lien social et politique, 46, 5. <https://doi.org/10.7202/000319ar>
- Chaumel, M., et La Branche, S. (2008). *Inégalités écologiques : Vers quelle définition ?* Espace populations sociétés. Space populations societies, 2008/1, 101-110.
- Chazel, F., et Touraine, A. (1993). *Action collective et mouvements sociaux.* Presses Univ. de France.
- Chesnokova, I. (2015). *The addressee types of the internet open letters.* Procedia — Social and Behavioral Sciences, 206, 14-17. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2015.10.005>
- Cicolella, A. (2010). *Santé et environnement : La 2e révolution de Santé publique.* Santé publique, Vol. 22 (3), 343-351. <https://doi.org/10.3917/spub.103.0343>
- Collectif de signataires (2023). *Résistances féministes et urgences climatiques.* Le Journal de Montréal. 23 février. En ligne : <https://www.journaldemontreal.com/2023/02/23/resistances-feministes-et-urgences-climatiques>
- Collis, J., et Hussey, R. (2014). *Analysing qualitative data.* https://doi.org/10.1007/978-1-137-03748-0_8
- Cohen, Y. (2005). *L'histoire des femmes au Québec (1900-1950).* Recherches sociographiques, 21 (3), 339-345. <https://doi.org/10.7202/055896ar>
- Cohen, Y. (2012). *Retours sur le droit de vote des femmes au Québec avant 1940 : Le rôle du parti libéral.* Bulletin d'histoire politique, 20 (2), 13-24.
- Collins, P. H. (2022). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment.* Routledge.

- Collins, R. (1981). *On the microfoundations of macrosociology*. American Journal of Sociology, 86(5), 984-1014. <https://doi.org/10.1086/227351>
- Compton, J., et Compton, J. (2015). *Open Letters From the National Football League, Concussion Prevention, and Image-Repair Rhetoric*. International Journal of Sport Communication, 8(3), 266-275. <https://doi.org/10.1123/IJSC.2015-0049>
- Cornwall, A. (s. d.). *Spaces for transformation ? Reflections on issues of power and difference in participation in development*. Participation: From tyranny to transformation? Exploring new approaches to participation in development, 75-91
- Coutts, C., Forkink, A., et Weiner, J. (2014). *The Portrayal of natural environment in the evolution of the ecological public health paradigm*. International Journal of Environmental Research and Public Health, 11(1), 1005-1019. <https://doi.org/10.3390/ijerph110101005>
- Couturier, E.-L., et Posca, J. (2021). *Inégales dans la tourmente*
- Crenshaw, K. (1989). *Demarginalizing the intersection of race and sex: A Black Feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist Politics*. University of Chicago Legal Forum, 1989(1). <https://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>
- Cuomo, C. J. (2011). *Climate change, vulnerability, and responsibility*. Hypatia, 26(4), 690-714.
- De Beauvoir, S. (2014). *The second sex*. Dans Classic and Contemporary Readings in Sociology (p. 118-123). Routledge.
- De Sève, M. (2011). *Femmes, action politique et identité*. Cahiers de recherche sociologique, 23, 25-39. <https://doi.org/10.7202/1002246ar>

de Bruin, T. (2019). Idle No More
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/idle-no-more>

Della Porta, D. (2014). *Mobilizing for democracy: Comparing 1989 and 2011*. OUP Oxford.

Denis, J., Guillemette, F., et Luckerhoff, J. (2019). *Introduction : Les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. Approches inductives : Travail intellectuel et construction des connaissances*, 6 (1), 1.
<https://doi.org/10.7202/1060042ar>

Denton, F. (2002). *Climate change vulnerability, impacts, and adaptation: Why does gender matter?* Gender et Development, 10(2), 10-20.
<https://doi.org/10.1080/13552070215903>

Derèze, G. (2009). *Méthodes empiriques de recherche en communication*. De Boeck Supérieur.

Detraz, N. (2014). *Gender and International Environmental Politics*. 137-160.
https://doi.org/10.1057/9781137338976_6

Diamond, I., et Hartsock, N. (1981). *Beyond interests in politics: A comment on Virginia Sapiro's "When are interests interesting? The Problem of political representation of women"*. American Political Science Review, 75(3), 717-721. Cambridge Core.
<https://doi.org/10.2307/1960963>

Diani, M. (1992). The Concept of Social Movement. The Sociological Review, 40(1), 1-25. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x>

Diekman, A., & Schmader, T. (2021). *Gender as Embedded Social Cognition*. <https://doi.org/10.31234/OSF.IO/WVX2S>

- Drique, M., et Lejeune, C. (2017). *La justice sociale à l'épreuve de la crise écologique.* Revue d'éthique et de théologie morale, 1, 111-124.
- Drolet, M.-J., Lalancette, M., et Caty, M.-È. (2019). *ABC de l'argumentation, 2e édition : Pour les professionnels de la santé et toute autre personne qui souhaite convaincre.* PUQ.
- Dufour, P., et Masson, D. (2019). *Où en est le militantisme féministe aujourd'hui ?* Recherches féministes, 32 (2), 1. <https://doi.org/10.7202/1068336ar>
- Dumont-Johnson, M. (2008). *Le féminisme québécois raconté à Camille.* Éditions du Remue-ménage.
- Dupuy, C. (2020). *Inégalités territoriales.* Dictionnaire des politiques territoriales (Vol. 2, p. 288-293). Presses de Sciences Po.
- Durand, M., et Jaglin, S. (2012). *Inégalités environnementales et écologiques : Quelles applications dans les territoires et les services urbains ?* Flux, 3, 4-14.
- Du Toit et al., (2024). *South African community's vs Shell: high court victories show that cultural beliefs and practices count in climate cases.* The African mirror, 20 mai. En ligne : <https://theafricanmirror.africa/special-features/special-features-analysis/south-african-communities-vs-shell-high-court-victories-show-that-cultural-beliefs-and-practices-count-in-climate-cases/>
- Elster, J. (2005). *L'usage stratégique de l'argumentation.* Négociations, 4 (2), 59. <https://doi.org/10.3917/neg.004.0059>
- Emelianoff, C. (2008). *La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel.* Écologie politique, 35 (1), 19-31.
- Emelianoff, C. (2017). *La fabrique territoriale des inégalités environnementales.* Les inégalités environnementales, 73-93.

Enloe, C. (2014). *Bananas, beaches and bases: making feminist sense of international politics*. Univ of California Press.

EnviroCompétences, 2022. *L'étude prospective de la main-d'œuvre et des emplois liés à la transition verte et aux changements climatiques*. ISBN : 978-2-925023-14-2. En ligne : <https://www.envirocompetences.org/media/nouvelles/document/IDQ-20230216-IMPACTPEV-court.pdf>

Fainstein, S. S. (2014). *The just city*. International journal of urban Sciences, 18(1), 1-18.

Feher, F., et Heller, A. (1984). *From red to green*. Telos, 1984(59), 35-44.

Ferah, M. (2019). *Écoféminisme : les femmes à la défense de l'environnement*. La Presse, 2 octobre. En ligne : <https://www.lapresse.ca/societe/2019-10-02/ecoefeminisme-les-femmes-a-la-defense-de-l-environnement>

Ferry, J.-M. (2003). *Éthique reconstructive, justice politique et vulnérabilité sociale*. Dans V. Châtel et M. — I. L. Soulet, Agir en situation de vulnérabilité sociale (p. 85-97). Les Presses de l'Université de Laval. <https://doi.org/10.1515/9782763714066-007>

Figueiredo, P., et Perkins, P. E. E. (2011). *Gender justice and climate justice: Community-based strategies to increase women's political agency in watershed management in times of climate change*.

Fillieule, O. (2001). *Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel : Post scriptum*. Revue française de science politique, 51 (1), 199. <https://doi.org/10.3917/rfsp.511.0199>

Fillieule, O. (2003). *Devenir militants* : Sciences Humaines, N° 144 (12), 26-26. <https://doi.org/10.3917/sh.144.0026>

Fillieule, O. (2009). *Carrière militante* : Dans Dictionnaire des mouvements sociaux (p. 85-94). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2009.01.0085>

- Fillieule, O., Agrikoliansky, É., et Sommier, I. (2010). *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. Lectures, Les livres.
- Fillieule, O., et Péchu, C. (1993). *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*. L'Harmattan.
- Fillieule, O., et Pudal, B. (2010). *Sociologie du militantisme : Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête*. Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines.
- Fillieule, O., et Roux, P. (2009). *Le sexe du militantisme*. (No Title).
- Fisher, B., Tronto, J., Abel, E. K., et Nelson, M. (1990). *Toward a feminist theory of caring*. Family: Critical Concepts in Sociology Volume II, 29-54.
- Flanagin, A. J., Stohl, C., et Bimber, B. (2006). Modeling the Structure of Collective Action¹ This material is based upon work supported by the National Science Foundation under Grant No. 0352517. The authors are equal contributors to this article.
 Communication Monographs, 73(1), 29-54.
<https://doi.org/10.1080/03637750600557099>
- Flipo, F. (2017). *Qu'est-ce que l'écologisme ?* Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie, 12, Article 12. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.3143>
- Fraser, N. (1998). Penser la justice sociale : Entre redistribution et revendications identitaires. Politique et Sociétés, 17 (3), 9-36. <https://doi.org/10.7202/040127ar>
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. Revue du MAUSS, 23 (1), 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>
- Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Reconnaissance et redistribution. Lectures, Les livres.

- Fraser, N., et Ploux, M. (2005). *Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale* : Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe. Cahiers du genre, 2, 27-50.
- Fraser, N., et Valenta, M. (2001). *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement* : Extrait de Habermas and the Public Sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142. Hermès, 3, 125-156.
- Freire, P. (1970). *Pedagogy of the oppressed*. Continuum. New York.
- Gagnon, L. (1991). *La dimension internationale de l'écologisme*. PRADES, José A. et al, 97-127.
- Gagnon-Bouchard, L. (2022). *La vulnérabilité face aux changements climatiques*. Spirale : arts • lettres • sciences humaines, 278, 42-45.
<https://www.erudit.org/en/journals/spirale/2022-n278-spirale06800/97844ac/>
- Gandon, A.-L. (2009). *L'écoféminisme : Une pensée féministe de la nature et de la société*. Recherches féministes, 22 (1), 5-25. <https://doi.org/10.7202/037793ar>
- Gauthier, G. (1995). L'analyse du contenu des débats politiques télévisés. Hermès, 3, 355-370.
- Genard, J.-L. (2015). Capacities, Expertise, Empowerment – Rethinking the Anthropology of Participation. World Political Science, 11(2).
<https://doi.org/10.1515/wps-2015-1004>
- Germain, P., et al. (2023). *L'entretien en recherche qualitative*. Dans Lalancette M., et Luckerhoff, J. (2023). *Initiation au travail intellectuel et à la recherche : Pratique réflexive de recherche scientifique*. Presse de l'Université du Québec. 2023, 536 pages, D5891, ISBN 978-2-7605-5891-5.

- Gilligan, C. (1993). *In a different voice: Psychological theory and women's development.* Harvard university press.
- Giugni, M. G. (1996). *L'étude de l'action collective entre deux traditions sociologiques.* Swiss Political Science Review, 2(1), 1-31. <https://doi.org/10.1002/j.1662-6370.1996.tb00163.x>
- Goetz, A. M. (1992). *Gender and Administration.* IDS Bulletin, 23(4), 6-17. <https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.1992.mp23004002.x>
- Goodwin, J., et Jasper, J. M. (2006). *Emotions and Social Movements.* Dans J. E. Stets et J. H. Turner (Éds.), *Handbook of the Sociology of Emotions* (p. 611-635). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-0-387-30715-2_27
- Goodwin, J., Jasper, J. M., et Polletta, F. (2001). *Passionate politics: Emotions and social movements.* University of Chicago Press.
- Gosseries, A. (2008). *Theories of intergenerational justice: A synopsis.* S.A.P.I.E.N.S. Surveys and Perspectives Integrating Environment and Society, 1.1, Article 1.1. <https://journals.openedition.org/sapiens/165>
- Gosseries, A., et Meyer, L. H. (2009). *Introduction—Intergenerational Justice and Its Challenges.* Dans *Intergenerational Justice* (1re éd., p. 1-22). Oxford University PressOxford. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199282951.003.0001>
- Gournay, A. (2019). *Écoféminisme et voix autochtones : Perspectives dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.* Maitrise (sciences environnementales), Université de Sherbrooke.
- Goutal, J. B. (2017). *Un nouveau printemps pour l'écoféminisme ?* Multitudes, 67 (2), 17-28. <https://doi.org/10.3917/mult.067.0017>

- Goutal, J. B. (2023). *Le patriarcat contre la planète ? Débats écoféministes*. Dans Écologies (p. 356-363). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bours.2023.01.0356>
- Gouvernement du Canada (2018). *L'Enquête canadienne sur la santé dans les collectivités (ESCC)*. Modifié le 13 juillet 2022. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc.html>
- Groleau, A. (2023). *Quels outils pour le travail scientifique ? Concepts, modèles, paradigmes, postures et théories*. Dans Lalancette M., et Luckerhoff, J. (2023). *Initiation au travail intellectuel et à la recherche : Pratique réflexive de recherche scientifique*. Presse de l'Université du Québec. 2023, 536 pages, D5891, ISBN 978-2-7605-5891-5.
- Guillemette, F., Luckerhoff, J., et Boisvert, D. (2009). *Autonomie ou hétéronomie pour les personnes présentant une déficience intellectuelle*. V. Guerdan (Éd.), Participation et responsabilités sociales, 347-355.
- Guillemette, F., Luckerhoff, J., Plouffe, M.-J., et Fall, O. T. (2021). *La recherche qualitative : Une analyse du vécu humain*. Clarification conceptuelle à partir de nos recherches avec des personnes marginalisées. *Enjeux et société*, 8 (1), 10-35. <https://doi.org/10.7202/1076534ar>
- Gundumogula, M. (2020). *Importance of focus groups in qualitative research*. *Journal of Humanities and Social Studies*, 8, 299-302. <https://doi.org/10.24940/THEIJHSS/2020/V8/I11/HS2011-082>
- Hamrouni, N., et Maillé, C. (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc ? : Femmes racisées et recherche féministe*. Éditions du Remue-ménage.

- Haldane, V., & Morgan, G. (2020). *From resilient to transilient health systems : The deep transformation of health systems in response to the COVID-19 pandemic*. *Health Policy and Planning*. <https://doi.org/10.1093/heapol/czaa169>
- Hayat, S., et Sintomer, Y. (2013). *Repenser la représentation politique*. *Raisons politiques*, 50 (2), 5-11. <https://doi.org/10.3917/rai.050.0005>
- Heath, H., et Cowley, S. (2004). *Developing a grounded theory approach: A comparison of Glaser and Strauss*. *International Journal of Nursing Studies*, 41(2), 141-150. [https://doi.org/10.1016/S0020-7489\(03\)00113-5](https://doi.org/10.1016/S0020-7489(03)00113-5)
- Hoff, M. D., et Polack, R. J. (1993). *Social dimensions of the environmental crisis: Challenges for social work*. *Social Work*, 38(2), 204-211.
- Holyoak, R. E. (2015). *Young Women's Gendered Subjectivity and Agency in Social Movement Activism*. University of Leicester. Repéré à <https://hdl.handle.net/2381/36127>
- Hornsey, M. J., Blackwood, L., Louis, W., Fielding, K., Mavor, K., Morton, T., O'Brien, A., Paasonen, K., Smith, J., et White, K. M. (2006). *Why Do People Engage in Collective Action? Revisiting the Role of Perceived Effectiveness*. *Journal of Applied Social Psychology*, 36(7), 1701-1722. <https://doi.org/10.1111/j.0021-9029.2006.00077>
- Huyer, S., Acosta, M., Gumucio, T., & Ilham, J. (2020). Can we turn the tide? Confronting gender inequality in climate policy. *Gender & Development*, 28, 571 - 591. <https://doi.org/10.1080/13552074.2020.1836817>.
- Intergovernmental Panel On Climate Change (Ipcc). (2023). *Climate Change 2022 – Impacts, Adaptation and Vulnerability: Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (1re éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844>

- Jackson, P. (2021). *De Stockholm A Kyoto : Un Bref Historique du Changement Climatique.* Nations Unies. United Nations; United Nations. <https://www.un.org/fr/chronicle/article/de-stockholm-kyoto-un-bref-historique-du-changement-climatique>
- Jaunait, A., et Chauvin, S. (2012). *Représenter l'intersection : les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales.* Revue française de science politique, 62 (1), 5-20. <https://doi.org/10.3917/rfsp.621.0005>
- Jenkins, J. C. (1983). *Resource Mobilization Theory and the Study of Social Movements.* Annual Review of Sociology, 9(1), 527-553. <https://doi.org/10.1146/annurev.so.09.080183.002523>
- Jenson, J., et Lépinard, É. (2009). *Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept.* Revue française de science politique, 59 (2), 183-201. <https://doi.org/10.3917/rfsp.592.0183>
- Jonas, H. (1990). *Le principe responsabilité.* Une éthique pour la civilisation technologique.
- Juma, E. A. B., Omondi, P., et Kareri, R. W. (2021). *Understanding levels and motivations of rural women engaging in Forest Management Institutions: Evidence from developing countries.* Journal of Ecology and The Natural Environment, 13(3), 51-62.
- Kabeer, N. (2011). *Between affiliation and autonomy: Navigating pathways of women's empowerment and gender justice in rural Bangladesh.* Development and change, 42(2), 499-528.
- Kaufman, A. (2012). *Distributive justice.* Theories of. Dans Encyclopedia of Applied Ethics (p. 842-850). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-373932-2.00227-1>
- Kelly, M. (2015). *Feminist identity, collective action, and individual resistance among contemporary US feminists.* 48, 81-92.

- Khadka, N.S., (2020). *Marée noire à Maurice : pourquoi l'impact environnemental pourrait être si grave*. Environment correspondent, BBC World Service, 12 août. En ligne : <https://www.bbc.com/afrique/region-53759952>
- Khan, S., et Zhang, S.T. (2022). *Biodiversité et droits des femmes*. *La Presse*, 15 décembre. En ligne : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-12-15/cop15-a-montreal/biodiversite-et-droits-des-femmes.php>
- King, B. (2015). *Environment and health*. Dans International Encyclopedia of the Social et Behavioral Sciences (p. 815-819). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-097086-8.91004-3>
- Klandermans, B. (1984). *Mobilization and participation: Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory*. American Sociological Review, 49(5), 583-600. <https://doi.org/10.2307/2095417>
- Klandermans, B. (1997). *The Social Psychology of Protest*.
- Klandermans, B. (2004). *The demand and supply of participation: Social-psychological correlates of participation in social movements*. The Blackwell companion to social movements, 360-379.
- Krook, M. L. (2009). *Quotas for Women in Politics: Gender and Candidate Selection Reform Worldwide*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780195375671.001.0001>
- Kulcur, R. (2012). *Environmental injustice? An analysis of gender in environmental non-governmental organisations (ENGOs) in the United Kingdom and Turkey* [Thèse]. <http://bura.brunel.ac.uk/handle/2438/7680>
- Kyle, G., Graefe, A., Manning, R., et Bacon, J. (2004). *Effects of place attachment on users' perceptions of social and environmental conditions in a natural setting*. Journal of environmental psychology, 24(2), 213-225.

- Laforest, R. (2000). *La consultation publique et les formes d'action collective*. Politique et sociétés, 19 (1), 27-47.
- Lakshmidévi, R., et Geetha, A. (2023). *Examining obstacles to women's advancement in Technical Careers*. EAI Endorsed Trans. Scalable Inf. Syst., 10. <https://doi.org/10.4108/eetsis.3851>
- Lalancette, M. (2024). *Prendre la parole et argumenter : passer de la réflexion à l'action en personne et en ligne*. Presses de l'Université du Québec.
- Lalancette, M., Drolet, M.-J., et Caty, M.-È. (2020). *Advocacy et nouveaux modes managériaux : Le rôle politique de deux ordres professionnels de la santé*. Communiquer. Revue de communication sociale et publique, 29, Article 29. <https://doi.org/10.4000/communiquer.6406>
- Lalancette, M., Raynauld, V., et Crandall, E. (2019). *What's Trending in Canadian Politics? Understanding Transformations in Power, Media, and the Public Sphere*. UBC Press.
- Lamoureux, D. (1981). *Mouvement social et lutte des femmes*. Sociologie et sociétés, 13 (2), 131-138. <https://doi.org/10.7202/001407ar>
- Lamoureux, D. (1983). *La lutte pour le droit à l'avortement (1969-1981)*. Revue d'histoire de l'Amérique française, 37 (1), 81. <https://doi.org/10.7202/304126ar>
- Lamoureux, D., et Mayer, S. (2020). *Portraits de féministes francophones du xxie siècle au Québec*. Recherches féministes, 32 (2), 129-148. <https://doi.org/10.7202/1068343ar>
- Landes, J. B. (1988). *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Cornell University Press.

- Larrère, C. (2012). *L'écoféminisme : Féminisme écologique ou écologie féministe*. Tracés. Revue de Sciences humaines, 22, Article 22. <https://doi.org/10.4000/traces.5454>
- Larrère, C. (2015). *La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme*. Cahiers du Genre, 59 (2), 103-125. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0103>
- Larrère, C. (2017). *L'écoféminisme ou comment faire de la politique autrement*. Multitudes, 2, 29-36.
- LaPierre, M. (2021). *Le défi d'une révolution écoféministe*. Le Devoir, 10 avril. En ligne : <https://www.ledevoir.com/lire/598489/essai-le-defi-d-une-revolution-ecofeministe>
- La Presse* (2023). *La modernisation de la Loi sur la protection de l'environnement à l'étude à Ottawa*. Radio-Canada, 17 février. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1957357/projet-loi-s5-changer-protection-environnement>
- Lau, J., Kleiber, D., Lawless, S., & Cohen, P. (2021). *Gender equality in climate policy and practice hindered by assumptions*. Nature Climate Change, 11, 186 - 192. <https://doi.org/10.1038/s41558-021-00999-7>.
- Laugier, S. (2015). *Care, environnement et éthique globale* : Cahiers du Genre, n° 59 (2), 127-152. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0127>
- Laugier, S., Falquet, J., et Molinier, P. (2015). *Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes : Introduction*. Cahiers du Genre, 59 (2), 5. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0005>
- Lavigne, M., Pinard, Y., et Stoddart, J. (1975). *La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XXe siècle*. Revue d'histoire de l'Amérique française, 29 (3), 353-373.

- Lawler, E. J., Ridgeway, C., et Markovsky, B. (1993). *Structural Social Psychology and the Micro-Macro Problem*. Sociological Theory, 11(3), 268-290.
<https://doi.org/10.2307/201971>
- Leduc, B-A (2021). *Une mère au front pour protéger l'avenir de ses filles*. La Voix de l'Est, 9 mai 2021. En ligne : <https://www.lavoixdelest.ca/2021/05/09/une-mere-au-front-pour-proteger-lavenir-de-ses-filles-db087962784188fea3f9246d8cc18188/>
- Legendre, M. (2003). *Environnement et santé : Santé publique*, Vol. 15 (3), 291-302.
<https://doi.org/10.3917/spub.033.0291>
- Lehman, A. (2022). *L'action climatique a-t-elle un genre ? Le Devoir*, 5 mars. En ligne : <https://www.ledevoir.com/environnement/681009/l-action-climatique-a-t-elle-un-genre>
- Lemarier-Saulnier, C., et Lalancette, M. (2012). *La Dame de fer, la Bonne Mère et les autres : Une analyse du cadrage de la couverture médiatique de certaines politiciennes québécoises et canadiennes*. Canadian Journal of Communication, 37(3), 459-486.
<https://doi.org/10.22230/cjc.2012v37n3a2583>
- Lemarier-Saulnier, C. (2016). *Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique*. Canadian Journal of Communication, 41(1), 65-74. <https://doi.org/10.22230/cjc.2016v41n1a30>
- Le mauricien, (2022). *Écoféminisme : quand la femme prend les choses en main*. 8 novembre. En ligne : <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/ecoefeminisme-quand-la-femme-prend-les-choses-en-main/523284/>
- Lentin, A. (1999). *Structure, Strategy, Sustainability: What Future for New Social Movement Theory?* Sociological Research Online, 4(3), 193-205.
<https://doi.org/10.5153/sro.301>

- León, M., et Doaré, H. L. (2017). *Les femmes face au pouvoir. Une réflexion sur l'empoderamiento.* Cahiers du Genre, 63 (2), 23-43. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0023>
- LeRoux, K., et Goerdel, H. T. (2009). *Political advocacy by nonprofit organizations: A strategic management explanation.* Public performance et management review, 32(4), 514-536.
- Le Saout, D. (1999). *Les théories des mouvements sociaux.* Structures, actions et organisations : Les analyses de la protestation en perspective. Insaniyat/8, نسانیت، 145-163. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.8334>
- Levy, B., et Patz, J. (2015). Climate Change, Human Rights, and Social Justice.. *Annals of global health*, 81 3, 310-22 . <https://doi.org/10.1016/j.aogh.2015.08.008>
- Lombardo, E., et Meier, P. (2019). *The Significance of symbolic representation for gender issues in politics.* NORA — Nordic Journal of Feminist and Gender Research, 27(4), 231-244. <https://doi.org/10.1080/08038740.2019.1660404>
- Luckerhoff, J., et Guillemette, F. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages.* Presses de l'Université du Québec.
- Luckerhoff, J., et al. (2023). *Qu'est-ce que la recherche qualitative ?* Dans Lalancette M., et Luckerhoff, J. (2023). *Initiation au travail intellectuel et à la recherche : Pratique réflexive de recherche scientifique.* Presse de l'Université du Québec. 2023, 536 pages, D5891, ISBN 978-2-7605-5891-5.
- MacGregor, S. (2020). *Gender matters in environmental justice.* Dans Environmental Justice (p. 234-248). Routledge.
- Maheu, L., et Toulouse, J.-M. (1993). *Gestion du social et social en gestation.* Sociologie et sociétés, 25 (1).

- Maillé, C. (1992). Prendre sa place ! Les femmes dans l'univers organisationnel sous la direction de Irène Lépine et Carolle Simard, Montréal, Éditions Agence d'Arc, 1991, 365 p. Politique, 21, 174-180. <https://doi.org/10.7202/040721ar>
- Maillé, C. (2002). Migrations : Femmes, mouvement et « refondation » du féminisme. Recherches féministes, 15 (2), 1. <https://doi.org/10.7202/006508ar>
- Maillé, C. (2011). Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe. Globe, 3 (2), 87-105. <https://doi.org/10.7202/1000583ar>
- Maillé, C. (2014). *Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones*. Politique et Sociétés, 33 (1), 41-60. <https://doi.org/10.7202/1025586ar>
- Maillé, C. (2015). *De l'articulation entre race, classe et genre : Éléments pour une analyse féministe intersectionnelle au Québec*. Le sujet du féminisme est-il blanc, 141-160.
- Maillé, C. (2017a). *Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones*. Politique et Sociétés, 36, 163-182. <https://doi.org/10.7202/1039828ar>
- Maillé, C. (2017b). *L'expression de la fonction de groupe d'intérêt du mouvement des femmes au Québec*. Groupes d'intérêt et mouvements sociaux, 175-194.
- Maltais R. (2022). *Judith Jasmin*. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/judith-jasmin>
- Manning, C., et Clayton, S. (2018). 9 — *Threats to mental health and wellbeing associated with climate change*. Dans S. Clayton et C. Manning (Éds.), *Psychology and Climate Change* (p. 217-244). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-813130-5.00009-6>

- Manzo, L. C., et Perkins, D. D. (2006). *Finding common ground: The importance of place attachment to community participation and planning*. Journal of planning literature, 20(4), 335-350.
- Marková, I. (2007). *Dialogicité et représentations sociales*. Presses universitaires de France.
- Martin, C. (2019). *Penser la vulnérabilité*. Les apports de Robert Castel 1. Les Cahiers de la justice, 4, 667-677.
- Martinot-Lagarde, P. (2008). *De nouvelles formes d'engagement*. Revue Projet, n° 305 (4), 48-54. <https://doi.org/10.3917/pro.305.0048>
- Matagne, P. (2003). *Aux origines de l'écologie*. Innovations, 18 (2), 27. <https://doi.org/10.3917/inno.018.0027>
- Maurel, C. (2023). *Repenser l'éducation populaire comme levier d'action*. NECTART, N° 17 (2), 136-148. <https://doi.org/10.3917/nect.017.0136>
- Mayer, S., et Lamoureux, D. (2016). *Le féminisme québécois comme mouvement de défense des droits des femmes*. Recherches féministes, 29 (1), 91-109. <https://doi.org/10.7202/1036671ar>
- McAdam, D., et Tarrow, S. (2018). *The Political Context of Social Movements*. Dans D. A. Snow, S. A. Soule, H. Kriesi, et H. J. McCammon. *The Wiley Blackwell Companion to Social Movements* (1re éd., p. 17-42). Wiley. <https://doi.org/10.1002/9781119168577.ch1>
- McKee, A. F. (1981). *What Is “Distributive” Justice?* Review of social economy, 39(1), 1-17. <https://doi.org/10.1080/758528118>

- Meakin, S. (1992). *Le Sommet de la terre de Rio*. Sommaire de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (BP-317F). En ligne : <https://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp317-f.htm>
- Melucci, A. (1980). *The new social movement. A theoretical approach*. Social Science Information, 19(2), 199-226. <https://doi.org/10.1177/053901848001900201>
- Merchant, C. (2006). *The scientific revolution and the death of nature*. Isis, 97 (3), 513-533.
- Métayer, M. (2017). *Guide d'argumentation éthique*. 2e édition. Presses de l'Université Laval.
- Meyer, M. (2009). *Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? Argumentation et Analyse du Discours*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/aad.211>
- Monat, C. (2020). Décisions environnementales : l'influence des femmes scientifiques. *Gazette des femmes*, 23 janvier. En ligne : <https://gazettedesfemmes.ca/15398/decisions-environnementales-linfluence-des-femmes-scientifiques/>
- Montoni Rios, A. (2021). *Jeunesse militante et radicalisation de l'engagement politique. Émotions et contestation étudiante au Chili*. Revue Jeunes et Société, 2 (1), 100-117. <https://doi.org/10.7202/1075823ar>
- Nabi, R. L. (2003). *Exploring the Framing Effects of Emotion: Do Discrete Emotions Differentially Influence Information Accessibility, Information Seeking, and Policy Preference?* Communication Research, 30(2), 224-247. <https://doi.org/10.1177/0093650202250881>
- Nations Unies (2004). *Division du développement durable — Action 21-chapitre 24*. En ligne : <https://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action24.htm>

- Naoufal, N. (2020). *Les écoféminismes : un foisonnement intersectionnel*. *Gazette des femmes*, 23 janvier. En ligne : <https://gazettedesfemmes.ca/15397/les-ecofeminismes-un-foisonnement-intersectionnel/>
- Negura, L. (2006). *L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales*. *Sociologies*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.993>
- Neveu, E. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux*. La découverte.
- Ntebutse, J.-G., et Croyere, N. (2016). *Intérêt et valeur du récit phénoménologique : Une logique de découverte*. *Recherche en soins infirmiers*, 124 (1), 28-38. <https://doi.org/10.3917/rsi.124.0028>
- Offe, C. (2019). *New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics* (1985). Dans C. Offe (Éd.), *Institutionen, Normen, Bürgertugenden* (p. 255-294). Springer Fachmedien. https://doi.org/10.1007/978-3-658-22261-1_12
- Olbrechts-Tyteca, L., et Perelman, C. (1956). *La Nouvelle Rhétorique*. *Les Études philosophiques*, 11 (1), 20-29. <https://www.jstor.org/stable/20841949>
- Ondiba, H., & Matsui, K. (2020). *Drivers of environmental conservation activities among rural women around the Kakamega forest, Kenya*. *Environment, Development and Sustainability*, 23, 10666 - 10678. <https://doi.org/10.1007/s10668-020-01077-2>
- Oprea, D.-A. (2009). *Du féminisme (de la troisième vague) et du postmoderne*. *Recherches féministes*, 21 (2), 5-28. <https://doi.org/10.7202/029439ar>
- Paperman, P. (2010). *Éthique du care*. Un changement de regard sur la vulnérabilité. *Gérontologie et société*, 33/133 (2), 51-61. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/gs.133.0051>

- Pelletier, S. (2004). *Micheline Dumont et Louise Toupin la pensée féministe au Québec.* Anthologie [1900-1985]. Montréal, les éditions du remue-ménage, 2003, 750 p. Recherches féministes, 17 (2), 294. <https://doi.org/10.7202/012412ar>
- Peñafiel, R. (2012). *Luttes sociales et subjectivations politiques en Amérique latine : Expropriations, récupérations et réinventions des savoirs sur « soi ».* Mouvements, n° 72 (4), 69-78. <https://doi.org/10.3917/mouv.072.0069>
- Pepermans, Y., et Maeseele, P. (2016). *The politicization of climate change : Problem or solution?* Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change, 7. <https://doi.org/10.1002/wcc.405>
- Perkins, T. E. (2012). *Women's pathways into activism: rethinking the women's environmental justice narrative in California's San Joaquin Valley.* Organization et Environment, 25 (1), 76-94. <https://doi.org/10.1177/1086026612445390>
- Perriard, A., et Van De Velde, C. (2021). *Le pouvoir politique des émotions.* Lien social et politique, 86, 4. <https://doi.org/10.7202/1079489ar>
- Pilote, A. — M., et Hübner, L. (2019). *Femmes autochtones et militantisme en ligne : Usages de Facebook et Twitter pour contrer les violences sexuelles dans la foulée du scandale policier de Val-d'Or.* Recherches féministes, 32 (2), 167-196. <https://doi.org/10.7202/1068345ar>
- Pitkin, H. F. (1967). *The concept of representation.*
- Pizzorno, A. (1990). *Considérations sur les théories des mouvements sociaux.* Politix, 3 (9), 74-80. <https://doi.org/10.3406/polix.1990.984>
- Plamondon Edmond, E. (2012). *De Stockholm 1972 à Rio + 20 — « Rio nous avait donné énormément d'espoir », Le Devoir, 20 juin.* <https://www.ledevoir.com/environnement/352355/rio-nous-avait-donne-enormement-d-espoir>

- Plumwood, V. (2002). *Feminism and the Mastery of Nature*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203006757>
- Poirier, V., et Savard, S. (2015). *Présentation : Le militantisme environnemental au Québec, ou comment l'environnement est devenu un enjeu politique*. Bulletin d'histoire politique, 23 (2), 15. <https://doi.org/10.7202/1028881ar>
- Quéniart, A., et Jacques, J. (2002). *L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : De la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société*. Lien social et politique, 46, 45-53. <https://doi.org/10.7202/000322ar>
- Quéniart, A., et Jacques, J. (2011). *Trajectoires et sens de l'engagement chez les jeunes militantes féministes*. Cahiers de recherche sociologique, 37, 105-130. <https://doi.org/10.7202/1002320ar>
- Ramsay, K., et Parker, M. (1991). *Gender, bureaucracy and organizational culture*. The Sociological Review, 39(1_suppl), 253-276. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1991.tb03363.x>
- Raphael, D., Bryant, T., Mikkonen, J., et Raphael, A. (2020). *Social determinants of health: the Canadian facts* [Internet]. 2nd ed. Oshawa (ON): Ontario Tech University, Faculty of Health Sciences; 93 p. En ligne : <https://www.thecanadianfacts.org/>
- Rawls, J. (1999). *A theory of justice* (Rev. ed). Belknap Press of Harvard University Press.
- Raynauld, V., Richez, E., et Wojcik, S. (2020). *Les groupes minoritaires et/ou marginalisés à l'ère numérique*. Introduction. Terminal. Technologie de l'information, culture et société, 127, Article 127. <https://doi.org/10.4000/terminal.5656>
- Redman-MacLaren, M., et Mills, J. (2015). *Transformational Grounded Theory : Theory, Voice, and Action*. International Journal of Qualitative Methods, 14(3), 1-12. <https://doi.org/10.1177/160940691501400301>

- Renaud, G. (2008). *Individualisme, individualité et travail social*. Nouvelles pratiques sociales, 8 (2), 139-155. <https://doi.org/10.7202/301333ar>
- Richez, E., Raynauld, V., Agi, A., et Kartolo, A. B. (2020). *Unpacking the political effects of Social movements with a strong digital component: the Case of #IdleNoMore in Canada*. Social media + Society, 6(2), 2056305120915588. <https://doi.org/10.1177/2056305120915588>
- Ricoeur, P. (1967). *Husserl: An Analysis of His Phenomenology*. Northwestern University Press.
- Riofrancos, T. (2021). *Extractivism and Extractivismo*.
- Robert, J.-D. (1972). *Approche rétrospective de la phénoménologie husserlienne : Rappel de quelques éléments de sa genèse et de son évolution ; ses « chances » d'avenir*. Laval théologique et philosophique, 28 (1), 27-62. <https://doi.org/10.7202/1020275ar>
- Robrieux, J.-J. (2010). *Rhétorique et argumentation*. Paris, Armand Colin.
- Rodary, E. (2007). *Autonomie politique. Écologie et politique*, N° 34 (1), 5. <https://doi.org/10.3917/ecopo.034.0005>
- Rouillard, C-A (2021). *Quelle place pour les femmes en politique ? : les discours médiatiques et militants sur la parité au prisme des stratégies, des représentations et des rationalités*. Thèse. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 238 p.
- Roux, P., Perrin, C., Pannatier, G., et Cossy, V. (2005). *Le militantisme n'échappe pas au patriarcat*. Nouvelles questions féministes, 24 (3), 4-16. <https://doi.org/10.3917/nqf.243.0004>
- Ruault, L., Hertz, E., Debergh, M., Martin, H., et Bachmann, L. (2021). *Patriarcat, capitalisme et appropriation de la nature*. Nouvelles questions féministes, 40 (2), 6-16. <https://doi.org/10.3917/nqf.402.0006>

- Rutherford, S. (2001). *Organizational cultures, women managers and exclusion*. Women in management Review, 16(8), 371-382. <https://doi.org/10.1108/EUM0000000006289>
- Sabourin, P. (2009). *L'analyse de contenu*. Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données, 415-444.
- Scannell, L., et Gifford, R. (2010). *Defining place attachment: a tripartite organizing framework*. Journal of environmental psychology, 30(1), 1-10.
- Scarwell, H. —J., Roussel, I., et Charles, L. (2013). *Environnement et santé : Quels enjeux, quels acteurs, quelle intelligibilité ? Développement durable et territoires*, Vol. 4, n° 2. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9848>
- Schlosberg, D. (2007). *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Oxford University Press.
- Schmetz, R (1997). *D'un bon usage du traité de l'argumentation de C. Perelman*. Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 39 (2), 69-105. <https://doi.org/10.3917/riej.039.0069>
- Schuster, J. (2013). *Invisible feminists? Social media and young women's political participation*. Political Science, 65(1), 8-24. <https://doi.org/10.1177/0032318713486474>
- Scott, J., et Varikas, É. (1988). *Genre : Une catégorie utile d'analyse historique*. Les cahiers du GRIF, 37 (1), 125-153.
- Shiva, V., et Mies, M. (2014). *Ecofeminism*. Bloomsbury Publishing.
- Simonet, R., et Simonet, J. (2004). *Savoir argumenter (du dialogue au débat)*. 3e édition, Paris, Édition d'Organisation

- Smart, S. (2020). *The political economy of Latin American conflicts over mining extractivism*. The Extractive Industries and Society, 7(2), 767-779.
- Smith, E. A. (2010). *Communication and collective action: Language and the evolution of human cooperation*. Evolution and Human Behavior, 31(4), 231-245. <https://doi.org/10.1016/j.evolhumbehav.2010.03.001>
- Smith, J. A., et Osborn, M. (2015). *Interpretative phenomenological analysis as a useful methodology for research on the lived experience of pain*. British Journal of Pain, 9(1), 41-42. <https://doi.org/10.1177/2049463714541642>
- Snow, D. A., Vliegenthart, R., et Ketelaars, P. (2018). *The framing perspective on social movements: Its conceptual roots and architecture*. The Wiley Blackwell companion to social movements, 392-410.
- Soja, E. W. (2013). *Seeking spatial justice* (Vol. 16). U of Minnesota Press.
- Spano, G., Giannico, V., Elia, M., Bosco, A., Laforteza, R., et Sanesi, G. (2020). *Human health-environment interaction science: An emerging research paradigm*. Science of The Total Environment, 704, 135358. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2019.135358>
- Starck, P. (2005). *Un nouveau mouvement social ?* VST — Vie sociale et traitements, 85 (1), 84. <https://doi.org/10.3917/vst.085.0084>
- Stockdale, K. (2022). *Moral Shock*. Journal of the American Philosophical Association, 8(3), 496-511. <https://doi.org/10.1017/apa.2021.15>
- Stokke, K., et Selboe, E. (2009). *Symbolic Representation as Political Practice*. Dans O. Törnquist, N. Webster, et K. Stokke (Éds.), *Rethinking Popular Representation* (p. 59-78). Palgrave Macmillan US. https://doi.org/10.1057/9780230102095_4
- Strauss, A. L. (2017). *Mirrors and masks: The search for identity*. Routledge.

- Sturgeon, N. (2009). *Environmentalism in popular culture: gender, race, sexuality, and the politics of the natural*. University of Arizona Press.
- Sturgeon, N. (2016). *Ecofeminist Natures: race, gender, feminist theory, and political Action* (1re éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315865874>
- Taha Nkoum, M. N. (2018). *Rapport femme-forêt : vers un écoféminisme de la complexité*. VertigO — la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 18, Numéro 1, Article Volume 18, Numéro 1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.20276>
- Tardy, É., et Bernard, A. (1995). *Militer au féminin dans la Fédération des femmes du Québec et dans ses groupes affiliés*. Éditions du Remue-ménage.
- Tarrow, S. (1996). *States and opportunities: the political structuring of social movements*. Dans D. McAdam, J. D. McCarthy, et M. N. Zald (Éds.), Comparative Perspectives on Social Movements (1re éd., p. 41-61). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511803987.004>
- Taylor, J. (2013). *Intergenerational justice: a useful perspective for heritage conservation*. CeROArt, HS. <https://doi.org/10.4000/ceroart.3510>
- Terry, G. (2009). *No climate justice without gender justice: an overview of the issues*. Gender et Development, 17(1), 5-18. <https://doi.org/10.1080/13552070802696839>
- Tilly, C. (1984). *Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne*. Vingtième siècle. Revue d'histoire, 4, 89-108. <https://doi.org/10.2307/3769489>
- Tilly, C., Tarrow, S., et Bouyssou, R. (2015). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.tily.2015.01>

- Tindall, D. B., Davies, S., et Mauboules, C. (2003). *Activism and conservation behavior in an environmental movement: the contradictory effects of gender*. Society et Natural Resources, 16(10), 909-932. <https://doi.org/10.1080/716100620>
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard*. Sociologie des mouvements sociaux. FeniXX.
- Touraine, A. (1981). *Le retour de l'acteur*. Cahiers internationaux de sociologie, 243-255.
- Touraine, A. (1992). *Beyond Social Movements?* Theory, Culture et Society, 9(1), 125-145. <https://doi.org/10.1177/026327692009001007>
- Traïni, C. (2017). *Registres émotionnels et processus politiques*. Raisons politiques, N° 65 (1), 15-29. <https://doi.org/10.3917/rai.065.0015>
- Tremblay, M. (1992). *Quand les femmes se distinguent : Féminisme et représentation politique au Québec*. Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique, 25 (1), 55-68. <https://www.jstor.org/stable/3228949>
- Tremblay, M. (1993). *Les femmes en politique représentent-elles les femmes ? : De quelques conduites des femmes et des hommes en politique au Québec à l'endroit des demandes exprimées par les mouvements féministes*. Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval.
- Tremblay, M., & Pelletier, R. (1995). *Que font-elles en politique ?* Presses Université Laval.
- Tremblay, M., & Pelletier, R. (2000). *More feminists or more women? Descriptive and substantive representations of women in the 1997 Canadian federal elections*. International Political Science Review, 21(4), 381-405.
- Tremblay, M. (2006). *Anne Quéniart et Julie Jacques, Apolitiques, les jeunes femmes ?* Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2004, 154 p. Recherches sociographiques, 47 (1), 174-176.

- Tremblay, M. (2024). *Québécoises et représentation parlementaire*. Presses de l'Université Laval.
- Tronto, J. C. (2012). *La société du care*. Dans Le risque ou le care ? (p. 29-37). Presses universitaires de France. <https://www.cairn.info/le-risque-ou-le-care--9782130607199-p-29.htm>
- UNFCCC. (2018, décembre 3). *Encourager la parité hommes-femmes à la COP 24 — #ActOnTheGAP*, CCNUCC. Décembre 3. <https://unfccc.int/fr/news/encourager-la-parite-hommes-femmes-a-la-cop-24-actonthegap>
- Useem, B. (1998). *Breakdown theories of collective action*. Annual Review of Sociology, 24(1), 215-238. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.24.1.215>
- Vaillancourt, J.-G. (1981). *Écologie sociale et mouvements écologiques*. Presses de l'Université de Montréal.
- Vaillancourt, J.-G. (1982). *Mouvement écologiste, énergie et environnement : Essais d'écosociologie*. Editions coopératives A. Saint-Martin.
- Vaillancourt, J.-G. (2002). *Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : De la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme*. Sociologie et sociétés, 13 (1), 81-98. <https://doi.org/10.7202/001812ar>
- Vaillancourt, J.-G. (2004a). *Deux nouveaux mouvements sociaux québécois : Le mouvement pour la paix et le mouvement vert*. J.-M. Tremblay.
- Vaillancourt, J.-G. (2004b). *Le mouvement écologiste québécois des années '80*. J.-M. Tremblay.

- Vaillancourt, J.-G. (2015). *Le mouvement vert au Québec : Une perspective historique et sociologique*. Bulletin d'histoire politique, 23 (2), 113-132. <https://doi.org/10.7202/1028886ar>
- Vaillancourt, J.-G., et Gendron, C. (2003a). *Développement durable et participation publique : De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*. PUM.
- van Stekelenburg, J., et Klandermans, B. (2013). *The social psychology of protest*. Current Sociology, 61(5-6), 886-905. <https://doi.org/10.1177/0011392113479314>
- van Zomeren, M., et Iyer, A. (2009). *Introduction to the social and psychological dynamics of collective action*. Journal of Social Issues, 65(4), 645-660. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.2009.01618.x>
- van Zomeren, M., Postmes, T., et Spears, R. (2008). *Toward an integrative social identity model of collective action: A quantitative research synthesis of three socio-psychological perspectives*. Psychological Bulletin, 134(4), 504-535. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.134.4.504>
- Verge, T. (2022). *Evoking equality: The gender sensitivity of parliaments through their symbolic function*. Political Studies, 70(4), 1048-1067. <https://doi.org/10.1177/0032321721998931>
- Waldron, I. (2020). *Le racisme environnemental au Canada*. IdéesLab de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Ottawa, Canada, juillet 2020.
- Walker, D., et Myrick, F. (2006). *Grounded theory: an exploration of process and procedure*. Qualitative Health Research, 16(4), 547-559. <https://doi.org/10.1177/1049732305285972>
- Wanlin, P. (2007). *L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels*. Recherches qualitatives, 3 (3), 243-272.

- Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant : choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Écosociété.
- Warren, K. J. (1995). *Feminism and ecology: making connections*. Readings in ecology and feminist theology, 105-123.
- Waters, S. (2008). *Situating movements historically: May 1968, Alain Touraine, and new social movement theory*. Mobilisation: an international Quarterly, 13(1), 63-82. <https://doi.org/10.17813/maiq.13.1.l3116043285p606w>
- Weil, A. (2017). *Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet*. Nouvelles Questions féministes, Vol. 36 (2), 66-84. <https://doi.org/10.3917/nqf.362.0066>
- West, C., Zimmerman, D. H., et Malbois, F. (2009). *Faire le genre*. Nouvelles questions féministes, Vol. 28 (3), 34-61. <https://doi.org/10.3917/nqf.283.0034>
- Weston, C., Gandell, T., Beauchamp, J., McAlpine, L., Wiseman, C., et Beauchamp, C. (2001). *Analyzing interview data: The development and evolution of a coding system*. Qualitative sociology, 24 (3), 381-400. <https://doi.org/10.1023/A:1010690908200>
- Wilson, D. J., et Serisier, T. (2010). *Video Activism and the ambiguities of counter-surveillance*. Surveillance et Society, 8 (2), 166-180. <https://doi.org/10.24908/ss.v8i2.3484>
- Wolch, J. R., Byrne, J., et Newell, J. P. (2014). *Urban green space, public health, and environmental justice: The challenge of making cities 'just green enough'*. Landscape and urban planning, 125, 234-244.
- Worster, D. (1992). *Les pionniers de l'écologie : une histoire des idées écologiques*. Ed. Sang de la terre.

- YALE E360, (2024). How One South African Community Stopped Shell Oil in Its Tracks. 2 mai. En ligne : <https://e360.yale.edu/features/nonhle-mbuthuma-interview>
- Yates, S. (2013). *La communication comme vecteur de l'acceptabilité sociale des grands projets*. Journal of Professional communication.
- Young, I. M. (2020). *Justice and the politics of difference*. Dans The new social theory reader (p. 261-269). Routledge.
- Yuval-Davis, N. (2017). *Recognition, intersectionality and transversal politics*. Dans Recognition as key for reconciliation: Israel, Palestine, and beyond (p. 157-167). Brill.
- Zancarini-Fournel, M. (2002). *Genre et politique : Les années 1968*. Vingtième siècle. Revue d'histoire, 75 (3), 133-143. <https://doi.org/10.3917/ving.075.0133>